

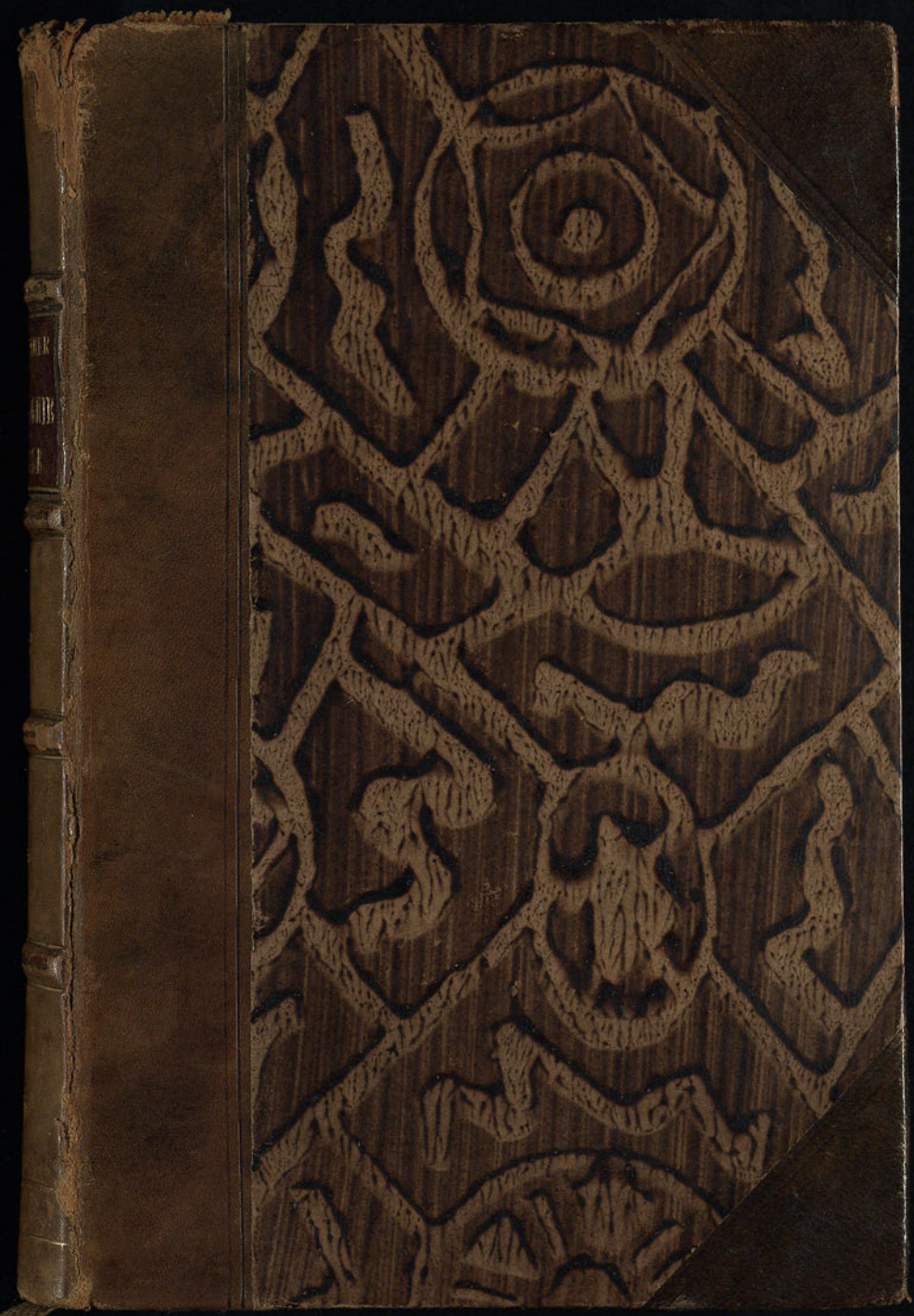


Consiglio regionale del Veneto

Questo libro proviene dalle raccolte della Biblioteca del Consiglio regionale del Veneto. Il suo utilizzo non commerciale è libero e gratuito in base alle norme sul diritto d'autore vigenti in Italia.

Per ottenerne una versione ad alta definizione a fini editoriali, rivolgersi al seguente indirizzo:

biblioteca@consiglioveneto.it







FONDO ANTICO 43

VENISE EN 1848-49

AVENTURES

DE LA

COMPAGNIE SUISSE

PENDANT

LE SIÈGE PAR LES AUTRICHIENS

MÉMOIRES

PAR

JEAN DEBRUNNER

MAJOR D'INFANTERIE ET ANCIEN COMMANDANT
DE LA COMPAGNIE SUISSE A VENISE

Deuxième édition

accompagnée du plan de Venise.

TURIN

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1850



VENISE EN 1848-49

VENISE EN 1848-49

AVENTURES

DE LA

COMPAGNIE SUISSE

PENDANT

LE SIÈGE PAR LES AUTRICHIENS

MÉMOIRES

PAR

JEAN DEBRUNNER

MAJOR D'INFANTERIE ET ANCIEN COMMANDANT
DE LA COMPAGNIE SUISSE A VENISE



TURIN

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—
1850



ANALISE DE 1848-49

ATTACHE

COMPAGNIE SUISSE

LA SUISSE PAR LES SUISSES

1848

LEON BERNARDIN



PARIS

chez M. BARNIER

1848

AVANT-PROPOS

La lutte que les Vénitiens ont soutenue contre la domination autrichienne sera sans doute relatée, avec tous les égards qu'elle mérite, tant par leurs propres écrivains que par ceux de l'étranger. Il est cependant à prévoir que les exposés ou les ouvrages historiques sur cette matière ne paraîtront que plus tard et qu'ils seront plutôt calculés en vue de la science que mis à la portée de la généralité du public. J'ai donc cru devoir publier ces « Mémoires » qui serviront à faire connaître l'histoire de Venise pendant le siège que cette ville a soutenu contre les Autrichiens, et cela avec d'autant plus de raison que le blocus rigoureux qui a duré pendant longtemps n'a permis de porter à la connaissance générale que des nouvelles incomplètes et marquées au coin de la partialité.

Depuis le moment où Venise, abandonnée à elle-même et à ses lagunes après la perte de ses provinces, a opposé à l'Autriche la résistance la plus fécondé en sacrifices de tout genre, ma compagnie, formant un corps indépendant de chasseurs, a pris la part la plus active à la défense de cette ville, et ses succès comme ses revers se rattachent étroitement à la lutte soutenue pour l'indépendance vénitienne. Malgré les nombreuses occupations que me donnait le service, il m'est cependant toujours resté quelques loisirs pour suivre continuellement cette lutte dans toutes ses phases, et les tournées que je fus obligé de faire dans le changement fréquent de garnison m'a aussi fourni l'occasion d'apprendre à connaître les diverses parties de cet immense circuit de fortifications.

Naturellement je n'ai pu voir de mes propres yeux tout ce que j'expose dans ces Mémoires. Mais si je voulais me borner à ne relater que ce que nous avons fait nous-mêmes, le tableau serait trop incomplet et offrirait trop peu d'intérêt. Je me suis donc efforcé d'établir partout, autant que possible, la corrélation qui existe entre les affaires générales et la part spéciale que nous y avons prise; et là où je n'ai pas été moi-même témoin oculaire, je n'ai suivi que les données puisées dans des actes officiels, ou les indications fournies par des témoins tout-à-fait dignes de foi.

Dans la traduction des documens italiens, travail dans lequel j'ai eu l'assistance d'un ami connaissant la langue, je m'en suis tenu au sens rigou-

reux des mots, bien qu'il dût en résulter des apertés qui ne se rencontrent pas dans le texte original.

Le point de vue d'où je suis parti généralement pour l'appréciation des affaires italiennes est celui d'un Suisse libéral, ayant constamment devant les yeux sa patrie comme le plus beau modèle; d'un Suisse qui est enthousiasmé des institutions *libérales*, mais qui sait cependant faire une distinction entre *l'ordre* et toute espèce *d'anarchie*. C'est ainsi que ma narration ne concordera peut-être pas en tous points avec d'autres descriptions de même nature. Néanmoins elle peut être vraie et fidèle quoique je ne sois ni Italien ni Autrichien.

En ce qui concerne la manière dont cet écrit est élaboré, le lecteur voudra bien en excuser les rugosités et les fautes qui se sont glissées dans l'impression, car il a été rédigé et composé feuille par feuille afin que l'édition française pût paraître en même temps que l'édition allemande.

Quant à la carte, pour laquelle on a fait tout ce qu'a permis la brièveté du temps, elle servira au lecteur à mieux s'orienter. Nous désirons qu'il accueille avec bienveillance l'œuvre que nous lui présentons.

Frauenfeld, décembre 1849.

L'AUTEUR

CHAPITRE PREMIER

Introduction.

Exposé concis de l'histoire de Venise jusqu'à la chute de l'ancienne République. — Domination française et autrichienne. — Fermentation dans le peuple. — Manin et Tomaseo. — Violence autrichienne. — Nouvelles de Vienne. — Mise en liberté des détenus politiques. — Première mêlée. — Formation de la garde civique. — Allégresse inspirée par les concessions impériales. — Vengeance exercée par les ouvriers de l'arsenal sur Miranowich. — Explosion de la révolution. — Prise de l'arsenal. — Capitulation. — Le comte Zichy. — Retraite des Autrichiens.

Les causes qui constituent aujourd'hui l'importance militaire de Venise et en font la place d'armes la plus grande et la plus imprenable du monde — *l'accès difficile des îles des lagunes* — sont encore les mêmes que celles qui ont présidé au cinquième siècle à la fondation de cette ville. Les habitans fugitifs des villes et des provinces de la Haute-Italie ravagées par les Huns y cherchèrent un abri contre l'envahissement des barbares, et les nombreuses immigrations donnèrent insensiblement à la ville des îles une puissance telle qu'au moyen-âge elle disputa la prééminence à toutes les autres places maritimes de l'Europe. Par la valeur de son armée et la force prépondérante de sa flotte de guerre, Venise

s'acquit un vaste territoire sur la terre-ferme, en Dalmatie, dans l'empire de Byzance, dans l'île de Chypre, et par son activité commerciale elle amassa en même temps des richesses immenses. Au dix-septième siècle elle revendiquait encore la suprématie maritime, et c'est avec raison qu'on l'appelait la *Reine des Mers*.

L'étendue considérable de la ville, qui suffirait pour le triple de la population actuelle (120,000 âmes), le grand nombre et la richesse de ses palais, de ses églises et de ses couvens, les collections artistiques précieuses qu'elle renferme, témoignent de l'antique splendeur de Venise et de l'importance qu'elle avait autrefois. Ce qui a amené la décadence de cet État vers la fin du siècle dernier c'est l'immoralité générale provoquée par la fainéantise, le luxe et les crimes; la forme gouvernementale, surannée et vermoulue, a contribué pour une bonne part à cette immense chute. Le pouvoir avait passé insensiblement entre les mains de quelques familles nobiliaires peu nombreuses, qui, jalouses de leurs privilèges et se méfiant de tout talent distingué perçant la foule, avaient établi leur domination de telle manière qu'il était à peine permis de penser en matière de religion, d'organisation sociale et de politique, à plus forte raison d'en parler. Le peuple ne prenait donc aucune part à l'administration publique. Le Doge, chef de l'État, était le jouet, sans force et sans volonté, d'un petit nombre de nobles, et même la basse noblesse était contenue dans d'étroites limites. Cette classe de la noblesse, de même que le reste des citoyens, avait constamment à craindre les arrestations arbitraires, les exécutions secrètes et horribles. On ne tolérait que la joyeuse vie et la dépravation des mœurs. C'est de cette manière que cessa toute tendance à améliorer les institutions civiles et militaires; et la République, jadis si puissante, fut réduite à

un tel état de faiblesse qu'en 1797 elle se rendit aux Français presque sans coup férir. L'année suivante Venise passa sous la domination de l'Autriche, mais en 1805, lors de la paix de Presbourg, elle fut incorporée au royaume d'Italie qu'on venait de créer. Venise a existé 1100 ans comme République : car l'élection du premier Doge, Paul *Anafesto*, remonte à l'an 697, et l'abdication du dernier Doge, *Manin*, eut lieu en 1797.

Napoléon fit tout ce qui était en son pouvoir pour relever cette ville tombée si bas. Il anéantit le reste des institutions aristocratiques, limita ou concentra la quantité innombrable de couvens et d'églises et mit des bornes à l'influence pernicieuse du clergé. Il embellit la ville par de nouvelles constructions, augmenta son importance militaire en élargissant et en complétant les travaux de fortification, éveilla dans la population, en donnant aux soldats des droits égaux dans l'armée, la valeur guerrière assoupie des habitans, et favorisa le commerce par la concession du port franc de San Giorgio. Cependant la durée de la guerre et le blocus continental empêchèrent cette ville de reprendre son état florissant.

Le premier traité de paix de Paris remplaça Venise sous la domination de l'Autriche. On lui rendit les trésors artistiques que Napoléon avait emportés à Paris, et elle fut alternativement avec Milan le siège du gouvernement du royaume lombardo-vénitien et port militaire pour la flotte autrichienne. Elle reçut d'ailleurs les traitemens d'une marâtre, tandis que Trieste devint une des villes les plus importantes du commerce maritime, quoique sa position fût moins favorable que celle de Venise. Ce n'est que depuis 1830 que le gouvernement autrichien a voué une plus grande sollicitude à Venise. On facilita l'accès des citoyens aux fonctions civiles et

militaires; on prit les fils des premières familles pour le service militaire, particulièrement pour le service maritime, de sorte qu'en 1848 le corps des officiers de la marine était *en majeure partie composé de Vénitiens*. Le port libre de San Giorgio fut étendu à toute la ville, et on consacra des sommes considérables à des constructions au port. L'activité de l'arsenal maritime, la garnison nombreuse, la cour du vice-roi, le séjour qu'y avaient choisi de préférence plusieurs princes régnans ou déchus, enfin une grande quantité d'étrangers donnèrent de l'animation à la ville qui se relevait insensiblement, et à laquelle la concession du chemin de fer de Milan et l'établissement d'une communication directe avec le continent ouvraient les perspectives les plus brillantes pour l'avenir.

Cependant, quelque grands que fussent les soins de l'Autriche à relever la prospérité matérielle de Venise, ils furent loin d'être suffisans pour étouffer dans le sein de la bourgeoisie le fier sentiment de l'antique grandeur et de l'indépendance de cette vieille cité et contrebalancer l'aversion innée chez les Italiens pour les étrangers, principalement pour la langue et les mœurs allemandes. Des oppressions et des tracasseries nombreuses, des persécutions politiques et l'arrogance effectivement intolérable d'une partie des fonctionnaires et des officiers augmentèrent cette haine contre les étrangers, et elle devint pour ainsi dire irréconciliable depuis que, pendant la période de 1840, trois jeunes officiers vénitiens (les frères Bandiera et Moro) furent exécutés dans les États de Naples sous l'influence de l'Autriche.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'agitation politique nourrie par les concessions libérales du nouveau pape et par le roi Charles-Albert ait envahi les provinces vénitiennes. Et si le peuple de la république San Marco,

qui était encore indépendante il y a cinquante ans, a fait valoir ses prétentions à une administration publique plus libre et autonome, il fit cette démarche avec un droit incomparablement plus grand que la Lombardie, accoutumée à un joug qui pesait sur elle depuis plusieurs siècles.

Comme organes des vœux du peuple parurent à cette époque sur la scène politique deux hommes patriotes, dont le premier, appelé depuis lors à la direction des affaires publiques, devint l'idole du peuple. L'avocat Daniel Manin et le célèbre écrivain Tomaseo présentèrent à la congrégation centrale de Venise des demandes de réforme conçues en 15 articles, dont les plus importantes étaient : la création d'un conseil d'État, l'occupation de toutes charges et fonctions par des Italiens, l'emploi exclusif de toutes les troupes nationales dans le pays.

C'est ici le lieu de donner une courte notice biographique sur Manin. Daniel Manin, fils de l'avocat Pierre Manin, de Venise, naquit le 20 mai 1804 et fut destiné à la profession de son père. Il fit ses premières études au collège Santa Giustina à Padoue, et dès sa première jeunesse il se distingua par son application et ses talents. Outre le droit et les mathématiques, il s'appliqua à l'étude de l'hébreu, du grec, de l'anglais, du français et de l'allemand; il fut constamment supérieur à ses condisciples dans les examens, et il publia plusieurs ouvrages littéraires qui lui acquirent une réputation parmi les savans italiens. Il obtint le diplôme d'avocat à l'âge de vingt-sept ans. Depuis lors il exploita cette profession avec beaucoup de succès, et il ne négligea aucune occasion de faire valoir ses talents dans une opposition continue à l'arbitraire autrichien.

La présentation des griefs du peuple dont il est parlé plus haut, acte qui n'avait absolument rien d'illégal, ser-

vit de prétexte pour accuser Manin et Tomaseo du crime de haute trahison; le 18 janvier ils furent arrêtés, et l'ouverture de leur procès eut lieu immédiatement. Cet acte de violence, joint à d'autres arrestations arbitraires, ne manqua pas le but qu'on avait en vue, celui d'intimider la population; mais il blessa au suprême degré le sentiment national de l'Italie et porta au paroxysme de la fureur l'indignation secrète qui couvait dans les cœurs. Une explosion universelle ne fut comprimée que par les sévères mesures de l'état de siège, et cependant l'indignation générale se fit jour par des démonstrations non équivoques.

C'est dans cette disposition dangereuse des esprits que Venise reçut le 17 mars la nouvelle de la révolution qui avait éclaté à Vienne; cette nouvelle fut accueillie par le peuple avec une allégresse générale. Un fait caractéristique pour les Vénitiens dans cette affaire c'est que la haine prononcée contre leurs oppresseurs étrangers, dont la veille encore ils avaient juré l'extermination, ait pu se convertir subitement en joie expansive, à tel point qu'on ait vu des citoyens et des soldats s'embrasser publiquement, et entendre porter des *vivat* à l'empereur et aux Allemands.

Cependant il se passa à cette occasion des scènes ayant un caractère plus sérieux, de sorte que l'observateur attentif pouvait prévoir que les concessions octroyées n'avaient nullement satisfait les plans du parti national. Car ces concessions ayant été obtenues avec tant de facilité, ce que ce parti pouvait à peine espérer, celui-ci fit insensiblement connaître quels étaient en effet ses véritables desseins. D'abord le peuple, par une démonstration en faveur des ses martyrs Manin et Tomaseo, fit comprendre assez clairement qu'il prenait le gouvernement au mot et qu'il voulait que les « phrases de

Vienne » fussent une vérité. La demande de la mise en liberté des deux hommes du peuple détenus en prison fut si tumultueuse et formulée si catégoriquement que le Gouverneur jugea prudent d'y obtempérer. Ils furent immédiatement arrachés de la prison criminelle, portés en triomphe sur les épaules de quelques hommes à travers la place publique et accompagnés dans leurs demeures par une foule innombrable de citoyens. Le peuple, malgré la résistance sanglante des gardes, mit ensuite en liberté les autres détenus politiques, parmi lesquels se trouvaient deux citoyens de Padoue, qui ne furent pas reçus dans leur patrie avec moins de solennité.

Ce premier acte de violence ne fut pas isolé. Une agitation dangereuse se manifesta le lendemain matin par des placards révolutionnaires, des rassemblemens nombreux et des agaceries de diverse nature faites aux troupes. On ne tarda pas à en venir à un démêlé sanglant avec le poste de la place St.-Marc qui, excité à coups de pierres, fit feu sur les attroupemens populaires: 5 hommes furent tués et 7 blessés.

Le signe d'alarme ayant été donné et les troupes s'étant mises en marche, le peuple évacua toutes les places; mais l'agitation n'en était devenue que plus grande; des cris de vengeance se firent entendre, le peuple fit un appel aux armes, et dans ce moment ce qu'il y avait de plus mauvais à craindre c'était une explosion prématurée.

On parvint cependant à l'empêcher. Le Podesta (président de commune) Correr se rendit, à la tête du conseil municipal et des hommes les plus influens du peuple, chez le Gouverneur, comte Palfi, et le pria d'établir une garde civique comme étant le seul moyen de maintenir la tranquillité dans la ville. Ils y furent autorisés

sans peine par le gouvernement, qui était bien plus soucieux de sa sûreté personnelle que de la sécurité publique et qui ne pesa pas assez mûrement les conséquences importantes d'une démarche qui mettait le peuple en possession des armes. On se les procura avec la plus grande célérité, pendant que des discours nombreux tenus publiquement exhortaient le peuple à l'ordre et à la modération. Les registres de la municipalité ouverts pour la formation d'une garde civique furent promptement remplis; les sbires et les soldats de la police disparurent, et déjà à six heures du soir des détachemens de la milice nouvellement formée patrouillaient dans les rues. Cette milice, composée de costumes bigarrés, portait des écharpes blanches comme marques de distinction; elle fit son service avec zèle et fut saluée par les acclamations du peuple. La tranquillité n'était pas encore rétablie dans les quartiers éloignés de la ville; on y parlait encore publiquement de venger ceux qui avaient succombé dans la matinée, et mille symptômes trahissaient l'exaspération des esprits.

Un heureux événement survint dans l'intervalle. Un bateau à vapeur dépêché spécialement par les habitans de Trieste rapporta la nouvelle officielle, attendue avec impatience, des concessions impériales. Tout Venise se porta en foule sur la place St.-Marc, qui prit subitement l'aspect d'une salle de réjouissances brillamment éclairée. Lorsque le Gouverneur donna en personne lecture du document officiel de la loge du palais gouvernemental, la foule ivre de joie lui répondit par un *qu'il vive* unanime. L'allegresse, entretenue par un corps de musique qu'on avait fait venir, se prolongea jusqu'à l'aube du jour, et comme les deux jours suivans, malgré les nouvelles les plus inquiétantes reçues de la Lombardie, se passèrent dans les mêmes dispositions et sans

perturbation de l'ordre public en organisant la garde civique, on croyait avoir traversé heureusement la crise politique de Venise.

Cependant la nouvelle que la révolution avait éclaté à Milan imprima à l'opinion publique une autre direction. Les Vénitiens ne tardèrent pas à suivre l'exemple des Lombards. Les nombreux ouvriers de l'arsenal se révoltèrent contre leur commandant, le colonel Miranowich; et ce n'est qu'avec peine que Manin, en sa qualité de capitaine de la garde civique, parvint à le soustraire à leur fureur. Mais après avoir échappé au danger, il eut l'imprudence de retourner à son poste le 22 mars et de prendre quelques mesures. Ses subordonnés irréconciliables, qui lui avaient juré la mort à l'unanimité, se livrèrent alors à des voies de fait sur sa personne, le poursuivirent, et après l'avoir arraché de l'endroit où il s'était caché, ils le traînèrent sur la place de la cour, l'égorgeèrent d'une manière horrible et lacérèrent son corps.

La nouvelle de cet acte épouvantable de la justice populaire mit les autorités dans la plus grande consternation et toute la ville en insurrection. Ce fut le signal de la révolution vénitienne, et les cris : « Fuori lo Straniero » (à bas l'étranger), « Morte ai Tedeschi » (mort aux Allemands) furent désormais le mot de ralliement.

Manin prit l'initiative. Avec environ 200 hommes de la garde civique il se porta sur l'arsenal, en demanda catégoriquement les clefs, occupa sans effusion de sang les postes les plus importants et en fit prisonnier le commandant, le vice-amiral Martini. Le major Bodai, à la tête d'un détachement d'infanterie de la marine, ayant ensuite commandé le feu sur les citoyens, fut assailli par un sous-officier qui lui plongea son sabre dans le corps. Les soldats baissèrent les armes et se dépouillèrent du pompon autrichien qu'ils remplacèrent par la cocarde

tricolore. Cet exemple fut suivi par toute la garnison italienne, par tous les employés et ouvriers de l'arsenal, par les soldats de la marine présens. Tous les vaisseaux, toutes les armes et les munitions tombèrent entre les mains du peuple. Manin, tenant déployée la vieille bannière de San Marco, se rendit sur la place St.-Marc, et aux cris de « Viva San Marco! Viva la Repubblica! » il proclama l'ancienne République de Venise.

Sur ces entrefaites le conseil municipal prit aussi ses mesures. Il délégua au Gouverneur civil, comte Palfi, une députation ayant à sa tête le Podesta de la ville. Le Gouverneur ayant reçu la députation avec de violens reproches, l'avocat Avesani l'interrompit en ces termes : *On n'est pas venu cette fois-ci pour recevoir des réprimandes suivant l'antique usage, mais pour négocier. Et comme Palfi surexcité déclara qu'il n'entrerait pas en négociations, Avesani lui répondit sèchement : « Nous demandons catégoriquement que le gouvernement autrichien abdique. »* Le Gouverneur civil déposa ensuite, sans hésiter, ses pouvoirs, conformément à ses instructions, entre les mains du Gouverneur militaire, comte Zichy, qui était présent.

Ayant affaire à un homme dont les facultés intellectuelles étaient affaiblies par l'âge, à un homme qui n'avait ni force ni volonté, l'intrépide Avesani fit passer en quelques minutes ses demandes catégoriques, et sans faire le moindre usage de la force armée qu'il avait encore à sa disposition, le comte Zichy, craignant pour ses jours, signa la convention, qui est une flétrissure pour son honneur militaire.

La députation publia ensuite la proclamation suivante :

« Citoyens! La victoire est à nous sans effusion de sang; le gouvernement civil et militaire de l'Autriche

est renversé! Honneur à la vaillante garde civique! Vos concitoyens soussignés ont stipulé la convention formelle. Un gouvernement provisoire sera établi. Mais vu l'urgence des circonstances, les soussignés croient devoir, dans l'intervalle, se charger du pouvoir gouvernemental. La convention sera encore publiée dans le courant de la journée par un supplément de notre journal. Vive Venise! Vive l'Italie! »

Manin se recommanda à ses concitoyens en ces termes :

« Vénitiens, je sais que vous m'aimez, et au nom de cette amitié je vous prie, lorsque vous donnerez cours à votre joie qui est pleinement justifiée, de vous conduire avec cette dignité qui convient à des hommes dignes d'être libres! »

La capitulation était de la teneur suivante :

1° Dès ce moment cesse le gouvernement civil et militaire et il est déposé entre les mains des citoyens soussignés, qui se chargent de remplir les fonctions de gouvernement provisoire.

2° Les hommes du régiment Kinsky, les Croates, l'artillerie de terre et le corps du génie évacueront la ville et tous les forts, et les troupes italiennes de même que tous les officiers italiens resteront à Venise.

3° Le matériel de guerre de toute espèce reste à Venise.

4° Le départ des troupes s'effectuera immédiatement par mer en suivant la voie de Trieste et en employant tous les moyens possibles de transport.

5° Les familles des officiers et des soldats partans seront protégées par le gouvernement qui sera établi, et on leur procurera tous les moyens nécessaires de transport.

6° On garantit la personne, la famille et les propriétés de tous les employés civils d'origine italienne et non italienne.

7° En garantie de ce qui précède, Son Excellence monsieur le comte Zichy promet sur sa parole d'honneur de rester le dernier à Venise. Un bateau à vapeur sera mis à la disposition de Son Excellence pour le transport de sa personne, de sa suite et des derniers soldats restans.

8° Toutes les caisses resteront à Venise; on n'y puisera que l'argent nécessaire pour la solde et le transport des troupes précitées. La solde sera payée pour trois mois.

Expédié en double original.

Comte ZICHY,
Lieutenant-feld-maréchal
I. R. Commandant de la ville
et de la forteresse.

Jean *Correr.*
 Louis *Michel.*
 Dataiko *Medin.*
 Pierre *Fabris.*
 Jean-François *Avesani.*
 Engelhardt *Mengaldo.*
 Léon *Pincherle.*

Dans la soirée du même jour, la députation remit ses pouvoirs au commandant de la garde civique, Mengaldo, en le chargeant de former un gouvernement provisoire. Le lendemain, après que l'archevêque eut procédé préalablement à la bénédiction du drapeau tricolore, ce gouvernement fut nommé aux acclamations de toute la bourgeoisie sous les armes, et Manin fut proclamé président de la République, à laquelle donnèrent leur adhésion toutes les provinces vénitiennes de l'ancien royaume d'Italie.

La capitulation fut immédiatement mise à exécution, car les Autrichiens évacuèrent aussitôt la ville et ses forts.

CHAPITRE II.

Enrôlemens vénitiens en Suisse.

Notre convention avec les délégués vénitiens, le commandant Canetti et le major Olivieri. — Le décret de la Diète; conduite des autorités de police. — Départ aventureux.

Naturellement les chefs de la révolution ne pouvaient croire que le cabinet de Vienne respecterait la capitulation du lieutenant-feld-maréchal Zichy, et par conséquent le premier soin du nouveau gouvernement était de procéder en toute célérité à l'organisation des forces militaires nécessaires à la défense du pays. En effet, c'était une tâche bien difficile que de former, du sein d'une population qui pendant cinquante ans n'avait vu d'armes que dans les mains de ses oppresseurs étrangers, un corps d'armée propre à être mis en campagne pour tenir tête avec succès à un ennemi exercé dans le métier de la guerre; car quoique le pouvoir eût à sa disposition un certain nombre d'officiers et de sous-officiers capables qui avaient servi dans les troupes nationales, et d'autres qui avaient déserté, ce nombre était loin de suffire pour en former les cadres de l'armée du pays. Et bien que l'enthousiasme et le patriotisme manifestés par le peuple donnassent lieu de conclure qu'il était animé d'un

zèle ardent et d'un courage extraordinaire, les hommes prévoyans ne se dissimulaient cependant pas que ces vertus civiques, quelque grandes qu'elles fussent, ne pourraient jamais remplacer dans l'art moderne de la guerre le manque complet d'instruction, de tactique et de discipline.

Un corps d'armée formé militairement, distingué par sa discipline et sa bravoure, était donc le premier besoin qui se fit sentir. Mais à cause de l'emploi des milices nationales qui avaient déjà servi, il fallut renoncer pour le moment à la formation d'un corps semblable composé de gens du pays et se pourvoir à l'étranger. Or comme les Suisses n'étaient pas moins renommés en Italie que partout ailleurs pour leur valeur guerrière, et que déjà ils avaient pris une part notable à la lutte des Milanais, le gouvernement se détermina à prendre à son service un ou deux régimens de volontaires suisses, et pour atteindre plus sûrement et plus promptement ce but il mit en perspective des libéralités extraordinaires. Cette résolution jouit d'une grande popularité à Venise, car le peuple se faisait une opinion exagérée des soldats suisses, qu'il jugeait d'après les régimens effectivement distingués qui sont au service de Rome et de Naples, et pour lesquels il manifestait les plus grandes sympathies provoquées par la description de la guerre du Sonderbund qui venait à peine d'être terminée, par la promesse que les deux régimens faisant partie des troupes auxiliaires du pape viendraient au secours de Venise, enfin par les récits des colonnes de volontaires qui du Tessin avaient prêté la force de leurs bras aux Milanais. Loin qu'il se trouvât quelqu'un d'initié aux affaires de la Suisse pour exposer les difficultés qui s'opposaient à un enrôlement, il y avait bien des gens qui avaient l'intime conviction que la Suisse prendrait directement part à la

guerre pour l'affranchissement de l'Italie et qu'elle enverrait un corps auxiliaire en Lombardie. Ce qui peut avoir fait naître cette opinion c'est le fait qu'un parti travaillait effectivement en Suisse dans ce but, et même par voie officielle.

Vers la fin du mois d'avril 1848, le Dr. Antoine Cagnetti, commandant de bataillon de la garde nationale, arriva à Zurich en qualité de délégué du gouvernement de Venise pour conclure des capitulations militaires avec les cantons, ou pour négocier dans le but de tolérer des enrôlemens volontaires pour la République de Venise. A peu près dans le même temps arriva à Berne un délégué du gouvernement de Milan chargé d'une mission identique, ce qui faisait conclure que Venise avait choisi pour ses enrôlemens la partie nord-est de la Suisse, et Milan la partie sud-est. L'époque pour une entreprise de cette nature était favorable. En effet, par suite des événemens politiques qui ébranlaient l'Europe entière, le commerce, les fabriques et l'industrie étaient arrêtés, et des milliers d'artisans et d'ouvriers de fabrique congédiés cherchaient en vain depuis des semaines à gagner leur vie d'une autre manière. En même temps il se manifesta, notamment dans la partie industrielle de la Suisse, une grande sympathie pour la cause de l'indépendance italienne. Cette sympathie trouvait son point d'appui non seulement dans les opinions libérales de la population, mais encore dans les intérêts de son commerce; car malgré les faveurs considérables accordées aux objets manufacturés de l'Autriche, les produits de la Suisse trouvaient néanmoins un grand écoulement dans la Haute-Italie, et l'essor grandiose de notre industrie devait être la conséquence naturelle de la destruction de la domination autrichienne dans ce pays. Et quoique dans les cantons libéraux le service militaire étranger fût interdit.

par des dispositions constitutionnelles; quoique le principe de la neutralité, contrairement à l'opinion d'une minorité de cantons, eût de nouveau été proclamé par la Diète, l'enrôlement volontaire, bien que sans participation officielle, fut cependant populaire aux yeux de la majorité dans l'état de détresse où l'on se trouvait alors, et on était généralement d'avis qu'en sauvant l'Italie on élevait pour la Suisse un boulevard protecteur.

C'est ce qui me détermina, les grands événemens m'ayant de nouveau épris passionnément pour le service militaire, à entrer en relations avec le délégué vénitien. Non seulement je m'ouvrais par là une perspective à une brillante carrière conforme à mes inclinations, mais j'avais encore la plus belle occasion de me perfectionner sous le rapport de la pratique dans les sciences militaires, et de pouvoir peut-être un jour mettre utilement au service de ma patrie les connaissances que j'aurais acquises.

Je me rendis donc à Zurich pour négocier avec le délégué vénitien; je lui fus présenté par un monsieur Bodmer, qui, arguant probablement de ma moustache quel était le but de ma présence à l'hôtel Baur, me questionna à ce sujet et se fit connaître comme étant l'agent principal de Canetti. Effectivement son intervention ne me fut pas superflue; car le Vénitien, tête rusée couverte de cheveux blancs, ne savait pas du tout l'allemand et écorchait le français comme moi alors l'italien.

Cependant Canetti, après avoir pris connaissance de mes certificats et de mes recommandations, se montra disposé à me donner du service avec le grade de capitaine d'infanterie dont j'étais revêtu, mais toutefois à la condition indispensable que dans le délai de 40 à 44 jours je mettrais à sa disposition une compagnie de volontaires, ou du moins la moitié de cette compagnie. Cette tâche n'était certes ni facile ni agréable; mais je pus

tenter de la remplir, avec d'autant plus de raison que les conditions de service qui m'étaient faites étaient réellement engageantes. En conséquence je n'hésitai pas un instant à donner mon assentiment à cette proposition, et sans me charger pour ma part d'aucune obligation quelconque, je reçus par écrit les assurances de Canetti.

Retourné à Frauenfeld avec la déclaration de Canetti et les explications nécessaires qui me furent données par Bodmer, je communiquai mon projet à quelques personnes de ma connaissance, et je me hâtai de le porter en toute célérité à la connaissance du public. Les membres du grand conseil, dont la session venait d'être close, répandirent cette nouvelle dans tout le canton, ce qui secondait admirablement bien mes vues; car je n'osais, attendu que les enrôlemens sont interdits dans le canton, enrôler publiquement pour le service militaire étranger. C'est pourquoi je fis parcourir le pays par des individus capables, qui m'amenaient moyennant une provision convenable, les amateurs de service militaire.

L'affaire commençait à aller son train. En peu de jours je reçus des adhésions nombreuses, mais j'avouerai qu'il s'en trouvait aussi émanant de gens dont j'aurais été peu flatté d'être le capitaine. Je reçus entre autres des visites de préposés de communes qui essayèrent, en m'offrant une gratification qui n'était pas à dédaigner, de faire admettre quelques sujets mal famés qui étaient à la charge de ces communes. Leurs offres furent infructueuses. Quoique j'en eusse renvoyé autant que j'en avais accepté, il resta néanmoins le nombre de 71 hommes sur ma liste. Je suis même persuadé que s'il m'eût été permis d'enrôler sans rencontrer d'entraves, j'aurais plutôt recruté un bataillon qu'une compagnie seulement.

Ces enrôlemens avaient pris une telle extension en Suisse qu'en les tolérant on aurait effectivement com-

promis la neutralité du pays. Déjà l'Autriche avait porté plainte à ce sujet, de sorte que la Diète, qui était précisément réunie, crut devoir, le 13 mai, prendre l'arrêté suivant :

« Les cantons sont invités à prendre les mesures nécessaires à l'effet d'empêcher sur leur territoire les enrôlemens pour le service militaire étranger non capitulé, et pour qu'il ne s'y forme pas des corps armés destinés à porter secours à l'étranger. »

Dès ce moment la chose devint plus sérieuse. Quoique l'arrêté de la Diète ne jouit d'aucune popularité, il fallut néanmoins, pour être conséquent avec le principe de la neutralité, lui donner une exécution pleine et entière, et dès lors je n'avais pas de temps à perdre si je voulais conduire à bonne fin l'œuvre de l'enrôlement que j'avais commencée. Par bonheur pour moi on procéda avec lenteur à la mise à exécution de l'arrêté de la Diète; je savais parfaitement que l'affaire ne viendrait en délibération que le 20 dans le conseil exécutif de Thurgovie et que l'ordonnance d'exécution ne pouvait pas arriver à la préfecture avant quatre heures de l'après-midi. Or dès ce moment-là il n'y avait plus à plaisanter.

Après m'être rendu une seconde fois à Zurich et après avoir reçu de M. Canetti l'engagement convenu de 50 fr. de France pour 100 hommes, je mandai à mes gens de se trouver précisément le 20 mai à quatre heures du soir à Kefikon, village situé sur la frontière qui sépare le canton de Thurgovie de celui de Zurich, et par conséquent extrêmement avantageux pour une affaire qui constituait une contravention aux lois de la police. En même temps je fis partir pour cette localité le dépôt des 25 à 30 hommes qui se trouvaient à Frauenfeld, ce qui ne put toutefois se faire qu'après que j'eus payé à l'aubergiste de la Croix la note du vin versé pour entretenir

l'ardeur guerrière de ces champions enthousiastes de la liberté.

Déjà ici je dus prendre mes mesures de sûreté comme si je me fusse trouvé en pays ennemi. J'avais à craindre l'intervention de la police, ce qui aurait fait échouer entièrement mon entreprise. C'est pourquoi j'établis plusieurs postes d'observation pour être averti à temps en cas de danger. Au moment où j'étais occupé à payer les engagements, la terrible nouvelle que la police s'avancait vint frapper mon oreille; et comme je devais m'attendre à être poursuivi comme un chef de brigands, mon soin le plus pressé fut de me soustraire en toute célérité aux griffes de la police en me retirant avec ma chancellerie et ma caisse dans l'auberge située de l'autre côté de la route sur le territoire zuricois, où je pus terminer mes affaires sans rencontrer d'obstacles.

Je pris avec précaution mes mesures pour le logement de mes hommes, dont le départ pour Zurich était fixé au lendemain, et après que j'eus appris par des explorateurs que l'agent de la sûreté publique, qui était toujours encore sur le territoire thurgovien, n'était venu que dans l'intention de me remettre une lettre de la préfecture, la curiosité me poussa à avoir une entrevue avec lui. La lettre contenait l'ordre que j'eusse à me présenter *immédiatement* à la préfecture, et elle me fit réfléchir sous quelques rapports. D'ailleurs, comme il y avait à craindre que tout empêchement de rejoindre la compagnie que j'avais enrôlée n'entraînât sa dissolution, je devais chercher à tout prix à éviter cette fatalité.

Quittant ce jour-là Kefikon, où circulaient des rumeurs de toute espèce, j'entrai avec quelques amis qui m'accompagnaient en chemin dans une auberge d'Islikon, qui est tout près et dans laquelle j'espérais être seul avec eux. Mais peu de temps après il s'y trouva aussi le gen-

darme de Kefikon, hôte incommode, et il ne bougea pas de la place malgré le peu de plaisir qu'il pouvait avoir à notre conversation. Sur ces entrefaites le bruit se répandit à Frauenfeld que je serais arrêté, et quelques amis prirent une voiture pour venir en toute hâte m'avertir du danger qui me menaçait. Quoique j'eusse peine à croire qu'un ordre pareil eût été donné, attendu que l'enrôlement, étant simplement qualifié de délit de police, n'était tout au plus passible que d'une amende, j'estimai cependant qu'il était prudent de me mettre sur mes gardes, et montant dans la voiture que je tenais prête, je me rendis chez moi pour faire mes derniers préparatifs de départ, pendant que plusieurs de mes amis s'étaient concertés pour entretenir l'agent de police qu'ils mirent dans un état d'ivresse tel qu'il ne s'aperçut pas de mon absence. A une heure avancée de la nuit, après avoir emballé rapidement mes effets et m'être rapproché de la frontière protectrice, je rencontrais de nouveau mon homme, qui passa à côté de moi en chancelant sans me connaître, et par conséquent sans remplir le mandat dont il était chargé.

Je choisis à Kefikon, pour y passer la nuit, une maison coupée par la ligne frontière, de sorte qu'en cas de besoin je pouvais d'un bond me transporter sur le territoire de l'autre canton. Je dormis sans inquiétude sur un tas de paille. Mais le matin vint m'apporter de nouveaux soucis. Un gendarme zuricois avait fait une apparition dans le village et il demandait à me parler. Plein de méfiance je lui refusai une audience et j'écludai sa visite importune en retournant sur le territoire thurgovien; après qu'il eut quitté le village, je fis avec la plus grande diligence mes préparatifs de départ. Je fis placer au travers de la route la voiture des bagages pour laquelle j'avais toujours les plus grands soucis, de manière à pouvoir la faire avancer, suivant les circon-

stances, soit dans le canton de Zurich, soit dans le canton de Thurgovie. Cette précaution était d'ailleurs superflue, car je n'ai plus été molesté ni d'un côté ni de l'autre, et mes hommes ainsi que les bagages arrivèrent en temps opportun à Zurich, où je les avais précédés en voyageant par la poste.

Je me fis annoncer au vénitien Canetti, qu'un second délégué, le major Olivieri, était venu rejoindre dans l'intervalle. Ce dernier parlant français avec facilité, je pus très bien m'entendre avec lui. Les deux délégués me témoignèrent beaucoup de contentement de ce que j'avais rempli ma mission avec tant de promptitude. Bodmer, auquel j'avais déjà livré l'engagement pour 50 hommes, me remit, pour compléter la compagnie, tous les Zuricois qui se trouvaient encore au dépôt de Tiefenbrunnen; car sur les 71 hommes que j'avais sur ma liste, 49 étaient restés en arrière, soit que les ordres de marche ne leur fussent pas parvenus, soit qu'ils eussent changé de résolution, de sorte que la compagnie était composée à peu près en parties égales de Zuricois et de Thurgoviens. Je fus donc obligé de confier l'une des deux places de lieutenant à un Zuricois qui m'était entièrement inconnu, mais qui cependant m'avait été recommandé comme un homme capable; je donnai la seconde place de lieutenant à un Thurgovien que j'avais pris avec moi. Nous nous entendîmes alors sur la rédaction de la convention qui n'avait été stipulée que provisoirement et nous fixâmes notre départ au lendemain.

Dans la matinée de ce jour, je fis passer à ma compagnie, que je voyais pour la première fois réunie, l'inspection qu'avaient désirée les deux délégués vénitiens. Cette inspection se passa dans la vaste salle de l'auberge. Elle satisfit pleinement les délégués, et le médecin qui était présent, après un examen très superficiel, ayant déclaré

que tous les hommes, même les plus incapables, étaient aptes au service, et ma compagnie improvisée s'étant déclarée satisfaite des conditions de service dont je lui fis part, aucun obstacle ne s'opposait plus à notre départ, que nous avions toutefois sujet d'accélérer autant que possible.

L'arrivée des Thurgoviens et la revue de Tiefenbrunnen, quoique celle-ci se fût faite sans bruit, avaient produit dans la ville de Zurich une sensation telle que la police, qui jusqu'alors avait constamment fermé les yeux, ne pouvait plus demeurer impassible en présence du décret rendu par la Diète. Nous apprîmes d'une manière indirecte qu'il nous restait encore jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Nous prîmes donc nos mesures en conséquence pour ne causer des embarras ni à nous-mêmes ni aux autorités. Pourvus de l'argent nécessaire pour le voyage, les hommes partirent en deux détachemens, l'un par Richterschweil, Schindellegi et Schwyz, l'autre par Zug et Arth, pour se rendre à Brunnen, où ils devaient se réunir et continuer leur route en commun. A peine la troupe était-elle partie, qu'un détachement passablement fort de gendarmes fit une apparition à Tiefenbrunnen. Par ce moyen on avait, du moins pour la forme, satisfait à la volonté de la loi impopulaire.

Le reste de la journée fut consacré à conclure définitivement la convention relative aux rapports de service de la compagnie, ce qui aurait dû se faire avant son départ. Ce n'était certes pas une chose facile que de tomber d'accord avec ces Messieurs; car ils firent preuve d'une extrême parcimonie quant aux affaires qui n'avaient pas été stipulées expressément auparavant, et cette parcimonie me causa plus tard d'immenses embarras. C'est ainsi que, par exemple, ils ne comptèrent que six étapes de Zurich à Milan et ne m'allouèrent pour frais de

voyage que 1 1/4 fr. de France par homme et par jour, somme qui était loin de faire mon compte et dont je ne me serais certes jamais contenté si les hommes n'avaient pas déjà été en marche. Cependant la nécessité de rejoindre ma compagnie le plus promptement possible me força d'accéder au projet de convention malgré son imperfection, et c'est de cette manière que la convention fut enfin conclue entre Canetti, au nom de la République de Venise, et moi, au nom de la compagnie enrôlée.

Voici les assurances principales qui nous furent données en échange de l'obligation que nous avons prise de *servir la République de Venise fidèlement et loyalement pendant deux ans*:

1° Les officiers et soldats recevront un engagement de 50 fr. de France, payable 20 fr. lorsqu'ils auront franchi la frontière italienne, 50 fr. à leur arrivée à Venise.

2° La solde du simple soldat est de fr. 4, celle du caporal fr. 4 08, celle du sergent fr. 4 10, celle du fourrier fr. 4 20, celle du sergent-major fr. 2, celle du sous-lieutenant fr. 6, celle du premier-lieutenant fr. 8, celle du capitaine fr. 12 de France.

3° De plus, le sous-officier et le soldat recevront la ration journalière de pain, ils seront casernés, habillés et équipés gratuitement.

4° La solde commencera à courir dès le jour où la frontière italienne aura été franchie.

5° Tous ceux qui font partie de la compagnie, lorsqu'ils seront devenus inaptes au service par suite de blessures reçues dans le combat, auront droit à la même pension fixée par la loi pour les citoyens de Venise.

6° Il a été payé fr. 606. 25 pour l'entretien de la troupe de Zurich à Milan.

Je partis le lendemain matin par le bateau à vapeur pour suivre ma compagnie, en passant par Richtersch-

weil, et je la rejoignis à Amsteg. Bodmer, auquel j'avais remis en toute confiance l'engagement pour 30 hommes et la moitié de l'argent pour le voyage, resta en arrière prétextant une affaire pressante; mais il promit expressément de nous rejoindre par la poste et de décompter avec moi à Hospital. Le bateau à vapeur de Lucerne, que je montai à Brunnen, avait à transporter à Fluelen quelques centaines de Polonais qui venant de France, étaient déjà enrôlés pour le service de la Lombardie. Ils étaient vêtus uniformément de blouses bleues et coiffés du bonnet rouge polonais; ils étaient équipés de légers havresacs et avaient un air martial imposant. Ils emmenaient avec eux plusieurs femmes portant le costume national polonais, qui contrastait toutefois singulièrement avec la figure décomposée de ces femmes. Plus tard ma compagnie et moi nous nous trouvâmes encore dans le cas de faire voyage avec des transports semblables.

CHAPITRE III.

Le voyage.

Grandes difficultés. — Milan. — Calluzzi. — Conduite du colonel Luvini. — Protection du consul suisse Reymond. — Accommodement. — Pavie. — La maison du Podesta. — Voyage sur le Pô avec le bataillon Nuaro. — Première inspection du général Pepe. — Réception à Adria. — Grand danger près de Brondolo.

Le lendemain matin, après que j'eus donné à mes hommes connaissance de la convention qui venait d'être conclue, les recrues zuricoises que j'avais reçues de Bodmer m'adressèrent des réclamations nombreuses qui me causèrent la plus grande surprise. Non seulement cet homme leur avait fait des promesses toutes différentes de celles que j'étais à même de remplir à teneur de la convention, mais encore il fut constaté qu'elles n'avaient absolument rien reçu de l'argent qui lui avait été donné pour l'engagement de 50 hommes. Non seulement elles le réclamèrent tumultueusement, mais elles exigèrent encore la solde dès le jour de l'enrôlement. Ces demandes me mirent dans le plus grand embarras; j'espérais cependant que l'arrivée de Bodmer, qui était attendu à toute heure, m'en ferait sortir; mais cet embarras fut à son comble lorsque la poste fut arrivée sans amener celui qui était

impatiemment attendu. Dans cette conjoncture que fallait-il faire? Je dus me résoudre à retourner immédiatement à Zurich afin de me procurer, d'une manière ou d'une autre, les moyens nécessaires à la continuation de mon voyage. Je fis part de cette résolution à mes hommes qui, bien qu'ils fussent devenus méfiants à mon égard, se montrèrent d'autant plus disposés à faire une halte de deux jours à Amsteg qu'ils étaient parfaitement traités dans les auberges de l'endroit. Je partis donc à bride abattue pour Zurich, et quoiqu'une chute de mon cheval au-delà d'Altorf eût cassé la limonière de ma voiture, j'arrivai cependant, malgré cet accident, assez à temps à Fluelen pour y prendre le bateau à vapeur qui était sur le point de partir. C'est ainsi qu'en passant par Lucerne et Zug j'arrivai le lendemain à cinq heures du matin à Zurich, où je fis éveiller à leur grand étonnement Messieurs les Vénitiens et l'ami Bodmer. Les délégués de Venise me renvoyèrent à Bodmer, car ils prétendaient à juste titre d'avoir rempli de leur côté toutes leurs obligations. Je parlai donc sérieusement à Bodmer qui, effrayé de la menace que je le ferais arrêter à l'instant même, s'empressa de me compter tout l'argent qu'il avait en disponibilité, d'abord les 600 fr. qu'il avait reçus. Il me promit dans une heure les 480 fr. que je lui portai en compte pour frais de voyage et deux jours de halte à Amsteg, ainsi que 100 florins qu'il devait encore; mais il ne fut pas en état de me remettre toutes ces sommes, de sorte que je dus me contenter d'une attestation à ce sujet et de la promesse d'un envoi à Bellinzone, et me décider à me mettre en route vu que l'heure de départ du courrier approchait.

De retour à Amsteg dans la soirée, je n'y trouvai plus que la moitié de mes hommes. L'autre moitié avait délogé pour se mettre en marche sur Hospital; mais le

lendemain matin, après avoir réglé mon compte avec les aubergistes, je la rejoignis à temps avec les hommes qui étaient restés. On s'était gobergé sur mon compte à Amsteg d'une horrible manière, et le petit séjour qu'on y fit coûta une somme considérable que je comptai à regret. Outre cela j'eus encore le plaisir de payer six écus d'indemnités à un meünier. Mes gens s'étaient amusés à rouler de gros quartiers de rochers du haut de la montagne, ce qui endommagea l'aqueduc en bois du meünier. Il me fallut obtempérer à cette demande pour pouvoir aller plus loin.

A Hospital je déclarai franchement et loyalement à mes gens que je ne pouvais leur garantir que ce qui leur était assuré en vertu de la capitulation, que les promesses verbales de Bodmer ne m'engageaient en aucune manière, que même j'avais été trompé par lui, et que chacun devait consentir à prendre provisoirement sur l'engagement qui lui était dû de quoi payer sa quote-part aux frais d'entretien à Amsteg, attendu que je n'avais rien pu obtenir de Bodmer à cet effet. Cependant je laissai la faculté de s'en retourner à quiconque ne voudrait pas continuer la route moyennant ces conditions. Cette ouverture fut accueillie avec un bruyant tumulte; car on avait conspiré pendant mon absence, et avec la méfiance l'insubordination avait aussi pris pied. Il y avait grand danger que les différentes opinions ne se fissent jour non seulement par des paroles, mais encore à coups de poings; une scène moderne de montagne, c'est à dire une batterie générale de toute la compagnie, était imminente, et peu s'en fallut que tout ne se dispersât à la débandade. Je parvins cependant, moyennant une nouvelle distribution d'un écu par homme à compte de l'engagement qui n'était payable qu'à la frontière, à calmer l'agitation, et sauf un petit nombre d'hom-

mes, tous s'associèrent au « parti du progrès. » Dans ces conjonctures le voyage de montagne, d'ailleurs si intéressant, n'avait aucun attrait pour moi; j'avais la tête remplie de soucis et je m'inquiétais fort peu du pont du Diable et du trou d'Uri. Je prêtai cependant mon attention à la position militaire importante de l'hospice situé sur le territoire tessinois que le colonel Luvini avait oublié d'occuper au commencement de la guerre du Sonderbund, et plus bas à l'endroit où deux officiers lucernois, surpris par les carabiniers tessinois, trouvèrent la mort. A Airolo il n'y avait de place que pour mon arrière-garde, car les Polonais qui nous avaient précédés s'étaient emparés de toutes les auberges, et mes gens harassés à la mort ne trouvèrent de gîte pour passer la nuit qu'à Faido, localité située à trois lieues de distance d'Airolo. Nous fûmes encore plus malheureux le lendemain à Bellinzone où, après une marche forcée, mes gens arrivèrent à la tombée de la nuit par troupes dans un état d'épuisement complet. Ici encore un transport de Polonais nous était au chemin, et il y avait toute impossibilité de trouver un gîte convenable, lors même qu'on se fût contenté de paille. Ce n'est qu'après une longue attente qu'il fût possible de procurer à mes gens épuisés un souper qu'ils durent prendre par détachemens, ce qui prolongea le temps jusqu'à minuit. Pendant la nuit chacun prit soin de sa propre personne; les uns passèrent la nuit couchés sur de longs bancs devant l'hôtel, d'autres purent se procurer des lits, mais la plupart se nichèrent dans les nombreuses voitures de voyage et les carrosses qui se trouvaient dans la cour. Tous ces désagrémens avaient mécontenté mes gens. Les fauteurs de discorde qui se trouvaient parmi eux profitèrent de cette mauvaise disposition des esprits pour les exciter à faire sans cesse des réclamations plus exagérées, que je

ne pouvais apaiser qu'à l'aide de sacrifices toujours plus grands. Bientôt le diner le meilleur ne fut plus assez bon, bientôt une chopine de vin fut trop peu par homme. C'est ainsi que vingt d'entre eux, sans s'inquiéter qui paierait, avaient loué une voiture, parce qu'il était trop pénible pour eux de voyager à pied, et il me fallut bon gré mal gré acquitter la note assez considérable du voiturier, car sans cela on aurait fait main basse sur ma personne. Pour comble de tout malheur, l'argent promis solennellement par Bodmer n'était pas arrivé à la poste, et je ne pouvais espérer, même en faisant le sacrifice des propres moyens que j'avais pour le voyage, de pouvoir suffire, vu les prétentions toujours croissantes de mes gens, pour atteindre Milan qui était encore éloigné de trois étapes.

Avoir trop peu d'argent dans le gousset et cent hommes sur les bras, c'était une position critique dans laquelle, certes, bien d'autres que moi se fussent grattés derrière l'oreille. Si je n'avais agi que dans mon intérêt personnel, j'y aurais renoncé depuis longtemps; mais mon honneur était engagé, c'était pour moi une affaire de réputation de conduire l'entreprise à bonne fin; c'était un devoir que j'avais contracté envers ceux qui m'avaient suivi en toute confiance, bien que leur conduite me mît presque dans l'impossibilité de le remplir. Il ne me restait d'autre expédient que de me rendre d'avance en poste à Milan afin d'y puiser de nouvelles ressources pour le voyage, puisque je pouvais espérer d'y rencontrer les deux Vénitiens. Je pris promptement cette résolution et je partis à une heure de la nuit, faisant avancer ma compagnie à Magadino, à trois lieues de distance, avec ordre d'y attendre mon retour.

Je fus assez heureux pour rencontrer Messieurs Cagnetti et Olivieri à l'hôtel de l'Europe, mais j'eus beau-

coup de peine à obtenir d'eux un surcroît d'argent pour la continuation du voyage jusqu'à Milan, car la méfiance est une des qualités saillantes des Vénitiens. Cependant ils avaient des preuves de la déloyauté de Bodmer et ils furent convaincus de mon innocence dans les embarras qui étaient survenus.

Portant un lourd sac de pièces de six batz, mais ayant la tête et le cœur d'autant plus allégés, j'arrivai dans la matinée du 31 mai à Magadino, juste au moment où le bateau à vapeur en correspondance avec la poste était sur le point de partir. Par bonheur le capitaine de ce bâtiment m'accorda un quart d'heure de temps pour rassembler mes gens qui étaient dispersés dans différentes auberges, car sans cela il m'aurait fallu séjourner un jour de plus dans cette localité. D'ailleurs, à en juger par les comptes d'auberges, mes gens s'étaient très bien divertis pendant mon absence de deux jours en se baignant dans le lac et en faisant des promenades en bateau jusqu'à Locarno, qui se trouve à proximité; d'ailleurs ils ne s'étaient laissé manquer de rien.

En nous embarquant sur le bateau à vapeur nous nous trouvions sur le territoire lombard, et je pus enfin faire valoir ma position de chef du transport. Au lieu d'éviter, comme j'avais dû le faire jusqu'alors, tout contact avec les autorités, je pouvais au contraire réclamer leur appui. J'endossai mon uniforme et je déclarai à mes gens que, puisqu'à partir de ce jour la solde commençait à courir, ils étaient soumis aux lois de la guerre. A cette déclaration ils répondirent en souriant: „Maintenant c'est autre chose!”

Après une navigation pleine de jouissances sur le pittoresque Lac Majeur, nous ne fûmes pas peu étonnés lorsque, arrivés en face de Sesto Calende, première bourgade italienne, nous entendîmes le roulement du tam-

bour. C'était pour nous. La garde nationale se mit sous les armes et vint à notre rencontre précédée d'un immense drapeau tricolore. Je fis mettre mes gens en rang, le clairon sonnait la marche en tête, et nous défilâmes à travers la haie formée jusqu'à l'hôtel-de-ville. Le lieutenant qui commandait la garde nationale m'aborda avec une prévenance amicale, prit de son chef toutes les mesures pour nous faire servir à bon compte un diner confortable, et me procura l'occasion de partir le même jour encore pour Milan en bateau sur le Tessin et le Canal. A notre embarquement on nous rendit les mêmes honneurs militaires qu'à notre arrivée, et à cette occasion les hommes de ma troupe s'exercèrent pour la première fois à crier: *Viva l'Italia! Viva Pio nono! Viva Carlo Alberto!* Ces cris étaient alors de mode, et outre la cocarde tricolore ou un ruban aux trois couleurs, chacun portait appendue à la poitrine une petite médaille dans laquelle était enchâssé le portrait du Pape.

Nous cotoyâmes plusieurs localités et une foule de maisons de campagne remplies de sociétés; partout la population, attirée par les melodies insolites de mon clairon, se rassemblait sur le rivage. Aussitôt que le chant d'une de nos belles chansons suisses nous eut fait connaître, un *Vivat* amical à notre adresse retentit d'écho en écho; nous y répondîmes jusqu'à extinction de voix à force de crier. Nos soldats eurent beaucoup de passe-temps à voir les paysannes italiennes travailler, les jambes découvertes jusqu'au-dessus des genoux, dans les nombreuses rizières submergées de cette contrée, et auxquelles l'ignorance de la langue allemande venait cette fois bien à propos.

La navigation sur le Canal, qui relie Milan au Tessin, fut excessivement lente; et comme je prévoyais que nous n'arriverions pas avant la nuit, je pris les devans avec

un fiacre à fin de pourvoir aux préparatifs nécessaires pour héberger ma troupe. C'est une affaire qui n'est point facile au milieu de la nuit.

Je m'adressai à l'officier de garde à la *Porta Ticinese* : à l'aide de son intervention on m'ouvrit une auberge située en dehors de cette porte, mais à proximité, où l'on pouvait au moins trouver un gîte de paille spacieux. La compagnie étant enfin arrivée à l'heure de la nuit, on mit bientôt à sa disposition une énorme chaudière de soupe de riz.

M. Canetti n'avait encore pris aucune mesure pour le cas de notre arrivée, et il me fallut circuler jusque vers le soir pour obtenir enfin l'autorisation de loger mes gens dans la caserne San Girolamo. Ces lenteurs me causèrent de grands embarras. Par ce moyen on donnait aux mécontents le temps d'ourdir de nouvelles intrigues. Quelques uns d'entre eux, dans une promenade au Castello, trouvèrent l'occasion de s'aboucher à un officier lombard; et lorsque celui-ci, ignorant probablement les rapports de service déjà existans, eut répondu d'une manière très engageante à la demande qu'ils lui firent de pouvoir entrer au service du gouvernement de Milan, ils s'empressèrent d'exposer à leurs autres camarades la chose comme étant une affaire tout à fait sûre et extrêmement avantageuse. Il leur fut bien facile de gagner au nouveau plan la majorité de ma troupe, car les désagrémens qu'elle avait éprouvés en voyage lui avaient inspiré un grand dégoût du service vénitien. Les trois qui avaient conçu ce plan furent chargés, en qualité de comité directeur, de le mettre à exécution.

Lorsque, après l'appel du soir, je voulus donc me mettre en marche pour la caserne désignée, je rencontrai une résistance qui, contre mon attente, avait été organisée pendant mon absence. Les meneurs de ma troupe,

alors en pleine insubordination, m'adressèrent des réclamations plus injustes et plus exagérées que jamais, et firent entendre que, dans le cas où il n'y serait pas satisfait avec une générosité exemplaire, on ne remplirait pas les obligations qu'on avait prises à l'égard de Venise. Pour pouvoir faire rentrer ce soir-là ma compagnie à la caserne il m'aurait fallu avoir recours à l'emploi de la force; je renonçai cependant à ce moyen coercitif qui était en mon pouvoir, parce qu'en l'employant j'aurais causé un grand scandale et qu'il était à prévoir que le lendemain, lorsque les espérances seraient déçues et les bourses vides, mes gens reviendraient à de meilleurs sentimens. Je ne fus pas trompé dans mon attente; car tandis que ce soir-là 12 hommes seulement obéirent à mes ordres de rentrer dans la caserne, la troupe était rentrée au complet jusqu'au lendemain vers midi, après que le comité qui avait été élu fut rentré lui-même sans avoir rien fait et l'estomac affamé. Les prétentions de mes gens devinrent alors plus raisonnables et aucun ne songea à exiger plus que ce qui était assuré positivement par le texte de la capitulation. Je requis néanmoins un poste de garde pour la caserne et je consignai ce jour-là toute la compagnie. Il était enfin nécessaire de faire connaître qui était maître.

On croira maintenant que je touche à la fin de la description de mes peines après avoir pu finalement me mettre au clair avec les hommes sous mes ordres. Il n'en est pas ainsi. Quoique je fusse en état de prouver, par un compte spécifié, l'excédant des frais de voyage qui, au lieu de six jours, comme on l'avait calculé, avait duré dix jours, le crasseux Canetti, méfiant et intéressé lui-même, me refusa toute espèce de dédommagement; et après que je lui eus déclaré que je ne ferais pas un pas de plus avec ma compagnie avant que les

obligations stipulées par la convention ne fussent remplies, il me priva, en me refusant les bons, des moyens de subsistance, de sorte que pendant trois jours cet énorme souci pesa sur moi seul sans aucun appui dans la ville de Milan, où j'étais étranger et ne connaissais pas une âme. Il est vrai que je recevais toujours encore du pain du magasin du gouvernement contre un bon visé par le commandant de place; cependant j'étais obligé d'acheter la viande chez le boucher contre argent comptant, et je dépensai pour cet objet jusqu'à mon dernier écu.

Dans cet état de détresse je m'adressai au colonel fédéral Luvini, résidant alors à Milan en qualité d'envoyé extraordinaire de la Suisse, pour réclamer son intervention et son appui. La réception ne fut pas telle que je pouvais l'attendre d'un Suisse qui avait été délégué expressément à Milan pour protéger de ses conseils et de son influence les intérêts de ses compatriotes. Au lieu du libéral tant vanté, je ne trouvai en lui que l'aristocrate le plus dédaigneux. A peine daigna-t-il écouter mes griefs, et il me fit comprendre clairement que cette affaire ne lui était pas très agréable, en ajoutant que cela ne rentrait d'ailleurs pas dans ses attributions. Il me permit cependant plus tard de venir encore une fois chez lui accompagné de M. Canetti. Dans une seconde visite il se passa pour moi de belles choses. Immédiatement après que nous eûmes franchi le seuil de la porte, M. Luvini vint à bras ouverts au-devant de Canetti, mon adversaire; ils s'embrassèrent et se saluèrent comme deux amis intimes. Je vis bientôt que mon procès était perdu et je trouvai que j'avais eu tort de ne pas m'effrayer du nom de l'hôtel où logeait Luvini : « *Alla bella Venezia* » (A la belle Venise). Mon droit n'était pas soutenable contre la défense italienne de Canetti, que le Tessinois se serait bien gardé de blesser en lui recom-

mandant d'avoir égard à notre position. Son « buon giorno, caro amico » (bon jour, cher ami), lui tenait plus à cœur que la reconnaissance de 100 Suisses délaissés. Son jugement porta ce qui suit : « *M. Canetti a bien raison et il faut que la compagnie marche en avant. Si ces gens veulent retourner chez eux, il faut qu'ils mendient. Je ne ferai rien pour eux, mais j'écrirai dans le Tessin qu'on ne leur donne aucun secours !* » Je sus à quoi m'en tenir, lors même que Canetti se fût dispensé de me dire en sortant : « *Avez-vous vu maintenant qu'il est mon ami ?* »

Après ce résultat désespéré il ne me vint plus en tête d'importuner ultérieurement M. Luvini de cette affaire. C'est pourquoi je sollicitai la médiation de M. Reymond, consul général de la Suisse à Milan. Dans ce Neuchâtelois conservateur je trouvai un meilleur Suisse que dans le Tessinois réputé libéral. M. Reymond vit sur le champ qu'il y avait aussi quelque droit de notre côté, et il déclara à M. Canetti qu'il ne pouvait absolument pas nous laisser dans l'embarras, et en même temps il lui fit comprendre clairement qu'en cas de besoin il se réservait de faire des démarches auprès des autorités de Milan. Cela produisit son effet sur Canetti, qui n'ignorait probablement pas que M. Reymond jouissait d'une grande considération auprès du gouvernement de Milan, et on parvint à faire la transaction suivante :

1^o Outre la solde échue, il sera payé à chaque homme 8 fr. à compte du second prorata de l'engagement payable à son arrivée à Rovigo.

2^o M. Canetti prend à sa charge tous les frais encourus pour le logement et le rachat des bons.

3^o En revanche, chaque homme signera la déclaration qu'il ne fera pas de réclamations ultérieures au gouvernement vénitien sur la première moitié de l'engagement, et que pour le restant éventuel il s'en tiendra exclusivement à son commandant de compagnie.

De cette manière l'opiniâtre Vénitien dut donner plus du double de ce que je lui avais demandé dans le principe en compensation de mon excédant de débours. Il me compta avec la plus grande répugnance la somme arrêtée, avec laquelle j'apportai quelques consolations à mes gens au désespoir qui, dépourvus d'argent, étaient toujours retenus à la caserne. Il n'y eut que deux hommes déjà frappés de nostalgie qui refusèrent leur signature; mais ils revinrent bientôt à de meilleurs sentimens lorsqu'ils furent mis aux arrêts pour cause de leur refus. Le paiement s'effectua en présence du Consul et avec la coopération de son secrétaire; et en signe de reconnaissance bien méritée, la compagnie porta à cet agent, au moment de son départ, un vivat général.

Le lendemain à midi nous quittâmes Milan, où nous avions fait un séjour si rempli de soucis, et nous arrivâmes à Pavie à une heure avancée de la nuit. Les hommes furent logés dans la caserne, les officiers chez des particuliers. Les autorités communales mirent le plus grand empressement à nous faire servir à manger. Je fus logé chez le Podesta qui, homme très riche, tient maison splendide. Je m'y trouvais extrêmement bien. J'étais très bien logé et traité (juste compensation des soucis que j'avais éprouvés), et je m'entretenais à merveille avec la jeune femme du vieux maître du logis, laquelle parlait couramment français. J'appris du commissaire de guerre lombard, qui arriva dans l'intervalle et qui devait nous accompagner, qu'il nous fallait partir le lendemain matin par le bateau à vapeur avec le bataillon lombard *Noaro*, qui venait d'être formé. Ce bataillon était destiné à rejoindre le corps du général Durando qui opérait dans les provinces vénitiennes. Il était composé d'une compagnie du génie, d'une compagnie

de carabiniers et de quatre compagnies de fusiliers, fortes chacune de 120 hommes et composées pour la plupart de jeunes gens de Milan et de Pavie. Ce bataillon était très bien armé, mais il n'était pourvu que d'uniformes d'été. Au diner j'eus l'occasion de faire la connaissance du commandant Noaro, beau jeune homme qui annonçait un esprit très cultivé dans les sciences militaires. Quatre *Bersaglieri* (carabiniers) avaient été invités avec lui à table chez le Podesta. C'étaient des amis d'enfance d'un neveu de ce magistrat, qui s'était également mis en campagne comme simple soldat dans la compagnie du génie. Après le diner le café ayant été servi dans une autre chambre, le vieux Podesta fit à ces jeunes gens une allocution solennelle, dans laquelle il leur mit à cœur d'une manière touchante la cause de la patrie. Il se recommanda chaudement au commandant qui était présent, et cette belle scène de famille me fournit la meilleure preuve de l'enthousiasme avec lequel on faisait la guerre en ce moment.

Lorsque le lendemain matin nous nous fûmes mis en marche pour nous rendre sur les bords du Pô, qui coule tout près de la localité, nous trouvâmes la ville dans un mouvement solennel et toute la population déjà rassemblée à l'endroit où s'embarqua le bataillon au bruit des fanfares et aux cris mille fois répétés *Evviva!* (qu'il vive!) Les mêmes marques d'honneur furent rendues à notre petite troupe lorsque nous montâmes la chaloupe du vapeur Pie IX qui nous était réservée. La navigation sur les eaux bourbeuses du Pô ne peut offrir un spectacle bien agréable à l'œil suisse, accoutumé à l'onde azurée du Rhin et à ses rians rivages. Bientôt nous nous trouvâmes mal à l'aise dans le bateau où nous étions trop serrés; cependant la troupe se maintint dans de bonnes dispositions pendant la première journée. On passa très

agréablement son temps à manger, boire, chanter, faire de la musique et plaisanter. Déjà le lendemain on fut de mauvaise humeur. Ces gens auraient préféré passer la nuit à « Casalmaggiore » qui était devant nous plutôt que sur les ais du bateau; ils auraient mieux aimé parcourir les pintes que de se contenter des rations qui leur étaient distribuées sur le bateau. Mais on avait des motifs pour ne pas descendre à terre. En effet, on avait reçu l'avis que quelques détachemens ennemis avaient été vus dans le voisinage, et pour ce motif on ne voulait pas se hasarder à continuer le voyage avant la pointe du jour. Arrivés à la hauteur de Mantoue, nous mîmes pied à terre afin que les vaisseaux pussent passer plus rapidement et prendre les devans jusqu'à Ostiglia. Cette forteresse, alors remplie d'ennemis, n'est distante que de 1 1/2 lieue environ du Pô, et on craignait que les Autrichiens n'eussent placé quelques pièces sur le rivage pour intercepter cette voie principale de communication avec le territoire de Venise. Cependant, après une marche de près de quatre heures de temps, nous fûmes bien aises de pouvoir remonter dans les bâtimens qui, sans être arrêtés ultérieurement, nous transportèrent dans la petite ville de Ponte di Lago-Scuro, située à une lieue de Ferrare dans les États du pape.

Le général napolitain Pepe y avait établi son quartier-général, et il exprima le vœu de voir les hommes qui venaient d'arriver. Il fit aussi une inspection de notre corps, qui était placé à l'aile gauche, et s'enquit avec beaucoup d'obligeance de notre origine et de nos rapports de service. La plupart de mes soldats, qui n'avaient encore jamais eu l'occasion de voir un général, s'en firent une idée singulière et prirent une position tout à fait solennelle. Cependant l'apparition de Pepe trompa beaucoup leur imagination fantastique, car cet

homme n'a rien moins qu'un extérieur imposant : sa démarche voutée, ses yeux languissans et les traits de son visage étaient des preuves que la faiblesse et l'âge prédominaient en lui, et contrastaient singulièrement avec le chapeau à plumes richement orné, le pantalon rouge et l'immense cimenterre qui devaient donner au vieillard un aspect militaire.

C'est précisément ce jour-là qu'eut lieu un des actes politiques les plus importans de la vie agitée de Pepe; quoique cet acte puisse être qualifié de violation des devoirs militaires, il fait cependant honneur au caractère de cet homme. C'est dans ce Ponte di Lago-Scuro que Pepe, en sa qualité de commandant du corps auxiliaire napolitain, reçut de son roi l'ordre de s'abstenir de passer le Pô et de rentrer dans les États napolitains. Or, combien révoltante devait être cette injonction pour des milliers de soldats qui brûlaient d'ardeur pour l'affranchissement de l'Italie? Combien devait-elle être révoltante pour un homme tel que Pepe, qui avait consacré toute sa vie à la cause de la liberté, pour la défense de laquelle il se faisait le plus grand mérite de se mettre encore en campagne dans ses vieux jours, lui qui, après de cruelles douleurs souffertes pendant de longues années dans les cachots et après avoir à peine terminé un exil de 27 ans, était déjà devenu martyr de la liberté! Les sentiments de Pepe lui dictèrent sa résolution. Ayant rassemblé le corps des officiers qui partageaient tous ses opinions, il leur dit en étendant la main droite vers le Pô: « Di là è l'onore, di qua è il disonore! » (De l'autre côté est la gloire, ici est le déshonneur!); et malgré la volonté du roi, mais dévoué à la cause de la liberté, il passa sur le territoire de Venise avec les troupes qui lui étaient demeurées fidèles: deux bataillons de volontaires, un bataillon de chasseurs et une batterie de campagne. Un général délégué

par le roi fut la cause que la plus grande partie de son nombreux corps, qui se trouvait encore à Bologne, ne suivit pas Pepe.

Après que le bateau à vapeur Pie IX eut déposé près de Francolina les Napolitains et la batterie de campagne de 12 bouches à feu qui les suivait, il nous fit aborder le lendemain matin à Polesella, d'où nous aurions pu arriver le même jour encore à Rovigo, lieu primitif de notre destination. Mais le major Olivieri, qui nous avait attendus à Polesella, trouva à propos de nous faire marcher droit sur Venise, car les Autrichiens avaient fait de la forteresse de Legnago un mouvement sur le Pô, et il était à prévoir que dans les premiers jours Rovigo recevrait leur visite. Nous atteignîmes le même soir Bossaro, village situé à deux lieues de distance, où nous devions nous embarquer à minuit sur deux canots du Canal tenus en disponibilité pour nous transporter en 24 heures à Brondolo et Chioggia en passant par Adria et Cavarzere. Ce voyage nocturne ne plaisait pas à mes gens indisciplinés; mais lorsque vers minuit survint encore, pour comble de malheur, une violente averse et que les bateliers refusèrent, contrairement aux conditions et aux promesses qu'ils avaient faites, d'amener des barques couvertes, il s'éleva un tumulte indomptable et on opposa de la résistance. La circonstance que mes gens avaient passé une bonne partie de la nuit à boire contribua beaucoup à ces excès. Par mes représentations et mes exhortations amiables je parvins néanmoins à faire embarquer toute ma compagnie sauf 14 hommes. Quant à ceux-ci il n'y eut rien pour les calmer, ils se démenaient comme de vrais démons, à tel point que la garde nationale du village elle-même, qui était accourue, dut se borner à me protéger contre des voies de fait et n'osa pas mettre la main sur eux comme je l'aurais désiré. Je fus

donc obligé de laisser ces 14 hommes en arrière, toutefois je priai le commandant de me les livrer le matin. En m'en retournant en toute hâte à l'endroit où nos bateaux étaient amarrés, j'entendis très distinctement quelques uns des mutins courir après moi sur le pont de bois du Canal, et si à la faveur de la nuit je n'étais parvenu à me cacher dans une allée latérale, la menace faite par un téméraire de me jeter à l'eau aurait facilement pu se réaliser.

Du reste, la pluie ayant cessé à la pointe du jour, la traversée se fit sans accident, et vers midi nous abordâmes à Adria, ville qui compte 20,000 âmes. Nous y fûmes de nouveau, comme à Sesto Calende, reçus avec les honneurs militaires. Toute la garde nationale vint à notre rencontre bannière déployée, et nous escorta jusqu'en ville au bruit du tambour et au son du clairon, qui n'étaient interrompus que par le chant de quelques chansons suisses. On nous servit dans deux hôtels un excellent dîner, ce qui rétablit heureusement l'humeur joyeuse de mes gens qu'on croyait perdue. Le Canal, vu le niveau de l'Adige (fleuve avec lequel il communique), n'étant de nouveau navigable qu'à partir de Cavarzere, je m'acheminai à pieds pour faire le trajet qui était encore de deux lieues, après avoir déduit au batelier un équivalent sur le salaire convenu.

Le conseil municipal de Cavarzere, informé de notre arrivée par un messenger envoyé d'Adria, avait déjà fait mettre en disponibilité les bateaux nécessaires pour nous transporter à Chioggia, et en nous raffraichissant convenablement le soir, il nous fournit la preuve, qui nous venait bien à propos, d'une générosité patriotique.

La nuit était déjà sombre quand nous nous approchâmes du fort Brondolo. De la rive du fleuve retentit subitement le cri: « Alt, chi va là! » (Halte, qui vive!) « Ita-

liani! » répondirent les bateliers. Mais cette réponse ne fut pas satisfaisante, car on commanda une seconde fois de faire halte. On entendit sur le rivage un grand mouvement et des conversations confuses. Après un court intervalle ou nous cria de nouveau : « Alla riva! » Je mis pied à terre, me fis connaître par mon passeport et reçus une escorte de la rive du Pô jusqu'au fort Brondolo, premier point fortifié de la vaste enceinte des fortifications des lagunes. Un officier d'artillerie qui se trouvait présent à Busiola (c'est ainsi que s'appelle l'endroit où l'on nous fit aborder) me raconta plus tard à Venise la cause de l'agitation que nous avons remarquée à ce poste. Quelques instans avant notre arrivée, les gardes avancées avaient avisé nos bateaux comme ennemis, parce qu'elles avaient entendu distinctement parler allemand. L'estafette expédiée d'avance par le commandant de place de Cavarzere au commandant de Brondolo s'était attardée, à ce qu'il paraît, et comme l'avant-poste de Busiola n'était pas préparé à notre arrivée, le rapport des sentinelles trouva d'autant plus créance que nous n'étions pas dans le cas de donner un signe quelconque de ralliement. Déjà les artilleurs de la batterie voisine avaient braqué leurs pièces, déjà on avait commandé « apprêtez-vous, » lorsqu'une ordonnance arrivée dans ce moment même de la part du commandant de la forteresse apporta au commandant de la batterie l'ordre de nous laisser passer. Si cet ordre eût été retardé de quelques minutes seulement, on aurait commandé le feu, et comme pendant la nuit les canons sont toujours chargés à mitraille, la plus grande partie des nôtres en eût certes été écrasée.

Dans l'ignorance complète du danger auquel nous venions d'échapper, nous arrivâmes au fort Brondolo, dont le commandant nous permit de prendre quelques

raffraichissemens. Il nous fit ensuite escorter par un officier à Chioggia, distant d'une lieue: y étant arrivés vers minuit, nous fûmes reçus dans une caserne spacieuse. L'officier de la garde me fournit une nouvelle preuve de l'officieuse complaisance des Italiens, car après s'être donné en vain beaucoup de peine pour me procurer un logis dans les hôtels alors remplis de cette ville, il mit à ma disposition son propre lit et sa chambre.

CHAPITRE IV.

Arrivée et premiers jours à Venise.

Impression grandiose. — Accueil de la part de la population et des autorités militaires. — Bataille de Vicence et ses suites. — Description de Venise et des lagunes. — Nomination de Pepe et son apparition sur la scène politique en qualité de commandant en chef. — Interpellation à Charles-Albert. — Organisation de la compagnie. — Premiers exercices. — Introduction de la discipline. — Danger de parler allemand. — Attaque de l'artillerie près de Fusina. — Les premiers blessés.

Je tenais à atteindre de plein jour Venise, le but de notre voyage. C'est pourquoi je m'étais déjà mis en route à six heures du matin, quoique je dusse laisser en arrière 6 hommes qui s'étaient égarés lors de l'affaire de Chioggia. La journée était magnifique et la traversée extrêmement intéressante pour mes gens, qui pour la plupart n'avaient encore jamais vu la mer, ni un vaisseau de guerre, ni une forteresse. En effet les nombreux forts des lagunes qu'on touche de Chioggia à Venise, l'aspect de la situation riante de la ville qui s'élève derrière une forêt de mâts, produisent une impression grandiose qu'il est impossible de décrire. La sensation qu'on éprouve, loin de diminuer en s'approchant de la ville, comme cela n'arrive que trop fréquemment lorsque l'il-

lusion d'optique est passée et qu'on a la réalité en face, augmente au contraire toujours davantage à la vue du vénérable palais des Doges, de la charmante Riva, des nombreux vaisseaux qui se balancent dans le port et de la Piazzetta pleine d'animation, jusqu'à ce qu'enfin, après qu'on a mis pied à terre et que quelques pas plus loin on a devant les yeux la superbe église de Saint Marc et la rangée de palais de l'incomparable place de ce nom, on tombe dans une extase continue en contemplant ces brillants produits du génie italien.

J'ordonnai à ma compagnie de m'attendre au poste principal voisin, pendant que, comme c'était entendu, je me mis à la recherche du major Olivieri pour le rendez-vous qui devait avoir lieu au café Florian. Dans l'intervalle s'était rassemblée une foule immense qui, bouche béante, regardait avec avidité les Suisses nouvellement arrivés. Vu qu'ils parlaient allemand, le peuple porta sur eux un jugement très défavorable, et bientôt la foule fut unanime à croire que nous étions des prisonniers autrichiens; car le commun du peuple à Venise ne sait pas qu'il y a encore d'autres Allemands que les Autrichiens. La masse de monde qui augmentait sans cesse murmurait tellement qu'on trouva bon de nous faire entrer dans la cour du palais et d'en fermer les portes pour nous priver de tout contact avec la foule, car on craignait quelque événement fâcheux. Bientôt apparut le major Olivieri impatientement attendu; il était accompagné du commandant de place, alors major de Joui, dont le salut bienveillant en langue allemande nous dédommagea plus que suffisamment de l'accueil peu amical de la population. M. de Joui avait été commandant de place autrichien à Mestre, et il était l'un des officiers italiens patriotes qui, sacrifiant une belle position et de brillantes perspectives, s'étaient prononcés dès le prin-

cipe pour la cause nationale. Après avoir inspecté rapidement la compagnie, le commandant nous fit escorter dans la caserne San Salvatore, qui nous fut assignée pour premier lieu de séjour. Il donna aux officiers des billets de logement dans les hôtels.

On se trouvait passablement bien dans cette caserne. Déjà sa position au centre de la ville était extrêmement commode, et la communauté avec la gendarmerie qui y stationnait était préférable à celle de toute autre troupe. On nous assigna une vaste salle, chaque soldat reçut une pailleasse avec un oreiller et une couverture en laine. Ce lit n'était certes pas bien douillet; on aurait pu le comparer à celui qu'on donne dans les maisons pénitentiaires de la Suisse, si la paille eût été fraîche et que les couvertures eussent été purgées d'insectes.

M. le major Olivieri me fit faire le même jour la connaissance de deux notabilités avec lesquelles je me trouvais dans la suite constamment en contact. C'était le comte Marcello, Intendente in Capo (commissaire des guerres en chef), et le comte Fontana, colonel et directeur de l'infanterie et de la cavalerie. Ces deux citoyens, hommes très riches, remplissaient, de même que la plupart des nobles de Venise, leurs fonctions gratuitement; et quoiqu'ils eussent été considérablement mis à contribution lors de l'emprunt forcé, ils prenaient néanmoins toujours part aux dons volontaires. Ils m'accueillirent tous les deux de la manière la plus obligeante, et pendant toute la durée du service ils me prodiguèrent des preuves nombreuses de leur bienveillante affection. A cette occasion j'appris à mon grand regret que les enrôlements, vu les entraves qu'y apportaient les autorités de police, devaient être suspendus en Suisse, et qu'il était impossible de faire passer la frontière à une seule des 14 compagnies déjà tenues en disponibilité. Cependant

Je reçus la consolation d'apprendre que ma compagnie constituerait néanmoins un corps indépendant et que le gouvernement ferait tous ses efforts pour l'augmenter. Je fus invité à présenter un projet pour l'organisation, l'armement et l'équipement; on me laissa les coudées entièrement franches et je fus autorisé à me servir de la langue française. On donna aussi les ordres nécessaires à l'effet de nous pourvoir provisoirement d'uniformes d'été et de bonnets de police.

Les hommes restés à Bossaro et à Chioggia furent livrés, les derniers déjà le même soir, les premiers le lendemain matin de bonne heure; j'avais alors 82 hommes réunis. Jugeant convenable de ne pas commencer mon entrée en service par l'application de nombreuses peines disciplinaires, j'accordai une amnistie pour le passé, mais je fis connaître en même temps ma ferme résolution de maintenir désormais la discipline la plus rigoureuse dans la compagnie, et à cette fin je fis donner lecture des articles de guerre extraits du code pénal militaire fédéral dont nous avait privilégiés le gouvernement. J'établis alors provisoirement quelques charges de sous-officiers et j'organisai l'intérieur du ménage. Nous primes aussi l'uniforme et l'armement provisoires: blouses rayées et pantalons de demi-toile, bonnets de police de drap bleu, ceinturons pour cartouches et vieux fusils à silex anglais. Je pus remarquer avec plaisir que, malgré la pauvreté de notre équipement, un certain esprit militaire avait néanmoins pénétré dans mes Suisses.

Dès le jour de notre arrivée s'ouvrit une nouvelle période dans la lutte soutenue pour la cause de l'indépendance vénitienne. C'est ce même jour, 11 juin 1848, que fut conclue la capitulation de Vicence, si importante

dans ses conséquences, issue malheureuse de cette vaillante défense qui a causé l'admiration des ennemis mêmes de l'Italie. Attaqués de trois côtés, 10,000 Italiens avec 40 canons opposèrent, sous la conduite de Durando, pendant 18 heures entières, la résistance la plus terrible à 40,000 Autrichiens avec 118 canons commandés par d'Aspre. Des rapports italiens portent le nombre des morts et blessés du côté de l'ennemi à 6000 hommes, de notre côté à 2000 hommes. Quoique les Italiens, suivant leur habitude, se fussent appliqués à s'attribuer dans les rapports publics toute la gloire de cette journée, on sut néanmoins qu'on devait ce résultat principalement à la bravoure des deux régimens suisses au service du pape qui se trouvaient dans le corps de Durando, ainsi qu'à leur artillerie de campagne, et leur héroïsme éprouvé fut apprécié par le peuple avec une reconnaissance bien méritée. Cette circonstance ne pouvait venir à personne plus à propos qu'à ma compagnie nouvellement arrivée à Venise. On ne saurait se faire une idée de la considération que cette action fit rejaillir sur le nom suisse; et comme le peuple n'était pas à même d'établir une distinction entre des Suisses qui ont servi et des milices suisses, il se faisait de nous une opinion tout aussi grande, et l'aversion innée pour tout ce qui tenait de l'allemand disparut enfin; il nous donna ensuite des preuves nombreuses de son estime et de ses sympathies. Ce revirement d'opinion produisit un effet salutaire sur l'esprit de ma petite troupe: l'amour de la patrie se fortifia dans le cœur du soldat, il se forma en lui un sentiment national et militaire qui était un acheminement au point d'honneur de la bravoure.

On sait que Durando dut prendre avec son corps l'engagement d'évacuer immédiatement les provinces vénitiennes et de ne plus combattre pendant trois mois con-

tre l'Autriche. Dans ces conjonctures, le comité de la guerre séant à Venise trouva prudent de concentrer le reste des troupes, qui étaient stationnées à Padoue et à Trévisé, à l'effet de défendre efficacement les vastes fortifications des lagunes. Le gouvernement porta à la connaissance publique la fatale nouvelle, qu'il avait reçue de Padoue, en y ajoutant les réflexions suivantes :

« Vénitiens! Quelque puisse être le sort futur de la
 « guerre, la mer est à nous, et nos lagunes sont suf-
 « fisamment fortifiées; elles sont, comme vous le sa-
 « vez, inexpugnables; mais on réclame de votre part
 « de la résolution, de la confiance, la concorde, l'ordre
 « et la tranquillité. »

Le président: *Manin.*

Le secrétaire: *Zennari.*

Padoue se soumit immédiatement aux ordres du sabre, et déjà le 13 les troupes de cette ville, fortes de 6000 hommes, se retirèrent avec armes et bagages à Venise, suivies des fonctionnaires et d'un grand nombre d'habitans dans l'aisance. Mais Trévisé refusa de se soumettre, et le 14 elle opposa à ses risques et périls une résistance insensée à l'ennemi qui avait paru devant ses portes; elle eut bien de la peine d'obtenir le soir pour ses défenseurs tombant en défaillance les conditions de Durando à Vicence. C'est de cette manière que la ville se fit un tort sensible à elle-même et à la cause italienne.

En peu de jours toute la terre-ferme jusqu'au Pô fut reconquise par les Autrichiens victorieux, et il n'y eut que les marais des lagunes qui les empêchèrent de s'avancer plus loin. De cette manière Venise se vit abandonnée à elle-même et réduite au rayon de ses fortifications: dès lors commença sa mémorable défense.

Avant de m'engager dans des descriptions ultérieures, je dois donner au lecteur qui n'est pas initié dans les rapports de la localité les renseignements les plus indispensables sur ce théâtre rétréci de la guerre. Le plan qui accompagne le présent ouvrage lui servira, du reste, pour s'orienter.

Venise est bâtie sur pilotis au milieu de la surface des eaux des lagunes qui ont une étendue de 52 milles carrés. Elle est formée de la jonction de 138 îles grandes et petites occupant une surface de près de 8 millions de mètres carrés; elle est partagée par le Canal en deux parties presque égales, qui sont réunies par le célèbre pont de *Rialto* et coupées par 137 petits canaux. On appelle lagunes les flaques d'eau qui entourent Venise de tous côtés, et qui, au moyen d'une langue de terre étroite, le littoral, coupée en trois endroits et protégée par une digue artificielle en pierres de 3267 mètres de longueur, la séparent de la mer proprement dite. Les lagunes s'étendent de Brondolo jusqu'à l'embouchure du fleuve le Sile; elles ont une longueur de dix lieues et une largeur de 1 à 2 lieues. On fait une distinction entre les lagunes mortes et les lagunes vives. Les premières sont les marais innavigables formés de l'embouchure des fleuves et des rivières, mais toutefois poissonneux; les dernières sont une surface plane formée par le flux et le reflux de la mer, couverte d'une eau ayant tout au plus un pied de profondeur, dans laquelle des courans continuel creusent des canaux naturels navigables.

Un chemin de fer construit sur un pont de pierres et terminé en 1847 relie Venise à la terre-ferme. Ce pont, œuvre artistique vraiment gigantesque, a 3603 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur; il est formé de 222 arches; il a quatre petites places et au milieu une place principale; il a coûté 6 millions de livres autrichiennes. Non loin du débouché du pont s'élève le fort Malghera,

du milieu d'une plaine marécageuse; en outre, du côté de la terre-ferme, les forts Brondolo et Treporti protègent Venise. Tous les abords du côté de la mer sont également défendus par des forts, et de plus une quantité de travaux de fortification échelonnés sur la seconde ligne empêchent tout accès dans la ville qui est d'ailleurs entièrement ouverte. Outre Venise, le rayon des fortifications embrasse encore trois petites villes bâties dans des îlots; ces villes sont: Chioggia avec une population de 20,000 âmes; Burano avec 10,000 âmes, Murano avec 6000 âmes; toutes ces villes et les villages du littoral renferment une population de 200,000 âmes.

Les forces concentrées et disponibles des Vénitiens étaient alors de 18,000 hommes de troupes de terre et de 4000 hommes de troupes de mer; elles causaient une dépense journalière de 80,000 livres. Outre huit grands bâtimens de guerre opérant en commun avec la flotte sarde, Venise possédait 77 petits navires (goëlettes, pirogues et pontons) pour la surveillance des forts, des canaux et des côtes de la terre-ferme, et 2000 ouvriers étaient occupés à l'arsenal à la construction de nouveaux bâtimens.

Le gouvernement nomma le 15 juin le général Pepe commandant en chef de l'armée de terre, et celui-ci confia le commandement de la ville et de la forteresse au général Antonini. Le même jour encore le général Pepe passa en revue sur la place Saint Marc, aux vifs applaudissemens de la population, les troupes qui étaient en garnison à Venise, et il débuta dans sa nouvelle sphère d'action par justifier sa conduite sur le Pô et par donner l'ordre du jour suivant :

« Commandement supérieur des troupes dans l'État de
 « Venise. *Ordre du jour.* Officiers, sous-officiers et soldats
 « des milices italiennes, qui sous différens noms combattez

« dans les États vénitiens pour affranchir toute la Pé-
 « ninsule du joug de l'Autriche, le gouvernement de
 « Sa Sainteté, le gouvernement de Venise et le commis-
 « saire du gouvernement de la Lombardie ont désiré que
 « je me misse à votre tête. J'ai accepté ce grand hon-
 « neur, et si quelque chose au monde pouvait me con-
 « soler de n'avoir été suivi que par une si petite quan-
 « tité des nombreuses troupes que j'avais conduites sur
 « le Pô, j'aurais trouvé cette consolation à pouvoir exer-
 « cer le commandement supérieur sur des cohortes nom-
 « breuses qui, faisant partie de diverses provinces ita-
 « liennes, m'ont été chères depuis longtemps, mais qui
 « aujourd'hui me sont devenues encore plus chères que
 « jamais par la réception flatteuse que m'a faite la po-
 « pulation de ces provinces après mon dernier malheur.

« La discipline est la base et le point culminant de
 « toute perfectibilité militaire. — La bravoure, le pa-
 « triotisme, le sentiment des convenances, la force de
 « la volonté et la résolution sont innés en vous; mais,
 « toutes ces vertus, quoiqu'elles vous rendent supérieurs
 « aux troupes que nous devons combattre, demeure-
 « raient cependant infructueuses s'il n'y avait pas *unité*
 « dans le commandement et *spontanéité* dans l'obéis-
 « sance. Tous mes soins tendront donc à introduire et
 « à affermir l'une et l'autre parmi vous. Sans ces qua-
 « lités nous n'obtiendrions jamais, malgré votre courage,
 « votre vigilance et votre zèle ardent, les avantages que
 « toute l'Italie attend de vous avec l'assistance du roi
 « Charles-Albert, ce puissant soutien de l'indépendance
 « italienne. A l'avenir aucun soldat ne pourra s'éloi-
 « gner du drapeau sans une autorisation de son chef
 « sanctionnée par le commandement supérieur. — Au-
 « cun corps ne fera de mouvement sans l'ordre des gé-
 « néraux respectifs confirmé par moi. Il appartient aux

« bourgeois de raisonner et de délibérer, mais non à
 « des hommes de guerre. En maintenant énergiquement
 « la discipline, en punissant les fautes les plus légères
 « qui pourraient conduire à de plus grands maux si on
 « les laissait impunies, je veillerai néanmoins avec la
 « plus grande sollicitude à votre bien-être. J'informerai
 « vous gouvernemens respectifs de tous les actes qui
 « mériteront des récompenses et ne me reposerai que
 « lorsqu'elles auront été accordées. Je veillerai aussi à
 « ce que vos services, comme gage du sort de l'Italie
 « qui se réveille, de cette patrie qui nous est commune
 « à tous, pour laquelle vous avez pris les armes, soient
 « portés par les feuilles publiques à la connaissance
 « principalement de vos compatriotes, de vos parens et
 « de vos épouses, à l'estime et à l'amitié desquels vous
 « aspirez. J'espère vous avoir montré par là que si le
 « strict maintien de la discipline est le premier devoir
 « de l'état militaire, mon ame néanmoins se réjouira de
 « pouvoir louer en toute vérité et récompenser d'après
 « les services. »

(Signé) Guillaume Pepe.

Le 18 juin les Autrichiens occupèrent Mestre et éta-
 blirent le long des rives des lagunes un cordon fort de
 7000 hommes qui intercepta toutes les communications
 avec la terre-ferme. De notre côté on ne demeura pas
 dans l'inaction et on travailla sans relâche à compléter
 les travaux des fortifications, pendant que les troupes
 s'exerçaient avec zèle dans le maniement des armes. Le
 général Antonini choisit dans la garde nationale de la
 ville des hommes pour en former un corps de réserve
 destiné à faire le service dans les forts voisins. — Agis-
 sant de concert avec les gouvernemens des deux pays,
 l'amiral sarde Albin et l'amiral vénitien Bua proclamè-

rent le 11 le blocus de Trieste, après que la flotte napolitaine qui comptait cinq frégates et un brick de guerre, donnant suite à l'ordre de rappel du roi, se fut séparée de l'escadre réunie.

Cette nouvelle situation mit le gouvernement dans la nécessité de proroger au 5 juillet l'assemblée des députés qui avait été convoquée pour le 18 juin, et prévoyant bien que les forces matérielles de Venise ne suffiraient pas à la longue à l'entretien de son armée et de sa flotte de guerre, il fit le 19 juin un appel au patriotisme des villes italiennes. A l'occasion d'une pétition couverte de plusieurs milliers de signatures, qui lui fut déjà présentée le 8 et dans laquelle on réclamait l'appui de la France, vu la tendance toujours plus manifeste à l'annexion au Piémont, le gouvernement demanda formellement à Charles-Albert s'il pouvait compter sur lui et sur son appui énergique. Cette interpellation était de la teneur suivante :

A Sa Majesté le Roi Charles-Albert.

« Sire! Des bords de l'Adige comme des bords du
« Tessin vous avez daigné, Sire, nous faire entendre vo-
« tre parole généreuse de vouloir affranchir cette terre
« sacrée de la présence de l'étranger.

« Déjà vos armes glorieuses combattant notre ennemi
« commun dans sa guerre désespérée, déjà vos vaisseaux
« arborant la noble bannière en face de la flotte enne-
« mie de pirates qui menacent cette métropole, sont pour
« nous des preuves augustes de l'accomplissement de vo-
« tre première promesse.

« Cependant, Sire, Votre Majesté daignerait-elle réi-
« térer cette première promesse aux populations de Ve-
« nise, en déclarant hautement que toutes vos aspirations
« et tous vos efforts n'ont d'autre but que d'affranchir
« totalement la patrie commune du joug étranger?

« Grâces vous soient rendues, Sire, pour les sentiments
« tout italiens de vos promesses!

« Vous avez toute notre confiance, Sire, notre reconnaissance égale
« ra les bienfaits dont vous nous rendez participants.

« L'Italie s'en remet à l'histoire du soin de vous
« récompenser dignement comme conquérant de son indépendance.

« En présence du gouvernement provisoire à Venise. »

Le président: *Manin.*

Paleocapa.

Le secrétaire: *Zennari.*

Je n'avais pas manqué de présenter au Comité de la guerre le projet que j'avais été chargé d'élaborer, et j'eus le plaisir de voir qu'il avait été entièrement adopté d'après mes vœux. On modifia aussi d'une manière convenable la solde des sous-officiers, qui dans la convention avait été stipulé dans une trop faible proportion avec celle des simples soldats; on m'accorda tous les privilèges d'un corps indépendant, ayant une *administration propre, son sceau et son drapeau.*

La compagnie fut appelée *Corpo dei Cacciatori Svizzeri* (corps des chasseurs suisses), et portée à la force normale de 120 hommes; elle fut formée de la manière suivante:

1 capitaine, commandant, avec une solde quotidienne de	Fr. 12 —
1 premier-lieutenant avec une solde quotidienne de	„ 8 —
1 sous-lieutenant	„ 6 —
1 sergent-major	„ 2 —
1 fourrier	„ 1 75
5 sergens	„ 1 50

10 caporaux avec une solde quotidienne de	Fr.	1	24
1 armurier (sergent)	»	»	1 50
1 frater et infirmier	»	»	1 25
4 trompettes ou autant de tambours avec une solde quotidienne de	»	1	15
1 sapeur avec une solde quotidienne de	»	1	—
95 simples soldats	»	»	1 —

L'uniforme fut fixé de la manière suivante:

Tunique d'un vert sombre, revers d'un bleu sombre, col découpé avec cordon rouge, ayant une rangée de boutons jaunes; pantalons longs, larges, de drap rouge garance; cravates noires; schako léger conique, de drap rouge avec rebords bleus; souliers allant jusqu'à la cheville du pied.

Comme armement je choisis la carabine courte et légère des chasseurs autrichiens de la frontière, ayant une large baïonnette longue de 2 1/2 pieds, portée dans un fourreau en cuir attenant à un ceinturon attaché autour du corps avec une agrafe en laiton. Chaque homme portait encore un léger sac de chasse de cuir de veau avec compartimens, appendu par l'épaule gauche à une bandoulière noire de peu de largeur; je me réservai de faire confectionner ce sac de chasse à ma fantaisie.

De plus, chaque homme fut pourvu d'un havresac de cuir noir, d'un sac à pain de coutil, d'une soupière de tôle, d'une capote, de 2 paires de caleçons, de 2 paires de souliers et de 2 chemises.

Dans les premiers jours je reçus un surcroît qui me venait bien à propos, de 10 à 12 Suisses ayant déjà du service, lesquels étaient arrivés avec les volontaires romains et napolitains; je pus en employer immédiatement quelques uns en qualité de sous-officiers. Après avoir pourvu aux charges nécessaires de sous-officiers et réparti la compagnie, je me mis à ma tâche principale

qui était l'instruction. Une partie notable de mes gens n'avait jamais porté les armes, et la plupart des autres n'avaient servi que dans les milices fédérales, de sorte qu'ils avaient grandement besoin d'un cours de répétition. Comme il n'existait aucune prescription à cet égard, je pris de préférence pour guide le règlement fédéral d'infanterie que la plupart connaissaient plus ou moins. Je chargeai les sous-officiers qui avaient déjà servi d'exercer, toutefois prudemment à l'intérieur de la caserne, les novices dans l'école du soldat, pendant qu'avec les autres je fis dans le *Giardino pubblico* (jardin public) l'école de peloton et les manœuvres des chasseurs. Dans cette instruction je dus constamment viser beaucoup aux apparences, car le temps me manquait pour la donner à fond. D'ailleurs je parvins non seulement à maintenir chez les Vénitiens la bonne opinion qu'ils avaient de notre habileté militaire, mais encore à leur inspirer un intérêt tout particulier pour nos exercices. Chaque jour augmentait le nombre de nos spectateurs; ils éprouvaient surtout un grand plaisir à voir nos manœuvres de tirailleurs, que je faisais exécuter chaque fois pendant quelque temps au pas de course. Toutefois, ce qui me venait le plus à propos dans tout ceci, je dois l'avouer franchement, c'est qu'en général ils ne comprenaient rien à la chose.

Outre l'instruction, ce n'était pas un travail bien facile que d'accoutumer ces gens à l'ordre et à la discipline. Maint parmi eux n'était devenu soldat que parce que la vie régulière lui paraissait trop ennuyeuse et incommode, et ce n'est qu'avec dégoût qu'il assistait à l'appel après la retraite. Je ne tardai pas à me convaincre que les simples peines disciplinaires ne suffisaient pas pour des gens de cette espèce. La passion était plus violente en eux que le sentiment de l'honneur, et quoi-

qu'on ne laissât impunie aucune infraction au service, il y avait cependant toujours encore beaucoup de motifs d'appliquer des peines : il fallut donc avoir recours aux mesures coercitives. J'introduisis, avec répugnance toutefois, la prison renforcée et l'enchaînement qui remplacent les coups de bâton autrichiens chez les Italiens ; mais le bon succès que j'obtins fit bientôt disparaître la répugnance que j'avais éprouvée dans les commencemens. Ces traitemens adoucirent les individus les plus sauvages, et il ne me restait plus qu'à dompter quelques ivrognes et tapageurs incorrigibles, qui sur mon intervention furent enfermés pendant quelques mois dans la maison de correction, puis relâchés. L'état d'ivresse de l'un d'entre eux faillit lui coûter la vie. Vexé par des Italiens, il eut la malheureuse pensée, pour se frayer, à ce qu'il paraît, un passage hors d'un café, de porter un toast au maréchal Radetzky. A cette époque-là il n'y avait pas, pour les Vénitiens, d'injure plus sanglante. Tout le monde se jeta sur cet étourdi, et ce n'est qu'à l'intervention d'un officier de gendarmerie, qui le fit passer pour une tête dérangée, qu'il dut d'avoir échappé à une mort certaine, s'estimant sans doute heureux d'en être quitte pour quelques coups reçus dans les côtes.

Dès le commencement on nous avait recommandé de parler allemand aussi peu que possible ; mais on ne pouvait certes exiger de nous que nous consentissions à renoncer à tout entretien. C'est pour ce motif qu'il arrivait fréquemment que les bouillans gardes nationaux de service sans armes ramassaient nos soldats dans les rues et leur faisaient passer la nuit au commandement de place ou au corps-de-garde principal, d'où ils les réexpédiaient au corps. Il m'est arrivé trois fois à moi-même de me voir conduire au corps-de-garde principal, où d'ailleurs on me relâchait chaque fois en me faisant des

excuses après que j'avais donné à connaître qui j'étais. Pour éviter ces désagréments, je reçus du commandant de place l'ordre d'adopter pour mes gens un signe distinctif spécial et de les pourvoir d'une carte de légitimation. Je choisis à cet effet les armes fédérales faites de drap rouge que mes hommes portaient sur la poitrine; ce signe nous empêcha d'être inquiétés ultérieurement par la police bourgeoise.

Dans l'espace de 10 jours j'eus poussé l'instruction de ma compagnie si loin, que j'osai la montrer publiquement au complet et la mettre en parallèle avec la plupart des autres troupes vénitiennes. Bien m'en advint d'y avoir consacré tout le temps où j'étais dispensé du service, car déjà le 22 juin on songea à nous employer d'une manière active.

A midi et demi l'ennemi se montra le long du fleuve Osellino à environ une demi-lieue au-delà de Malghera, et on remarqua qu'il occupait deux maisons sises de notre côté sur le canal de Mestre. On l'en chassa à coups de boulets et d'obus et on eut en outre la satisfaction de lancer au milieu de la place de Mestre une grenade qui, comme on l'apprit plus tard, tua 8 Croates et deux enfans, dont on prétendit avoir entendu les cris douloureux jusque dans le fort.

A 4 heures, 30 volontaires du bataillon Noaro firent une sortie dans la direction de Campalto pour chasser l'ennemi d'une maison qui se trouvait tout près, et à l'abri de laquelle il exécutait quelques travaux de fortification. Ce vaillant détachement ne se laissa pas effrayer par les boulets que lançait sur lui une petite pièce cachée derrière la maison; il s'avança en faisant un feu vif de tirailleurs, débusqua l'ennemi et livra la maison aux flammes.

J'étais précisément occupé à voir passer à Venise la pompeuse procession de la Fête-Dieu lorsque je reçus

l'ordre de me rendre avec ma compagnie à Murano, localité voisine. Quoique inattendu, cet ordre fut exécuté de telle sorte que nous fûmes prêts avant les bateaux destinés à nous transporter; nous nous casâmes le soir sur des lits de paille dressés en toute hâte dans un couvent abandonné.

Au milieu de la nuit nous fûmes arrachés du sommeil par une violente canonnade qui se faisait entendre dans le voisinage. Les Autrichiens avaient tenté d'incendier nos 4 chaloupes canonnières stationnant le long de la côte de Fusina en les faisant aborder par des barques remplies de matières combustibles enflammées et en les attaquant en outre avec une batterie de 6 pièces de gros calibre. Les nôtres ripostèrent vigoureusement, coulèrent à fond les bateaux incendiaires, et après un feu de deux heures, ils réduisirent même au silence la batterie ennemie. Du reste, nos bâtimens furent fortement endommagés; nous eûmes deux hommes tués et trois autres grièvement blessés.

La compagnie ayant été rappelée le matin à Venise, la curiosité poussa quelques soldats à aller visiter l'hôpital militaire de Santa Chiara, dans lequel avaient été transportés ces premiers morts et les blessés. Ils trouvèrent dans la chambre mortuaire 4 soldats frappés de boulets. Leurs camarades furent tellement rassasiés de la description qu'ils leur firent des horribles blessures de l'artillerie, qu'aucun d'eux n'eut envie de s'en assurer de ses propres yeux. Le récit seul avait déjà produit sur chacun une sérieuse impression.

Notre rappel à Venise n'avait nullement pour but de nous laisser en ville, car bientôt après mon arrivée je reçus l'ordre de me rendre en garnison au Lido: à partir de ce moment commence le voyage à la ronde que fit pendant quinze mois ma compagnie dans les forts vénitiens.

CHAPITRE V.

Le Lido.

Description du fort. — Aventure. — Service de garde. — Le lieutenant-colonel Lanzetta. — Les déserteurs autrichiens. — Le général Armandi.

Les Vénitiens appellent *Lido* la partie la plus large du littoral de Malamocco, située à $\frac{3}{4}$ de lieue de distance nord-est de la ville. Le fort de S. Nicolo construit à l'extrémité de la langue de terre protège le pont et défend le passage du canal S. Marco. Ce fort a la forme d'un carré oblong avec un angle arrondi; il est composé d'environ 12 bastions réunis simplement entre eux du côté de la terre, de la mer et du canal, et armés de près de 50 pièces de gros calibre. Au milieu du fort, qui est passablement étendu, s'élève un ouvrage de casemate qui est sur le point d'être achevé et qui domine tous les autres. C'est une petite citadelle. Le passage près du Lido qui, vu le peu d'élévation des eaux, est d'ailleurs inaccessible aux bâtimens d'une grande dimension, est encore défendu par le fort S. Andrea qui se trouve en face. Ce superbe ouvrage de maçonnerie qui a été construit en 1571, mais qui est maintenu dans un par-

fait état de conservation, tient braquée à fleur d'eau une grande batterie casematée qui coulerait à fond en un clin d'œil tout vaisseau venant à passer, et une énorme chaîne ferme pendant la nuit le canal qui n'a pas une grande largeur.

Ma compagnie fut logée dans la spacieuse caserne de S. Nicolo à côté des soldats de Padoue et de la Romagne. La malpropreté et la grossièreté de ces gens nous importunèrent beaucoup. La vermine et le tapage continu ne nous permettaient pas de fermer l'œil pendant toute la nuit, et plusieurs soldats préférèrent se coucher dans la cour ou en plein air sur leurs couvertures de laine. Quelques uns, n'écoutant aucun avertissement, choisirent même pour gîte pendant la nuit la balustrade de la galerie du premier étage, et ils n'usèrent de précaution que lorsque deux d'entre eux furent tombés dans la cour, dont l'un resta mort sur le coup et l'autre en revint avec les côtes fracassées et une jambe cassée.

La garnison du fort était composée d'environ 600 hommes, parmi lesquels se trouvaient 100 hommes d'artillerie, 100 hommes de cavalerie et près de 150 hommes de Padoue sans armes. J'intercédai pour que ma compagnie ne fût pas appelée en service par détachemens, comme c'eût d'ailleurs été l'usage. C'est ainsi qu'il fut établi qu'elle ferait le service intégralement tous les trois jours, où j'avais à remplir en même temps l'inspection de capitaine. Je profitai des deux premiers jours pour instruire mes gens dans le service de garde, particulièrement pour leur apprendre en italien les cris des sentinelles, et le troisième jour nous montâmes la garde pour la première fois. J'avais pris la ferme résolution, outre le service de sûreté, de maintenir sévèrement aussi le service de police, et à cet effet les injonctions nécessaires ne firent pas défaut. Je remarquai avec un vrai senti-

ment de plaisir que mes gens avaient pris goût à la chose et qu'ils faisaient le service avec beaucoup de zèle et d'exactitude. Les Italiens, coupables d'une négligence sans bornes, ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Et quoiqu'ils n'eussent fréquemment que des railleries à la bouche lorsque le Zuricois, en prononçant son « Alt, chi va là! » (Halte, qui vive!), laissait trop percer le dialecte de son lieu d'origine, ils acquirent cependant bientôt la conviction qu'on ne plaisante pas avec des soldats suisses. Depuis ce moment personne ne sortit plus sans la permission prescrite, et tout aussi peu pouvait-on entrer sans un passavant en règle. Après la retraite les patrouilles vidaient toutes les cantines et on arrêtait impitoyablement quiconque n'était pas rentré. Dans les commencemens cette sévère exécution des prescriptions de police rencontra fréquemment de la résistance et fit naître le mécontentement parmi les autres troupes de la garnison; mais lorsqu'elles virent que j'étais appuyé en haut lieu, elles se soumirent peu à peu à l'ordre, et à la fin chacun se trouva bien de ne plus entendre de vacarme pendant la nuit et de ce qu'on entretenait la cour de la caserne et la fontaine dans un état de propreté.

Le commandant du fort, lieutenant-colonel Lanzetta, nous paya le tribut de sa reconnaissance pour ces services. Il avait été officier sous Napoléon et savait apprécier le bon soldat. Il nous exprima sans détour la joie qu'il éprouvait d'avoir une fois des soldats, et nous fit le compliment immérité qu'un Suisse vaut mieux que trois Italiens. Il présenta au gouvernement un rapport avantageux, et lors d'une visite que nous fit l'inspecteur de l'artillerie, général Armandi, je remarquai que nous étions bien notés. Il était d'une amabilité et d'une familiarité extrêmes avec chaque soldat. Il m'a dit que notre général Dufour est son grand ami et qu'il connaissait la

Thurgovie par le séjour qu'il avait fait à Arenenberg. — Vu sa corpulence extraordinaire, nos soldats ne l'appelaient que le gros général. — Il avait l'habitude de rendre le salut militaire à chaque soldat en levant sa casquette et en faisant une inclination. Cette manière de saluer les amusait tellement qu'ils passaient à dessein à côté de lui et se racontaient ensuite gaiement : « Le gros général m'a de nouveau fait son compliment. »

Le général Pepe fit aussi un jour une visite à la caserne du Lido et nous témoigna son contentement. A cette occasion il me donna la faculté d'entrer avec ma compagnie dans un régiment de chasseurs napolitains ; je ne spéculai pas là-dessus, car nous nous trouvions beaucoup mieux avec notre indépendance.

La toute première fois que ma compagnie monta la garde il se passa une plaisante aventure. Il est vrai que l'ennemi n'était pas un Croate, mais bien un autre animal privé de raison. Un bœuf, que nos pantalons rouges avait effarouché, se rua directement sur la garde montante et de ses cornes blessa un homme. La perte de la vie fut le prix de cette témérité ; plusieurs coups de feu étendirent l'animal raide mort, et ainsi notre premier combat fut un combat de taureaux.

Dans ce même temps je reçus dans ma compagnie un surcroît que j'étais loin de désirer. On m'envoya 20 déserteurs autrichiens, qui jusque-là avaient toujours été enfermés, pour les surveiller et les employer aux occupations que je jugerais convenables. Or ces gens étaient plutôt un fardeau qu'un plaisir pour moi ; car d'abord ils étaient dressés d'une toute autre manière que nous, et en second lieu leurs haillons donnaient un fâcheux aspect à ma compagnie. La plupart d'entre eux étaient des Hongrois et des Croates, et il n'y en avait que quelques uns qui comprissent l'allemand. Je les employai au

service de corvée; mais je me gardai bien de les mettre en ligne avec les Suisses, car le dégoût qu'inspiraient ces gens-là aurait facilement pu rejaillir sur nous-mêmes.

C'est au Lido que nous devons échanger les vieux fusils anglais contre les carabines légères qu'on nous avait promises, et dans le but d'exercer mes hommes dans cette arme, j'obtins l'autorisation de faire un exercice de tir. Non seulement mes propres gens, mais encore les autres troupes de la garnison y prirent excessivement goût, les dernières principalement par le motif que, dans le but unique de gagner leurs sympathies, j'avais fait peindre sur les trois cibles les figures d'un Croate, de Radetzky et du Diable, et que j'employai les déserteurs autrichiens comme marqueurs. A une distance de 400 pas les carabines portaient encore un coup passablement sûr et dans tous les cas il y avait une fois autant de coups portans qu'avec le fusil d'infanterie; Radetzky et le Diable furent surtout horriblement criblés de balles. Mes soldats manifestèrent hautement la joie que leur inspirait cette belle arme toute neuve, et plus ils avaient appris à l'apprécier, plus ils l'avaient en honneur.

Je profitais des jours où il n'y avait point de service pour continuer sans interruption mes exercices, dans lesquels j'avais le plaisir d'obtenir des résultats satisfaisans. Il y avait en dehors du fort un terrain très convenable aux exercices de tirailleurs, auxquels nous nous vouâmes avec passablement de succès au Lido. Il ne se passa rien d'important au service. La mer était encore libre à cette époque et l'on pouvait toujours considérer le Lido comme un lieu propre à assurer les derrières. L'opiniâtreté des bateliers obligea bien quelquefois la garnison de les forcer par des coups de feu à se tenir à la distance prescrite; la conscience avec laquelle mes sentinelles remplissaient leurs consignes provoqua bien quel-

ques frottemens avec des officiers et des subalternes d'autres corps, néanmoins nous sortîmes toujours heureusement de toutes les difficultés.

Le 3 juillet nous reçûmes avec plaisir l'ordre de nous mettre en marche pour Malghera, car nous soupirions après une activité de service offrant plus d'intérêt, et notre départ ne causa à personne autant de regrets qu'au vieux lieutenant-colonel Lanzetta, qui prit congé de nous ayant presque les larmes aux yeux.

CHAPITRE VI.

Malghera.

Description du fort. — Le colonel Belluzzi. — La lunette 13 où nous étions casernés. — Service de patrouilles. — Reconnaissances. — Sortie du 9 juillet. — Reconnaissances le long de la Cavanella; de l'Adige. — Annexion à Charles-Albert. — La fièvre froide et la fièvre chaude.

Malghera, le plus grand des nombreux forts des lagunes, s'élève sur la côte marécageuse de la terre-ferme, à 1 1/2 lieue nord-ouest de la ville à laquelle il sert de tête de pont. C'est une forteresse artificielle construite par Napoléon de 1808 à 1810, et sa destination originale était de maintenir ouverte la communication de Venise avec la terre-ferme, jadis par l'intermédiaire du canal de Mestre, aujourd'hui au moyen du pont de chemin de fer qui longe ce canal, de servir de base à une armée opérant sur la terre-ferme et éventuellement de refuge assuré. Les avantages de Malghera consistaient autrefois :

1° En ce qu'il est situé dans une position isolée et ne renferme pas de population.

2° Qu'il se trouve au milieu des marais et des submersions de l'Oselino.

5° Qu'il ne peut être attaqué du côté de Venise et qu'au moyen de sa communication avec cette ville il lui est toujours possible de tirer des troupes, des armes, des munitions et des vivres.

4° En ce que, lors même qu'il eût été pris, il n'était d'aucune utilité à l'ennemi, et que la position de Venise n'en eût pas été plus mauvaise, attendu que les lagunes sont défendues par une petite flottille nombreuse et par les forts de la seconde ligne.

Or il est arrivé, comme on le verra plus tard, que tous ces avantages ont dû céder devant les progrès qu'ont fait les sciences dans le domaine de l'artillerie, et que Venise était considérablement mise à découvert par la perte de Malghera.

La forteresse est composée d'une enceinte intérieure de 3 bastions, d'une seconde enceinte de 4 bastions, de deux forts recouverts, et de trois lunettes dans la troisième ligne, en tout de 14 points fortifiés et de deux forts latéraux détachés, le fort Manin à l'aile droite et le fort Rizzardi à l'aile gauche. Deux casernes contenant environ 160 hommes, deux grands magasins à poudre à l'intérieur et une écurie pour chevaux dans le circuit extérieur, sont les seuls bâtimens qui puissent résister aux bombes ; une vieille habitation de commandant, un grand hangar pour les voitures et un corps-de-garde sont les autres bâtimens de la forteresse, qui renferme encore six petites casemates dont on se sert pour des prisons. Chaque ouvrage a son magasin à poudre propre placé en lieu de sûreté. En dehors de la forteresse, là où le chemin de fer est intercepté sur le canal de l'Anconetta par la rupture en éclats du pont de pierres long de 3 arches, est pointée la batterie des cinq arches qui en balaie toute la longueur jusque tout près de Mestre. Malghera avait alors un approvisionnement immense de

munitions, et ses glacis étaient garnis de près de 200 bouches à feu de 6, 12, 24, 48 et 80 livres et d'environ 24 mortiers de 8 et 12 pouces; de plus, il renfermait plusieurs milliers de fusées.

Immédiatement après mon arrivée, je me présentai avec mes deux officiers au commandant de la forteresse, colonel Belluzzi, homme de petite taille avec une figure militaire bien caractérisée, ayant des cheveux blancs respectables et portant des moustaches grises. Belluzzi, prisonnier politique de l'Autriche, avait été délivré par les Vénitiens lors de la prise de la forteresse de Palmanova, dans laquelle il était détenu depuis cinq ans. Depuis lors il a joué un grand rôle dans la révolution italienne; c'est lui qui commandait les corps francs italiens à la bataille de Vicence. Il nous reçut avec beaucoup d'amabilité, sans aucune espèce d'étiquette, et toute sa manière d'agir nous inspira de la confiance.

Pour la première nuit nous fûmes logés à l'intérieur de Malghera; mais déjà le lendemain on nous transporta dans la lunette 13, le point le plus avancé de la forteresse, lequel domine le canal et la route de Mestre; il y avait aussi en garnison une compagnie de la garde mobile. On assigna à ma compagnie une caserne spacieuse construite en planches dans les fossés de la forteresse. Les officiers avaient en commun une double baraque adossée au mur de clôture de la lunette. Les soldats avaient pour gîte des nattes de plantes maritimes (stuoie) étendues sur le plancher, et chaque homme avait sa couverture en laine. Le lit des officiers ne se distinguait de celui des soldats qu'en ce qu'il était placé sur un chevalet et qu'outre les deux nattes et les deux couvertures il y avait encore une espèce de drap de lit. Ces lits, quoique durs, garantissaient mieux des insectes, on pouvait avoir de la tranquillité, et c'est pourquoi on y dor-

maît mieux que sur les pailles toujours vivantes. Comme le commandant avait mis généreusement à notre disposition des outils, des planches, des pieux et des clous, nous construisîmes nous-mêmes une cuisine, des lieux d'aisance, un nombre suffisant de bancs et de tables et même une cantine pour notre usage; mes gens étaient toujours disposés à ce genre de travail et par ce moyen j'évitais avec les autres troupes tout contact dangereux pour la discipline. Le soldat commença à s'y trouver admirablement bien; car outre la solde stipulée par la convention, il recevait encore un supplément de paie de 80 centimes par jour; et tous les vivres, notamment le vin, sa consommation principale, étaient encore à cette époque à un prix excessivement bas; la moitié de la ration de pain lui suffisait.

Notre service consistait presque exclusivement à faire des patrouilles pendant la nuit en dehors de la forteresse; il était plus dangereux que pénible, car dans les mois de l'été les nuits sont plus agréables que les chaleurs accablantes du jour; nous n'avions que par rares intervalles à pourvoir à la porte au service de la petite garde. Dans ces patrouilles nocturnes nous tombions presque chaque fois sur l'ennemi avec lequel nous étions souvent obligés de nous engager dans un feu de tirailleurs pour pouvoir avancer plus loin et acquérir quelque certitude sur sa position, ses mesures et sa force. Ce service, d'ailleurs intéressant, offrait à mes gens plus d'attraits que le service monotone de la garde et ils se présentaient souvent volontairement à cet effet. Des coups de feu se faisaient-ils entendre au dehors, les hommes exempts de service se trouvaient aussi en quelques instans sous les armes. Quelques chefs de patrouilles montraient un grand courage. Ils se glissaient tout près des postes ennemis, et si la sentinelle ne faisait pas feu la pre-

mière, elle était ordinairement abattue; puis ils se couchaient à terre, laissaient passer par dessus leurs têtes les salves du poste qui s'était avancé, leur répondaient par quelques coups de feu et battaient en retraite lorsqu'ils avaient attiré l'ennemi à la portée du canon; il était entendu qu'on lui dresserait ce piège du côté droit. A un signal donné, l'obusier de 24 livres, dirigé sur la route, vomissait la mitraille de la pointe de la lunette, et l'ennemi, poursuivi des corps redoublés de cette bouche à feu, se hâtait d'évacuer le terrain.

Nous ne fûmes pas longtemps à employer ce stratagème sans nous apercevoir que l'ennemi était devenu plus prévoyant. Il avait aussi bien que nous ses éclaireurs qui s'avançaient jusque sous les glacis et qui plusieurs fois déjà en avaient tué les sentinelles. Il ne nous était plus facile de nous approcher sans être aperçus. Les éclaireurs ennemis, qui se tenaient cachés dans des fossés et dans l'herbe, donnaient à temps avis de toute approche. Il fallut donc opérer avec une force plus grande pour pouvoir refouler les avant-postes. Ensuite de cela je reçus l'ordre de sortir avec toute la compagnie et de m'avancer aussi loin que possible pour observer l'action de l'ennemi et l'entraver au besoin. On me donna aussi quelques artilleurs munis de fusées pour incendier les corps-de-garde de l'ennemi partout où il serait possible de le faire. En dehors du fort je fis rompre les rangs à gauche et avancer à un mille sur la route par le flanc gauche, jusqu'à ce que nous eûmes atteint une position où je pus former la chaîne de front contre la ligne ennemie. J'envoyai ensuite quelques escouades en avant sous la conduite d'un officier, pendant qu'à l'extrême grille de la palissade du fort on avait placé des gardes pour assurer la retraite sur l'aile gauche de la chaîne appuyée à la route en faisant également feu, et lorsque l'ennemi

fut arrivé à la portée de nos coups, je donnai le signal de faire feu; tous les coups se dirigeant sur le point où l'on avait aperçu l'ennemi, durent causer un dommage sensible. Cette décharge mit naturellement tout Mestre en alarme, et bientôt après nous eûmes en face une force supérieure qui nous empêcha de nous avancer plus loin. Toutefois le but de la sortie était atteint, du moins en tant que l'ennemi fut obligé d'abandonner les travaux qu'il avait commencés. On put juger de la grandeur de la garnison par la force approximative et la position des postes. Nous ne pûmes parvenir à mettre ses corps-de-garde en flammes; cependant nos fusées tinrent toujours l'ennemi à une distance respectable, et comme il croyait que notre troupe était plus nombreuse, nous fîmes à l'abri de ces fusées une retraite régulière et sans danger lorsque le jour commença à poindre.

Nous fîmes encore plusieurs de ces sorties nocturnes et j'eus toujours le bonheur de ramener au complet mes gens dans la forteresse. Ces sorties n'avaient quelquefois d'autre but que d'alarmer l'ennemi pour nous avancer à l'improviste d'un autre côté et lui faire suspendre ses travaux. Nous nous avançâmes un jour un peu plus loin avec une voiture à échelles et une quantité de fusées. Nous pûmes occasionner un incendie qu'on parvint cependant à éteindre. Nous étant avancés bien au-delà de la portée d'un canon, nous avions placé notre voiture au milieu de la route et le chevalet à fusées par derrière, lorsqu'une escouade de hussards fondit sur nous et refoula les chasseurs postés en avant. Mais ils tinrent ferme près de la voiture. En un clin d'œil celle-ci fut retournée au travers de la route et elle forma un obstacle insurmontable, attendu que le terrain marécageux ne permettait à la cavalerie que de manoeuvrer sur la route. Néanmoins l'ennemi tenta de percer en avant,

mais les coups nombreux qui partaient de derrière la barricade et nos fusées maltraitèrent tellement Messieurs les hussards, qu'ils jugèrent prudent de battre en retraite.

Le 9 juillet on remarqua que les Autrichiens poussaient leurs travaux avec une plus grande activité et qu'ils étaient sur le point de braquer une batterie contre la lunette 12. Le commandant donna à 4 heures l'ordre de faire une sortie, et outre ma compagnie il destina à cet effet 100 hommes de volontaires romains et 1 compagnie des chasseurs napolitains. La route de Mestre me fut de nouveau assignée pour ligne d'opération, et je me trouvai tout seul sur ce point, d'abord avec 65 hommes seulement, plus tard avec 80 hommes, car une partie était précisément à la corvée. Le canal de Mestre me séparait des autres détachemens qui s'avançaient sous la protection d'une chaîne de tirailleurs. On vit bientôt la bannière italienne flotter sur les ouvrages qui quelques instans auparavant étaient dirigés contre nous par l'ennemi. Les Napolitains s'avancèrent avec impétuosité encore plus loin, refoulèrent l'ennemi jusque bien avant dans la forêt et livrèrent aux flammes les maisons isolées qui lui servaient de refuge. Je marchais en tête avec l'aile droite déployée en chaîne dans les profondeurs du fossé de la route, puis je me repliai à droite dans la campagne qui de 200 à 200 pas était coupée par de grands fossés et de cette manière je formai mon front. Je vis ensuite d'un point élevé une excellente position. Le terrain y était coupé par d'épaisses broussailles qui de la route s'étendaient jusqu'au petit fleuve Osellino. Un large fossé qui se trouvait derrière me sembla propre à recevoir une chaîne; je n'hésitai donc pas à m'emparer de cette position. A l'abri d'un rebord qui longe la route, je fis avancer par le flanc gauche le second peloton dans les

fossés du chemin, puis à un endroit convenable je lui ordonnai pendant la marche de rompre les rangs à droite, après que le premier peloton, qui avait déployé son aile à gauche et toujours tirailé, eut sonné le signal de mettre l'arme au repos. Pendant la marche courageuse de mes chasseurs, l'ennemi déployé en avant-postes abandonna aux tirailleurs la position qu'il occupait, et nous eûmes bientôt pris pied à l'endroit que nous désirions; le premier peloton rejoignit aussi le second. Jusque-là l'artillerie de la lunette 13 nous avait efficacement appuyés et ses boulets volaient continuellement par dessus nos têtes; néanmoins les hussards placés en colonne à la sortie de Mestre tentèrent plusieurs fois de nous charger; il est probable qu'à la fin nous aurions succombé sous leurs attaques réitérées, si par bonheur une grenade éclatée parmi les cavaliers n'eût mis toute la colonne en désordre. D'après ce qu'on apprit plus tard, cette grenade doit avoir blessé 6 hommes. Nous nous maintenîmes dans notre nouvelle position contre un ennemi trois fois supérieur jusqu'à la tombée de la nuit, où l'ordre fut donné de nous retirer. Nous n'eûmes que quatre blessés, dont l'un ayant l'os de l'épaule fracassé, mourut après une longue maladie et une opération douloureuse; les autres furent guéris. On trouva plusieurs traces de balles aux armes, à l'habillement et à l'équipement. Notre petite bannière était aussi percée de trois coups de feu.

Sur un terrain ouvert nous n'aurions pu, à la courte distance de 120 — 150 pas, soutenir pendant une demi-heure le feu bien nourri de l'ennemi, tandis que pendant trois heures que nous conservâmes notre poste, nous y répondîmes vigoureusement, le premier et le second peloton alternant, et nous empêchâmes l'ennemi d'attaquer de flanc les détachemens qui se trouvaient à gauche

derrière nous au-delà du canal. Si j'avais encore eu une seule compagnie pour m'appuyer, nous aurions pénétré à Mestre; mais je n'osai le tenter avec ma faible troupe. C'était la première fois que mes gens avaient l'occasion de se trouver de plein jour au milieu d'un feu bien nourri et continu; mais malgré leur manque d'instruction ils donnèrent déjà des preuves qu'ils étaient de bons soldats. Ce qui leur manquait le moins, c'était le courage; et si je puis me plaindre de quelque chose, c'est qu'ils aient donné trop lentement suite au signal de la retraite et qu'ils n'aient pas voulu quitter la place avant d'avoir, pour ainsi dire, brûlé leur dernier grain de poudre. Des troupes qui étaient sorties nous fûmes les derniers à rentrer dans la forteresse; car dans notre retraite, en faisant un feu continu de tirailleurs, nous devions couvrir celle des autres détachemens. Le reste de la garnison qui avait vu le combat du haut des glacis applaudit avec acclamations à notre retour, et ma compagnie qui s'était avancée le plus loin et avait tenu pied le plus long temps, fut accueillie avec des marques toute particulières d'estime. « Viva i Svizzeri! viva i nostri bravi! » fut le salut qui nous fut adressé bruyamment par deux mille bouches. A cet accueil flatteur nous répondîmes par le cri: « Viva l'Italia! » La compagnie fut régalée d'un vin pétillant et obtint une mention honorable dans l'ordre du jour. En tout, les 500 hommes qui étaient sortis eurent 4 morts et 20 blessés. La perte des Autrichiens doit avoir été beaucoup plus grande. On reçut l'avis que pendant l'attaque plusieurs voitures étaient parties chargées de blessés, qu'à Mestre tout le monde se tenait prêt à sortir de la ville et que les voitures de bagages étaient déjà attelées sur la place; les balles de nos carabines y ont essentiellement contribué, car on ne peut méconnaître le grand avantage qu'à la carabine sur le

fusil ordinaire d'infanterie, surtout dans une position couverte et difficilement accessible à la cavalerie.

La veille de cette attaque, le général Ferrari avait entrepris de Brondolo une grande reconnaissance de 1500 hommes dans la direction de la Cavanella, située à 2 1/2 lieues sud-est. Devant le feu de notre troupe divisée en trois colonnes, l'ennemi se retira dans le fort construit dans cet endroit; il reçut aussi des renforts considérables de Portalonga et de Cavarzere. A peine pouvait-on ralentir le zèle des troupes; elles voulaient absolument attaquer le fort. Mais le général vit bien que ce n'était pas une chose facile que de franchir un large fossé rempli d'eau et d'escalader un rempart de 13 pieds de hauteur; il ordonna donc de battre en retraite, ordre auquel les troupes se soumirent avec la plus grande répugnance. Cette entreprise ne coûta que 10 morts et 40 blessés; le général l'avait très bien dirigée. Cependant elle lui fit perdre sa popularité parmi les troupes, et c'est avec chagrin qu'il dut briser le cours de sa carrière militaire. Il fallait à toute force qu'il fût un traître, sort qui, hélas! était encore réservé à bien d'autres officiers de mérite.

Pendant que ces petits événemens de la guerre occupaient l'armée, les salles de l'antique palais des Doges voyaient la République descendre dans la tombe. L'assemblée des représentans du peuple avait, le 3 juillet, décrété à la majorité de 127 contre 6 l'annexion au Piémont, et suivant l'exemple de la Lombardie ainsi que des autres provinces vénitiennes, elle avait mis le pays sous le sceptre du roi Charles-Albert. Des délibérations qui ont eu lieu à ce sujet il résulte que cette annexion n'était pas sincère, mais qu'on s'est convaincu de la nécessité de faire le sacrifice des idées républicaines, attendu que ce n'était qu'en réunissant tous les efforts

qu'on pouvait parvenir à une heureuse issue de la lutte. Manin lui-même se prononça dans ce sens, et lorsqu'on procéda à l'élection des nouveaux ministres, il fut élu premier à une grande majorité, et c'est lui naturellement qui aurait été investi de la présidence. Cependant il fit la réponse suivante: « *J'ai déclaré hier que je suis*
 « *républicain. J'ai fait un sacrifice, mais je n'ai pas*
 « *renié un principe. Je ne pourrais être que pour l'Op-*
 « *position ministre d'un roi. Maintenant il faut que*
 « *reunis nous combattions l'ennemi commun. Après la*
 « *fin de la guerre, si la question politique peut de nou-*
 « *vëau être agitée fraternellement, nous nous rever-*
 « *rons.* »

Manin ne pouvait déposer plus honorablement sa présidence provisoire; aussi l'assemblée lui rendit-elle pleine et entière satisfaction en décrétant « *qu'il avait bien mérité de la patrie.* »

Le député Castelli fut ensuite nommé président, et aussitôt une délégation partit pour Turin à l'effet de négocier sur les conditions de l'annexion. Le nouveau gouvernement annonça son entrée en fonctions par la proclamation suivante:

Citoyens de la province de Venise!

« L'assemblée des représentans du peuple a statué à
 « la presque unanimité sur votre position politique.

« Dans l'intérêt de la province de Venise aussi bien
 « que dans celui de la nation entière, elle a décrété la
 « réunion immédiate de la ville et de la province même
 « aux États sardes, et cela aux mêmes conditions que la
 « Lombardie avec laquelle nous demeurerons constam-
 « ment unis dans toutes les circonstances et dont nous
 « partagerons le sort politique.

« Ce décret est une imitation de celui qui a été rendu
 « par les provinces vénitiennes au moment où elles n'a-
 « vaient pas encore été envahies par l'ennemi, et par
 « là est accompli en même temps le vœu italien qu'il se
 « forme une union forte et compacte de la Haute-Italie,
 « union qui est seule de nature à mettre ce beau pays à
 « l'abri des dévastations de l'étranger.

« L'assemblée nous a choisis pour mettre ses décrets
 « à exécution et diriger provisoirement les affaires pu-
 « bliques.

« En nous chargeant de cette mission importante,
 « nous avons été uniquement guidés par la foi que cette
 « concorde qui règne dans l'assemblée, régnera aussi
 « parmi les citoyens qui l'ont choisie pour ses repré-
 « sentans.

« Pour gouverner le pays sans cet appui et conduire
 « à bonne fin un acte politique de cette importance, il
 « faudrait, lors même que cela serait possible, d'autres
 « forces que les nôtres.

« Un grand citoyen qu'on n'a pu maintenir aux affaires
 « publiques malgré la confiance générale dont il était en-
 « touré, vous a dit en se retirant que si la concorde règne
 « parmi vous, vos lagunes seront inexpugnables. Vous
 « écouterez sans doute sa voix et la nôtre, parce que vous
 « savez qu'elle émane de cœurs qui battent uniquement
 « d'amour pour la patrie. »

Jacobo *Castelli*.

Pietro *Paleocapa*.

Francesco *Camerata*.

Antonio *Paoluzzi*.

Giambattista *Cavedalis*.

Ainsi, sans que nous le sussions, de troupes républi-
 caines nous étions devenus troupes *royales*. Aucune joie
 ne se manifesta sur cet échange; au contraire, parmi

mes hommes se firent entendre quelques voix qui soutenaient que nous n'avions pris aucun engagement envers le roi Charles-Albert. Je dus respecter cette manière de voir, quoique j'eusse vu avec un grand déplaisir que ma compagnie eût refusé le service; on pouvait toutefois alléguer bien des choses en faveur de cette opinion. Cependant il ne me fut pas bien difficile d'apaiser mes gens dans la position désagréable qui leur était faite, car je leur représentai que l'affranchissement de l'Italie, pour lequel nous étions entrés en campagne, était le but que poursuivait également le roi Charles-Albert, et que si nous combattions ultérieurement sous ses ordres pour le triomphe de la cause que nous avons embrassée, nous n'étions pas pour ce motif infidèles à nos principes, et cela d'autant moins que nous ne lui avons pas prêté serment et que nous ne lui en prêterions pas non plus en sa qualité de roi. Du reste il faut se réjouir que mes soldats n'aient pas vu ce changement d'un œil indifférent; je n'aurais jamais eu la pensée non plus de comprimer par la force de semblables manifestations, car c'était pour moi une preuve que sous l'uniforme italien battaient des cœurs vraiment suisses.

Je perdis à Malghera un de mes soldats par une mort accidentelle. Il se noya en se baignant dans le fossé de la forteresse. Toute la compagnie regretta cet aimable jeune homme qui m'était le plus cher sous tous les rapports. Ils s'appelaient Gaspard Fehr, originaire du canton de Zurich, et c'est avec plaisir que je consacre ces quelques lignes à sa mémoire.

Un autre donna lieu à être déféré au conseil de guerre. Il avait refusé de monter la garde et menacé le caporal de lui donner un coup de feu. Cependant, ce qu'il y a de caractéristique pour l'administration pénale militaire de Venise, c'est que pour ce grave délit il ne fut condamné qu'à deux mois d'arrêt.

Notre séjour dans la forteresse se prolongea jusqu'au commencement du mois d'août sans que l'ennemi eût rien entrepris contre elle, et nous nous persuadâmes aussi que ses travaux de retranchement et ses redoutes n'étaient que d'une nature défensive, car le siège de la forteresse exige déjà une petite armée; dans tous les cas il fallait plus de monde que ne pouvait en fournir Radetzky dans la position difficile où il se trouvait alors. Quelques bâtimens isolés, que le canon de la forteresse pouvait atteindre, furent totalement détruits par notre artillerie et la partie antérieure de la petite ville de Mestre fut aussi fortement endommagée. Ma compagnie avait toujours à faire le même service nocturne, sans qu'il se passât rien d'important, bien que des coups de feu eussent été fréquemment échangés lors de la rencontre des patrouilles.

En revanche, deux fléaux, la fièvre froide et la fièvre chaude, vinrent dans le même temps exercer des ravages parmi nous, et quoique je reçusse continuellement un surcroît d'hommes, je ne pouvais souvent, vu les cas fréquens de maladie, réunir plus de 80 hommes sous les armes. Ces fièvres proviennent de l'aspiration des exhalaisons fétides des grandes surfaces marécageuses, de même que de la mauvaise eau qu'on y boit, et elles règnent dans toutes les lagunes, principalement dans la partie qui touche à la terre-ferme.

Les miasmes se forment par l'action du soleil qui, à l'époque du reflux, darde ses rayons ardents sur la vase couvrant le sol après que les eaux se sont retirées, et provoque de cette manière l'évaporation des plantes maritimes encore humides. C'est pour ce motif que la fièvre est plus violente pendant les mois d'été; elle se fait aussi moins sentir sur tout le littoral à cause de la proximité de la mer et dans la ville même, dont les canaux étant

ouverts et fermés régulièrement, ne sont jamais à sec. — La fièvre froide commence par un frisson qu'on ressent le long de l'épine dorsale, qui s'étend bientôt à tout le corps et l'agite avec une violence surprenante. Cependant elle passe dans quelques heures. Les symptômes de cette maladie se manifestent par la couleur violette que prennent les ongles des doigts, et lorsqu'on ne la combat pas énergiquement, elle revient tous les jours régulièrement à la même heure; elle fait aussi des intermittences de deux, de trois, et même de quatre jours. Le plus souvent elle provient de refroidissemens ou d'intempérances; les fruits, la salade et la viande de porc sont des alimens qui la provoquent facilement. La décoction de quinquina est le seul remède efficace pour la combattre; cependant il y a des gens qui pendant toute l'année ne peuvent s'en débarrasser. D'ailleurs elle n'est pas dangereuse; elle est plus corrosive que mortelle.

En revanche, la fièvre chaude cause très fréquemment la mort, mais elle est moins commune que l'autre. On s'attire cette maladie en s'exposant au soleil tête découverte, ou en s'échauffant par des boissons spiritueuses, ou en respirant dans des espaces rétrécis remplis de monde. On la combat par de fortes saignées; cependant on ne peut dans plusieurs cas sauver celui qui en est atteint, et il est toujours perdu lorsqu'il souffre de la soif et de la chaleur, car l'inflammation cérébrale est une des fréquentes suites de cette maladie.

Déjà à Malghera nous fîmes connaissance de ces deux espèces de fièvres, et il n'y a pas un homme de ma compagnie qui n'ait appris à en connaître l'une ou l'autre par la pratique. Il y en eut beaucoup auxquels ces deux maladies ont causé la mort ou dont elles ont ruiné la santé. Dans les brûlans jours du mois de juillet, c'est particu-

lièrement la fièvre chaude qui attaquait mes gens. Accablés d'un malaise subit, ils tombaient en défaillance tout d'un coup, et maint ne doit son salut qu'aux prompts secours du frater de ma compagnie, qui savait faire une saignée; car nous n'avions point de médecin spécial dans notre corps et celui qu'on avait désigné nous négligeait très souvent. Il me fallait expédier par jour trois, quatre, cinq et même un jour 12 hommes à l'hôpital, où ils restaient ordinairement 10 à 12 jours, et, comme je l'ai déjà dit, le tour vint pour tous.

Dans ces conjonctures rien ne pouvait nous être plus agréable que de recevoir l'ordre de changer de cantonnement. Cet ordre portait que nous devions nous rendre à Burano, la troisième ville des lagunes pour la grandeur, située à trois lieues nord-est de Venise.

CHAPITRE VII.

Burano.

Service à Monte dell'Oro, Mazzorbo et Valle Togado. — Les déserteurs de Rimini. — L'armistice avec le Piémont. — Déchéance de Charles-Albert. — Dictature de 48 heures de Manin. — Danger pour la vie des commissaires piémontais. — Triumvirat Manin, Cavedalis, Graziani.

La ville de Burano n'a aucune fortification, mais les abords en sont défendus par des forts et des batteries. On nous assigna pour séjour le fort Mazzorbo situé à proximité, où il y avait une compagnie du régiment Sile outre un peu d'artillerie. Ce fort renferme une caserne fortifiée et organisée en même temps pour y recevoir des canons; il a un simple rempart entouré de fossés et armé de 10 à 12 pièces de gros calibre. Le commandant loge en dehors du fort, dans une petite maison de chétive apparence. Là aussi nous construisimes en plein air une cuisine commune, et une grande cuve remplie d'eau douce qu'on renouvelait tous les jours remplaçant la fontaine qu'il eût été impossible de creuser dans cet îlot. La compagnie fut logée dans un compartiment de cette caserne qui n'est éclairée que par des meurtrières; on nous assigna notre dortoir qui, comme à Malghera, con-

sistait en nattes étendues à terre. Un autre compartiment servait d'infirmierie, de chambre à coucher et de chancellerie pour les officiers. Il était pourvu de chevalets pour lits et de paillasses remplies de puces; il n'avait point de fenêtres, mais en revanche il se trouvait de chaque côté deux grandes canonnières, ouvertures qui entretenaient un courant d'air continu. Je dus rester six semaines dans ce local et en outre faire au moins trois fois par jour le chemin de Burano qui est distant d'un quart de lieue, car ni dans le fort ni à sa proximité on n'avait l'occasion de se restaurer convenablement.

Les premiers jours après notre arrivée je reçus l'ordre de détacher la moitié de ma compagnie à Valle Togado. C'est ainsi qu'on appelle le domaine d'une riche comtesse de Murano, domaine composé de plaines fertiles et de grands marais poissonneux, situé à trois lieues nord-est de Burano à l'extrême limite des lagunes. La propriétaire de ce domaine retire de la pêche de l'anguille, qui y est excessivement abondante, une rente annuelle considérable, et comme les Autrichiens lui avaient déjà fait mainte visite importune, mais vu que ce point isolé avait trop peu d'importance stratégique pour qu'on mît du prix à le conserver, la comtesse avait payé une belle somme au gouvernement pour obtenir sur son domaine une garnison, qu'elle logea dans le spacieux bâtiment du fermier. On avait l'ennemi en face à une demi-lieue de distance. Il occupait avec environ 80 hommes Capo Sile, grand bâtiment isolé, sur le toit duquel il avait placé un poste d'observation. Les nôtres postèrent aussi de jour sur la maison une sentinelle qui, outre son fusil, était encore armée d'une longue-vue. Pendant la nuit nous établîmes des patrouilles pour prévenir toute attaque subite. En même temps nous entretenîmes un poste

de campagne derrière une petite redoute armée de 2 fusils de rempart que nous avons construite nous-mêmes pour nous passer le temps. L'ennemi avait aussi placé un avant-poste dans une petite maison sise à mi-chemin, mais il en fut chassé par la garnison de Valle Togado qui avait des escarmouches continuelles avec les patrouilles ennemies et qui fit des prisonniers à plusieurs reprises.

Vu sa position isolée, Capo Sile est très-exposé à une surprise. A une lieue de distance à droite et à gauche il ne se trouve aucune maison, et en outre il est séparé de la terre-ferme par le cours du Sile. Je concertai un plan avec les officiers de la garnison italienne, mais je ne pus obtenir leur assentiment pour le mettre à exécution. On nous avait donné l'ordre de nous tenir strictement sur la défensive.

Mes soldats se plaisaient beaucoup à Togado, car le service n'était rien moins que rigoureux, et sur la paille du maïs ils trouvaient un gîte d'une fraîcheur agréable et d'une mollesse inaccoutumée. Ils recevaient gratuitement plus d'anguilles et de poissons qu'ils n'en pouvaient manger; cependant cette nourriture succulente était nuisible à leur santé et les cas de fièvre augmentaient de jour en jour, de sorte que pendant notre séjour j'eus constamment 20 à 30 hommes à l'hôpital, parmi lesquels j'eus à déplorer 4 morts.

Un de mes soldats déserta de Valle Togado chez les Autrichiens. Par bonheur pour nous il n'était pas d'origine suisse; c'était un Wurtembergeois que j'avais engagé environ trois semaines auparavant. Il prétexta vouloir aller à la pêche aux huîtres et se servit à cet effet d'une petite nacelle. Ce n'est qu'après qu'il eut franchi une grande distance que la sentinelle placée sur le toit l'aperçut. Lorsqu'il se vit poursuivi, il atta-

cha sa chemise à la perche de la rame et de cette manière il hissa une espèce de drapeau blanc; l'ennemi, que la grande distance mettait à l'abri de nos balles, vint à sa rencontre et l'accueillit. Il fit preuve d'être un fin Souabe.

Outre le détachement stationné à Valle Togado, j'eus encore à en fournir un second pour Monte dell'Oro, comme garnison de ce petit fort nouvellement construit et armé de 4 bouches à feu seulement, lequel est situé dans un ilot du côté du nord, sur un point où plusieurs canaux se croisent. Il ne me restait donc à Mazzorbo qu'un petit nombre de gens, la plupart malades, et il me fallut faire des efforts pour pourvoir seulement à la petite garde de la porte.

C'est donc avec le plus grand plaisir que je reçus un surcroît de 10 hommes. C'étaient des déserteurs du second régiment suisse au service du pape, la plupart ressortissans des cantons de Genève, Vaud, Valais et Fribourg. Ils avaient pris part à la fameuse affaire de Rimini, où une partie du régiment (400 hommes) en garnison se révolta contre ses officiers parce que ceux-ci traitaient leurs subalternes avec la plus grande dureté. Dans les marches forcées qu'on faisait faire à ces troupes pendant les brûlantes chaleurs de la saison, plusieurs soldats étaient restés en arrière accablés de maladies et de fatigues, et pour ce motif ils furent condamnés à recevoir des coups de bâton. Une exécution de ce genre devant avoir lieu à Rimini en présence de la troupe, un vieux soldat sortit des rangs protesta hautement contre cette cruauté et brisa les verges qui étaient prêtes à infliger la peine. Cet acte mit le commandant de bataillon dans un tel accès de fureur qu'il perça le soldat de son épée; celui-ci tomba raide mort, étendu sur le carreau. La vue de leur camarade mort, du sang versé

pour leurs droits, exaspéra les soldats. En poussant des cris de vengeance ils montèrent dans leurs chambres pour chercher leurs fusils. Les officiers prirent tous la fuite. Les soldats se portèrent en armes devant l'habitation du commandant du régiment, et ne l'ayant pas trouvé pour son bonheur, ils s'emparèrent de la caisse du régiment, dont ils se partagèrent les sommes considérables qu'elle renfermait. Ils quittèrent ensuite la ville aux applaudissemens des citoyens et se dirigèrent sur le Pô, dans l'intention de pénétrer à Venise. Ils étaient sous le commandement d'un caporal qu'ils avaient choisi pour leur chef. Quelques heures après, le capitaine Stockalper se mit à cheval à leur poursuite dans le but de les engager à retourner à leur poste; non seulement ils n'écoutèrent pas sa voix, mais ils le tuèrent même en l'abattant de son cheval d'un coup de fusil. Le caporal monta son cheval et se para de son sabre et de ses épauettes. La désunion se mit plus tard dans ce corps, qui se dispersa dans différentes directions, et il n'y a que les dix dont il est parlé plus haut qui soient parvenus, au milieu de nombreuses aventures, à se frayer un passage à Brondolo, après avoir forcé, le fusil armé, le passage du Pô qu'un détachement de gardes financiers voulait leur disputer. La plupart des autres furent arrêtés et payèrent cher le crime qu'ils avaient commis. Mais le commandant qui l'avait provoqué par sa cruauté, dut prendre la fuite. Le caporal put se tirer d'affaire à force d'argent.

Dès que je fus informé de leur arrivée, je me rendis au dépôt d'enrôlement de San Biagio pour les recevoir. Mais on ne me permit de les accueillir dans la compagnie qu'après avoir fait subir à chacun individuellement un interrogatoire minutieux. Le comité de la guerre trouva que dans tous les cas ils n'étaient pas

les principaux coupables et qu'il y avait quelque droit de leur côté; en conséquence il hésita d'autant moins à les admettre dans l'armée, que tous ces hommes avaient pris part à la bataille de Vicence. Cependant l'argent mal acquis, bien qu'ils pussent y prétendre en partie à titre d'avoir en décompte ne leur porta point de profit: il les excita à des jouissances outrées qui provoquèrent des maladies et plantèrent dans quelques uns le germe de la mort. Les suites d'une mauvaise conscience se manifestèrent dans deux d'entre eux d'une manière surprenante. Au milieu des vertiges qu'ils causaient la fièvre chaude, ils ne parlaient que de *persécution, d'extradition, de conseil de guerre* et de *fusillades*. L'un d'eux s'évada un jour de l'hôpital où il s'était défendu avec un bâton et ensuite avec son couteau ouvert contre ses persécuteurs présumés et avait mis en fuite tous les infirmiers. Dans cet état d'égarément il me surprit un jour dans ma chambre, de sorte que tout effrayé je saisis mon sabre. Lorsqu'il vit que je prenais mes armes, il remit volontairement son couteau entre mes mains et me fit une peinture si douloureuse des tourmens qu'éprouvait son ame, que je ressentis une vraie compassion. — Il s'était débarrassé de son argent et de sa montre à l'hôpital: il voulut encore anéantir ce qu'il possédait chez moi; il me demanda le livre de la masse, biffa son compte et l'acquitta; cependant il fut bien aise plus tard de pouvoir en percevoir le montant. Il me fallut le faire transporter de force à l'hôpital, qu'il craignait comme une prison.

Un autre qui avait disparu depuis plus de 24 heures et qui était déjà dénoncé comme déserteur, se présenta également chez moi à l'improviste dans un état d'égarément. Il était sauté dans la mer, qui par bonheur n'avait pas assez de profondeur à cet endroit pour pouvoir s'y

noyer. Il s'était réfugié ensuite dans une petite maison écartée où il avait passé tout le temps de son absence dans des angoisses mortelles caché derrière un tas de bois. Ces deux individus recouvrèrent la santé, et lorsqu'ils n'eurent plus d'argent, leurs tourmens cessèrent.

Pendant le temps de notre service intéressant dans la quatrième zone de la ligne de défense, il se passa des événemens militaires et politiques importants qui rendirent plus sérieuse la position de Venise. Le 22 juillet les Autrichiens avaient attaqué les hauteurs de Rivoli, attaque qu'ils renouvelèrent le 25, et refoulèrent sur le Mincio une partie de l'armée piémontaise. Charles-Albert reprit bien le 25 la position de Somma-Campagna, mais déjà le lendemain Radetzky, qui s'avança de nouveau de Vérone avec 45,000 hommes le força de se retirer sur Goito, où l'armée fortement concentrée éprouva un manque de vivres. Le 27 les Autrichiens prirent la position de Volta et le roi se vit obligé, après des tentatives infructueuses pour obtenir un armistice de 10 jours, de battre en retraite sur le fleuve Oglio. L'inexpérience de Charles-Albert dans l'art de la guerre et l'incapacité de ses généraux eurent pour conséquence que cette position ne put être défendue non plus et que le 30 déjà l'armée piémontaise se vit refoulée sur la ligne de l'Adda et coupée en partie, ce qui mettait Milan dans un danger sérieux. Cette ville prit des mesures énergiques pour sa défense; toute la population vola sous les armes, éleva des barricades et mit en feu le long de la ligne de circonvallation tous les bâtimens qui pouvaient servir d'abri à l'ennemi: c'était faire un sacrifice inutile de plusieurs millions. Mais les Milanais apprirent le 5 août qu'ensuite d'un conseil de guerre tenu le 4 au soir chez le roi, Milan avait été livré et qu'un général

avait été délégué au quartier-général autrichien à l'effet de négocier un armistice. A la faveur de la nuit et à l'aide de ses troupes, Charles-Albert quitta Milan désabusé qui l'accusait hautement de trahison, et se retira avec toute son armée derrière le Tessin. *Sauve qui peut!* fut le cri général de la malheureuse population de cette ville, et soldats, gardes civiques, bourgeois, femmes et enfans abandonnèrent leurs demeures et leurs propriétés et allèrent camper en dehors des portes de la ville. Combien doit avoir été douloureux le spectacle de plus de 60,000 personnes sortant de la ville les larmes aux yeux et le désespoir peint sur leurs visages!

Les premières nouvelles positives de l'armée arrivèrent le 31 à Venise, dont la population ne fut pas moins consternée en apprenant que dans 3 jours on avait perdu ce qu'on n'avait conquis que dans 3 mois en déployant les plus grands efforts, c'est à dire les positions de l'Adige, du Mincio et les immenses travaux de siège contre Vérone. Pendant trois jours consécutifs ce funeste message n'avait été précédé que de bulletins de victoires qui remplissaient la ville de joie; cette malheureuse nouvelle produisit donc une sensation d'autant plus profonde.

Le 6 août eut lieu à Venise la promulgation de la loi qui incorporait cette province aux États sardes. Le 7, le gouvernement provisoire procéda, dans la salle de l'ancien grand conseil de la République, à l'acte solennel de cession de la suprématie territoriale et de la souveraineté de la ville et province de Venise, avec toutes ses forces de terre et de mer, en faveur de S. M. le roi Charles-Albert et de ses descendans. Le cardinal patriarche, le général en chef Pepe, le commandant de la garde nationale Mengaldo, le président du tribunal d'appel Foscarini, le podesta Correr, l'amiral Bua, ainsi que

les présidens des diverses autorités judiciaires et administratives assistèrent à cet acte solennel, et dès ce moment fut inauguré le gouvernement des commissaires extraordinaires de Charles-Albert. Comme tels furent choisis: le marquis Victor Colli di Fellizano, général-major royal et sénateur, le chevalier Louis Cibrario, membre de la chambre royale supérieure des comptes, et le Dr. Jacques Castelli, ancien président du gouvernement provisoire.

Voici la teneur de la loi prononçant l'annexion :

« Nous Eugène Prince de Savoie-Carignan, lieutenant-général de Sa Majesté dans les États sardes en l'absence de Sa Majesté;

« Vu la résolution de la ville et province de Venise, du 4 du mois dernier, qui a été remise par une députation spéciale le 12 de ce mois à Sa Majesté dans son quartier-général à Roverbella, et d'après laquelle le vœu général de cette population est d'être réunie à notre État;

« Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, et Nous, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, ordonnons ce qui suit :

« 1^o La réunion immédiate de la ville et province de Venise décrétée par l'assemblée de ses représentans, est adoptée. La ville et province de Venise conjointement avec les États sardes et autres déjà incorporés, formera *un seul et même royaume*, et cela aux conditions fixées dans la loi d'annexion de la Lombardie.

« 2^o Il y aura pour les provinces vénitiennes, comme cela existe pour les provinces lombardes, une Consulta extraordinaire. Celle-ci sera composée des membres présens du gouvernement provisoire, et de deux membres de chacun des comitats des quatre provinces de

Padoue, Vicence, Treviso et Rovigo comprises dans la loi d'annexion précitée.

« Si les trois provinces de Vérone, Udine et Bellune se réunissent aux mêmes États, chacune d'elles pourra déléguer deux députés à la Consulta.

« Les Ministres-Secrétaires d'État sont chargés de l'exécution de la présente loi, qui sera revêtue du sceau de l'État, publiée dans la ville et les communes de la province de Venise et insérée au Bulletin des actes officiels. — Donné à Turin, le 27 juillet 1848. »

Eugène de Savoie.

V. Sclopis.

V. di Revel.

V. Gazelli.

Pour le contrôleur-général: *Vincenzo Ricci.*

Les commissaires annoncèrent leur entrée en fonctions par la proclamation suivante:

« Les commissaires extraordinaires du roi Charles-Albert dans la ville et province de Venise.

« *Citoyens!* Appelé à cet effet par votre libre résolution, le roi Charles-Albert proclame qu'il vous a admis comme partie intégrante de sa grande famille régénérée.

« *Vénitiens!* Le roi connaît, aime et admire ce peuple généreux qui, à l'époque de la servitude générale, a été le premier à ériger dans ces lagunes un autel à la liberté; ce peuple qui parvenu à la suprématie des mers, a sauvé plus d'une fois l'Italie menacée par les Barbares; qui a offert un asile hospitalier aux arts et aux sciences, qui a brillé et brillera dans l'histoire à côté des nations les plus célèbres, qui enfin dans ce grand soulèvement de l'Italie qui se réveille, s'est montré digne de ses glorieux ancêtres, en réclamant avec

énergie et persévérance sa propre indépendance. Le roi vous connaît et vous aime, et en vous admettant au nombre de ses enfans, il ressent vivement dans son cœur quel surcroît de force et de splendeur acquerra l'Union Italienne, qui est seule de nature à donner un plein succès à notre valeur contre le grand nombre des cohortes ennemies.

« *Vénitiens!* Charles-Albert s'est empressé de répandre pour vous son propre sang et celui de ses fils avant que la moindre trace de votre généreuse intention de vous adjoindre au *royaume constitutionnel de la Haute-Italie* fondé par lui, soit parvenue jusqu'à ses oreilles. Figurez-vous avec quelle cordialité il portera les yeux sur vous, maintenant que la croix de Savoie et le glorieux lion de St.-Marc se trouvent réunis dans la bannière commune de l'indépendance italienne.

« *Citoyens!* Sans de dures épreuves, sans dangers, sans sacrifices, les nationalités ne peuvent se rétablir ni se maintenir. Quiconque aime la liberté et la patrie doit se soumettre aux privations de toute espèce, pourvu qu'il puisse vivre libre et que la patrie soit indépendante. Celui qui calcule la grandeur du sacrifice n'est pas un bon citoyen, n'est pas un bon Italien.

« Grâce à votre bravoure vous êtes maintenant libres; personne ne pourra vous arracher ce bien suprême si vous persistez à maintenir cette *bravoure*, *l'amour de l'ordre*, *l'observation des lois et de la discipline*, sans lesquels la liberté court à sa ruine. — Mais nous qui avons été chargés de la mission honorable et difficile de gouverner, au nom du roi, cette ville remarquable et ce peuple généreux, nous fondant sur l'appui de tous les bons citoyens, nous implorons cette assistance à l'aide de laquelle le gouvernement provisoire a pu conduire à bonne fin le pénible mandat dont l'avait honoré la con-

fiance de ses concitoyens. Nous implorons particulièrement l'assistance de ces *milices citoyennes éprouvées*, qui dans des occasions si nombreuses ont déjà donné des preuves de leur propre attachement à la noble cause de l'Italie.

« Consacrons, frères, nos forces réunies au bien général; songeons que Venise, aussi long-temps qu'elle sera calme et unie, est inexpugnable, et écrivons-nous : *Vive San Marco! Vive Charles-Albert! Vive l'Italie!* »

Colli.

Cibrario.

Castelli.

Pendant que le nouveau gouvernement tenait ce langage au peuple vénitien, il était déjà informé de la fâcheuse position dans laquelle se trouvait le roi Charles-Albert avec son armée libératrice, et ce qui prouve qu'il n'agissait pas sincèrement avec le peuple c'est que le document officiel suivant, quoique portant la date du 27 juillet, n'a été publié que le 8 août 1848, le lendemain de l'acte solennel d'annexion :

Le Commandant en chef de l'armée de réserve au gouvernement provisoire de Venise.

« Après un combat acharné de trois jours, l'armée de Charles-Albert a été complètement battue; notre armée est aujourd'hui sur l'Oglio.

« Je suis homme d'honneur; des mensonges seraient indignes et même inutiles, puisque vous pourriez en très peu de temps les rectifier.

« Ce serait le moment (mais le dernier) pour discuter une cause avant qu'elle ne soit tout à fait perdue.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Mestre, 27 juillet 1848.

Le Commandant en chef du 2^{me} corps de réserve.

« *Welden.* »

Le gouvernement provisoire fit la réponse suivante :

A Son Excellence M. le Baron de Welden, Commandant en chef du deuxième corps de réserve.

« Excellence ! Nous avons reçu la lettre que vous nous avez adressée le 27 juillet. Nous apprécions les sentimens qui vous l'ont dictée. Nous croyons sur votre parole le fait que vous nous annoncez. Vous dites que ce serait le moment, mais le dernier, pour discuter une cause avant qu'elle ne soit tout à fait perdue. Nous devons cependant prier Votre Excellence de réfléchir que nous ne sommes pas compétens pour traiter seuls une cause qui nous est commune avec toute l'Italie.

« Mais cette cause fût-elle réduite à la seule Venise, nous penserions pouvoir vous prouver, Excellence, qu'elle est encore bien loin d'être perdue.

« Nous avons l'honneur, etc. »

(Signatures.)

La circonstance que ces documens n'ont pas été publiés plus tôt prouve qu'on regardait comme vraie la mauvaise nouvelle donnée par Welden et qu'on avait probablement reçu d'autres rapports concordant avec celui du général autrichien. Le gouvernement déchu ne s'est pas fait beaucoup d'honneur en les tenant cachés. Mais procéder à l'acte d'incorporation au moment où l'on savait positivement que l'armée royale, totalement battue, était en fuite et Milan sur le point d'être perdu c'était tromper le peuple de la manière la plus honteuse.

Cet attentat à la bonne foi du peuple ne tarda pas à recevoir la juste récompense qu'il méritait. Déjà le 9 août le bruit se répandit à Venise que les Autrichiens étaient entrés à Milan. Le peuple, que ces bruits inquiétaient, se rassembla en foule devant le palais national et demanda des renseignemens aux commissaires. Ceux-

ci déclarèrent qu'ils n'avaient pas reçu de nouvelles officielles et rassurèrent le peuple en lui annonçant que la France et l'Angleterre étaient intervenues comme médiatrices; par ce moyen on apaisa provisoirement la foule. Le 10 on publia une lettre particulière adressée à Castelli, lettre qui portait que l'ennemi se trouvait bien devant les portes de Milan, mais qu'il y avait essuyé une défaite, et que l'ambassadeur de France avait promis le prompt secours de la nation française.

Mais le 11, à 9 heures moins un quart, un parlementaire apporta de Mestre une lettre pressante aux commissaires royaux. Voici le contenu de cette dépêche :

*Le général en chef du deuxième corps de réserve à
MM. les commissaires extraordinaires de Sa Majesté
le roi de Sardaigne, à Venise.*

« J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le document officiel que je viens de recevoir.

« Persuadé que les officiers chargés par Sa Majesté le roi de Sardaigne de l'exécution des articles de la convention arriveront sans délai, je vous laisse, MM. les Commissaires, la faculté de terminer ou de continuer les hostilités.

« Agréez l'expression de ma haute considération.

« Padoue, 11 août 1848.

(Signé) *Welden.* »

Convention d'armistice entre les armées sarde et autrichienne, comme prélude aux négociations pour la paix.

« 1^o La frontière des États respectifs formera la ligne de démarcation des deux armées.

« 2^o Les forteresses de Peschiera, Rocca d'Anfo et Osopo, ainsi que la ville de Brescia, seront évacuées par

les troupes sardes et alliées et occupées par les troupes de Sa Majesté I. R. La reddition de chacune de ces places s'effectuera trois jours après la ratification de la présente convention.

« Dans les places ci-dessus, le matériel de guerre appartenant à l'Autriche sera restitué. Les troupes sortiront en emportant avec elles leur matériel de guerre, toutes les armes, munitions, effets et habillemens qui leur appartiennent, et rentreront par étapes régulières et par la voie la plus courte dans les États sardes.

« 3^o Les États de Modène, de Parme et la ville de Plaisance avec le rayon territorial qui lui est assigné, seront évacués 3 jours après la notification de la présente.

« 4^o Cette convention s'étendra également à la ville de Venise et à la terre-ferme vénitienne. Les forces militaires sardes de terre et de mer évacueront la ville, les forts et les ports de cette place, pour rentrer dans les États sardes. Les troupes de terre pourront effectuer leur retraite par terre et par étapes sur une route convenue.

« 5^o Les personnes et les propriétés des lieux sus-nommés sont placées sous la protection du gouvernement impérial.

« 6^o Cet armistice durera six semaines afin de donner lieu aux négociations sur la paix; à l'expiration de ce terme, l'armistice sera prolongé d'un commun accord, ou il sera dénoncé 8 jours avant la reprise des hostilités.

« 7^o Des deux côtés il sera nommé des commissaires pour faciliter à l'amiable l'exécution des articles ci-dessus.

« Au quartier-général de Milan, 9 août 1848.

« *Hess*, m. p. général quartier-maître de l'armée.

« *Salasco*, général chef de l'état-major général de l'armée sarde. »

Ensuite de cette lettre, les commissaires convoquèrent les membres de la Consulta pour délibérer avec eux sur la réponse à faire au général Welden.

Dans cette réunion, qui eut lieu à 4 heures de l'après-midi au palais national, les commissaires piémontais déclarèrent qu'on ne pouvait ajouter foi à une pareille nouvelle, mais que dans le cas où elle serait vraie, ils ne consentiraient jamais à un acte tel que la reddition de Venise, qui était contraire à leurs sentimens; ils ajoutèrent que dès le moment où cette nouvelle serait confirmée officiellement, ils considéreraient leur mandat comme expiré et que Venise rentrerait dans la position politique où elle se trouvait avant son annexion à la Sardaigne. Le commissaire vénitien Castelli déclara en outre que la convention, en ce qui concerne la loi d'annexion, n'était pas obligatoire pour Venise, attendu qu'aux termes mêmes de cette loi on ne pouvait disposer du sort du pays sans l'assentiment de la Consulta; et comme le roi avait laissé à ce point Venise dans l'embarras, l'annexion devait être considérée comme nulle et non avenue et la souveraineté de la République comme continuant d'exister. Les Piémontais ayant accédé à cette opinion, l'assemblée résolut qu'à la réception de la première nouvelle officielle, le conseil des représentans serait convoqué pour le lendemain, et qu'eu égard à la position critique on prendrait sans délai des mesures à l'effet de fermer hermétiquement tous les abords des lagunes et pour créer un *Comitato di difesa* (comité de défense).

Là-dessus le commissaire Castelli alla trouver Manin et lui rendit compte de ce qui s'était passé. Après qu'il lui eut exposé la nécessité de prendre les résolutions les plus promptes et les plus énergiques pour sauver la patrie, ils décidèrent que la Consulta se réunirait en-

core le même soir à 8 heures avec Manin et les commissaires.

Dans l'intervalle (à 5 heures) arriva de Ravenne le bateau à vapeur faisant le service postal. Il n'apporta ni le courrier de Milan ni celui de Turin, ni une nouvelle quelconque confirmant que la capitulation avait eu lieu effectivement. Mais dans un journal de Gênes, le *Pensiero italiano*, on trouva les nouvelles accablantes que voici :

« Les communications avec l'ennemi sont ouvertes de nouveau. Depuis la bataille du 4 Sa Majesté était enfermée à Milan pour partager le sort de cette ville; mais voyant bien que le nombre toujours croissant des ennemis ne permettait pas de leur opposer une résistance efficace et voulant épargner à cette capitale les horreurs qui seraient la conséquence d'une prise de vive force ou par suite de la famine, le roi l'a évacuée après avoir conclu une capitulation qui garantit aux Milanais la sûreté de leur vie et de leurs propriétés.

« Notre armée s'est retirée derrière le Tessin. Sa Majesté était hier le 6, à 1 heure de l'après-midi, à Magenta.

« Aussitôt qu'on aura reçu les détails des opérations militaires de ces derniers jours, on s'empressera de les porter à la connaissance du public.

« Turin, 7 août 1848.

« Le ministre de la guerre:
(Signé) *G. Collegno.* »

Les bruits les plus contradictoires circulèrent dans la ville, dont la population agitée se porta en masse avec la nuit sur la place St.-Marc. L'impatience était si grande qu'on laissa à peine le temps à l'autorité de délibé-

rer. On ne pouvait cacher plus longtemps au peuple cette triste nouvelle, car il criait toujours plus tumultueusement : « Notizie! Notizie! » (Des nouvelles! des nouvelles!) Un employé du gouvernement donna lecture du bulletin du *Pensiero* qui figure plus haut. Puis les deux commissaires piémontais se montrèrent au balcon; ils déclarèrent que les rapports officiels n'étaient pas arrivés, mais ils laissèrent cependant entrevoir que les fatales inquiétudes qu'on avait pourraient s'être réalisées. Et lorsque le peuple leur cria du bas de la rue : « Ainsi, Milan a capitulé? Quelles sont les conditions? Où en sommes-nous, et quant à la flotte, et quant à nous-mêmes? » — ils différèrent de répondre. Enfin le commissaire Colli déclara qu'il fallait faire une distinction entre la flotte vénitienne et la flotte sarde, qu'on pouvait bien compter sur la première, mais non garantir que la dernière serait encore disponible pour notre défense. Le commissaire Castelli, arrivé dans l'intervalle et qui se montra au balcon avec Manin, donna aussi l'assurance qu'en effet on manquait de toute nouvelle officielle compromettant la sûreté et l'indépendance de Venise; aussitôt qu'une nouvelle confirmative de cette nature sera arrivée, dit-il, les commissaires se retireront à l'instant même et l'assemblée des représentans sera convoquée. Quelques uns de ceux qui se trouvaient dans les premiers rangs s'écrièrent : « *Il faut que les Piémontais et Castelli abdiquent immédiatement!* » Castelli répondit à haute voix : « *Toute ma vie je n'ai été autre chose que Vénitien, et à l'instant même je sors de la commission.* » Les Piémontais déclarèrent aussi à ceux qui les entouraient que dès ce moment ils s'abstenaient de prendre part à tout acte quelconque du gouvernement.

Là-dessus il se fit sur la place St.-Marc, qui était comble de monde, un vacarme si confus de discours et de

cris, qu'on ne put comprendre autre chose sinon que la juste indignation du peuple se faisait jour. On entendit cependant distinctement retentir ces cris: « *Fummo traditi, venduti vilmente! Morte ai Commissarii, abbasso il Governo regio! Vogliamo Manin! Viva Manin, salvatore della patria!* » (Nous avons été trahis, vendus honteusement! Mort aux Commissaires, à bas le gouvernement royal! Nous voulons Manin! Vive Manin, le libérateur de la patrie!) Les commissaires, dont cette scène, qui se passait à minuit avec un caractère toujours plus sérieux, était bien de nature à ébranler le courage, déclarèrent tous les deux qu'ils partageaient sincèrement les inquiétudes et les angoisses du peuple. « Nous sommes toujours Italiens, ajoutèrent-ils, et nous nourrissons pour votre cause des sentimens tout aussi nobles que quelque Vénitien que ce soit. »

Une demi-heure environ s'étant écoulée, pendant laquelle il s'était concerté avec les membres du gouvernement provisoire qui venait de se retirer, Manin reparut au balcon et s'exprima en ces termes: « *Les commissaires royaux déclarent se retirer dès ce moment des affaires gouvernementales. Après-demain se réunira l'assemblée des représentans de la ville et province de Venise et elle nommera le nouveau gouvernement.* » Puis il ajouta d'une voix dictatoriale: « *Per queste 48 ore governo io!* » (Pendant ces 48 heures je gouvernerai!) « *Viva Manin! Sì! Sì!* » (Oui! Oui!) s'écria la foule, qui fut aussitôt pleinement satisfaite de la dictature de cet homme auquel le peuple de Venise accordait une confiance illimitée. Quel beau moment dans la vie de ce grand homme! Quel spectacle intéressant que l'aspect de cette Diète populaire siégeant à une heure avancée de la nuit sur la place St.-Marc éclairée par une lune magique! Combien était émouvant le silence solennel qui se fit

lorsque Manin, le père du peuple, prit la parole et qu'un tonnerre d'applaudissemens accueillit son discours!

Le peuple, dans son avide attente, demeura réuni jusqu'à ce que quelques instans après Manin eut reparu et qu'il eut adressé à la foule l'allocution suivante: « Dans
 « peu de temps on battra la générale pour que la garde
 « civique vole aux armes. Dans chaque bataillon on
 « choisira un certain nombre d'hommes qui cette nuit
 « encore se mettront en marche pour la forteresse de
 « Malghera, menacée d'une attaque de l'ennemi. » —
 « Nous nous y rendrons tous! Des armes! des armes! »
 interrompit le peuple. — « Vous aurez des armes, »
 répondit Manin. « Tout sert d'armes à un peuple qui
 « veut se défendre. Pensez au 22 mars! Avec quelles
 « armes avez-vous chassé les Autrichiens d'ici? Pour le
 « moment évacuez la place! Le silence et le repos sont
 « nécessaires pour pourvoir aux besoins de la patrie. » —
 Le peuple se dispersa sans bruit, et lorsque plus tard on battit la générale, les gardes civiques s'assemblèrent dans leurs quartiers avec une promptitude extraordinaire; bientôt après partit pour Malghera une foule beaucoup plus grande que celle qui était appelée à faire le service pendant cette nuit. Voilà à quel point en était le noble zèle patriotique des Vénitiens.

Dans cette nuit mémorable on prit encore les mesures les plus urgentes pour la sûreté extérieure et la tranquillité intérieure, et immédiatement après le ministre Tomaseo partit pour la France à l'effet de demander à cette nation un secours dont on ne pouvait alors douter.

Le lendemain, Manin publia les proclamations suivantes:

« *Concitoyens!* Les momens de grand danger exigent
 « des résolutions promptes et hasardées. Afin que vous

« ne soyez pas sans gouvernement, je n'ai pas hésité,
 « bien que ce ne fût que pour quelques heures, à me
 « charger du poids onéreux des affaires publiques. L'as-
 « semblée de vos représentans est convoquée pour de-
 « main et dans sa première séance elle nommera un
 « nouveau gouvernement. Puis elle prendra les mesures
 « nécessaires que réclament les besoins de la patrie dans
 « les conjonctures actuelles.

« Ayons confiance en Dieu, à nous-mêmes, à l'Italie
 « et à l'appui des autres peuples libres, qui ne nous fera
 « pas défaut.

(Signé) *Manin.* »

« *Soldats italiens!* La guerre de l'indépendance à la-
 « quelle vous avez voué votre sang, est actuellement en-
 « trée dans une phase remplie de dangers pour nous.
 « Ces lagunes sont peut-être le seul lieu de refuge de la
 « liberté italienne, et il faut qu'à tout prix Venise entre-
 « tienne la flamme sacrée.

« *Braves!* Au nom de l'Italie pour laquelle vous avez
 « combattu et voulez combattre, je vous conjure de ne
 « pas laisser abattre vos forces et votre persévérance
 « dans la défense de cet asile sacré de notre nationalité.
 « Le moment est solennel. Il s'agit de la vie politique de
 « tout un peuple dont le sort peut dépendre de ce der-
 « nier boulevard.

« *Soldats!* Vous tous qui, de l'autre côté du Pô, de
 « l'autre côté du Mincio, de l'autre côté du Tessin êtes
 « accourus ici pour le triomphe de la cause commune,
 « songez que, si vous conservez Venise, vous sauvez
 « les biens les plus précieux de votre terre natale. Vos
 « familles béniront les nombreuses privations auxquelles
 « vous vous soumettez. L'Europe en admiration récom-
 « pensera votre généreuse persévérance, et le jour où

« l'Italie pourra dire qu'elle est ressuscitée, elle élèvera,
 « au milieu des monumens qui attestent la valeur et la
 « gloire de vos pères, un autre monument sur lequel
 « sera inscrit: « Les soldats italiens, en défendant Ve-
 « nise, ont sauvé l'indépendance de l'Italie!

« De la part du gouvernement.

(Signé) *Manin.* »

Ce qui inspira le plus d'inquiétudes aux Vénitiens, ce fut le départ de la flotte sarde, avec l'aide de laquelle seulement on pouvait tenir la mer libre; car la flotte autrichienne était tellement supérieure en nombre à celle de Venise, qu'il eût été téméraire de la part de celle-ci de se mesurer avec elle. L'amiral Albini, qu'on consulta sur ses intentions, consola la ville inquiète en lui donnant l'assurance qu'à l'heure qu'il était il n'avait pas reçu l'ordre de quitter ses eaux, et que l'escadre sarde était encore résolue, comme toujours, à partager avec Venise toutes les fatigues et tous les revers de sa défense. Quoique cette réponse n'engageât en rien Albini, on lui donna cependant pour interprétation qu'il avait promis de n'abandonner Venise dans aucune circonstance, car les Vénitiens ont la douce habitude de regarder comme fait ce qu'ils désirent et espèrent.

L'assemblée provinciale réunie le 15 août 1848 décréta un gouvernement dictatorial de trois membres, dont un devait appartenir à la marine et un autre à l'armée de terre. Il fut composé à une grande majorité de *Manin*, président, du contre-amiral *Graziani*, ministre de la marine, du colonel *Cavedalis*, ministre de la guerre, qui tous les trois jouissaient de la confiance illimitée du peuple.

Révocation de tous les fonctionnaires nommés par le gouvernement piémontais, ordre sévère de remettre tou-

tes les armes, de transporter tout l'or et l'argent à la monnaie: telles furent les premières mesures prises par le nouveau gouvernement.

Sur ces entrefaites, quelques scènes s'étaient de nouveau passées sur le théâtre de la guerre. Le 29 juillet l'ennemi avait essayé de faire, du côté de Fusina, une attaque sur le fort S. Giorgio en Alga, et à cet effet il avait eu recours à l'invention d'une nouvelle machine infernale, qui devait incendier les pirogues gardant le Canal et des espèces de batteries nageantes qui y étaient stationnées. L'ennemi était parvenu à pratiquer une ouverture suffisante à l'extrême barricade du Canal et à la faire aborder par plusieurs petits bateaux remplis de matières combustibles. Nos vaisseaux firent un feu vigoureux sur ces batelets-incendiaires, dont deux furent coulés à fond; un troisième prit flamme et fut éteint. Ce coup avait été monté par les étudiants de Vienne, qui par ce moyen ingénieux avaient espéré de prendre Venise dans une seule nuit. C'était une tentative vraiment ridicule, qui toutefois leur coûta cher, car on n'épargnait pas la mitraille partout où l'on voyait un point noir se mouvoir sur la surface de l'eau.

Les Autrichiens semblaient avoir une si faible idée de la constance des troupes vénitiennes qu'ils s'adonnaient au doux espoir de prendre le fort de Malghera en brûlant un peu de poudre, sans lui faire subir un siège conforme à l'art de la guerre. Le 10, à 8 heures de l'après-midi, ils démasquèrent à l'improviste 4 batteries qu'ils avaient dressées sur le chemin de fer près de Mestre et dans la direction de Campalto, et ouvrirent un feu bien nourri. Nos artilleurs y répondirent avec sangfroid et même le sourire sur les lèvres de derrière les remparts qui les protégeaient très bien, car le feu ennemi était trop éloigné et trop mal dirigé pour être

dangereux. D'ailleurs nos pièces étaient supérieures quant au nombre et à la force du calibre. A 6 heures notre feu était dans sa plus grande activité, et à 7 1/2 heures il fit taire complètement celui de l'ennemi. Celui-ci perdit dans cette affaire, comme nous l'apprîmes avec certitude, 1 officier et 18 artilleurs et eut 22 blessés. Quatre de ses pièces furent démontées, dont l'une était irréparable. Ses redoutes furent complètement détruites et une bombe mit le feu à une maison de Mestre. De notre côté nous n'eûmes pas même un blessé.

CHAPITRE VIII.

Chioggia.

Le bataillon d'étudiants. — Le général Rizzardi. — Le fort Brondolo. — Service sur ses avant-postes. — Fatigues de guerre à Sotto-Marina. — Augmentation des malades. — Enterremens militaires. — Infractions au service. — Mauvaise position des prisonniers. — Les hôpitaux. — Intention de faire une sortie de Brondolo. — Victoire de Mestre. — Deux jeunes garçons courageux.

Vers la fin du mois d'août ma compagnie fut transférée à Chioggia. Aucun ordre ne pouvait nous être plus agréable. En effet on pouvait avec raison se promettre dans une ville de 20,000 âmes plus d'agrémens que ne nous en offrait notre service dans les cantonnemens de Burano. Mais nous nous étions trompés amèrement, car Chioggia est un endroit extrêmement malsain, où l'on ne peut trouver aucune goutte d'eau potable, et en outre le service le plus rigoureux de forteresse nous était réservé.

Nous fûmes logés dans une caserne nouvellement construite en dehors de la ville. On assigna aux officiers des logemens dans des maisons particulières. Un corps d'étudiants nommé *Battaglione universitario* (bataillon universitaire) tenait alors avec nous garnison dans la ville.

Ce corps avait un extérieur très avantageux, car il était composé uniquement de fiers jeunes gens qui, dans leur superbe habillement, leur démarche et leur tenue, annonçaient qu'ils avaient reçu une brillante culture intellectuelle. C'était un tableau intéressant de la belle jeunesse qui habite les villes de l'Italie. Pour le reste ils ne se distinguaient pas par les vertus militaires. Bien qu'on soit obligé de rendre pleine justice au courage dont ils ont donné des preuves, on doit cependant regretter que la constance et la discipline leur aient fait presque complètement défaut. Malgré tous les égards qu'on avait pour ces messieurs, ils se plaignaient cependant plus que toutes les autres troupes des fatigues du service, auxquelles ils se sont soustraits plus d'une fois d'une manière illicite. Leurs officiers, nommés par eux-mêmes, n'avaient aucune autorité sur eux. Lorsque l'un voulait infliger une peine bien méritée, il se formait aussitôt un parti en faveur du coupable. Il y avait constamment parmi eux des intrigues pour dégoûter de sa charge celui qui était tombé en discrédit et la confier ensuite à un autre afin de s'en servir comme d'un organe de parti. Tous les soldats de ce corps, ayant la même solde et tirant peu de l'État, faisaient valoir des privilèges qui produisaient un effet très préjudiciable sur le reste des troupes. C'est ainsi que ces hommes n'avaient point de cuisine à eux, mais mangeaient à leur propre compte dans les auberges. Il n'était pas question pour eux d'observer les heures de la police; jamais le général n'aurait même osé se hasarder à les astreindre à l'ordre. Pendant la moitié de la nuit ils circulaient par essaims dans les rues, faisant bien des mauvais coups sur lesquels on ne fermait les yeux que par considération pour les chants délicieux qu'ils exécutaient chaque soir avec une mélodie ravissante. Dans la caserne ils pré-

sentaient le tableau d'un ménage désuni ou l'on se querelle journellement et ou les coups ne sont pas rares. Je me serais attendu à trouver plus de sentimens d'honneur dans des étudiants italiens. Non seulement ils nuisaient au service, mais encore ils se perdaient eux-mêmes dans l'opinion publique, et quiconque aurait été partisan de corps français en aurait certainement eu la même aversion que moi s'il lui eût été donné de les voir dans leur manière d'agir. La camaraderie réciproque paralyse l'autorité des chefs; l'élection de ceux-ci étant dépendante de leurs subordonnés, toute la force de leur volonté est anéantie; les privilèges du service font dégénérer le soldat et excitent la mauvaise humeur des autres troupes. En effet, les querelles intestines désunirent toujours d'avantage ce beau bataillon, qui finit par être dissous plus tard par le gouvernement.

A Chioggia résidait alors le commandant de la seconde zone, général Rizzardi. Cet ancien commandant de régiment autrichien avait été promu tout récemment par Charles-Albert au grade de commandant de division. Il était d'un abord facile, parlait familièrement à chaque soldat avec une prédilection pour la langue allemande rare chez les Italiens. Rizzardi s'est beaucoup occupé de la construction de nouvelles fortifications; aussi le nouveau fort qui s'élève à gauche de Malghera porte-t-il son nom. Du reste son teint d'un rouge foncé annonçait que ses goûts n'étaient pas tout entiers au militaire, et en effet on le trouvait fréquemment mal disposé, surtout l'après-midi.

A une lieue seulement de Chioggia, sur la limite de la terre-ferme, s'élève le fort de Brondolo, le deuxième des forts des lagunes quant à la grandeur. Vu son air malsain et sa mauvaise eau, on le redoute plus que tous les autres. Le fort, armé d'environ 80 canons, empêche

l'accès de la ville de Chioggia, qui est en outre défendu par le fort dit *Forte della Madonna* de 13 canons, situé à mi-chemin. Ces deux ouvrages ont été considérablement perfectionnés par les Vénitiens; le dernier est pour ainsi dire construit à neuf. De Chioggia dépendent aussi le beau fort St.-Felice, qui est tout neuf, et le fort Sotto-Marina nouvellement construit; le premier de ces forts défend l'entrée du port, le second un endroit du littoral propre aux abordages. Pendant les dix premiers jours on nous fit faire le service de la place, et à cet effet il me fallut expédier un détachement au Fort Madonna. Plus tard on nous transféra aux avant-postes en dehors de Brondolo, de Busiola et de Canacari, où nous fîmes le même service que nous avons déjà fait à Valle Togado. Ce point n'étant défendu que par une batterie de 3 à 4 pièces et comme nous n'étions séparés de la ligne ennemie que par le canal de l'Adige, la plus grande vigilance était nécessaire dans les commencemens pour faire échouer toute attaque. Ma compagnie fut convenablement logée dans les maisons de paysans situées à proximité, et elle s'y serait très bien trouvée dans les beaux jours du mois de septembre si elle n'eût été tourmentée par la fièvre. Le service n'y était ni pénible ni dangereux, car pendant tout le temps que nous séjournâmes dans ces localités, l'ennemi ne fit pas la moindre démonstration contre nous, mais il se borna, comme nous, à rester sur ses gardes.

Vers la mi-octobre nous fûmes rappelés à Chioggia, et bientôt après on nous mit en garnison dans le fort Sotto-Marina. Le général nous promit bien que l'air pur de la mer ferait diminuer l'intensité de la fièvre, mais le mal était déjà trop profondément enraciné pour qu'un coup de vent de la mer pût le faire disparaître, et bien loin que le nombre des malades y diminuât, il augmen-

fait tous les jours davantage, et le plus souvent par suite de refroidissemens, car Sotto-Marina n'a point de caserne. Cet abri protecteur était remplacé par une baraque en planches, et malgré toutes mes supplications je ne pus obtenir que le soldat eût plus d'une couverture. Il faut avouer qu'il n'en existait pas un nombre suffisant. Notre séjour dans ce fort se prolongea jusqu'à la mi-novembre, époque à laquelle non seulement les nuits sont fraîches, mais où il y a encore des jours d'un froid si sensible qu'il est impossible d'écrire dans une chambre non chauffée. Ce froid était d'autant plus préjudiciable à mes bons soldats que ce ne fut que vers la fin d'octobre qu'ils purent remplacer leur léger uniforme d'été par des pantalons et des tuniques en laine. Le soldat était ordinairement malade lorsqu'il revenait de faire le service de sentinelle, et souvent il fallait le relever avant qu'il eût fini son temps. Il n'y avait que la cuisine dont l'espace était un peu rétréci qui leur permit de réchauffer leurs membres engourdis, et souvent le feu était entouré d'une demi-douzaine de soldats grelottant de froid. Les Italiens (on ne saurait le croire) supportent le froid plus facilement que nos Suisses accoutumés à un climat montagneux. On ne trouve de poêles que dans quelques maisons de haut parage; les cheminées y sont aussi très rares. L'art de supporter le froid n'est cultivé nulle part avec autant de perfection que dans les villes des lagunes, dont le climat ne le cède guère en rigueur à celui de la Suisse. Un des moyens de se chauffer qu'on y emploie beaucoup consiste à remplir les goussets de son pantalon de châtaignes rôties qui sont généralement en vogue pendant l'hiver; aussi les Suisses se servaient-ils avec la plus grande prédilection de cette précieuse chauffeferette. Du reste, on ne peut se faire une idée de ce que mes soldats ont eu à souffrir à Sotto-Marina pendant les

froids jours de novembre dans leur baraque en planches battue par tous les vents et semblable à une cage. J'avais constamment la moitié de mes gens à l'hôpital, et quoique ma compagnie fût alors plus nombreuse que jamais, je pouvais rarement disposer de plus de 60 hommes. Plusieurs ont trouvé la mort dans ces fatigues. Deux moururent pendant que nous nous y trouvions, et bientôt après notre arrivée deux autres perdirent également la vie des suites de la fièvre et des refroidissemens. Nous enterrâmes les deux premiers avec les honneurs militaires et par là nous offrîmes aux habitans le spectacle étrange pour eux d'un convoi funèbre protestant. Ils ne pouvaient en quelque sorte revenir de leur étonnement en voyant qu'il n'y avait ni croix, ni cierges, ni bannière, ni prêtre; néanmoins ils se découvrirent respectueusement au passage du cortège. Plusieurs citoyens accompagnèrent le convoi jusqu'au cimetière, où, remplissant les fonctions de pasteur, je prononçai un discours funèbre très court. Quoique la foule ne comprit rien à mes paroles, elle semblait cependant les goûter et prendre plaisir à notre modeste cérémonie militaire.

Le tour de service à Chioggia tomba plusieurs fois sur moi en qualité de *capitano d'ispezione* (capitaine de tour). Comme tel j'avais à visiter non seulement tous les postes de garde, mais encore les casernes, les hôpitaux et les prisons, et à faire un rapport écrit sur le résultat de ces visites, ce qui me donnait presque plus de travail qu'il n'était possible d'en faire dans 24 heures. Ces tours de service ne m'offraient d'intérêt qu'en ce qu'ils me fournissaient l'occasion d'examiner à fond les établissemens militaires de Venise. Je n'avais jamais eu une idée avantageuse de la manière dont se faisait le service, et cependant les observations que je fis surpas-

sèrent encore mon attente. Partout il fallait une éternité aux gardes pour se mettre sous les armes. On n'était jamais prêt, les gens étaient en partie absens ou avaient déposé leur équipement. Lorsque je passais à l'inspection des armes, je les trouvais en moyenne dans un état négligé. La giberne renfermait fréquemment des munitions détériorées et ordinairement un paquet d'allumettes et une pipe, et souvent un morceau de salami au lieu de cartouches. Les objets indispensables dans un feu continu, tels que: épinglettes, tourne-vis, tire-balles, manquaient presque généralement. En un mot, les plus mauvaises milices ne pouvaient se trouver dans un état plus pitoyable. Je trouvai un jour le poste occupé par la garde civique au pont de la Madone, éloigné d'une portée de canon seulement de l'ennemi; il était fort de 24 hommes sans avoir un seul fusil chargé et complètement dépourvu de munitions; et lorsque j'en demandai compte à l'officier, il me répondit tout naïvement qu'il était dangereux de donner aux soldats des fusils chargés, attendu qu'ils ne savaient pas le manier!

Dans les prisons je trouvai l'ordre le plus pitoyable. A peine y avait-il une liste exacte des individus arrêtés. Ceux-ci étaient eux-mêmes dans une très mauvaise position. On en mettait dans une petite chambre autant qu'elle pouvait en contenir, et ils étaient traités comme des chiens, non comme des hommes. J'avais plus d'une heure de temps à écrire pour consigner toutes leurs plaintes. Ils n'avaient pour se coucher qu'une natte de paille à moitié pourrie; on ne leur donnait pas même une grossière couverture de laine pour se couvrir. Lorsqu'une fenêtre avait une vitre brisée, personne ne songeait à la faire réparer, et on laissait impitoyablement ces gens exposés aux courans d'un vent glacial. Ils

avaient principalement à souffrir de la rapacité des *custodi* (geôliers.) Le corps doit donner aux détenus la ration de pain et la demi-solde; au lieu de celle-ci, il leur apprête une nourriture que l'homme le plus affamé avale avec peine. Lorsqu'un détenu désire quelque chose de meilleur, il faut qu'il le paie à un prix exorbitant et qu'il donne jusqu'à son dernier centime au geôlier rapace, qui a la barbarie, lorsqu'un détenu a été oublié par son corps au point de ne recevoir ni son pain ni sa solde en temps opportun, de le laisser mourir de faim et de daigner à peine faire parvenir les plaintes de ce malheureux. J'en ai trouvé qui pendant trois et même quatre jours n'avaient rien mangé que la faible quantité de pain que leur avaient donnée leurs camarades par compassion. En un mot, une maison de réclusion en Suisse est un paradis comparativement aux prisons militaires vénitiennes de Chioggia, qui étaient alors combles de détenus.

Les hôpitaux étaient passablement tenus, bien qu'ils fussent dans un assez mauvais état, car ils manquaient de la première condition inhérente à un établissement de ce genre, c'est-à-dire que la propreté y faisait défaut. Lorsqu'on venait à respirer l'air de leurs salles, on ne s'étonnait plus qu'il y eût si peu de guérisons et qu'elles fussent si lentes. Un sac et un oreiller remplis de vieille paille, tel était le chétif lit du malade, qui dans des chambres combles aspirait des maïsmes délétères, qui le jour était tourmenté par des milliers de mouches et la nuit par les insectes, et auquel il arrivait fréquemment pour surcroît d'infortune, lorsque l'économiste et le directeur s'entendaient entre eux, de n'avoir pour toute nourriture que de vieux riz, des pâtes à moitié gâtées et plus de soupe à l'eau que de bouillon à la viande.

Dans mon rapport j'ai blâmé ce triste état de choses avec autant de franchise que je le raconte ici. Le général rendit justice à mon zèle dans le rapport du jour et prit plusieurs mesures ayant pour but de remédier aux abus que j'avais signalés, de sorte qu'on se mit un peu plus sur ses gardes. Il blâma en présence de tous les officiers les irrégularités qui s'étaient glissées dans le service, mais il n'eut jamais assez d'énergie pour les faire disparaître, soit qu'elles fussent déjà trop profondément enracinées, soit qu'en général elles fussent de l'essence du caractère italien, et que par conséquent il n'y eût plus d'espoir pour lui de les détruire radicalement, sans courir le risque de perdre sa popularité.

Le séjour prolongé que nous fîmes à Chioggia empêcha ma compagnie de prendre part à la belle victoire que les Vénitiens remportèrent le 27 octobre sur les Autrichiens près de Mestre. On avait ordonné ce jour-là une reconnaissance, et, suivant le résultat qu'elle aurait, une sortie de Brondolo à laquelle nous devions prendre part. Mes gens manifestaient la joie la plus vive de se mesurer avec l'ennemi, lorsqu'un jour arriva dans l'après-midi l'ordre de marcher en toute hâte sur Brondolo; les malades mêmes de la caserne s'efforcèrent de faire cette marche d'une lieue, car ils savaient qu'il était question de se transporter sur la terre-ferme, où l'on pouvait respirer un air sain et boire de l'eau pure. Dans le but d'avoir cette jouissance après laquelle ils soupiraient depuis longtemps et que nous apprécions trop peu en Suisse, mes gens s'exposèrent avec joie, et un grand nombre d'entre eux volontairement, au danger qui était inévitable en cas de sortie, et à mon grand étonnement je pus me mettre en marche avec 70 hommes, force qui était extraordinaire dans les circonstan-

ces où nous nous trouvions. Cependant le général Rizzardi, qui était sorti le matin avec environ 600 hommes pour explorer la contrée, la trouva entièrement abandonnée de l'ennemi ainsi que les redoutes de la Cavanella, et conformément à ses instructions, il dut renoncer à la sortie qu'on avait en vue, de sorte que le lendemain déjà nous rentrâmes à Chioggia sans avoir eu l'occasion de tempérer notre petit courage.

La nouvelle de la prise de Mestre venait d'arriver à Chioggia et pendant plusieurs jours on ne s'y entretint que des particularités de ce fait d'armes, qu'il convient de relater ici avec quelques détails, quoique le hasard nous eût empêchés d'y concourir.

Pour cette attaque bien combinée on avait destiné 2000 hommes répartis en trois colonnes. L'aile gauche (450 hommes de la 5^me légion, Cacciatori del Sile) se dirigea sur Fusina sous la conduite du colonel Amigo. A l'abri d'un feu entretenu contre la troupe ennemie par sept chaloupes canonnières envoyées en avant, la colonne débarqua sur le rivage et dispersa l'ennemi dans une fuite tellement précipitée, qu'il laissa sur place ses deux pièces de 6, onze caisses de munitions et plusieurs prisonniers. La colonne se dirigea ensuite sur Mestre, mais elle ne put arriver assez à temps pour prendre part à ce combat. L'aile droite (650 hommes) volontaires romains sous la conduite du colonel Zambeccari, qui s'avavançait en longeant le canal de Mestre, tomba à la proximité de cette ville sur une grande barricade défendue par deux pièces de 6 qu'elle prit à la baïonnette. La colonne du centre (900 hommes de volontaires de la Lombardie et de Bologne) s'avavançait contre les redoutes élevées par l'ennemi sur le chemin de fer, lorsqu'un violent feu d'artillerie et de mousquets l'arrêta dans sa marche. Pepe qui était présent envoya à leur secours le

colonel Ulloa avec 100 gendarmes de la réserve. Celui-ci remit la colonne en ordre et s'avança, les gendarmes en tête et efficacement appuyé par quelques pièces d'artillerie de campagne, au pas de charge et repoussa l'ennemi, qui abandonna aussitôt une partie de son artillerie, jusque dans une localité où il tenta de se maintenir dans les maisons; ce fut en vain car une valeureuse cohorte de Lombards prit d'assaut les maisons les unes après les autres et fraya au reste de la troupe le chemin pour occuper complètement la place. Un butin de 887 prisonniers, parmi lesquels se trouvaient 7 officiers, de 180 morts, de 8 canons, de 5 voitures de munitions, de 8 chevaux, de la caisse de guerre et de la correspondance militaire outre une quantité de munitions et de bagages, tel fut le résultat avantageux du courage extraordinaire dont les nôtres firent preuve ce jour-là. Il est vrai que notre propre perte de 87 morts et de 163 blessés fut aussi très-sensible pour nous. Un livre-journal qu'on trouva dans la chambre du général autrichien apprit aux nôtres avec certitude que l'ennemi avait été informé par un traître de l'attaque qu'on méditait. En effet, ce livre contenait textuellement le passage suivant: « *Le général et brigadier Mittis vient d'apprendre (6 heures du soir) que les troupes vénitiennes feront demain une sortie du fort Malghera sur Mestre.* » On y trouve en outre les dispositions qu'il prit pour tenir ses troupes prêtes: 2500 hommes d'infanterie, 500 hommes d'artillerie, etc. Ainsi, nous avons eu à combattre un ennemi dont les forces étaient presque du double des nôtres.

Deux jeunes garçons se sont tout particulièrement distingués par leur courage dans cette affaire.

Le petit tambour Jean-Baptiste Speciali, âgé de 14 ans, du deuxième bataillon de la troisième légion de la garde

nationale, suivit du son propre mouvement les troupes dans leur sortie et assista au combat jusqu'à la fin en battant le pas de charge avec un autre tambour à la tête du bataillon lombard qui était très exposé au feu de l'ennemi. Mais lorsque son malheureux camarade fut tombé frappé d'une balle à la cuisse, il ne voulut à aucun prix que son tambour devint la proie de l'ennemi, il le chargea sur son dos et continua à battre avec le sien jusqu'à ce que les derniers Croates se fussent retirés dans leur quartier. Harassé de fatigues et porté sur un brancard, il rentra au fort avec le reste de la troupe.

Antoine Zorzi, jeune mousse de 12 ans de la pirogue N° 4, vit, en abordant à Fusina, que le pavillon de la pirogue avait été abattu d'un coup de boulet et jeté à la mer; il se précipita immédiatement dans l'eau nageant au milieu de la grêle de la mitraille, saisit le pavillon et le hissa de nouveau sur le bâtiment en s'écriant: *Viva l'Italia!*

Ces deux actions reçurent une mention honorable spéciale dans l'ordre du jour, et le gouvernement accorda en outre au jeune mousse une place gratuite au collège de la marine.

La victoire de Mestre avait été précédée, le 22, d'un autre fait d'arme non moins glorieux.

Pepe avait désigné 400 hommes du régiment Sile, sous la conduite du lieutenant-colonel Amigo, pour attaquer le village de Cavallino, situé à 2 lieues à l'est de Treporti, village que l'ennemi occupait avec 500 hommes et 5 bouches à feu.

Les eaux étant très basses, le débarquement de la colonne ne put s'effectuer qu'à 9 heures. En outre, une pluie violente et continue avait tellement amolli le terrain, que la troupe avait de la boue jusqu'à la cheville du pied. Malgré toutes ces entraves, le détachement mar-

cha avec résolution en avant, se jeta au pas de charge sur l'ennemi qui ne tarda pas à se montrer, et l'attaqua avec un tel choc à la baïonnette qu'il prit la fuite en laissant deux canons, toutes les provisions de bouche, les munitions et quelques bateaux; les nôtres le poursuivirent et le refoulèrent jusque derrière la Piave. Les Autrichiens eurent dans cette attaque 45 morts et blessés; nous en sortîmes avec un mort et un soldat légèrement blessé.

Pepe passa le 29, sur la place St.-Marc, l'inspection des détachemens de troupes qui avaient pris part à ces deux victoires. Les canons conquis furent exposés sur la Piazzetta. Lorsque les barques qui les portaient abordèrent, le peuple, transporté de joie, était hors de lui-même; jeunes et vieux, riches et pauvres prêtèrent les mains pour débarquer ces bouches à feu. Pepe fut salué avec les plus vifs applaudissemens quand il passa dans les rangs. Ces applaudissemens ne manquèrent pas non plus aux braves troupes quand elles défilèrent en présence de leur digne chef, ayant à leur tête le courageux mousse Zorzi qui portait le pavillon qu'il avait sauvé au péril de ses jours.

Ces succès n'avaient toutefois de valeur pour notre cause qu'en ce qu'ils fortifiaient les espérances et la confiance du peuple et qu'ils relevaient les sentimens guerriers des troupes, car nous ne pouvions nous tenir ni dans la position de Cavallino ni à Mestre; aussi ces deux points furent-ils évacués volontairement quelques jours après. Cependant Venise avait besoin, surtout en ce temps-là, qu'on lui inspirât une telle force morale. La position de la ville devenait de plus en plus isolée, et à en juger par ce qu'on apprenait de la médiation française et anglaise, qui traînait horriblement en longueur, on ne pouvait apercevoir que dans un avenir lointain

l'époque où le sort de Venise serait décidé. La flotte sarde avait pris à bord les 3 bataillons de troupes royales restés dans la ville et quitté les eaux de Venise. Les vaisseaux autrichiens, qui depuis lors commencèrent à se montrer de nouveau, entravaient beaucoup les approvisionnemens par de nombreux corsaires que notre faible escadre ne pouvait faire échouer tous. Même le dernier point qui opposait encore de la résistance sur la terre-ferme, la petite forteresse d'Osopo, avait succombé le 13 octobre, moins à la suite de violentes attaques que poussée par la faim : elle obtint cependant une capitulation honorable.

Quoique le patriotisme des villes italiennes et les sacrifices des propres citoyens de Venise fussent venus puissamment au secours des finances vénitiennes, néanmoins les frais considérables qu'exigeait la défense de la ville obligèrent le gouvernement à avoir recours au moyen le plus dangereux, celui de créer un papier-monnaie ayant cours obligatoire. Par décret du 19 septembre il autorisa la banque nationale à émettre des billets de 1, 2, 3 et 5 livres autrichiennes, dont le montant total était de trois millions. Cette nouvelle monnaie étant garantie par le montant équivalent d'un second emprunt volontaire de citoyens patriotes qui demeura déposé à la banque en titres valables, reçut pour ce motif la dénomination de *Moneta patriotica* (monnaie patriotique). Dès le premier octobre 1848 la solde fut payée presque exclusivement avec ce nouveau papier-monnaie, et peu de temps après une pièce effective de six batz était devenue une rareté ; toutefois on pouvait toujours changer l'argent moyennant un agio peu considérable dans les commencemens, car les trois premiers millions jouissaient encore d'un credit illimité, et par suite de cette importante mesure financière on ne ressentit pas non plus le moindre changement dans le prix des vivres.

CHAPITRE IX.

Les plus mauvais jours.

Voyage par eau conduit à terme à force d'efforts. — Augmentation des malades. — Les quatre cinquièmes des hommes à l'hôpital. — Vices des hôpitaux. — Les mauvais infirmiers. — Tentatives de prosélytisme. — Oeuvres de la société des dames. — M. Wölflin, consul suisse.

De Chioggia j'avais adressé à plusieurs reprises au Conseil de défense qui avait remplacé le Comité de la guerre, l' instante prière de rappeler ma compagnie à Venise pour lui procurer les délassemens dont elle avait besoin par suite des rigueurs du climat et des fatigues du service. Je commençais cependant déjà à douter de la rélisation de mes espérances, et je me résolus à passer tout l'hiver à Chioggia, dont nous étions saturés. Le bourgeois qui me logeait, complaisant à l'excès, avait fait placer un poêle en fer dans ma chambre, tandis que lui-même et sa famille en étaient privés, lorsque le jour où je jouissais pour la première fois des délices d'une chambre chauffée en hiver, je reçus l'ordre de retourner avec ma compagnie à Venise.

Je mis cet ordre à exécution le lendemain matin, 20 novembre. Je pris avec moi tous ceux que je jugeai ca-

pables de supporter cette traversée de dix lieues par eau; cependant je dus laisser en arrière 20 hommes qui ne pouvaient absolument pas quitter le lit. Vu l'inspection du commissariat passée avec une formalité pédantesque, le départ ne put s'effectuer qu'après onze heures. Pour arriver plus tôt à Venise et pouvoir prendre les mesures propres à loger mes gens, je précédai ma compagnie sur un batelet avec une faible escorte, pendant qu'elle suivait dans une grande barque sous le commandement de l'officier de semaine. Malgré le vent contraire, j'abordai à la tombée de la nuit sur la Piazzetta; mais j'eus à peine mis pied à terre que je fus assailli d'une fièvre si violente, qu'il me fut impossible de prendre des mesures en faveur de ceux qui me suivaient; ce ne fut qu'avec la plus grande peine que je pus atteindre l'auberge voisine appelée *Albergo della Luna*. Le reste de ma troupe avait été encore plus malheureux que moi dans la traversée. La barque, fortement chargée, marcha avec tant de lenteur qu'elle aborda à Porto-Secco plus tard que les bateliers ne l'avaient compté, et là elle ensabla dans les endroits humides du canal surpris par le reflux de la mer. Il n'y avait autre chose à faire dans cette position désagréable que d'attendre le matin pour remettre la barque à flot au retour du flux. Il y aurait eu trop de difficultés à surmonter pour débarquer et loger ces gens au milieu de la nuit dans les localités déjà remplies de troupes, pour qu'on ne cherchât pas à prévenir tous ces désagrémens en passant la nuit dans la barque découverte. Enfin ils abordèrent le lendemain à midi à Venise dans un état lamentable, à moitié gelés, et ils furent logés dans la petite caserne *Corpus domini*, à côté de la station du chemin de fer; sur mes sollicitations cette caserne fut pourvue dans la suite d'un grand poêle en fer.

Malgré cette amélioration, les cas de maladie augmentèrent dans une proportion incroyable. Ce n'était pas seulement la fièvre qui attaquait les soldats; les rhumes et les enrrouemens exercèrent aussi des ravages parmi eux, et plusieurs souffraient de l'hydropisie et avaient les pieds enflés. On fut assez injuste pour ne pas tenir compte de cette circonstance dans la distribution du service, de sorte que ceux qui étaient bien portans, forcés de faire le service en remplacement des malades, commencèrent bientôt à en ressentir toute la rigueur. Il n'y avait plus possibilité de mettre de service un tiers des hommes, comme cela se pratique ordinairement, de sorte que sur un jour de service le soldat a deux jours de repos, mais il fallait qu'il montât la garde tous les deux jours, souvent pendant 48 heures, et même pendant 72 heures de temps sans interruption, parce qu'on ne pouvait relever le poste faute d'hommes aptes au service. Je ne négligeai pas de porter à qui de droit plainte contre le commandant de place, mais je ne pus rien faire, parce que la faute ne provenait pas de lui, mais bien de ce qu'il y avait manque du nombre nécessaire d'hommes pour pourvoir aux besoins du service, car tous les hôpitaux étaient alors remplis de soldats malades.

Une revue passée par le général Pepe me fournit l'occasion d'obtenir quelques concessions pour mes gens à bout de tourmens. L'état des choses qu'il vit de ses propres yeux inspira au commandant en chef une compassion que mes lettres n'avaient pu faire naître en lui. En effet, les souffrances de tous mes hommes peintes sur leurs figures blêmes et décharnées, dans leurs yeux mats et dans tous les mouvemens de leur corps émurent le général aussi bien que sa suite, et il me promit de donner des ordres pour qu'il fut permis à ma compagnie de rétablir sa santé délabrée. En effet dès ce moment

nous eûmes à pourvoir au service le moins onéreux; outre la petite garde de la caserne, nous n'avions qu'à fournir pour les généraux des plantons qui pouvaient très bien, dans les anti-chambres chauffées du palais, passer à leur aise les 24 heures du service. Cependant il n'y eut qu'une cure régulière faite à l'hôpital qui permit aux malades de recouvrer la santé, et plusieurs éprouvaient effectivement un tel besoin de se soigner, qu'au commencement de décembre il ne me restait presque plus personne à la caserne. Sur 96 hommes que j'avais, je comptais alors 71 malades à l'hôpital, et dans la caserne près de 10 à 12 convalescens inaptes au service; la mort en enleva en outre un si grand nombre, qu'au nouvel an j'avais déjà été dans la triste nécessité d'expédier 15 actes mortuaires en Suisse.

Dans ces conjonctures, mon service le plus important consistait à visiter les hôpitaux, et je m'en faisais d'autant plus un devoir que l'expérience m'avait appris que, lorsque les employés savent qu'on les surveille, les malades sont toujours traités avec plus de soins.

Outre l'hôpital militaire principal de Santa Chiara, on avait encore établi aux Tolentini, aux Incurabili, à S. Giorgio maggiore, à S. Giovanni et Paolo et aux Convertiti des locaux spacieux pour y recevoir des militaires malades, et on avait passablement à faire lorsqu'on voulait visiter en un jour tous ses gens répartis dans ces établissemens. Toutefois je ne puis guère vanter les hôpitaux vénitiens; ils sont mieux tenus que ceux de Chioggia en ce qui concerne l'administration, mais ils ne sont à comparer sous aucun rapport aux établissemens similaires de la Suisse. Ils péchent tous par défaut de propreté; il y a trop de malades dans la même chambre; les lits sont très chétifs et souvent ils ne sont pas purgés d'insectes. Mes gens eurent beaucoup à souffrir de

l'indifférence des médecins, de la négligence des infirmiers et des obsessions des capucins. Il n'y en avait que bien peu qui pussent se faire comprendre des médecins en italien ou en français, et un médecin allemand était un phénomène bien rare. Le malade doit éprouver un sentiment bien pénible lorsqu'il voit que son médecin doit deviner ce qu'il lui dit; mais combien son courage doit-il s'abattre lorsque la maladie traîne en longueur et qu'il est tourmenté par la crainte qu'on ne lui ait administré des remèdes contraires? Il paraissait étrange à mes Suisses qu'on leur donnât dans de grosses bouteilles des potions qu'il fallait avaler d'un seul trait. Cela ne leur rappelait que trop les remèdes que l'art vétérinaire administre aux chevaux dans leur pays. On n'a pas toujours le soin délicat de mettre les Suisses ensemble, et il est arrivé fréquemment que pendant des semaines et même pendant des mois un Suisse était obligé de se tenir dans une salle au milieu d'Italiens et de se priver de toute conversation pendant tout ce temps-là par ignorance de leur langue. Combien les Suisses devaient soupirer après le moment où ils recevraient la visite d'un compatriote par amitié ou pour affaires de service!

Un vice principal des hôpitaux vénitiens, c'est que les infirmiers, ne recevant qu'une faible solde, sont obligés de se créer un gain accessoire. Par leur intervention et au moyen de son argent, le malade reçoit ce qu'il désire et même aussi ce qui est contraire à la cure qu'il subit. Il y en a bien qui ne seraient pas morts s'ils n'avaient pas eu cette occasion de se soustraire à la diète qui leur était prescrite. D'ailleurs les infirmiers ne se bornaient pas à ce commerce de spéculation avec toutes sortes de friandises, mais ils prenaient encore tout ce qu'ils pouvaient avoir. C'est ainsi qu'ils ne se faisaient

aucun scrupule d'engager les soldats à vendre des objets de leur équipement militaire, acte punissable, de sorte que j'ai été obligé moi-même d'envoyer à l'hôpital des souliers, des pantalons et des chemises à quelques soldats libertins au suprême degré afin qu'ils pussent rentrer dans la compagnie. Un soldat venait-il à mourir, ces infirmiers se ruaient sur lui comme des loups affamés, empaquetaient ses effets, s'emparaient du peu d'argent qu'il pouvait avoir caché sous son oreiller et qui dans la règle n'était rendu qu'en partie; naturellement on ne rendait rien lorsqu'on ne pouvait prouver que le défunt possédait quelque chose. Le soldat mort était enterré tout nu lorsque personne n'avait soigné de lui faire faire un cercueil, et dans le transport de l'hôpital au cimetière on le renfermait seulement dans une des caisses noires qui pendant toute l'année sont disponibles en nombre suffisant pour cet effet. La manière particulière de faire une saignée, opération dont sont chargés les infirmiers des hôpitaux vénitiens, réveille aussi un sentiment désagréable dans le malade; en effet ils procèdent à cette opération avec si peu de délicatesse que le malade doit s'y opposer de toutes ses forces. Ils font des incisions épouvantablement grandes qui ne peuvent se cicatriser que plusieurs jours après, et ils sont tout aussi négligens dans le bandage. Ils ont littéralement estropié le bras d'un Thurgovien, et si la mort ne l'eût enlevé par suite d'une maladie de poitrine, il serait rentré dans ses foyers comme pauvre invalide.

A toutes ces souffrances qu'enduraient les pauvres soldats, venait encore s'associer l'importun prosélytisme que les membres de l'ordre des capucins exploitaient avec activité dans les hôpitaux. Pour pouvoir se flatter d'avoir arraché une âme au diable, ces propagandistes tourmentaient le malade sur son lit de douleur, et même

dans ses derniers momens ils ne lui épargnaient pas leurs obsessions. Cependant ils trouvaient dans mes Suisses un terrain stérile pour la réussite de leurs efforts tendant à sauver les âmes. Ils n'ont pu en convertir qu'un seul, encore se trouvait-il dans un état d'incapacité intellectuelle; en revanche ils furent durement repoussés quelquefois, et mis à la raison même par un catholique qui finit par embrasser le protestantisme et voulut être baptisé une seconde fois pour faire plaisir à ses camarades professant cette confession. Lorsque j'eus porté plainte contre ces excès et que des ordres eurent été donnés dans ce but aux infirmiers, on laissa mes gens en repos; mais l'influence du clergé eut pour effet que les protestans qui se trouvaient à Santa Chiara furent placés dans une chambre particulière, qu'on appela plus tard par ironie la *salle des hérétiques*.

Puisque la description des nombreuses souffrances endurées par mes soldats m'a amené à citer ces différens vices et abus, je dois cependant être juste et dire que le gouvernement a beaucoup fait pour améliorer le sort des malades: c'est à leur grand nombre principalement (6 à 7000) qu'il faut attribuer la circonstance qu'il restait encore beaucoup de choses à désirer sous ce rapport.

Un comité de dames s'était imposé la noble tâche de pourvoir les hôpitaux de linge et de literie dont ils éprouvaient un si grand besoin; les dames des premières familles ne rougissaient pas de visiter les malades dans des tournées régulières, et à cette occasion elles apportaient et distribuaient une quantité de rafraichissemens, tels que: oranges, citrons, limonades, glaces, etc. En outre, plusieurs autres personnes bienfaisantes firent de nobles sacrifices dans ce but chrétien.

Le consul suisse, M. Wöllflin, dont j'eus l'honneur de faire la connaissance, nous témoigna dans ces mauvais

jours des sentimens frappés au coin d'un vrai patriotisme. En ce qui concernait nos rapports de service avec la République de Venise, il ne pouvait venir à notre aide par voie officielle, attendu que notre capitulation n'était pas revêtue de la garantie des autorités cantonales ou fédérales, et que par conséquent elle était illégale: mais quoiqu'il dût ignorer notre position militaire, il nous regarda et nous traita constamment comme ses compatriotes, et chaque simple soldat avait libre accès chez lui pour lui demander des conseils et des secours. Il visita fréquemment avec moi les soldats dans les hôpitaux et il laissa bien des preuves de sa compassion qui se traduisait par des faits. Il agit aussi puissamment à notre avantage en recommandant de son mieux notre compagnie au citoyen Manin dans les fréquens entretiens qu'il avait avec lui.

CHAPITRE X.

Murano.

Description de la localité. — Service rigoureux d'hiver aux batteries extérieures. — La compagnie de sous-officiers. — La légion hongroise. — Les recrues napolitaines. — Le plan ayant pour but d'augmenter notre compagnie du bataillon des Suisses au service du pape échoué.

A peine mes gens étaient-ils quelque peu rétablis, que je reçus l'ordre de me rendre à Murano avec ma compagnie, réduite à 88 hommes par les fréquens cas de mort. Murano est une ville qui comptait jadis 50,000 âmes, mais dont la population ne s'élève pas aujourd'hui à plus de 6000 habitans. Cette localité a plusieurs fabriques célèbres de verre et de glaces; le sexe féminin même trouve ses moyens d'existence dans cette branche d'industrie. Ces fabriques étaient alors dans un chômage complet, et la ville devait s'estimer heureuse que la classe pauvre pût gagner sa vie en servant dans la garde nationale mobilisée. Murano est une ville ouverte; ses abords sont toutefois défendus par des batteries extérieures placées à une demi-lieue ou trois quarts de lieue de la ville et par deux autres batteries de 3 à 8 pièces qui se trouvent à l'entrée septentrionale. Il y a des époques

où la traversée pour Venise est très dangereuse. En temps d'orage personne ne voudrait se hasarder à la faire, de sorte qu'il arrive quelquefois que les communications avec cette ville sont interrompues pendant 2, 3 jours et même encore davantage. Un violent vent du nord nous mit dans cette position pendant deux jours immédiatement après notre arrivée. Nous étions passablement logés dans la caserne, qui nous était déjà connue; le conseil municipal fit placer des poêles en fer dans le dortoir et dans le corps-de-garde, ce qui arrivait bien à propos à mes gens. Outre le service de la caserne, ma compagnie avait à fournir tous les trois jours un sous-officier et 8 hommes pour le service de la garde de chacune des trois batteries extérieures Campalto, Tessara et Carbonera; la garde nationale pourvoyait au service des deux batteries intérieures. Ce service fut de nouveau très rigoureux, car non seulement la sentinelle, mais encore tous les hommes étaient continuellement exposés à l'influence d'une température froide et humide. A défaut d'un local couvert, on leur avait assigné pour abri un vieux vaisseau à l'ancre dans lequel on ne pouvait faire que du feu de charbon. Les exhalaisons de l'acide carbonique leur rendit à la longue ce feu insupportable et le plus souvent on préférait souffrir volontairement du froid. Les communications avec ces batteries qui se trouvaient au milieu des eaux furent souvent interceptées par la glace, et alors il fallait que le poste attendit deux à trois jours avant de pouvoir être relevé. Dans l'éventualité de cas pareils, on avait soin de munir chaque batterie d'un approvisionnement de vin, d'eau-de-vie, de biscuit et de viande salée pour huit jours sous la surveillance du caporal d'artillerie qui s'y tenait en permanence, et cependant il fallait quelquefois le tirer de détresse.

Outre ma compagnie, celle qui portait le nom de compagnie des sous-officiers était aussi stationnée à Murano. Elle était composée entièrement de sous-officiers surnuméraires de compagnies qui avaient été fondues; on devait en former des officiers ou des instructeurs d'infanterie sous la direction d'un premier lieutenant qui avait été autrefois au service de l'Autriche. Cette compagnie était un composé surprenant des diverses parties constitutives de l'armée vénitienne, et on voyait à son extérieur que chaque soldat portait à sa fantaisie son uniforme et son bonnet de police d'autrefois. La circonstance qu'on avait négligé de supprimer la disparité désagréable de ce corps original en lui donnant un uniforme commun, me fit conclure que les autorités ne fondaient probablement pas de grandes espérances sur lui.

En effet, au lieu d'une compagnie modèle, on ne pouvait la considérer que pour ce qu'elle était effectivement, c'est-à-dire comme une école pratique dans laquelle des soldats attendaient une place d'officier. Il n'y avait point de corps qui se distinguât autant par son désordre, son insubordination, et qui fût moins propre au service que cette compagnie. Il n'y était pas question de régularité, d'exactitude et de ponctualité dans le service, du maintien des convenances militaires, de la discipline et de l'ordre en dehors du service. Les gens qui composaient cette compagnie, appartenant pour la plupart à des familles aisées du pays, s'arrogeaient toute espèce de privilèges à la manière des étudiants, passaient le jour et la nuit, malgré toutes les défenses, à jouer dans les cafés, s'inquiétaient bien plus de la *bouteille que de la guerre*, refusaient de se conformer aux heures prescrites par la police, se permettaient de circuler en habits bourgeois et de passer la nuit hors de la caserne dans des maisons particulières. Le capitaine Seis-

mit-Doda, premier commandant de cette compagnie, officier d'un mérite distingué, qui s'était formé à l'état-major autrichien, où il avait servi en qualité de premier lieutenant, se donna toutes les peines pour instruire et perfectionner ses hommes; mais il manquait de l'énergie nécessaire pour rétablir la discipline, sans laquelle la meilleure instruction tombe sur un terrain stérile. Il était aussi trop peu appuyé en haut lieu, car c'est en vain qu'il demanda qu'on voulût bien le dispenser du service effectif, qui ne lui laissait que trop peu de temps pour l'instruction, ou du moins qu'on l'allégeât un peu et qu'on donnât à sa compagnie un uniforme convenable. Aussi longtemps que le sergent était obligé de monter la garde lui-même, on ne pouvait compter qu'il déployât beaucoup de zèle. Par pur dépit et par chagrin Seismit chercha une autre place, et ce poste, qui n'était certes pas à envier, fut confié à un Toscan qui avait servi dans la légion étrangère d'Afrique. Celui-ci ne plaisanta point et il fit ressentir à ceux qui refusaient l'obéissance, tout le poids de sa compétence en matière de pénalité; mais il ne fut pas plus heureux que son prédécesseur. Ses mesures rigoureuses dégoûtèrent les soldats du service et leur inspirèrent de l'aversion pour sa personne; il y eut même un jour une émeute à main armée dans laquelle il se trouva sérieusement en danger, émeute qu'il ne put comprimer qu'en relâchant immédiatement deux soldats détenus pour cause d'insubordination. Cette scène avait mis les habitans de Murano dans une telle anxiété que le conseil municipal de Venise demanda qu'on intervînt, quoique mes Suisses eussent suffi pour mettre les turbulens à la raison. Ils avaient déjà manifesté leur bonne volonté à cet égard, car à la première nouvelle de l'émeute, ma compagnie était sortie et avait pris une position menaçante vis-à-vis de la caserne des sous-of-

ficiers. Dans l'après midi du même jour arriva de Venise un capitaine de place avec un renfort de 50 gendarmes et de 50 hommes de la garde mobile, ayant l'ordre de désarmer la compagnie et de l'escorter comme prisonnière jusqu'à Venise. Quoiqu'il eût encore à sa disposition 80 Suisses, 50 hommes de la ligne et toute la garde nationale de Murano, ce capitaine hésita cependant à donner suite à son ordre et se borna, en déployant toutes ces forces militaires, à arrêter les plus compromis qui, déférés ensuite aux tribunaux de guerre, en furent quittes pour une simple peine d'emprisonnement. On sut éluder la dissolution de cette compagnie qui avait déjà été décrétée. On la laissa continuer de végéter; mais tout soldat qui avait encore quelques sentimens d'honneur se retira du corps d'élite, qui devint un objet d'ironie pour toutes les autres troupes.

Vers la fin de notre séjour à Murano, la garnison de cette ville avait été augmentée de la légion dite hongroise. Le lecteur apprendra peut-être avec intérêt quelques détails sur l'origine et la tenue de ce corps. C'est vers la fin d'octobre que les triumvirs décidèrent, en signe de confraternité entre la nation italienne et la nation hongroise, de créer une légion hongroise, et dans ce but de réunir sous un même drapeau environ 30 à 40 individus soi-disant ressortissans de la Hongrie, corps formé de déserteurs et de prisonniers. On assurait à ceux qui voulaient y entrer la solde de l'infanterie de ligne vénitienne, ainsi que le grade dont était revêtu chaque transfuge; pour flatter leur vanité, on leur promit aussi qu'ils porteraient l'uniforme national: la coiffure hongroise, la tunique verte ornée de brandebourgs, les pantalons rouge garance avec demi-bottes. Pour commandant du nouveau corps on désigna l'ancien premier lieutenant autrichien Winkler, le seul officier impérial qui,

sans être Italien, avait quitté sa compagnie et était passé du côté du peuple dans la fatale journée du 22 mars après avoir remis son épée à un citoyen qui se trouvait près de lui. On avait cependant bien tort de récompenser cette action en conférant à Winkler le grade de capitaine dans la garde mobile vénitienne; car lorsqu'on sait qu'un officier autrichien peut obtenir sa démission en tout temps, que par conséquent il a l'occasion de se soustraire à un service qui répugne à ses sentimens, on ne peut excuser une action qui viole à un tel point les devoirs militaires, mais on doit tout au contraire la qualifier de lâche félonie. On avait plus mal fait encore, comme la suite l'a montré, de désigner un tel homme pour commandant d'un corps et de lui en confier l'administration. Toutes les espérances fondées sur des désertions nombreuses des Hongrois, désertions qu'on s'efforçait de provoquer de Venise par tous les moyens possibles, furent vaines et illusoire. La prétendue légion atteignit à peine la force d'une demi-compagnie, et pour se maintenir à ce chiffre, elle dut admettre plusieurs individus qui n'étaient pas Hongrois d'origine: elle devait même être bien aise lorsqu'un Croate, craignant la bastonnade, venait augmenter ses rangs. La prétendue légion hongroise de Venise, dont, à en juger par son nom pompeux, on se faisait certainement une idée exagérée à l'étranger, se réduisait à 86 hommes, la plupart prisonniers et déserteurs. Toutes les troupes vénitienes se gardaient bien de faire leur connaissance, car ils étaient renommés comme les soldats les plus sales et les plus rapaces; à chaque réunion ils donnaient des preuves de leur industrie raffinée en fait de filouterie. Ils avaient entre eux des querelles continuelles qui finissaient fréquemment par des coups, et on ne pouvait se fier à eux dans le service. C'est pourquoi on ne les employait ja-

mais contre l'ennemi que là où ils en étaient séparés par la mer. Le capitaine Winkler n'avait pas la moindre autorité sur ses gens, auxquels il ne pouvait souvent pas même payer la solde par le motif qu'il perdait au jeu plus que son propre argent. Il était tombé si bas dans l'estime de ses frères d'armes que, pour ne pas renouveler les contestations que j'avais déjà eues avec lui relativement au service, je demandai à faire garnison dans un autre endroit; on acquiesça à ma demande en rappelant ma compagnie dans la ville de Venise.

Pendant que nous étions en garnison à Murano je reçus, sans m'y attendre, un surcroît de six hommes dont j'avais bien besoin, parmi lesquels se trouvaient 4 soldats qui avaient déjà servi. Il s'étaient enrôlés à Lucerne pour Naples et ils avaient été amenés avec un transport de 180 hommes de recrues à Porto-Gruaro, province d'Udine, où ils devaient s'embarquer pour Naples. En traversant la Lombardie on les excita avec tant d'insistance à désertier pour Venise, que tout le transport approuva ce plan. Mais les chefs, remarquant les dispositions dangereuses de la troupe, s'étaient pourvus d'une escorte autrichienne, et de cette manière il ne fut pas possible de mettre à exécution le projet de désertier de Mestre à Venise. Les six dont je parle, plus décidés que tous les autres, grimperent à Porto-Gruaro, la veille de l'embarquement, le mur de la cour de la caserne gardée par 50 Croates, et après une marche aventureuse de cinq jours, ils arrivèrent heureusement à Venise guidés par un contrebandier. Ces gens nourrissaient la conviction qu'aussi longtemps qu'ils n'auraient pas prêté serment au roi de Naples, il n'y avait pour eux aucune obligation de remplir l'engagement, que c'était à lui de veiller à ce qu'ils ne lui échappassent pas. Ce qui les porta le plus à cette violation de leurs devoirs, c'est qu'à cette

époque le peuple tant de l'Italie que de la Suisse abhorrait le service de Naples.

Ces renforts qui m'arrivaient de temps en temps n'étaient cependant pas suffisans pour maintenir la compagnie à son effectif complet et pour compenser les pertes que les nombreux cas de mort m'avaient fait éprouver ; jusqu'à la fin de février ces pertes s'élevaient à 19 hommes. C'est pour ce motif que j'avais déjà prié à plusieurs reprises l'autorité militaire de m'autoriser à me recruter d'une manière extraordinaire, et à cet effet j'avais présenté un plan et un devis pour me faire venir par Gènes 50 hommes au moins de la Suisse ; toutefois on trouva toujours que les frais seraient démesurément élevés. — Vers la fin de février, la proclamation de la République romaine eut pour conséquence la dissolution des deux régimens suisses au service du pape. Le général Armandi, qui avait reçu le premier cette nouvelle par une lettre particulière et qui portait un grand intérêt au corps que je commandais, me fit parvenir cette heureuse nouvelle et ne tarda pas à faire les démarches nécessaires pour profiter de cette occasion de renforcer le corps suisse du nombre désiré de soldats d'élite. Ayant déjà l'autorisation d'enrôler pour la compagnie autant de Suisses qu'il pourrait s'en présenter, il ne me fallait plus qu'un congé pour aller me procurer à Bologne le nombre nécessaire d'hommes. Je m'adressai à cet effet au général Pepe. Mais il me déclara qu'il n'était pas de sa compétence d'organiser des enrôlemens à l'étranger et me renvoya au ministre de la guerre Cavedalis, auquel il transmit ma demande en la recommandant d'une manière pressante. A peine celui-ci en eut-il pris connaissance qu'il me déclara que, quant à lui, il approuvait ma proposition, mais qu'il avait cependant besoin de l'assentiment de ses collègues; il ajouta que je de-

vais cependant me tenir prêt à me mettre en route et retourner chez lui le lendemain matin. Dans cette seconde audience il me dit que le gouvernement était bien d'avis d'augmenter les Suisses, que cependant il ne voulait pas une compagnie seulement, mais qu'il désirait un bataillon de 1000 hommes; qu'en conséquence je devais, sur la base des conditions de service stipulées pour ma compagnie, élaborer un plan d'organisation accompagné d'un devis. En exécution de l'ordre qui venait de m'être donné, je présentai le lendemain un projet d'après lequel le bataillon devait être composé de 4 compagnies de fusiliers, d'une compagnie de carabiniers de droite et d'une compagnie de chasseurs de gauche, chaque compagnie de 163 hommes. J'ajoutai une nouvelle condition à celles qui étaient déjà stipulées en notre faveur, c'est-à-dire que je demandai une solde de trois mois pour les hommes devenus inaptes au service et congédiés pour ce motif, ainsi que pour le cas où le bataillon serait licencié avant l'expiration de deux ans, terme fixé pour la capitulation. J'eus la satisfaction d'apprendre que mes propositions avaient été adoptées sans changement; déjà j'avais un passeport et j'étais en route avec un sous-officier pour Bologne en passant par Ravenne, lorsqu'arriva la nouvelle que le 19 les Autrichiens étaient entrés à Ferrare. Ensuite de cet événement, la mesure décrétée de licencier les régimens étrangers fut suspendue sur la proposition de la ville de Bologne qui, soucieuse de sa propre sûreté, avait reçu du général Latour l'assurance qu'il concourrait à la défense de la ville. Cela eut naturellement pour conséquence aussi que je reçus contre-ordre, ce qui me rendit presque inconsolable. L'assurance qui me fut donnée par le ministre Cavedalis qu'on n'avait pas renoncé au plan, mais qu'on attendait une occasion plus favorable, peut-être peu lointai-

ne, pour le mettre à exécution, put seule me donner quelque espoir de voir se réaliser mon idée favorite. En effet, quinze jours plus tard je fus de nouveau appelé chez le ministre; car les Autrichiens ayant quitté les États du pape et Bologne se trouvant hors de danger, le licenciement des régimens étrangers dut cependant être mis à exécution. Du reste cette mesure avait été modifiée en ce sens qu'il était facultatif aux individus qui composaient ces régimens d'entrer dans les troupes du pays ou bien de prendre congé aux conditions fixées par la capitulation. Il n'y eut que 600 hommes qui firent usage de la faveur qu'on leur accordait d'entrer dans les troupes nationales. On pouvait donc toujours espérer, vu les conditions de service infiniment plus avantageuses à Venise, pouvoir enrôler un bataillon parmi les 2000 hommes qui restaient. Je ne doutais pas non plus que le gouvernement de la République romaine n'accordât toutes les facilités à cet effet, et dès lors je pris toutes mes mesures pour pouvoir partir immédiatement après la réception de l'assurance officielle que j'attendais par le vapeur le *Ravenna*. J'étais porteur d'un nouveau passeport, j'avais en main des pleins-pouvoirs et des instructions du gouvernement, des lettres de recommandation et de créance pour Ravenne et Bologne, ma malle était déjà à la poste, et je n'attendais plus qu'une lettre de recommandation du président Manin au prolégat de Bologne, lorsque son secrétaire me déclara que la réponse qu'on avait reçue des autorités romaines n'était pas telle qu'on s'y attendait; que ces autorités mettaient un grand prix à conserver les Suisses parmi leurs troupes nationales et qu'elles ne consentiraient qu'à regret que Venise les leur enlevât, attendu qu'ils étaient de vaillans soldats; qu'en conséquence il fallait, tant par ce motif que par considérations politiques, renoncer à l'exécu-

tion de ce projet. — Cette déclaration me frappa comme d'un coup de foudre. Je vis tout d'un coup anéanties les belles espérances auxquelles j'avais rêvé pendant plusieurs semaines jour et nuit et pour la réalisation desquelles j'avais fait les efforts les plus persévérans. Tout confus je fis chercher mes effets à la poste et je retournai à Murano, où j'avais déjà pris congé. Malade de chagrin, la fièvre me cloua dans mon lit.

CHAPITRE XI.

Commencement de l'année 1849.

Situation financière de Venise. — La chambre des représentans en permanence. — Anniversaire de la délivrance de Manin et de Tomaseo. — Démonstration populaire en l'honneur de Manin à l'occasion de sa grande victoire électorale. — La conférence de Bruxelles échoué. — Gouvernement directorial de Manin. — Reprise des hostilités de la part de Charles-Albert. — Anniversaire du 17 et du 22 mars. — Mesures à l'effet de prendre l'offensive. — Notre départ. — Lettre patriotique d'adieu de la part des Suisses domiciliés à Venise. — Nouvelle de la défaite de Novare et impression qu'elle produit.

Jusqu'au 3 mars, jour où nous rentrâmes à Venise, la situation financière de l'État s'était considérablement empirée sans que sa situation politique se fut améliorée. Les trois millions de la *Moneta patriotica* mis en circulation le 1^{er} octobre avaient à peine suffi pour ce mois-là, et déjà on avait émis trois autres millions, lorsque vers la mi-novembre le gouvernement se vit encore forcé de créer un nouveau papier-monnaie. Le conseil municipal fut autorisé à émettre pour le premier décembre 12 millions de la *Moneta del Comune*, pour l'amortissement desquels on décréta que pendant 20 ans les char-

ges communales seraient augmentées de 600,000 livres annuellement.

Tous les officiers et les employés civils percevant un traitement de plus de 200 fr. par mois durent se soumettre à une déduction progressive, pendant qu'ils éprouvaient déjà des pertes sensibles sur le papier-monnaie avec lequel ils étaient exclusivement payés. Plusieurs d'entre eux, que leur position financière rendait indépendans, renoncèrent volontairement soit à une partie, soit à la totalité de leur traitement. Parmi ceux-ci se distingua particulièrement le général Pepe, qui au commencement fit cession de la moitié, et plus tard de la totalité de sa solde de 200 fr. par jour en faveur du trésor public. Dès ce moment des libéralités de cette nature furent à l'ordre du jour. Presque chaque numéro de la *Gazette de Venise* publiait sous le titre de: *Offerte alla patria*, une longue liste de dons patriotiques, et quelquefois même de gens appartenant à la classe ouvrière la plus infime. Mais ce qui aurait été le plus propre à relever les finances vénitiennes, c'était le subside mensuel de 600,000 fr. décrété par la chambre de Sardaigne en février, subside qui devait commencer dès le premier janvier 1849 et durer jusqu'à la fin de la guerre, si ce secours, au lieu d'avoir été promis sur le papier, eût été donné effectivement. Toutefois la situation financière de la Sardaigne et d'autres événemens vinrent entraver l'accomplissement de cette promesse, de sorte qu'on ne paya pas même un prorata, bien loin que ces paiemens eussent été effectués régulièrement. Jusqu'à la fin de 1848, les dons volontaires s'élevaient dans la ville de Venise même à la somme de 63,000 livres, tandis que ceux de toutes les autres villes d'Italie ne rapportèrent que 32,000 livres ce qui est dans tous les cas bien peu de chose comparativement à ce qui a

été recueilli en Suisse (1848) pour les blessés dans la campagne contre le Sonderbund. Les collectes organisées et favorisées par quelques gouvernemens eurent un meilleur succès pour Venise à dater de 1849; le gouvernement seul de Toscane avait fait parvenir dans le courant du mois de janvier 72,000 livres, et les Italiens établis au Pérou avaient envoyé 9582 livres. Mais ni ces subsides ni les revenus ordinaires de Venise, qui étaient de 200,000 livres par mois, ne purent couvrir l'énorme dépense mensuelle de trois millions.

D'après les dispositions prises par les triumvirs, Venise eut dès le premier février une chambre permanente des représentans du peuple (un sur 1500 ames). Sur 42,274 électeurs, 29,157 avaient fait usage de leur droit électoral. Manin fut nommé dans 8 collèges électoraux de la ville et dans 5 son nom fut le premier qui sortit du scrutin; son collègue Cavedalis fut nommé dans 7, et les deux furent encore élus par l'armée. Le premier réunit 11,255 voix, le dernier 7511; en revanche le troisième triumvir, amiral Graziani, ne fut nommé que dans le huitième cercle à une majorité de 515 voix.

La nouvelle chambre abolit la dictature des triumvirs; cependant elle leur accorda un pouvoir exécutif illimité, sauf le droit d'ajourner ou de dissoudre la chambre.

Le 18 janvier, la population de Venise fit une démonstration en l'honneur de l'homme qu'elle idolâtrait, en venant le surprendre sous ses fenêtres avec le corps de musique de la marine. C'était l'anniversaire de la délivrance de Manin et de Tomaseo. Manin remercia le peuple en ce termes:

« Concitoyens! Amis! Frères! Braves Vénitiens! Je vous remercie de ce que vous vous rappelez de cet anniversaire. C'est un heureux anniversaire, car il y a aujourd'hui un an que la Providence a songé qu'ici vit un

peuple digne de reconquérir sa liberté. Et pour le délivrer, la Providence a frappé l'Autriche de cécité en lui faisant accroire que les chaînes et les lois pénales assureraient sa domination. Cette aveugle croyance a favorisé la cause de la liberté, et le peuple qui, il y a un an, était encore sous le joug et considéré comme lâche, est aujourd'hui un peuple fort, libre et souverain. Et l'emprisonnement dont vous fêtez la mémoire aujourd'hui nous donne une grande leçon : c'est que ceux qui ont souffert pour la cause du peuple sont bénis, et il a provoqué pour les sacrifices cette noble émulation qui a fait de vous un peuple modèle non seulement aux yeux de l'Italie, mais encore aux yeux de l'Europe entière. Aujourd'hui donc nous répéterons le cri qui retentit pour la première fois le 18 janvier et qui s'est frayé un chemin le 17 et le 22 mars : Vive l'Italie ! Vive Venise ! Vive San Marco ! »

Lorsque le fameux résultat électoral fut connu le 25 janvier, une immense foule populaire se rassembla de nouveau sous les fenêtres du grand homme pour le fêter du nombre considérable de voix qu'il avait obtenues. Tous les bâtimens adjacens furent illuminés en un clin d'œil, et les vivats à l'Assemblée constituante alternèrent avec ceux portés à Manin. Il se borna à adresser ce peu de mots à la foule :

« Je remercie ce peuple intelligent et fort. Vos représentans sont appelés à statuer sur les affaires de ce pays. D'autres députés se rendront à Rome pour y traiter la grande question italienne. Lorsqu'à l'occasion de l'annexion à Charles-Albert je dis : *Tout est provisoire, l'assemblée qui siège à Rome décidera*, on accueillit ma prophétie avec dédain. Mais aujourd'hui c'est un fait qui s'est réalisé plus tôt qu'on ne l'espérait. Les destinées de l'Italie seront accomplies par la Constituante italienne. »

« *Vive la Constituante italienne! Vive Manin!* » fut le cri qui s'exhala de toutes les bouches.

La belle idée qu'on se faisait de l'œuvre constitutionnelle italienne occupait alors tous les esprits. Cependant à l'ouverture des chambres sardes, le premier février, Charles-Albert n'en avait fait aucune mention; mais en revanche il avait mis en perspective la prompte solution de la médiation offerte par la France et l'Angleterre. D'ailleurs le ministère sarde ajourna cette question principalement par suite de la proclamation de la République en Toscane et de la retraite du célèbre Gioberti qui avait formé ce ministère, car les princes italiens s'inclinaient humblement devant les Républiques, qui commençaient à être de mode.

La conférence de Bruxelles s'était dissoute sans avoir pris aucune résolution, parce que l'Autriche ne voulut y prendre part que sur la base des traités de Vienne de 1815, et que Charles-Albert, s'étant laissé déterminer par son ministère à reprendre la guerre, avait dénoncé à Radetzky le 12 mars 1849 l'armistice de Milan. *Guerre! Guerre!* fut de nouveau à Venise le cri général de ralliement.

Dans l'intervalle l'assemblée des représentans avait statué sur la forme définitive du gouvernement, et à cet effet elle avait tenu compte autant des vœux manifestés publiquement par le peuple que des circonstances sérieuses du temps dans lequel on vivait. Le 7 mars elle rendit à la majorité de 108 voix sur 140 votants le décret suivant:

« 1^o L'assemblée nomme un chef du pouvoir exécutif avec le titre de président dans la personne de Daniel Manin.

« 2^o Outre le pouvoir constituant et législatif, l'assemblée se réserve la compétence de délibérer sur la situation politique du pays.

« 3° Pleins pouvoirs sont accordés au président Manin pour la défense intérieure et extérieure du pays. Il a également le droit d'ajourner l'assemblée; mais en même temps il a l'obligation de la convoquer de nouveau dans le délai de 18 jours et d'exposer dans la première séance les motifs de l'ajournement.

« 4° Le président est responsable de sa gestion envers l'assemblée. »

Ce décret fut provoqué par une dépêche commune des triumvirs dans laquelle ils déposaient leurs pouvoirs entre les mains de l'assemblée afin de lui laisser toute faculté dans la constitution du pouvoir exécutif. L'élection de Manin comme dictateur répondait aux vœux ardents du peuple, et l'assemblée vit bien qu'il n'y avait pas à Venise un seul homme qui pût gouverner entouré de la confiance populaire qui était indispensable à cette époque. Tous les coins des rues portaient cette inscription: *Vogliamo Manin, presidente del Governo!* (Nous voulons Manin pour président du gouvernement!), et ces inscriptions demeurèrent affichées jusqu'au dénouement de la grande tragédie, preuve que les adversaires de Manin le respectaient même dans son malheur. Lorsque le 8 mars une grande masse de peuple eut fait entendre le cri tumultueux: *Vogliamo Manin!* à l'assemblée qui siégeait précisément dans le palais des doges, il fallut que Manin lui-même interposât son influence pour calmer le peuple. Et quoiqu'il ne lui prodiguât pas de flatteries à cette occasion, son discours fut néanmoins accueilli par les cris mille fois répétés: *Viva Manin!* Lorsqu'il eut prononcé ces quelques mots: *Se mi amate e se siete Italiani, sgombrate!* (Si vous m'aimez et si vous êtes Italiens, dispersez-vous), la place qui était comble de monde fut évacuée en peu d'instans.

La publication suivante, qui fut placardée dans la soirée du 8 mars pour éviter que la liberté des délibérations des représentans du peuple ne fût de nouveau troublée, caractérise l'esprit d'ordre et l'influence de Manin :

« Frères! Vous m'avez causé aujourd'hui beaucoup de douleur. Pour me témoigner votre attachement, vous avez fait du tumulte, et vous savez cependant que je déteste le tumulte.

« L'assemblée de vos représentans s'en est indignée, et elle a eu raison; car vous aviez l'apparence de vouloir compromettre la liberté de ses délibérations et de ses décrets.

« Tenez-vous sur vos gardes, car il y a certainement parmi vous des agens secrets qui vous incitent à troubler l'ordre public afin de souiller la gloire que vous vous êtes acquise, de favoriser l'Autrichien, qui ne pourrait pénétrer dans notre ville qu'à l'aide de la discorde et des troubles.

« Puisque vous dites que vous m'aimez, je vous conjure de me donner par des actes des preuves de cet amour. Écoutez ma voix qui vous prêche constamment la concorde, non depuis aujourd'hui ou hier, mais bien depuis 11 mois.

« Ayez à cœur mon honneur, votre honneur, l'honneur de notre chère patrie!

« Que demain il n'y ait autour du palais où siège l'Assemblée, que sur la place publique il n'y ait non plus ni cris, ni applaudissemens, ni désapprobation, ni rassemblemens, ni attroupemens. Restez tranquilles dans vos maisons, dans vos ateliers, dans vos bureaux. Ayez confiance à l'assemblée et au gouvernement, auxquels votre bien-être est plus cher que leur vie.

« Je vous en supplie instamment et j'espère que vous ne serez pas sourds à ma voix.

Manin. »

En effet, le peuple prouva qu'il aimait son grand citoyen. Quoique les esprits fussent agités, les jours suivans se passèrent tranquillement et sans la moindre démonstration. D'autant plus grande fut la joie causée par le décret de l'Assemblée, qui satisfait complètement les vœux unanimes du peuple. Cette assemblée prorogea ses séances jusqu'au 13, intervalle pendant lequel Manin composa son ministère. Il se chargea du département des affaires étrangères; il confia de nouveau la marine et la guerre à ses anciens collègues Graziani et Cavedalis. Il créa en outre des départemens pour l'intérieur et la justice, pour les finances, le commerce et l'industrie; enfin il en établit aussi un pour le culte, l'instruction publique et les œuvres de bienfaisance.

Dans l'intervalle survinrent les nouvelles officielles de la dénonciation de l'armistice de la part de Charles-Albert, de la nomination du général Chrzanowsky, en qualité de commandant en chef de l'armée sarde; on pouvait bien aussi avoir reçu communication des dispositions stratégiques de ce dernier en tant qu'elles se rattachaient à la reprise simultanée des hostilités de la part des Vénitiens. Il fallut donc que le nouveau gouvernement vouât toute son activité aux soins de mobiliser l'armée. Cette mobilisation fournit à Manin, immédiatement après la réunion de l'assemblée des représentans qui eut lieu le 13, l'occasion de faire usage de son pouvoir gouvernemental en la prorogant de 13 jours. Lorsque ce message fut arrivé pendant la séance, l'assemblée se sépara en s'écriant: *Viva la guerra!* (Vive la guerre!) Le même décret sommait tous les officiers de terre et de mer de

se rendre à leurs postes et invitait la garde civique à se tenir en disponibilité pour pouvoir appuyer les opérations des autres troupes.

Ce fut au milieu du plus grand enthousiasme militaire que le peuple de Venise célébra l'anniversaire de son soulèvement. Par une impulsion spontanée il se rassembla le 17 mars, jour de la délivrance de Manin et de Tomaseo, sur la place St.-Marc pour féliciter son grand citoyen, sur lequel reposaient toutes les espérances. D'après la coutume reçue, Manin prononça de nouveau un de ces beaux discours par lesquels il influait d'une manière si puissante sur l'opinion publique. Voici les paroles qu'il prononça à cette occasion :

« Citoyens ! Vous célébrez aujourd'hui un anniversaire que des actes ont rendu célèbre. Le peuple jusqu'alors dans l'esclavage sentit qu'il acquérait de la force et se réunit pour accomplir une seule volonté : détruire ses tyrans. En peu de jours il fut vainqueur. (Viva ! Viva !)

« Notre glorieuse révolution a commencé le 17 mars 1848. Jusqu'alors on avait ravi au peuple ses forces physiques et morales par 40 ans d'esclavage. Aujourd'hui il a repris ses forces physiques et morales par une année de liberté.

« Mars 1849 achèvera l'œuvre de mars 1848. (Vifs applaudissemens.)

« Mars de l'année dernière a été glorieux ; celui de la présente année sera plus glorieux encore. (Viva !)

« Vous savez, citoyens, que je n'ai jamais épargné vos louables efforts.

« Je vous invite aujourd'hui solennellement à réitérer cette année les œuvres de bravoure et de vertu de l'année dernière.

« Vive Venise, qui a tant fait pour la cause italienne ! (Viva !)

« C'est le propre des cœurs vertueux de reconnaître que ce n'est pas encore assez de tout ce que nous avons fait. Nous avons actuellement une grande mission à remplir: Nous devons justifier par des actes futurs la gloire que nous avons acquise par des actes antérieurs. (Oui! Oui!)

« J'ai pleine confiance en vous et je répète aujourd'hui le cri qui retentit dans tous vos cœurs: *Viva la guerra!* (Vive la guerre!) »

Le 22 mars, jour de la proclamation de la République, fut une fête nationale. Toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux tricolores, et sur la place St.-Marc paradaient la garde nationale et les différens corps de la garnison de Venise. A 11 heures le patriarche célébra une messe solennelle qui finit par un *Te Deum*; les représentans du peuple, les membres du gouvernement, tous les fonctionnaires civils et militaires y assistèrent d'office. A l'issue de ce service religieux, Manin fit l'inspection des troupes, qui défilèrent dans l'ordre le plus parfait: puis il parla de nouveau au peuple de la guerre qui avait recommencé et que tout le monde désirait, et l'invita à se tenir prêt à toute éventualité, à ne pas se laisser entraîner à des exagérations puériles si le résultat était favorable ni à se laisser abattre par les revers de la fortune. Il rappela que la guerre exige des sacrifices, la tranquillité intérieure et la discrétion quant aux opérations militaires; il fit observer que l'enrôlement était ouvert pour tous les corps de l'armée de terre et de mer, et que la manière la plus digne de célébrer le 22 mars c'était de faire inscrire son nom dans les rôles de l'armée. Enfin il conclut par le cri qui agitait toutes les lèvres et réchauffait tous les cœurs: *Viva la guerra!*

En attendant on avait avisé à toutes les mesures pour la reprise des hostilités; l'armée avait reçu une organisation si bonne qu'au premier appel elle pouvait se mettre en campagne. Animée du meilleur esprit, elle salua la guerre comme un heureux événement; elle était saturée du service monotone de garnison dont les fatigues avaient fait succomber tant de monde. Elle soupirait après une activité de service qui eût un but arrêté et qui lui fit obtenir un résultat dont l'honneur et la gloire fussent une juste compensation des souffrances qu'elle avait endurées et des sacrifices qu'elle avait faits. On court volontiers des chances quand il y a quelque chose à gagner. Toutes les troupes étaient mues par le même sentiment et elles attendaient avec impatience les ordres de marche.

On pouvait fonder avec raison de grandes espérances sur l'armée vénitienne. Non seulement elle avait su profiter de l'expérience qu'elle avait faite dans la guerre qui durait depuis un an, mais encore la composition et l'organisation qu'on lui avait fait subir tout récemment, l'habileté que lui avaient donnée des exercices fréquens dans le maniement des armes, la légèreté des mouvements, la discipline qui s'était améliorée, en un mot tous les progrès qu'elle avait faits comparativement à l'état dans lequel elle se trouvait l'année précédente, durent non seulement lui donner crédit parmi le peuple, mais ils lui inspirèrent en ses propres forces une confiance du plus salutaire effet; quoiqu'elle fût plus faible que l'ennemi sous le rapport du nombre, elle se sentait plus forte moralement.

Déjà au commencement de l'année les 8000 hommes de troupes auxiliaires romaines étaient rentrés dans leur patrie qui, menacée de tous les côtés, en avait le plus grand besoin pour sa propre défense. En revanche, Venise avait

reçu de ses provinces un précieux renfort, car la jeunesse, se soustrayant à la conscription autrichienne, venait se réfugier en masse dans l'intérieur des lagunes. On en forma de nouveaux bataillons auxquels on donna des noms bien appropriés, qui rappelaient au jeune homme qu'il combattait pour sa propre patrie. C'est ainsi qu'une légion s'appela *Cacciatori del Sile*, une autre *di Brenta e Bachiglione*, une troisième *Cacciatori delle Alpi*, une quatrième *Euganea*, une cinquième *Italia libera*, une sixième *Dalmazia-Istria*. On forma aussi une compagnie d'artillerie, *Bandiera e Moro*, en mémoire des jeunes martyrs de Cosenza dont il est parlé à l'introduction. Dans l'origine l'armée, outre les 10 bataillons de la garde mobile, avait été formée uniquement de corps francs. Les conditions de service, qui étaient d'une nature bien diverse, devaient influencer d'une manière fâcheuse sur la discipline. C'est pourquoi Pepe convertit toute l'armée en troupes de ligne, qu'il répartit en bataillons, et les soumit toutes à un tarif uniforme pour la solde. La compagnie suisse demeura seule en jouissance des privilèges que nous assurait la capitulation, et les officiers n'étaient pas, comme ceux des autres corps, soumis à la déduction de solde fixée par la loi.

Lors de la reprise des hostilités (mars 1849) l'armée vénitienne de terre était composée des parties constitutives que voici :

Troupes du génie :

- 1 corps lombard d'ingénieurs,
- 2 compagnies de sapeurs.

Artillerie :

- 1 compagnie de volontaires (Bandiera e Moro),
- 2 batteries de 6 pièces d'artillerie de campagne,
- 10 compagnies d'artillerie de position.

Cavalerie:

2 compagnies de chasseurs à cheval.

Infanterie:

8 légions de 2 et 3 bataillons,
 1 compagnie de carabiniers,
 1 bataillon 6 compagnies de gendarmes,
 3 fractions plus petites de Hongrois, de Dalmates, etc.
 1 compagnie de personnel d'ambulances.

En tout environ 16,000 hommes. En outre, le gouvernement pouvait encore disposer de plus de 12,000 hommes bien armés de la garde nationale.

Dans le but d'opérer sur la terre-ferme, Pepe divisa l'armée en trois colonnes.

L'aile droite, sous la conduite du général Paoluzzi, se rassembla à Malghera; l'aile gauche, sous la conduite du colonel Beluzzi, se rassembla à Brondolo; le centre, sous la conduite du colonel Rizzardi, et la petite réserve, sous la conduite de Pepe lui-même, se rassemblèrent à Chioggia. Chaque colonne était composée de toutes les armes et suivie d'une section de l'ambulance.

Le général Pepe partit pour Chioggia le 19 mars, et déjà le 21 il y eut une rencontre sanglante avec l'ennemi qui, ayant 1800 hommes et 3 bouches à feu, attaqua et prit le poste de Conche. Ce poste était occupé par 150 Lombards, une compagnie du régiment l'Union et 50 sapeurs; pendant 8 heures ces troupes résistèrent aux forces supérieures de l'ennemi, mais à la fin elles durent battre en retraite après avoir essuyé une perte assez considérable. Elles brûlaient d'impatience de reprendre le poste qu'elles avaient perdu, et Pepe, cédant à leur noble ardeur, leur permit de faire une attaque. Il désigna à cet effet 160 Lombards, 100 Romains de l'Union avec une réserve de 200 hommes de l'Euganea.

A la pointe du jour le major Sirtori attaqua Conche à la baïonnette et poursuivit l'ennemi, qui se retira derrière ses retranchemens de campagne ; après l'avoir également chassé de cette position, il le refoula jusque sur les hauteurs de Sainte Marguerite. Dans cette affaire il n'eut qu'un blessé.

Le 24 je reçus l'ordre, que je désirais depuis long-temps, d'aller rejoindre avec ma compagnie la brigade Paoluzzi, qui se rassemblait à Malghera. Mes gens étaient très bien rétablis, et je n'avais plus que 6 hommes à laisser à l'hôpital. Notre équipement était complet pour nous mettre en campagne. Tout se trouvait en ordre dans les havresacs, et les sacs de chasse étaient bien remplis de munitions. La compagnie était bien exercée. Depuis le nouvel an je n'avais laissé passer aucun jour de beau temps sans répéter les exercices, pour lesquels je trouvais des endroits propices tant à Murano que sur le Champ de Mars de Venise où nous étions casernés.

Pour prouver combien notre départ fut pris au sérieux et quel intérêt nous portaient nos compatriotes, je reproduis ici la lettre d'adieu que M. le consul Wölflin m'envoya à Malghera au nom de la colonie suisse de Venise.

« Venise, 20 mars 1849.

« Monsieur le capitaine ! Je viens d'apprendre que vous avez quitté vos quartiers avec votre compagnie et que vous vous êtes avancé sur les avant-postes. Tout semble annoncer qu'il se fera bientôt un mouvement en avant : je vous en félicite ainsi que votre petite troupe, car elle se trouvera dans le cas de pouvoir donner de nouvelles preuves de la valeur éprouvée des Suisses, et cette fois ce sera pour la cause du peuple comme en juin de l'année dernière sous les murs de Vicence, mais

non contre cette noble cause comme l'ont fait nos compatriotes qui sont à Naples.

« Puissiez-vous, avec votre compagnie, hélas! bien petite, et à l'aide de Dieu, sortir victorieux du combat et réaliser l'attente qu'on a de vous pour le *salut de l'Italie et l'honneur de la patrie suisse!*

« Puissiez-vous, avec le concours de vos braves officiers et sous-officiers, la conduire comme un chef et un père sur le chemin de l'honneur, mais qui en même temps est hérissé de périls!

« Puissent vos subalternes ne jamais oublier que le vrai soldat suisse, de même que nos glorieux ancêtres, est et doit être craignant Dieu, obéissant, humain envers le vaincu, brave et méprisant la mort sur le champ de bataille. C'est de cette manière seulement qu'il s'honore lui-même et qu'il honore sa patrie, c'est de cette manière seulement qu'il est digne de l'honneur de porter le nom suisse et de recueillir la reconnaissance de tous les nobles cœurs, de tous les hommes libres.

« Dites et recommandez cela à vos gens. Recevez avec eux l'expression des vœux ardents que font pour vous vos compatriotes domiciliés ici. Que Dieu bénisse votre vaillante troupe, notre chère patrie, l'Italie, tous les peuples libres et tous ceux qui aspirent à la liberté!

« Adieu, et que l'Être suprême veuille nous procurer le plaisir de nous revoir bientôt en ce monde; si cela ne peut se faire, nous nous reverrons un jour au-delà des étoiles.

« Saluez en notre nom tous les soldats de votre petite troupe; recevez tous, vous et vos officiers en particulier, l'assurance de la fidélité de notre amour fraternel. »

Au nom de la Colonie suisse.

Je donnai lecture de cette lettre patriotique à ma compagnie, sur laquelle elle ne manqua pas de produire une impression salubre. Je la conserve comme un de mes plus précieux souvenirs.

A Malghera nous fûmes de nouveau logés, comme précédemment, dans les barraques en planches qui nous étaient déjà connues, mais cette fois ce fut à l'intérieur du fort; vu la température déjà chaude du printemps, on pouvait du reste se faire dans ces barraques. Le général Paoluzzi désigna ma compagnie pour avant-garde de sa colonne, qui était composée d'une demi-batterie d'artillerie de campagne, d'une batterie de fusées, d'un escadron de cavalerie, d'une compagnie de carabiniers, de trois bataillons et deux compagnies d'infanterie. Pour aide supplémentaire dans le service de forteresse il était entré deux compagnies de la garde nationale et une compagnie de l'infanterie de la marine, qui auraient dû naturellement être doublés en cas de sortie. Les troupes gagnèrent par là du temps pour vaquer aux exercices prescrits, auxquels elle se soumettaient avec zèle le matin et l'après-midi chaque fois pendant quelques heures. A cette occasion je fus chargé d'instruire dans le service de chasseurs la compagnie de Dalmatiens dont on voulait renforcer l'avant-garde; dans l'espace de huit jours ces gens intelligens firent de tels progrès qu'ils exécutaient tous les mouvemens d'après le signal donné. Ils prirent tant de goût à ces manœuvres qu'ils exprimèrent généralement le vœu d'être réunies à la compagnie suisse, et cela d'autant plus qu'ils avaient des raisons fondées d'être mécontents de leur capitaine. C'est pourquoi ils envoyèrent une députation au général Paoluzzi, qui leur promit de faire au gouvernement un rapport qu'il accompagnerait d'une recommandation. Ni mes Suisses ni moi nous n'étions opposés à ce vœu; mes Suisses.

se convenaient d'ailleurs très bien avec les Dalmatiens, dont plusieurs comprenaient la langue allemande; quant à moi, je tenais à avoir une compagnie nombreuse, car je ne pouvais plus nourrir l'espoir de l'augmenter en recrutant des Suisses.

Nous étions impatiens de ce que les opérations de la guerre n'avançaient pas. On nous tranquillisa en nous disant qu'il fallait que Pepe, avant de commencer ses mouvemens, attendit l'époque où le général piémontais La Marmora, qui avait été détaché le long du Pô, fût arrivé à une certaine distance pour lui donner ensuite la main. Cependant le 28 déjà on avait des nouvelles de l'armée piémontaise. Elles étaient tellement favorables que la joie était sans bornes et qu'on s'embrassait publiquement. Il fallut que la belle musique du régiment Sile jouât immédiatement la Marseillaise sur la place publique. Cette expansion de joie dura trois jours, et on se racontait avec délices les détails donnés par des lettres concordantes sur la bataille qui devait avoir été décisive pour l'Italie. On disait que plus de 20,000 Autrichiens avaient été faits prisonniers, que 6000 avaient été tués, que toute la Lombardie était en pleine insurrection et qu'on avait coupé toute retraite à Radetzky. Cependant le 31 la vérité commença à percer avec tout ce qu'elle avait de poignant. Les feuilles de Turin et de Gènes apportèrent la nouvelle de la malheureuse issue de la bataille de Novare, de l'armistice honteux qui avait été conclu et de l'abdication de Charles-Albert. Je me trouvais alors précisément à Venise et j'eus l'occasion de ressentir moi-même la profonde impression que cette nouvelle accablante produisit sur le peuple vénitien. Tout le monde se rendit sur la place de St.-Marc, où l'on avait l'habitude de traiter les affaires publiques comme dans une grande salle de conseil. Le peuple demanda à parler à

son père, ce qu'il donna à entendre en criant pendant un quart d'heure: *Fuori Manin!* (Que Manin sorte!) Manin dut prendre son parti d'être interpellé par le peuple à l'heure que cela lui convenait. Mais cette fois il fut très bref; invoquant les bulletins publiés par le gouvernement, il déclara que celui-ci n'avait pas reçu de nouvelles officielles, et que s'il en arrivait il les publierait immédiatement. Cependant, à peine Manin eut-il terminé son discours, qu'un officier se montra à l'autre extrémité de la place et du premier étage du café Quadri donna à la foule lecture d'une lettre qu'il venait de recevoir de Milan en date du 28, dans laquelle il n'était dit aucun mot de la défaite de l'armée sarde; au contraire, cette lettre ne renfermait que des nouvelles favorables. On ne savait plus à quoi s'en tenir, et pour le moment le meilleur parti à prendre était de ne rien croire. C'est effectivement ce parti que prirent la plupart des citoyens; cependant on pouvait voir qu'ils se faisaient violence. En général on remarquait plutôt de l'abattement que des espérances, et on ne voyait plus aucune trace de joie. Principalement ceux dont l'existence dépendait de l'issue heureuse ou malheureuse de la guerre — et il y en avait par milliers — trahissaient sur leurs visages les poignantes angoisses qu'ils éprouvaient, car il semblait que chacun était involontairement convaincu que c'en était fait de Venise. Jusque bien tard dans la soirée la place fut remplie de petits groupes qui s'entretenaient à voix basse mais avec vivacité; ils attendaient avec une anxieuse avidité l'arrivée de nouvelles plus précises. Mais cette place, vu la probabilité du grand échec qu'on venait d'essayer et dans la perspective d'un avenir orageux, offrait un pénible aspect en comparaison de la foule qu'on avait l'habitude de s'y voir presser avec joie.

CHAPITRE XII.

Dictature absolue de Manin.

Le décret du 2 avril. — Nouvelle marque distinctive politique. — Eputation de l'armée. — Nouvel emprunt forcé. — San Giorgio en Alga. — Notre don d'honneur au tir fédéral. — Lettre pastorale du patriarche.

Le lendemain nous reçûmes la confirmation de cette triste nouvelle et une affiche officielle dessilla les yeux des plus incrédules. Manin convoqua la Chambre des représentans pour le 2 avril; elle rendit ce jour-là à l'unanimité le mémorable décret que voici :

« L'assemblée des représentans de l'État de Venise a décrété à l'unanimité au nom de Dieu et du Peuple :

« Venise opposera à tout prix de la résistance à l'Autriche.

« A cette fin, le président Manin est revêtu d'un pouvoir discrétionnaire. »

Le président: Jean *Minotto*.

(Sig.) Le vice-président.

(Sig.) Les secrétaires.

Lorsque Manin, quittant l'assemblée, se rendit de nouveau au palais du gouvernement, il fut applaudi plus vivement que jamais par les masses populaires qui se tenaient sur la place. Il communiqua ensuite au peuple le résultat des délibérations de ses représentans, résultat qui fut accueilli avec enthousiasme. Solennellement émue, la foule répéta ces mots, qui avaient une haute portée: *Ad ogni costo* (à tout prix), et en s'écriant: *Viva l'Assemblea!* le peuple sanctionna le sublime décret rendu par ses dignes représentans.

A partir de ce jour on établit une nouvelle marque distinctive politique consistant en un ruban rouge porté à la boutonnière; elle pouvait bien avoir été inventée par le génie mercantile de quelque spéculateur. Presque tout le monde portait ces rubans, qui désignaient les partisans de la résistance, la devise qui se trouvait dans toutes les bouches et qui fut même choisie pour titre par un journal nouvellement fondé: *Resistere ad ogni costo* (résister à tout prix). Demandait-on à un homme du peuple ce que signifiait ce ruban rouge, il répondait: *Sangue* (du sang). Cependant la chose nous parut trop ridicule, à nous Suisses, pour qu'aucun pensât à la singer; nous prévoyions bien qu'il se présenterait assez d'occasions de donner des preuves de nos sentimens sans qu'il fût nécessaire de porter la décoration de cet ordre d'anthropophages.

Pepe rentra le 3 à Venise et déclara par un ordre du jour qu'ensuite du décret de l'Assemblée il se bornerait à la défense des lagunes et qu'il prendrait le commandement immédiat de la ville et de la forteresse. Il nomma aussi sous sa présidence un conseil de guerre de dix membres et prit plusieurs mesures à l'effet d'améliorer la discipline. Dans le même but Manin rendit le 8 un décret établissant cinq tribunaux militaires de brigade

de deuxième et de troisième instance; jusqu'alors il n'y en avait eu que deux, l'un à Chioggia et l'autre à Venise, mais ils ne suffisaient pas pour terminer promptement la foule de procédures dont ils étaient saisis. La mesure la plus efficace fut l'épuration de l'armée décrétée par le gouvernement pour en faire sortir les mauvais sujets, car lors même que ceux-ci ne se trouvent qu'en petit nombre dans une compagnie, ils rendent cependant extrêmement difficile le maintien de l'ordre et de la discipline, car le mauvais exemple trouve toujours un plus grand nombre d'imitateurs que le bon exemple. Les commandans de corps reçurent l'invitation de présenter leurs propositions individuelles motivées; je profitai de cette bonne occasion qui se présentait pour me débarrasser de sept individus qui en partie avaient déjà déferés au conseil de guerre, en partie étaient incorrigibles de leur nature. Mes propositions furent adoptées, et à un jour déterminé on recueillit dans tous les corps ces gens qu'on chargea, en leur donnant un mois de solde, sur des vaisseaux, et qu'on débarqua au-delà de Brondolo sur le territoire ennemi. Cette mesure fit éprouver une perte numérique à ma compagnie qui était déjà bien faible; mais d'un autre côté elle gagna considérablement sous le rapport moral. Cela produisit une profonde impression, particulièrement sur mes Suisses, car la patrie ne peut être chère qu'à celui qui est en état de retourner avec honneur dans ces foyers, attendu que celui qui se rend coupable d'infamie comme soldat reçoit en Suisse un châtement mérité.

La crise financière se fit de nouveau sentir à cette époque. Le Piémont avait à peine payé, en quatre proratas échus, la douzième partie du subside de 600,000 livres par mois qu'il avait décrété, somme à peu près balancée par les frais de réparation des vaisseaux de guerre

sardes qu'avait couverts l'arsenal de Venise. Dès ce moment Venise ne pouvait plus compter ni sur le paiement des arrérages ni sur la continuation des subsides de l'État, et le gouvernement se trouva encore une fois dans la fâcheuse nécessité d'être obligé de décréter un emprunt forcé de trois millions.

Vers la mi-avril ma compagnie fut détachée au fort San Giorgio en Alga dépendant de la première zone (Malghera), pour y tenir garnison pendant quinze jours. Ce fort (voir la carte) défend l'accès de la ville du côté de Fusina vis à-vis de laquelle il s'élève à une forte portée de canon. C'est un couvent supprimé de Carmélites qui fut converti sous Napoléon en point fortifié; il est entouré d'une muraille crénelée, et du côté du nord et de l'ouest il a une terrasse armée de douze pièces de gros calibre. Sur la tour de l'église qui existe encore se trouvait le télégraphe au moyen duquel Venise correspondait avec Malghera. Du sommet de cette tour les yeux plongent aussi en pleine mer, de sorte que nous recevions les premiers toutes les nouvelles de la flotte et de Malghera. Le commandant du fort (qui était un major un peu exalté) reçut ma compagnie en lui adressant en allemand une allocution dans laquelle il nous prodigua bien cinq à six fois le titre de « vaillans défenseurs de la liberté; » il nous fit en outre une foule de complimens mal assortis qui n'eurent pas leur effet calculé, car on ne tarda pas à avoir l'occasion d'apprendre à connaître M. le major comme un pédant importun. Du reste, ma compagnie fut passablement bien reçue dans le fort; le service n'y était pas bien pénible pour les soldats, mais il l'était davantage pour les officiers, qui étaient obligés de faire des patrouilles nocturnes régulières pour contrôler la vigilance de la garnison du fort Sant'Angelo della polvere et les nombreuses pirogues

stationnées au croisement des canaux. Il fallait deux heures au moins pour faire ces rondes nocturnes, qui à dix heures étaient conduites par un sous-officier et à deux heures par un officier, car ce n'était que lorsque le niveau de l'eau était élevé qu'on pouvait ramer directement à Sant'Angelo de l'extrême palissade qui se trouvait près de Fusina. Dans la règle il fallait retourner au fort pour profiter du canal qui conduit de là à Sant'Angelo. Le service de garde et de patrouille fut si bien exécuté par la marine qu'il eût été absolument impossible d'assaillir le fort, et la distance était trop grande pour pouvoir le canonner efficacement de Fusina: d'ailleurs le feu des batteries nageantes de dix pièces de gros calibre qui y étaient à l'ancre pouvait appuyer vigoureusement notre batterie.

A San Giorgio je reçus quelques nouvelles de la Suisse. J'y appris entre autres qu'on faisait les préparatifs du tir fédéral d'Arau. J'exprimai le désir que ma compagnie témoignât son attachement à la patrie en envoyant au tir un don d'honneur. Mes soldats adoptèrent à l'unanimité ma proposition sans que j'eusse besoin d'avoir recours à la plus légère contrainte morale; chacun déclara qu'il était disposé à y contribuer suivant ses moyens, en faisant remise de sa solde dans la proportion suivante: le simple soldat un jour, le caporal deux jours, le sergent trois jours, le fourrier quatre jours, et le sergent-major cinq jours; les officiers se chargèrent du reste des frais. Je désignai comme don une coupe d'argent doré, travaillée avec un goût exquis; je fis graver à sa base inférieure la dédicace, et après qu'elle eut subi l'épreuve, la complaisante intervention du consul suisse me procura le bonheur de pouvoir l'expédier vers la mi-mai par Trieste en Suisse sur un vaisseau de guerre français. J'accompagnai ce don de la lettre suivante; à

cette occasion je dois faire observer qu'alors le siège de Malghera avait commencé et que la compagnie avait déjà essuyé quelques pertes. Voici ma lettre :

Au comité d'organisation du tir fédéral à Arau.

« Venise, le 12 mai 1849.

« Très-honorés Messieurs! Chers Confédérés!

« Malgré le blocus hermétique de l'Autriche, l'agréable nouvelle que le tir fédéral se tiendra pendant cet été à Arau, lieu de sa fondation, étant parvenue à notre petite troupe de Suisses combattant ici pour l'indépendance de Venise, ce blocus ne doit pas nous empêcher non plus d'envoyer dans notre lointaine patrie notre tribut au temple des dons de cette fête nationale.

« Vous recevrez avec la présente une coupe à titre de don volontaire de notre compagnie, auquel a contribué avec plaisir chaque officier, sous-officier et simple soldat. Nous désirons que cette coupe puisse trouver sa place à la cible *Patrie*; toutefois nous nous en remettons à vous du soin de lui assigner toute autre destination.

« Quoique le service militaire étranger, à part des actions honorables et brillantes, ait déversé sur notre patrie beaucoup de honte et de deshonneur, et que pour ce motif il soit conquis par la Confédération régénérée; quoique notre participation à la lutte pour l'affranchissement de l'Italie soit illégale, nous espérons cependant que notre don sera accueilli avec faveur, et qu'on aura de l'indulgence pour nous dans la même mesure que nous pensons à notre patrie. Les premiers efforts dans le but de chasser de notre patrie les apôtres des ténèbres n'étaient-ils pas aussi marqués au coin de l'illégalité? N'étaient-ils pas aussi illégaux les actes de plusieurs de nos Confédérés les plus nobles qui se trouvent aujourd'hui à la tête des affaires publiques? Où en serait

la liberté si l'on avait toujours reculé d'effroi devant le mot: *illégal*?

« Notre service ici ne fait pas déshonneur à la Suisse; nous sommes le seul corps à l'étranger qui se batte pour la cause libérale, et il faut faire une distinction entre nous et les régimens capitulés ailleurs. Nous ne sommes point les mercenaires vénaux d'un prince, nous ne sommes point les instrumens aveugles d'un despote pour étouffer les droits les plus sacrés du peuple. Nous combattons pour et non contre la cause du citoyen; en qualité de chasseurs volontaires nous prenons part à la grande chasse pour la conquête de la liberté et de l'indépendance, biens dont Venise se montre digne au suprême degré.

« Le 4 mai nous avons ouvert près de Malghera un tir qui dure jour et nuit, et Dieu seul sait combien de temps il durera encore. C'est un grand tir d'une nature toute particulière, avec toutes sortes de projectiles. Il y a bien vingt mille cibles qui se meuvent et se rapprochent toujours davantage; les dons sont de fer et de plomb et ils sont abondamment distribués; on y joint soit des cartes d'entrée pour une meilleure patrie, soit des marques d'honneur qu'on porte toute sa vie sur le corps; et comme nous avons déjà fait quelques tirs à la cible tournante « la Fortune, » nous avons reçu jusqu'ici deux cartes d'entrée et six marques d'honneur. Dieu seul sait quelle sera notre part dans la grande distribution des prix!

« Pendant que dans vos brillans jours de fête vous concurrez pour de beaux prix d'or et d'argent, nos carabines retentiront ici pour repousser l'ennemi qui nous serre toujours de plus près. Outre la poitrine du Croate, *chez nous comme chez vous l'honneur du nom suisse est notre but, la carabine notre protection, et la bravoure suisse notre force!*

« Recevez nos vœux les plus ardents pour l'heureuse issue de la fête, pour le bonheur et la prospérité de la patrie.

« Au nom de la compagnie de chasseurs volontaires suisses au service de Venise.

« Le capitaine: *Jean Debrunner.*

« Le sergent-major: *Bocksberger.* »

Le don arriva heureusement à sa destination; la lettre suivante du comité du tir fédéral nous en donna la preuve:

Le comité d'organisation du tir fédéral à Arau,

à M. le capitaine Debrunner, pour lui-même et pour être transmis à la compagnie de chasseurs suisses au service de Venise.

« Arau, le 24 mai 1849.

« Chers Confédérés! Frères bien-aimés à Venise! Si parmi les nombreux dons qui affluent pour notre fête nationale, il y en a un qui nous ait remplis d'une joie toute particulière et nous ait surpris d'une agréable manière, c'est assurément le vôtre. Ce n'est ni l'argent ni l'or, ni les ornemens ni l'art qui nous en font apprécier la valeur: vos sentimens, vos cœurs suisses, votre attachement à la patrie en constituent la pierre de touche.

« Nous vous remercions de notre mieux de ce précieux don que vous offrez sur l'autel de la patrie; cette coupe sera une des perles les plus brillantes dans la couronne de ses sœurs. Mais ce qui lui donne encore une plus grande valeur intrinsèque, c'est le sérieux de vos destinées, ce sont les angoisses mortelles qu'éprouvent vos cœurs.

« Bien loin de vous blâmer, nous devons vous admirer. Petits par le nombre, mais grands par le courage,

vous êtes le dernier boulevard de cette belle Italie. Bien au-dessus du texte rigide de la loi en décrépitude, s'élève l'homme, l'humanité, s'élève la liberté, l'alliance fraternelle des nations. Quelque soit le sort de la noble lutte que vous soutenez, votre nom ne périra pas; et quoique des milliers de vos frères dans l'erreur servent ailleurs d'instrumens aveugles à la tyrannie, vous, petite troupe, vous n'en êtes que plus admirables. De même que les Suisses de Vicence, vous sauverez une seconde fois à l'étranger l'honneur du peuple suisse.

« Lorsque nos carabines retentiront entre les Alpes et le Jura pour célébrer la fête de la grande association suisse, nous penserons à vous dans la ville lointaine des lagunes, cette reine antique des républiques italiennes. Nous entendrons le cri de vos sentinelles sur les remparts de Malghera, nous vous verrons combattre dans les marais de la Mer Adriatique, nous serons en esprit au milieu de vous. Vos morts continueront à vivre dans notre mémoire, vos frères blessés seront l'objet de notre amour et de notre vénération, vous tous serez gravés à jamais dans notre souvenir.

« Si la victoire couronne vos fronts, nous nous reverrons dans notre chère patrie. Que Dieu vous protège et conserve la liberté! Adieu!

« Au nom du comité d'organisation du tir fédéral:

Le président, (Sig.) *Herzog Gemuseus.*

Le secrétaire, (Sig.) *R. Weiersmüller.* »

Le lecteur pourra difficilement se faire une idée de l'impression bienfaisante que cette lettre produisit sur moi et sur mes Suisses. Dans la position toujours plus désespérée où nous nous trouvions, aucun sentiment ne pouvait nous être plus agréable que d'être appréciés dans notre patrie. M. le consul Wölflin, à qui je com-

muniquai cette lettre, en fit part aux Vénitiens en la traduisant dans la langue italienne et en la faisant insérer dans la *Gazette officielle*. Ils durent éprouver une grande satisfaction en voyant les sympathies que cette lettre exprimait pour leur noble cause.

La conséquence la plus sensible pour Venise de la défaite de Novare fut le départ de la flotte sarde, qui jusqu'alors, de concert avec la flotte vénitienne, avait maintenu ouvertes les communications par mer; car la flotte vénitienne, abandonnée à elle-même, n'était pas assez forte à cet effet. Lorsque la flotte sarde eut rencontré le 10 avril l'escadre autrichienne dans les eaux de Pirano, sur la côte d'Istrie, elle hissa le pavillon de parlementaire, et dès ce moment Venise fut privée de son secours. La réapparition des vaisseaux ennemis en dehors du littoral fut la conséquence immédiate de cette retraite. Les circonstances exigeaient donc impérieusement qu'on augmentât la marine, car quoique Venise se trouvât très bien approvisionnée pour le moment, il était à prévoir qu'elle succomberait sous les rigueurs d'un blocus hermétique de longue durée. Il y avait bien en construction à l'arsenal depuis longtemps une frégate de premier ordre, de 64 canons, de même que plusieurs bricks à voiles et à vapeur, mais on ne pouvait nourrir l'espoir de terminer tous ces bâtimens dans un court espace de temps; c'est pourquoi on eut recours à l'armement précipité de quarante *trabaccoli*, légers garde-côtes à deux mâts, avec lesquels on espérait tenir tête à l'escadre autrichienne, et dans le but d'obtenir un équipage on ouvrit un enrôlement volontaire pour la marine.

En face de la grande détresse où se trouvait la patrie le clergé ne voulut pas demeurer dans l'inaction; car tout semblait présager de plus en plus que les efforts humains seraient infructueux pour en sortir et qu'à

cet effet Venise avait particulièrement besoin du secours du ciel. Le patriarche-archevêque ordonna le 16 avril 1849 que l'image de la bienheureuse Vierge Marie serait exposée pendant 30 jours sur le maître-autel de l'église St.-Marc, afin que chaque jour une autre commune pût s'y rendre en procession et implorer de la sainte mère de Dieu la délivrance de la ville. Celui qui connaît le profond sentiment religieux du peuple vénitien ne s'étonnera pas que, pendant les trente jours, toutes les classes de la société aient pris en grand nombre une part active à ces processions. D'ailleurs où cette ville, délaissée dans l'immense catastrophe dont elle était frappée, aurait-elle puisé le courage et la force de supporter avec une persévérance et un dévouement admirables les souffrances sans bornes qui étaient venues l'aissillir, si elle n'avait pas trouvé un fortifiant religieux dans sa naïve confiance dans l'intercession divine?

Voici la teneur de la lettre pastorale adressée à ce sujet :

« Nous Jacques Monico, cardinal prêtre de la sainte Église romaine des saints martyrs Nérée et Achillée, par la miséricorde de Dieu, Patriarche de Venise, Primat de Dalmatie, Métropolitain des provinces vénitiennes, Abbé Commandeur de St.-Cyprien de Murano, etc., etc.

« Salut et bénédiction à notre vénérable clergé et au très cher peuple de la ville et du diocèse.

« Comme notre ville doit aussi être bloquée du côté de la mer, le gouvernement provisoire a pris les plus grands soins pour que la nombreuse population ne manquât pas de ce qui est nécessaire à son entretien. Mais comme il voit maintenant que les secours de l'homme sont stériles lorsqu'ils ne sont pas favorisés du ciel, il a émis le vœu pieux que, dans cette circonstance, comme

cela s'est toujours pratiqué quand la patrie se trouve dans la détresse, nous ayons recours à l'intercession de notre puissante mère et protectrice Marie. Nous avons acquiescé avec plaisir, comme notre conscience nous en fait un devoir, à cette pieuse demande, qui est sans doute commune à tous les Vénitiens, et nous avons ordonné que pendant trente jours la sainte image de la très sainte Vierge serait exposée sur le grand autel de l'église patriarcale de St.-Marc, afin que chacune des paroisses de la ville, une par jour, pût la visiter et implorer d'elle cet appui qu'elle nous a toujours accordé miséricordieusement dans de pareils cas de détresse. A cet effet, le curé et le clergé de chaque paroisse avec les fidèles se réuniront à dix heures et demie, dans l'ordre fixé ci-dessous, dans l'église filiale de St.-Moïse, et de là se rendront processionnellement, en chantant les litanies de St.-Laurent, dans la cathédrale susindiquée, où l'on célébrera une sainte messe sans sermon et l'on chantera l'hymne *Ave maris stella*; puis on retournera à l'église St.-Moïse dans le même ordre où l'on sera venu, et lorsque les litanies seront terminées on se séparera pour rentrer chacun dans le sein de sa famille.

« Comme il ne s'agit pas de pompe, mais uniquement d'implorer la miséricorde divine, il est défendu de porter un signe autre que la croix de l'église entre quatre flambeaux, et en général on recommande une tenue décente et pieuse, sans qu'on marche nu-pieds ou qu'on fasse des manières extérieures semblables, ce dont il faudra absolument se dispenser; mais on marchera les regards baissés, sans s'entretenir avec son compagnon, d'un pas sérieux et posé, et avant tout on s'appliquera à avoir le cœur contrit, comme cela convient dans l'état actuel des choses. Outre la prière, nos très chers frères, la pureté des mœurs est nécessaire, car prier et pécher

en même temps sont deux choses qui s'excluent réciproquement et qui ne peuvent qu'indigner au suprême degré la justice divine. Vraiment on devrait croire, puisque le saint temps de la confession pascale est à peine écoulé, que tous les enfans de l'église sont réunis pour toujours avec le Christ dans une nouvelle vie de grâce à la satisfaction de Dieu. Oh! s'il en était ainsi, la félicité publique serait assurée pour toujours. Mais s'il y en a encore parmi vous qui ne se soient pas purifiés de leurs péchés, ou qui, s'ils s'en sont confessés, y soient retombés en peu de temps, quels fruits pouvons-nous nous promettre de nos prières? Lorsque l'un prie, dit l'Esprit saint, et que l'autre blasphème, quel est celui des deux que le Seigneur écoute? *Unus orans et unus maledicus, cujus vocem exaudiet Deus?* Eccl. XXXIV, 19. Ainsi, que celui qui aime vraiment sa patrie éloigne de lui, et si possible des autres, le péché, qui est le seul obstacle entre notre prière et la bénédiction que nous implorons d'en haut. Que toute offense soit muette, qu'on ne tienne et qu'on n'écoute point de discours séditieux, qu'on se borne à une sage économie, qu'on exécute ponctuellement les ordres de celui qui veille sur le bien public avec tant d'amour et d'efforts; et si vous faites cela, soyez sûrs que cette fois encore Marie sauvera sa fidèle et pieuse Venise.

« Dans ce doux espoir nous donnons à toutes les ames ferventes notre bénédiction apostolique. »

Venise, en notre résidence patriarcale, le 19 avril 1849.

(Sig.) † Card. *Monico*, Patriarche.

(Sig.) *J. B. Ghega*, Chancelier patriarcal.

Le 25 avril, jour de la fête de St.-Marc, patron des Vénitiens, il y eut solennité religieuse officielle et parade militaire sur la place St.-Marc. La revue terminée, Ma-

nin, qui depuis sa dictature était toujours appelé *Padre della patria* (père de la patrie), adressa du palais les paroles suivantes au peuple.

« Citoyens ! Quiconque persévère triomphe ! Nous avons persévéré et nous triompherons. Vive St.-Marc !

« Nous pousserons encore aujourd'hui ce cri qui pendant tant de siècles a retenti sur la mer.

« Notre persévérance cause l'admiration de l'Europe entière. Nous triompherons, je vous le promets à tous.

« *Sul mare, sul mare, al mare* (sur la mer, sur la mer, dans la mer) ! Oui, nous triompherons, il faut que nous triomphions. *Viva San Marco !* »

Par ce peu de paroles Manin provoqua un enthousiasme comme rarement homme en a jamais produit.

CHAPITRE XIII.

Siège de Malghera.

Les travaux de l'ennemi. — Le général Paoluzzi et sa chute. — Dégout du service à San Giorgio. — Premier bombardement du 4 mai. — Sommation de Radetzky et réponse de Manin. — Emeute des Dalmatiens et leur punition. — Plusieurs sorties. — Sorties de Brondolo et de Treporti. — Blocus hermétique par mer et ses suites. — Bombardement principal du 24 au 27. — Évacuation de la forteresse. — Mine au fort San Giuliano; le pont saute en éclats. — Justice populaire prématurée. — Décret du 31 mai 1849. — Revue de la garnison de Malghera passée par Manin.

Vers la fin d'avril le corps de réserve de l'armée du *feldzeugmestre* baron Haynau arriva à Mestre avec un immense parc d'artillerie, et peu de jours après on remarqua de Malghera que l'ennemi, devenu plus nombreux, se préparait à assiéger la forteresse selon toutes les règles de l'art militaire, en commençant à tirer la première parallèle dans le circuit de la plus forte portée de canon. Ces travaux de terrassement, qui avaient plus d'une lieue et demie d'étendue, s'avançaient avec une rapidité presque incroyable, et pendant la nuit ils étaient poussés par six mille hommes au moins avec une telle activité, que chaque matin on pouvait voir une nouvelle ligne de terre fraîchement formée comme par enchan-

tement. Le feu de notre artillerie pouvait bien inquiéter les travaux, mais non les empêcher; surtout ne pouvait-il les entraver au point qu'il valût la peine de consommer avec profusion les munitions de l'artillerie qui ne sont jamais en trop grande quantité. La distance était trop grande pour qu'on pût compter d'atteindre le but, même avec le plus fort calibre. Pour rendre ces travaux impossibles il aurait fallu faire de fortes sorties, mais la garnison avait trop peu de monde pour être à même de se mesurer avec l'armée des assiégeans qui comptait 50,000 hommes. Mais on ne demanda pas s'il était utile ou non de faire feu sur l'ennemi; les artilleurs le voulaient, leurs officiers étaient toujours en observation avec leurs longues-vues, et toutes les fois qu'on apercevait quelques capotes grises réunies, on faisait immédiatement le sacrifice d'une grenade.

Le général Paoluzzi voulut, dans l'intérêt bien entendu de la garnison, mettre un terme à cet abus, en ordonnant qu'on ne tirerait plus aucun coup sans l'autorisation du commandant des bastions et des lunettes. Mais cette mesure, tout opportune qu'elle fût, donna sujet à fausse interprétation; on prétendit qu'il voulait favoriser les travaux des assiégeans, et peu de temps après ses ennemis passionnés trouvèrent le moyen de l'abattre. On profita de ses rapports de parenté avec l'officier autrichien de génie dirigeant les travaux de siège pour le rendre suspect (Paoluzzi, jadis major autrichien de l'artillerie de la marine, fils du contre-amiral Paoluzzi, est le gendre du général Vitaliani à Olmütz). On répandit le bruit que son domestique, en vergetant son uniforme, avait trouvé dans le gousset de son habit une lettre attestant qu'il correspondait avec l'ennemi au moyen des parlementaires, car outre les lettres officielles, les dépêches renfermaient aussi des lettres particulières, etc., et

on en avertit publiquement Manin en écrivant partout sur les murs de Venise ; *Caro Manin, guardati del Paoluzzi* (cher Manin, méfie-toi de Paoluzzi) ! D'autres causes peuvent encore avoir contribué à engager Manin à révoquer son ancien collègue et ministre de la guerre et à le remplacer par le colonel Ulloa, alors chef de l'état-major général. Manin eut toutefois la délicatesse d'aller le prendre personnellement à Malghera pour le protéger contre les offenses de ses ennemis. Il n'y avait aucun sujet de le déférer aux tribunaux militaires ; cependant il fut paralysé pour toujours dans sa vie publique, et quoique les officiers de la garnison de Malghera eussent repoussé dans une déclaration publique de réparation et de dévouement, à laquelle je m'associai par conviction, les calomnies dont il avait été la victime, il demeura toujours suspect aux yeux de la foule, subissant le sort qui avait été le partage de ses prédécesseurs dans le commandement de Malghera : Ferrari, Belluzzi et Matthey passèrent aussi pour des traîtres. Dès ce jour il n'osa plus jamais se montrer en public, et même après la chute de Malghera sa vie fut en danger, attendu qu'on le désignait comme la cause unique de ce malheur. Il dut chercher un refuge sur le vaisseau de guerre français le *Pluton* à l'ancre dans le port, où il vécut comme un prisonnier pendant trois mois (jusqu'après la capitulation). Je le vis plusieurs fois du *Giardino publico* se promener sur le pont du bâtiment, et toujours je prenais chaudement part au triste sort qu'il subissait mais qu'il n'avait pas mérité.

Dès le premier mai la canonnade de Malghera, à laquelle l'ennemi ne répondit jamais, redoubla toujours, et quelquefois elle se faisait entendre pendant la nuit avec tant de violence qu'on aurait dû croire qu'on tentait de prendre la forteresse d'assaut, si l'on n'avait su que les

Vénitiens font ordinairement beaucoup de bruit pour peu de chose. Souvent les coups de feu nous réveillèrent à San Giorgio; on y voyait les éclairs des canons et les traces lumineuses des bombes et des fusées. Nous nous amusions des heures entières pendant la nuit à examiner ce spectacle nouveau pour nous. On comprendra facilement que ce tonnerre de l'artillerie excitait l'ardeur guerrière de ma compagnie condamnée à l'inaction dans son service de garde sans intérêt pour elle à San Giorgio; elle désirait avec ardeur de retourner à Malghera où il y avait de la gloire à cueillir dans la défense de cette forteresse. Ce fut un véritable plaisir pour moi de favoriser cette noble impulsion en demandant à mes chefs l'autorisation de partir pour Malghera.

Cette autorisation me fut accordée avant que je fusse prêt à partir. Le gouvernement avait décidé de fondre les Dalmatiens avec ma compagnie, fusion qui devait s'opérer à Venise le 4 mai. A cet effet les deux corps qui étaient en garnison l'un à San Giorgio en Alga, l'autre à Sant'Angelo della polvere, furent appelés dans la ville et logés dans le Palazzo di Spagna.

Le 4 mai à midi, l'ennemi démasqua de sa première parallèle, à la grande surprise des assiégés, cinq batteries (d'après les rapports autrichiens il y avait quatre mortiers, deux batteries de rechange et une batterie de grenades à la Shrapnels), qu'il avait braquées sans qu'on s'en aperçût un peu en avant de cette parallèle et droit en face de notre bastion n° 6, en dirigeant ses coups par les éclaircies d'un plantage de sapins. Alors commença un feu bien nourri qui couvrit le fort de bombes, de grenades et de fusées. Nos artilleurs y répondirent vigoureusement avec un calibre trois fois plus fort jusqu'à l'entrée de la nuit, où le feu ennemi commença à diminuer et se réduisit à environ une bombe ou une fusée

par minute. Dans cette première attaque qui fut violente et pendant laquelle les cinq batteries ennemies, sans compter les fusées, lancèrent environ 4000 projectiles, nous éprouvâmes une perte de quatre morts et nous eûmes dix-huit blessés, la plupart grièvement, un cheval tué et une pièce démontée. La perte de l'ennemi doit avoir été bien plus considérable par la raison qu'il avait à essayer un feu trois fois supérieur au sien. Il était loin d'être aussi bien protégé derrière ses retranchemens provisoires que nous derrière nos beaux parapets compacts pourvus de traverses et couronnés de gabions. Les nouvelles reçues à Venise furent conformes aux suppositions qu'on faisait; on apprit en effet que de longues files de voitures s'étaient dirigées sur Trévisé emportant les blessés, et que le 3 on avait fait 27 amputations dans la ville de Mestre. Nous vîmes par le moyen de nos longues-vues qu'une batterie entière de l'ennemi avait été complètement démontée, ce qu'attestait d'ailleurs le silence absolu de son feu.

Dans la matinée du 4 mai je me trouvais pour affaires de service à Malghera, où l'on n'avait encore aucun pressentiment de l'attaque qui était imminente, on s'y bornait donc, comme d'habitude, à lancer de temps en temps une grenade sur les travaux de l'ennemi, lorsque les chefs des batteries aux aguets voyaient à l'aide de leurs longues-vues une troupe réunie. Mais à peine fus-je arrivé à San Giuliano que les bateliers appelèrent mon attention sur les colonnes de fumée qui s'élevaient de Malghera et qui comme un grand nuage enveloppaient tellement le fort qu'on pouvait à peine en distinguer encore le pourtour. Vu le vent contraire qui était très violent, on n'entendait cependant que faiblement le tonnerre de l'artillerie. Arrivé à Venise je trouvai une grande quantité d'habitans de Canareggio réunis près de l'abat-

toir; il y avait déjà plus de trois quarts d'heure qu'ils observaient des colonnes de fumée et ils me demandèrent avec anxiété quelle pouvait en être la cause sans que je fusse en état de leur donner le moindre renseignement.

Comme je m'y attendais en partie, je trouvai à mon retour dans la caserne l'ordre de marcher avec ma compagnie sur Malghera, d'où les estafettes se succédaient sans interruption. Je me mis en marche à cinq heures, après que la troupe eut reçu à l'appel de quatre heures l'ordre de se tenir prête à partir. Lorsque nous nous approchâmes du fort, la nuit était déjà assez sombre pour pouvoir distinguer les traces de feu des bombes et des fusées qui sillonnaient l'air, et nous pûmes voir de près le beau spectacle auquel nous avions assisté tant de fois de loin des hauteurs de San Giorgio. Les fusées illuminaires (*razzi illuminarii*) qu'on lançait de temps en temps des ouvrages avancés pour éclairer pendant la nuit le terrain extérieur, présentaient un coup d'œil ravissant. Lorsque ces fusées sont parvenues à une élévation calculée d'avance, la capsule qui renferme un parachute en coton s'ouvre sur le devant, et sur le derrière brille une flamme d'un jaune clair. La fusée demeure comme suspendue dans les airs, puis elle descend très lentement en éclairant une assez grande surface, de sorte qu'on peut tout voir comme par le plus beau clair de lune. Plus nous nous approchions, plus nous distinguions le sifflement des fusées, le bruit étourdissant des bombes, et en passant la petite route ainsi que le pont étroit de bois qui longe l'hémicycle et conduit dans l'intérieur du fort depuis le chemin de fer et la batterie des cinq arches qui le coupe, nous nous trouvâmes déjà à portée des projectiles ennemis, qui de minute en minute éclataient au nombre de deux à trois à une faible

distance de nous. Près du second petit pont qui traverse le fossé intérieur, il nous fallut attendre pendant dix minutes qu'on eût fait avancer un caisson de poudre qui obstruait le passage. Le danger auquel nous étions exposés pendant ces quelques minutes était assez grand, car nous aurions été tous perdus si une grenade ou une fusée, ce qui pouvait facilement arriver, eût mis le feu au caisson. Portant des regards tout inquiets autour d'elle, la garnison était rassemblée le long du front des deux casernes casematées. La grande place de l'intérieur, qui auparavant avait toujours été remplie de soldats, était complètement vide; on n'y remarquait qu'une demi-douzaine de grandes cuves d'eau et des pompes à incendie placées par dessus; on ne voyait personne la traverser qu'au pas de course, car c'était principalement sur l'intérieur que les bombes étaient dirigées, et l'ennemi nourrissait peut-être le doux espoir de faire sauter en l'air l'un des deux magasins qui contenaient chacun plus de mille-quintaux de poudre. En effet, on n'était pas bien à son aise à la proximité de ces magasins à poudre, car la direction et la distance étaient parfaitement bien calculées; la plupart des bombes tombaient tout près de là et il y en a eu plusieurs qui vinrent s'abattre sur les toits. D'ailleurs on a fait l'expérience que quoique les bâtimens soient à l'épreuve des bombes (a prova di bomba), la voûte la plus solidement construite en brique doit néanmoins sauter lorsque plusieurs projectiles de gros calibre viennent frapper à la même place.

Le colonel Ulloa, très content de notre prompt arrivée, me donna l'ordre de diviser ma compagnie en deux parties égales et de les envoyer comme renfort, l'une à la lunette n° 12, l'autre à la lunette n° 13. Nous trouvâmes à ce poste déjà plusieurs compagnies du régiment Sile, qui dans le courant de l'après midi avaient eu deux

morts et six blessés. Nous suivîmes leur exemple et nous campâmes à terre; cependant dans les commencemens nous ne pouvions demeurer couchés aussi tranquillement qu'eux lorsqu'une grenade ou une fusée semblait venir s'abattre à proximité. En pareil cas tous ceux qui ne sont pas encore accoutumés à la chose ou qui éprouvent une grande frayeur courent dans l'incertitude où ils dirigeront leurs pas, et comme les uns fuient à droite et les autres à gauche et que tous les yeux sont fixés vers le ciel, il en résulte fréquemment des chocs de têtes tels qu'on voit le feu dans les yeux. Après quelques heures d'exercice nous eûmes cependant appris à mesurer la vitesse et l'élévation de la bombe au point de pouvoir désigner approximativement l'endroit où elle viendrait tomber, de sorte qu'il était rare que nous fussions encore obligés de nous déplacer. Néanmoins on n'osait pas s'endormir, car quoique la plupart des projectiles passassent au dessus de nos têtes, il arrivait cependant par-ci par-là que des éclats labouraient le sol tout près de nous et nous obligeaient d'être toujours prêts à prendre immédiatement la fuite. C'est ainsi qu'une bombe vint frapper la baraque en planches derrière laquelle nous étions au bivouac; pareillement le fragment d'une grenade qui avait éclaté en l'air vint effleurer la tête du colonel Boudrier qui était appuyé contre la palissade. A l'aube du jour j'allai visiter ma demi-compagnie à la lunette n° 15. Le cheval qui était tombé mort exténué de fatigue pendant qu'on déchargeait un caisson de poudre qu'il avait amené, gisait encore étendu devant le magasin de la lunette, mais l'obusier qui avait été démonté la veille se trouvait déjà en pleine activité. Lorsque le jour fut venu, je me rendis dans le fort, curieux d'examiner l'effet des bombes qui n'avaient cessé de pleuvoir toute la nuit et qui pleuvaient encore continuellement.

Cet aspect n'était rien moins que réjouissant; les chaînes du pont-levis extérieur étaient coupées en deux; le corps-de-garde placé à la porte était totalement détruit par une bombe tombée droit au milieu du bâtiment; sur la place d'exercice de l'intérieur de la seconde enceinte on ne voyait que trous sur trous, comme si l'on avait déraciné de nombreux arbres fruitiers, et pendant mon inspection en ces lieux il s'en forma encore plusieurs nouveaux, de sorte que moi et les personnes qui m'accompagnaient nous fûmes bien aises de chercher un refuge dans les cavités qui existaient déjà. La place intérieure présentait également un aspect très lugubre; les alentours des magasins à poudre faisaient bien deviner quelles étaient les intentions de l'ennemi; la place était remplie de fosses et l'une des pompes à incendie y avait même été atteinte. Mais les plus grands dégâts furent causés dans la cuisine du café traversé dans toute sa longueur par une bombe qui avait pénétré par le toit; l'explosion de ce projectile fit voler en éclats plusieurs centaines de tasses à café, d'assiettes, de bouteilles et de cruches qui y étaient entassées. Au reste, nous n'eûmes plus d'autre perte à déplorer pendant cette nuit. La garnison de l'intérieur était en sûreté dans les deux casernes à l'épreuve des bombes, et ceux qui faisaient le service aux ouvrages avancés voyaient, comme je l'ai déjà dit, la plupart des projectiles passer par dessus leurs têtes pour venir s'abattre dans l'intérieur, ou bien ils avaient la précaution de fuir lorsqu'une bombe, s'écartant de son but, sifflait à leurs oreilles. Le vieux cheval gris du colonel Boudrier, qui avait été lui-même si près de la mort, et le barbet adoptif de ma compagnie, qui eut la hardiesse d'apporter une grenade, furent les seuls êtres vivans qui dans cette nuit tombèrent victimes des vigoureux efforts déployés par les artilleurs autri-

chiens. Pour les narguer, la garnison prépara le lendemain un repas général où ne figurait que de la viande de cheval et pendant lequel les soldats, dans leur esprit de bravade, portèrent des toasts à l'Autrichien qu'ils qualifiaient de *boucher de chevaux*.

A cinq heures du matin le feu ennemi se tut, et en dehors de la lunette n° 13 se présenta un parlementaire de l'ennemi qui fut reçu par mes Suisses.

Nous avons été souvent dans le cas de reconnaître ces parlementaires qui venaient de la part de l'ennemi ou d'escorter les nôtres, car la route de Mestre passait à côté de notre lunette. D'après l'usage reçu, on déléguait toujours en parlementaire un officier qui se faisait escorter par un trompette et quatre hommes. Pour imposer à l'ennemi, je choisissais toujours à cet effet les quatre plus beaux hommes, qui devaient s'équiper le plus proprement qu'il était possible de le faire. On s'avancait des deux avant-postes jusqu'à dix pas de distance, et pendant que les officiers échangeaient les dépêches, les escortes respectives demeuraient dans la position « *Aprêtez-vous!* » Si l'entrevue durait un peu longtemps, on s'entendait de part et d'autre pour mettre l'arme au pied et les officiers ainsi que les soldats s'entretenaient tout amicalement de choses indifférentes ou se mystifiaient réciproquement quand il était possible de le faire. Ces moments-là étaient toujours remarquables. A la vue du drapeau blanc, les batteries ennemies se taisaient respectueusement aussi bien que les nôtres: il se faisait soudainement un silence solennel. L'ennemi sortait de ses tranchées, les nôtres montaient sur les parapets. Les parties belligérantes, qui quelques instans auparavant rivalisaient de zèle pour se détruire réciproquement, se trouvaient en face sans inquiétude se confiant l'une à la loyauté de l'autre, et des deux côtés les yeux se por-

taient avec la même avidité et le même intérêt sur le petit groupe des adversaires en présence. Lorsqu'on s'était séparé toute vie disparaissait, et au moment où l'on baissait le drapeau de paix, toutes les pièces préparées d'avance faisaient de nouveau entendre leur vacarme. J'escortai un jour dans le fort un premier lieutenant autrichien qui voulait attendre une réponse; je lui servis de bon vin et du fromage de l'Emmenthal dans l'intention de lui faire voir que nous n'éprouvions encore aucun besoin, et je le conduisis dans la baraque de l'officier d'artillerie qui ressemblait entièrement à une chambre à manger. Cet officier parut fort surpris; du reste non seulement il se régala très bien, mais il prit encore un gros morceau de fromage dans sa poche comme si c'eût été rareté pour lui, en disant qu'il voulait faire voir par là combien il avait été bien reçu.

L'officier dont je parle était porteur d'une lettre de Radetzky; d'après ce qu'on apprit, le maréchal autrichien était arrivé la veille après-midi de Milan à Mestre accompagné des archiducs Ferdinand, Guillaume et Léopold pour donner un plus grand lustre à l'entrée de l'armée assiégeante à laquelle on s'attendait avec certitude. La lettre que portait cet officier était de la teneur suivante :

Le commandant des troupes I. R. en Italie, feldmaréchal Radetzky, au président du gouvernement actuel de Venise.

« *Habitans de Venise!* Je ne viens pas comme un guerrier ou un général heureux, je veux vous parler en père. Vous venez de passer une année entière au milieu de l'agitation, des mouvemens anarchiques et révolutionnaires, et quelles en ont été les conséquences? Le trésor public est épuisé, la fortune des particuliers

est perdue, votre ville florissante est réduite à la dernière extrémité.

« Mais cela n'est pas assez. Après les victoires que mon armée valeureuse a remportées sur vos troupes alliées, vous êtes réduits à voir mes nombreuses cohortes venir vous assaillir sur tous les points de terre et de mer, attaquer vos forteresses, intercepter vos communications et vous enlever tout moyen de quitter Venise. C'est ainsi que tôt ou tard vous serez livrés à la merci du vainqueur.

« Je suis arrivé de mon quartier-général de Milan pour vous donner mes derniers avertissemens, portant dans une main l'olivier de la paix si vous écoutez la voix de la raison, l'épée dans l'autre, prête à vous infliger tous les châtimens de la guerre jusqu'à votre extinction si vous persistez dans la voie de la rébellion, voie qui vous prive de tout droit à la clémence de votre souverain légitime.

« Je séjournerai demain toute la journée à votre proximité, au quartier-général du corps d'armée campé ici, et pendant vingt-quatre heures, c'est-à-dire jusqu'à huit heures du matin du 6 mai, j'attendrai votre réponse à ma dernière sommation.

« Les conditions immuables dont j'exige de vous l'accomplissement au nom de mon Souverain, sont les suivantes :

« ART. 1^{er}. Soumission absolue, pleine et entière.

« ART. 2. Reddition immédiate de tous les forts, des arsenaux et de la ville entière, qui devront être occupés par mes troupes, à la disposition desquelles on remettra tous les vaisseaux de guerre existans, à quelque époque qu'ils aient été construits, tous les édifices publics, le matériel de guerre et tous les objets constituant la propriété du trésor public.

« ART. 3. Remise de toutes les armes, qu'elles appartiennent soit à l'État soit à des particuliers.

« D'un autre côté je fais les concessions suivantes :

« ART. 4. Il est permis à toutes les personnes, sans exception, de quitter Venise par la voie de terre ou par la voie de mer, et cela *dans le délai de quarante-huit heures.*

« ART. 5. Une amnistie générale est accordée pour tous les sous-officiers et soldats des troupes de terre et de mer.

« De mon côté je suspendrai les hostilités pendant toute la journée de demain, jusqu'à l'heure précitée, ainsi jusqu'à huit heures du matin du 6 mai.

« Du quartier-général de Casa Papadopoli, le 4 mai 1849.

« Le Commandant, etc. *Radetzky*, feldmaréchal. »

Le lendemain, Manin fit tenir la réponse suivante au feldmaréchal :

Le président du gouvernement provisoire de Venise à Son Excellence le feldmaréchal comte Radetzky.

« De la part du gouvernement de Venise, le 3 mai 1849.

« *Excellence!* Le lieutenant-feldmaréchal Haynau, par note du 26 mars dernier, a déjà fait au gouvernement provisoire de Venise la sommation contenue en détail dans la lettre d'hier qui m'est parvenue de la part de Votre Excellence.

« Les représentans de la population de Venise ont été convoqués sous la date du 2 avril, le gouvernement leur a communiqué la note précitée du lieutenant-feldmaréchal Haynau et a demandé à l'Assemblée de délibérer sur la question de savoir quelle conduite devait

tenir le gouvernement dans la situation politique et militaire de l'Italie. L'assemblée des représentans a décrété à l'unanimité la continuation de la résistance et m'a chargé de l'exécution de ce décret.

« Je ne puis donc donner à la lettre de votre Excellence d'autre réponse que celle qui m'a été prescrite par les mandataires légitimes de la population de Venise.

« Au reste, j'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que, sous la date du 4 avril, je me suis adressé aux cabinets d'Angleterre et de France, afin que, continuant leur œuvre de médiation, ils veuillent s'interposer auprès du gouvernement autrichien pour procurer à Venise une condition politique convenable.

« J'ai l'espoir de recevoir bientôt la communication officielle du résultat des négociations bienveillantes de ces hautes puissances, surtout d'après les nouvelles instructions que j'ai transmises à Paris à ce sujet sous la date du 22 du même mois. Cependant cela n'empêche pas que les négociations ne puissent s'ouvrir directement avec le ministère impérial, dans le cas où Votre Excellence trouverait ce mode propre à résoudre plus facilement et plus promptement la question.

« Votre Excellence décidera maintenant, si pendant la marche des négociations touchant la pacification, les hostilités doivent être suspendues, afin d'éviter une effusion de sang peut-être inutile.

« Agréez, etc.

Manin. »

Bien que cette réponse ne pût être agréable à Radetzky et qu'il se fût trompé dans son attente, il daigna cependant envoyer une seconde lettre, qui ne produisit pas sur les Vénitiens cette intimidation en vue de laquelle elle était écrite, mais elle eut pour effet que les habi-

tans se dirent ironiquement: *Ma adesso egli è arrabbiato* (mais maintenant il est furieux). Voici cette lettre:

Le feldmaréchal Radetzky au président du gouvernement actuel de Venise.

« Sa Majesté notre Empereur étant décidé de ne pas tolérer plus longtemps l'intervention de puissances étrangères entre lui et ses sujets rebelles, toute espérance de cette nature de la part du gouvernement révolutionnaire de Venise est vaine et illusoire, et elle n'a d'autre but que d'induire en erreur les pauvres habitans.

« Par conséquent dès ce moment je cesse toute correspondance ultérieure et je déplore que Venise doive subir le sort de la guerre.

« Quartier-général de Papadopoli, le 6 mai 1849.

« Le commandant, etc. *Radetzky*, feldmaréchal. »

Après la remise de cette dépêche, dans la matinée du 6 mai, l'ennemi ouvrit de nouveau son feu, mais seulement avec des pièces isolées et sans nous inquiéter beaucoup. De notre côté nous faisons une vive canonnade pour empêcher les travaux des tranchées, qui néanmoins s'avançaient avec rapidité. En outre nous primes à l'intérieur du fort les dispositions convenables pour pouvoir soutenir avec le moins de dommage possible un nouveau bombardement. On démolit les baraques en planches qui non seulement n'offraient pas un abri contre les projectiles, mais qui au contraire pouvaient engager les soldats à s'exposer sans précaution, et dont la combustibilité était de nature à compromettre les magasins à poudre. On n'épargna pas même l'élégant pavillon du commandant et la petite chapelle de campagne. On enleva la charpente des deux casernes; sur celle de droite on fit disparaître le télégraphe qui servait de

point de mire à l'artillerie ennemie, et on le remplaça par une batterie de gabions, dite le Cavalier, de six pièces du plus gros calibre. On affecta à des bureaux une grande partie des salles des casernes, ce qui fit qu'il n'y eut plus assez de place pour le logement ordinaire des troupes, de sorte que pendant la nuit tous les escaliers et corridors étaient tellement remplis de soldats couchés à terre qu'on avait de la peine à passer, car on courait toujours risque de marcher sur un soldat, ce qui arrivait fréquemment malgré toutes les précautions qu'on pouvait prendre, et alors on avait un spectacle lamentable.

Le colonel Ulloa fit transférer le 8 toute la compagnie dans la lunette 13 qui nous était si bien connue et où nous étions destinés à former la garnison permanente. Cette garnison était encore composée d'une compagnie d'infanterie qui était relevée toutes les vingt-quatre heures et qui fournissait les postes. On nous assigna, à nous Suisses, deux grands pavillons qui nous abritaient couchés sur des nattes. Chaque homme reçut une couverture en laine. Au mur de clôture de la lunette, qui avait environ cent pieds de longueur sur vingt de hauteur, étaient adossés à droite et à gauche, à partir de la porte d'entrée, des baraques en planques qui, attendu que le mur les dépassait de plusieurs pieds, offraient un abri assez sûr non seulement contre les coups tirés de but en blanc, mais encore contre le tir à toute volée. Les officiers étaient logés à droite de la porte, les hommes de la garde se tenaient à gauche. A environ cent pas en dehors de la lunette, derrière une barricade de gabions en forme d'hémicycle construite sur la route de Mestre qu'elle interceptait, se trouvait notre extrême poste avancé, auquel on arrivait par une prolongation du chemin couvert. Un peu en dessous, du côté gauche, le canal de

Mestre était coupé par une digue de vingt pieds de largeur qui gonfla tellement les eaux qu'elles débordèrent les parties basses de la digue et submergèrent en partie le terrain qui se trouvait à gauche. Derrière cette digue prenait un sentier qui assurait les communications avec la lunette 12 et servait de pose pour les tirailleurs. Ma compagnie n'avait pas de service régulier à faire ; mais elle devait toujours se tenir en disponibilité pour pouvoir se mettre en marche tout entière ou par détachemens partout où le besoin l'exigeait ou à la réception d'un ordre quelconque. Sous le premier rapport le commandant de la forteresse m'avait laissé toute latitude et il me nomma même second commandant de la lunette.

Le 6 mai, jour où l'on devait procéder à la fusion, décrétée par le gouvernement, de la compagnie de Dalmatiens, réduite à 62 hommes, avec la compagnie suisse, ces gens, qui quelques semaines auparavant avaient demandé eux-mêmes à être fondus avec nous, opposèrent une résistance à laquelle on ne s'attendait pas. Ils s'accommodaient bien à échanger leurs mauvais fusils à silex contre nos bonnes carabines, mais lorsqu'il fut question de remplacer le bonnet dalmate par le schako rouge des Suisses, ils s'y refusèrent avec tant d'opiniâtreté que je vis bientôt qu'on avait travaillé ces gens dans un mauvais esprit. Leur capitaine, homme débauché, avait été destitué dans l'intervalle et déferé au conseil de guerre. Débarassés de leur chef, ces gens avaient atteint essentiellement le but qu'ils avaient en vue en demandant à être fondus avec nous. Le premier lieutenant Cavara, qui nourrissait l'espoir de devenir capitaine, s'était donné toutes les peines imaginables pour les dégoûter de la fusion qu'ils avaient sollicitée, en répandant sur notre compte les choses les plus absurdes tout en continuant à jouer le bon homme. Malgré mes sommations il ne fit

pas le moins du monde valoir son influence pour ramener ses gens à l'obéissance, mais de son autorité privée il quitta avec eux la lunette. Pour éviter du scandale je le laissai partir, mais je fis immédiatement rapport au commandant. Celui-ci le fit arrêter et conduire en prison à Venise par des gendarmes. On rassembla ses gens le lendemain matin, dans l'espoir de les ramener par des exhortations au sentiment de leur devoir. Ce fut en vain; il fallut donc avoir recours à des mesures coercitives, car l'indulgence à leur égard ne pouvait avoir que des suites encore plus fâcheuses. Je reçus l'ordre de désarmer la compagnie; en conséquence je m'avançai avec environ 80 hommes dans la position «*apprêtez-vous!*» et j'opérai de telle sorte que loin d'exécuter la menace qu'elle avait faite d'opposer de la résistance, elle obtempéra sur-le-champ à ma sommation de déposer les armes. Je la remis ensuite entre les mains du commandant qui la fit escorter jusqu'à Venise par un détachement qui était déjà prêt à cet effet, puis le général Pepe ordonna la dissolution de cette compagnie et la fit répartir dans tous les corps. On la tint toutefois pendant quelques semaines aux arrêts et six à huit des plus compromis furent déférés avec le lieutenant au conseil de guerre. C'est ainsi que deux de ces hommes furent incorporés dans ma compagnie. Cette mesure influa, comme on s'y attendait, d'une manière avantageuse sur la garnison, qui attribua cette rénitence à la lâcheté.

Dans l'intervalle l'ennemi acheva sa première parallèle et on remarqua qu'il commençait les travaux de la seconde. Dans la matinée du 6 une forte chaîne de chasseurs repoussa un peu nos avant-postes placés sur le chemin de fer; cependant le feu concentré de nos bastions obligea non seulement l'ennemi de se retirer de derrière les tranchées, mais il détruisit encore l'avant de la sape et

une partie d'une double barricade de gabions. La nuit précédente je m'étais avancé à deux heures à la tête de ma compagnie contre les tranchées pour inquiéter l'ennemi suivant mes instructions, ou, s'il était possible, pour l'attirer sous le feu de la mitraille en battant en retraite. Pour ce qui était de l'inquiéter, c'était une chose facile, car il était tout naturel que les travailleurs mis à découvert se retirassent à notre approche dans la tranchée déjà terminée; mais il ne fut pas possible d'attirer les Autrichiens sous le feu de nos canons. Mes patrouilles avancées de droite et de gauche arrivèrent jusqu'à une portée de pistolet avant qu'on fit feu sur elles, puis sur toute la ligne les nombreuses gardes des tranchées ouvrirent le feu de peloton le plus vigoureux; mais dans l'incertitude sur notre nombre et sur notre position, elles tirèrent à tout hasard dans l'obscurité de la nuit. Aux premiers coups la chaîne se coucha à terre, et dans cette position elle laissa passer par dessus elle le feu qui était dirigé trop haut, jusqu'à ce qu'elle eût été rejointe par les patrouilles de l'aile poursuivies par des tirailleurs ennemis envoyés en avant. Puis elle ouvrit aussi sur toute la ligne un feu qui obligea l'ennemi de chercher de nouveau un abri dans la tranchée, d'où il riposta avec tant de vigueur que nous jugeâmes convenable de ne pas nous engager plus loin, car nous pouvions nous convaincre qu'il était bien six fois supérieur à nous. Lorsqu'en battant en retraite en tirailleurs nous fûmes arrivés à une distance de la forteresse où l'artillerie pouvait tirer par dessus nos têtes sans danger pour notre vie, nous mimés le feu à une *fumata*, matière combustible contenue dans un petit vase et répandant une flamme jaunâtre, puis nos obusiers crachèrent sur le feu de l'ennemi jusqu'à la pointe du jour où toutes nos batteries commencèrent de nouveau à jouer sur

les travailleurs qui étaient redevenus visibles. Dans cette affaire, où les balles bourdonnaient autour de nous, nous n'eûmes qu'un seul blessé, et encore l'était-il légèrement; en revanche, deux baïonnettes endommagées me prouvèrent que nous ne devions notre salut qu'à la circonstance que le feu de l'ennemi avait été dirigé trop haut. Le colonel Ulloa, très-satisfait de la manière dont la compagnie s'était acquittée de l'ordre dont elle avait été chargée, accorda à chaque soldat un franc de gratification et une ration de vin outre des vivres à mon choix. En effet, du côté où nous avions fait notre sortie on ne pouvait plus voir de fossés nouveaux le matin, mais à gauche de notre pont les travaux de la seconde parallèle semblaient s'être avancés.

Dans la nuit du 6 au 7 je tentai, appuyé par une compagnie de *Veliti* (volontaires), d'opérer par le flanc contre la tranchée, dont l'aile gauche s'appuie au canal de Mestre et qui à cette époque ne se prolongeait pas encore sur le côté droit du canal. Pour arriver sans être aperçus à la hauteur de la parallèle, il nous fallut marcher à quatre derrière la digue de la route qui n'a que deux pieds d'élévation. Quelques uns de mes soldats se distinguèrent dans cette circonstance par une grande habileté de chasseurs et par beaucoup de hardiesse. Pour atteindre un endroit où la digue a un peu plus d'élévation et où par conséquent on était mieux abrité, ils pénétrèrent à plus de cinquante pas plus avant que les autres et molestèrent de cette manière l'ennemi par derrière, pendant que nous autres, séparés de lui à vingt-cinq pas, à peine par le canal et la route et couchés à plat ventre, nous tirions sur son flanc des coups bien dirigés; son propre feu, qui était bien supérieur au nôtre, ne pouvait nous causer le moindre dommage dans la position corporelle où nous nous trouvions. Déjà la

garde de la tranchée ennemie s'était retirée de sa position trop exposée, lorsque de notre côté je vis un détachement d'uniformes blancs venir à nous et marcher au pas de charge sur les chasseurs avancés. Mon trompette échappa au danger d'être fait prisonnier en sonnant le signal de la retraite. Il était temps pour nous autres aussi de nous retirer, car il commençait à faire jour, ce qui nous exposait au feu de l'artillerie ennemie. Au moment où nous faisons nos préparatifs de retraite, une grenade lancée de la forteresse passa par-dessus des *Veliti* couchés à terre; les éclats de ce projectile commencèrent à pleuvoir au milieu d'eux, mais comme par miracle aucun ne fut atteint. Lorsque l'ennemi s'aperçut que nous battions en retraite, il nous poursuivit en faisant sur nous un feu vigoureux de mousquets, mais nous atteignîmes heureusement notre avant-poste fortifié.

Dans la matinée du 8 mon sergent-major s'étant avancé à la même place avec un détachement de quinze hommes, trouva l'ennemi déjà en position de le saluer également par le flanc, car nous avions appelé nous-mêmes son attention sur ce point qui le mettait à découvert. Surpris entre deux feux, les nôtres furent forcés de battre précipitamment en retraite. Le sergent-major fut frappé d'une balle à la cuisse, un de ses soldats reçut un coup mortel derrière l'oreille. Le commandant alloua de nouveau à chaque homme une gratification de deux francs, du vin, du fromage et du salame à leur choix, et fit une mention honorable de cette affaire dans l'ordre du jour.

Me trouvant le 8 à Venise pour affaires de service, j'y fus retenu deux jours par une violente fièvre qui était la suite d'un refroidissement nocturne. Pendant ce temps, le commandant du fort avait organisé et exécuté une reconnaissance plus forte. On remarquait depuis deux

jours que les travaux des tranchées étaient quelque peu arrêtés et on voulait savoir avec certitude si l'ennemi avait abandonné la seconde parallèle qui était déjà ouverte ou s'il avait construit des parapets assez solides pour dresser de nouvelles batteries par derrière. Dans ce but deux colonnes, chacune de 250 à 300 hommes, sortirent à trois heures et demie du matin, l'une de la lunette 12 en passant par le chemin de fer, l'autre de la lunette 13 en longeant le canal de Mestre et en marchant à gauche de ce même canal. Les Suisses faisaient partie de la dernière colonne commandée par le major Rossarol pour moi, qui dans le principe avais été désigné à cet effet par le colonel Ulloa. Des deux côtés les nôtres s'avancèrent pleins de résolution et repoussèrent l'ennemi de la tête de la tranchée jusque derrière la ligne principale de son enceinte, et quoiqu'il entretint de là, à l'aide d'une nombreuse réserve et de plusieurs batteries de fusées, un feu bien nourri, nous maintenmes près d'une heure le terrain dont nous nous étions rendus maîtres, temps pendant lequel les sapeurs que nous avions pris avec nous coupèrent la masse de terre de cinq mètres environ de largeur qui séparait la tranchée du canal gonflé, et de cette manière ils y conduisirent les eaux. Après avoir atteint leur but, les colonnes se retirèrent avec autant de vitesse qu'elles s'étaient avancées. Mes Suisses couvrirent la retraite de la colonne droite par le feu de leurs carabines; cependant ils éprouvèrent une perte d'un mort et de quatre blessés, perte bien sensible pour eux vu leur petit nombre; trois de ces derniers moururent encore des suites de leurs blessures. Parmi ceux-ci se trouvait mon sous-lieutenant, qui se préparait à emporter un soldat blessé lorsqu'il reçut au mollet une blessure qui entraîna sa mort, quoiqu'elle eût été déclarée légère dans le commencement. Celui qui

resta mort sur place avait reçu deux coups de feu; l'un des blessés avait un coup de pelle sur la tête et une balle dans la poitrine. Le tailleur de la compagnie resta aussi sur le champ de bataille. On tenta à diverses reprises d'aller chercher les morts qu'on voyait du haut des remparts, mais nous fûmes chaque fois reçus par un feu si violent de la tranchée qui se trouvait à proximité que nous résolûmes d'attendre la nuit à cet effet. Dans l'intervalle il s'était formé à l'intérieur du fort, sans que nous en sussions rien, une société de seize volontaires qui, à l'abri d'un gabion qu'ils roulaient devant eux, tentèrent cette périlleuse entreprise après s'être concertés avec le commandant de l'artillerie. Nous n'en fûmes avertis que lorsque soudainement les batteries commencèrent à tonner et que nous vîmes sur les remparts une foule de monde porter les yeux de ce côté-là. La canonnade fut si violente qu'aucune tête n'eut le courage de se montrer sur la ligne ennemie, de sorte que nos deux soldats abandonnés purent être recueillis sans perte de notre côté et transportés dans le fort. La mort de l'un fut constatée sur-le-champ; l'autre mon tailleur, donnait encore quelques signes de vie. Cependant on n'examina pas longtemps, mais, on les chargea les deux dans une barque pour les diriger sur l'hôpital de Santa Chiara. On déposa le mort dans la chambre mortuaire; celui qui donnait encore des signes de vie fut placé sur la table d'opérations. Mais au grand étonnement des chirurgiens on ne trouva aucune lésion sur son corps; on remarqua même qu'il revenait insensiblement à la vie. La qualité de tailleur de ce bon homme doit l'excuser de ce que le danger dans lequel il s'est trouvé et la société désagréable d'un mort qui lui avait été imposée pendant douze heures de temps, lui aient fait perdre connaissance en provoquant en lui une léthargie semblable à

la mort. Mais quiconque connaîtra la position critique dans laquelle il s'est trouvé lui pardonnera sans difficulté. En effet, faisant antérieurement partie d'une armée destinée à défendre les tendances monarchiques, il était en contradiction avec ses principes libéraux; c'est pourquoi il passa sans la permission de ses chefs de Mestre à Malghera, et dans ces sorties nocturnes il se trouva dans le fâcheux voisinage de ses anciens compagnons d'armes. Pour éviter leurs balles il se coucha sur le ventre à dix pas environ des tranchées, et par crainte du gibet qui l'attendait et auquel bien d'autres auraient préféré une mort imaginaire, il ne se releva plus.

Les seize individus, appartenant pour la plupart à l'artillerie, qui firent à notre insu cette belle œuvre de charité chrétienne en bravant la mort et pour donner des preuves de leurs sympathies à l'égard de leurs camarades, furent loués nominativement dans un ordre du jour extraordinaire et ils reçurent des récompenses considérables en argent dont ils disposèrent en faveur de leurs camarades blessés.

Cette sortie coûta à la garnison de Malghera une perte de 20 hommes tant morts que blessés; mais il n'est pas vrai, comme l'a dit une correspondance adressée de Mestre à la *Gazette d'Augsbourg* (n. 173), qu'il soit resté trente morts et blessés sur le champ de bataille. Nous ignorons quelle fut la perte de l'ennemi; ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs milliers de soldats furent noyés en exécutant les travaux qu'il fallut entreprendre pour détourner les eaux du canal qui submergeaient son terrain d'opération et qu'une grande partie de la troupe mourut plus tard des suites de ces fatigues. (En voir la confirmation dans les n. 142 et 144 de la *Gazette d'Augsbourg*.)

A ma demande le colonel Ulloa accorda à ma compagnie le repos dont elle avait besoin et qu'elle avait si bien mérité, en nous faisant relever par une compagnie de *Bersaglieri della guardia civica* et en nous rappelant le 10 à Venise. Nous ne profitâmes pas de cet intervalle uniquement pour notre récréation, mais nous l'employâmes principalement pour mettre en bon état les armes et l'habillement qui avaient été considérablement endommagés par les rigueurs du service. Mais déjà le 16 nous fûmes rappelés à notre ancien poste au fort de Malghera. Dans l'intervalle l'ennemi avait commencé le bombardement du fort San Giuliano au moyen d'une batterie dressée près de Campalto, et par ses efforts extraordinaires il était parvenu à détourner peu à peu l'eau de la plaine submergée. Il n'avait jamais discontinué de lancer des bombes dans le fort, mais le dommage qu'il nous causait était de peu d'importance, car une cloche appendue à la partie supérieure de la caserne et qu'on tintait chaque fois qu'on voyait briller l'éclair d'un mortier, nous avertissait assez à temps du danger pour pouvoir nous sauver derrière un objet protecteur lorsque, d'après le bruit, il fallait se résoudre à voir le projectile tomber tout près de soi. Les nombreux ouvriers suffirent pour réparer les dommages causés aux ponts, aux palissades, aux affûts, aux voitures, etc. Le 18 la seconde parallèle fut achevée et l'ennemi se mit immédiatement à en monter les batteries sous la protection d'un violent feu de fusées. De nos avant-postes nos carabines atteignaient facilement la tête de la parallèle qui n'était éloignée que d'environ 250 mètres. C'est pourquoi je fis occuper même pendant le jour notre poste par douze à vingt hommes qui eurent de temps en temps l'occasion de punir un curieux. Nous fîmes aussi des sorties fréquentes sans nécessité, mais uniquement pour notre

plaisir, car on éprouvait toujours une grande joie lorsqu'on voyait un coup bien porté. De cette manière nous provoquions le feu de l'ennemi, qui ne pouvait jamais nous causer de dommage dans notre position bien fortifiée, et il nous paraissait plaisant qu'il consommât pour nous tant de fusées inutiles. Cependant la chose devint un jour plus sérieuse. L'ennemi nous ayant provoqués par toutes sortes de bravades et de gestes inconvenans, j'allai avec environ vingt hommes prendre en dehors des avant-postes une position dans des fossés d'où l'on était sûr de son coup; nos balles semblaient à l'ennemi sortir de terre. On était passablement à couvert dans ces fossés, mais mon sapeur ne se trouvait pas à l'aise dans ce trou. Il en sortit avec intrépidité et tira plusieurs coups, mais il tomba subitement frappé d'une balle à l'os intérieur de la jambe. Nous l'attirâmes avec précaution dans notre fossé jusqu'à l'arrivée d'un brancard. Lorsque l'ennemi s'aperçut qu'on chargeait un blessé, il dirigea tous ses coups sur ce groupe et à peine osa-t-on transporter le malade. Cependant il fallait que cela fût et j'y prêtai moi-même les mains afin d'encourager les autres à nous aider avec d'autant plus de zèle. Pour nous mettre à l'abri de la grêle de balles qui bourdonnaient à nos oreilles, il nous fallut nous coucher par trois fois à plat ventre dans le court trajet de cinquante pas qui nous séparait du chemin couvert. C'est un miracle que nous ayons pu exécuter sains et saufs ce pénible transport. Mais la perte de la vie du pauvre sapeur fut le prix de son imprévoyance, car la blessure fut mortelle pour lui.

Les autres jours se passèrent sans accident sérieux. Cependant on remarqua de grands progrès dans les travaux ennemis, quoique de notre côté on n'eût pas épargné la poudre pour les entraver. Déjà le blocus par mer

se faisait vivement sentir. On ne pouvait plus acheter la livre de bœuf, par exemple, au-dessous de 2 fr.; le vin monta aussi au double du prix ordinaire, l'huile et le beurre étaient si chers que le patriarche-cardinal permit, pendant les jours de jeûne, d'apprêter les mets avec de la graisse de bœuf ou de porc. Le 17, dix des quarante *trabaccoli* qui se trouvaient en armement furent lancés à la mer, et comme à leur vue les vaisseaux ennemis s'étaient éloignés pour les attirer au large, plusieurs barques chargées de vivres trouvèrent l'occasion d'entrer dans le port.

Le 20 expirait le terme fatal accordé aux ressortissants d'États étrangers pour se retirer; deux mille personnes environ en profitèrent. Dès ce jour le blocus fut maintenu avec une sévérité inexorable et nous n'aurions reçu aucune nouvelle de l'intérieur si les vaisseaux de guerre français et anglais, qui jouissaient du privilège de libre entrée et de libre sortie, ne nous eussent apporté de temps en temps un N° de la *Gazete d'Augsbourg* ou quelques dépêches aux consuls des divers États. Les officiers anglais s'abstinrent rigoureusement de faire cette contrebande; mais les officiers français étaient moins consciencieux sous ce rapport et ils faisaient preuve d'une extrême complaisance à l'égard des Vénitiens.

Le 20 la garnison de Treporti fit une expédition sur terre et elle réussit à amener dans le fort plus de cent bœufs qui avaient été mis en réquisition par l'ennemi. Le 22 on fit de Brondolo une expédition semblable sous la conduite de Rizzardî. On y fit un butin de trois cents bœufs, de quatre porcs, de douze chevaux, d'une grande quantité de raisins et de poules, et on amena en outre huit prisonniers. Dans cette sortie quatre des nôtres restèrent en arrière dans un état d'ivresse; nous apprîmes

par des contrebandiers qu'ayant été faits prisonniers par un détachement de Croates, ils furent pendus aux arbres par les pieds et fusillés dans cette position.

Le siège de Malghera touchait à sa crise décisive ; notre commandant nous avait prédit juste quand il nous avait dit que l'ennemi, avant de procéder à la construction presque impossible de la troisième parallèle, nous saluerait d'une canonnade à grandiose effet. Le 24 mai, à 8 heures du matin, la voix de mon premier lieutenant qui vint me dire : *Levez-vous ! levez-vous ! vite, levez-vous !* m'éveilla en sursaut ainsi que la plupart des gens de ma compagnie, qui dormaient sans aucune inquiétude sous leurs tentes d'un sommeil qui est encore profond à cette heure-là, sommeil que le tonnerre du canon, auquel nos oreilles étaient accoutumées, ne pouvait plus troubler. Chacun dut s'empressez de mettre ses bottes. C'était pour nous un pénible réveil et il serait impossible au musicien le plus habile de mettre en notes la diane grandiose de cette matinée dont le souvenir restera pour toujours gravé dans la mémoire de ceux qui étaient présents. Cependant le lecteur pourra s'en faire une faible idée lorsque je lui dirai qu'à cette heure-là l'ennemi ouvrit avec 96 canons, 24 obusiers et 31 mortiers le bombardement général de la forteresse qui avait été préparé depuis longtemps. (Voir la correspondance semi-officielle de la *Gazette de Vienne* du 1^{er} juin, Malghera, 27 mai.) Au bout de quelques minutes le fort riposta avec plus de 160 pièces. Au tonnerre effroyable des bouches à feu, au sifflement des fusées, au bruissement des boulets, au mugissement des bombes et au crépitement des grenades se mêlaient les cris de : *Viva l'Italia !* proférés par nos infatigables artilleurs. En un mot, les craquemens et les tremblemens étaient tels qu'on aurait pu croire que le ciel et la terre allaient se confondre. Les éclats de ton-

nerre les plus violens sont un léger murmure en comparaison de tout ce vacarme ; on comprendra donc sans peine que le danger dans lequel se trouvait chaque témoin de cet émouvant spectacle dût prêter à ce grand drame un caractère sérieux et solennel.

Jamais mes Suisses ne s'étaient mis sous les armes avec autant de célérité que cette fois-ci, car il ne faisait plus bon sous les toits des tentes qui avaient déjà des fissures nombreuses produites par les boulets et les éclats des grenades. Il fallut aussi se résoudre à marcher aux palissades pour repousser un assaut éventuel. Rassemblés en dehors ou pressés dans l'intérieur de la baraque des officiers, mais toujours abrités par le mur de la gorge de la lunette, nous attendions toujours les ordres du commandant. Mais le major Rossarol, commandant de la lunette, me fit savoir que je pouvais déposer tranquillement les armes et faire rompre les rangs à la troupe, car il était d'avis que l'ennemi ne donnerait certes pas l'assaut pendant que la moitié seulement de nos canons jouerait. Jeme contentai donc de recommander à la troupe de vivre en commun : je lui rappelai aussi que dans de pareilles conjonctures il ne pouvait plus naturellement être question de la peine des arrêts, mais qu'en cas de refus de service pendant le combat, la peine de mort serait immédiatement appliquée à teneur des dispositions du code pénal militaire fédéral, peine que chaque officier peut faire exécuter ou prononcer lui-même. Montrant ensuite les palissades que les boulets faisaient voler en éclats à tout moment, je dis à mes gens : « Là sera attaché celui qui n'obéira pas à un ordre. Celui qui est trop lâche pour exposer sa vie afin de remplir un devoir, pourra apprendre à prier près de ces pieux. » Bien loin de prendre cette alternative en mauvaise part, mes soldats y donnèrent au contraire leur assentiment, et —

soit dit en leur honneur — jamais ils n'obéirent d'une manière plus spontanée que pendant ces jours remplis de dangers. Déjà dans les premières heures du bombardement il y eut plusieurs soldats grièvement blessés dans la lunette; on s'en remit aux soins des quatre officiers d'ambulance de les transporter dans l'intérieur du fort où on les pansa légèrement pour les expédier ensuite immédiatement à Venise. Mais comme ceux-ci mettaient de la négligence à s'acquitter de ces fonctions qui leur déplaisaient, le major Rossarol marcha sur eux avec deux pistolets chargés et armés et les menaça de les tuer sur-le-champ s'ils ne remplissaient pas leurs devoirs. Plus tard ils ne laissèrent plus les choses venir à cette extrémité, mais sans y être requis ils firent ce trajet dangereux aussi souvent que cela était nécessaire. Personne n'était aussi exposé que ces officiers d'ambulance, car il est naturel qu'ils ne pouvaient, lorsqu'une bombe ou une grenade s'abattait à leurs pieds, se défaire du blessé comme de tout autre fardeau et prendre la fuite. Il arrivait fréquemment que ceux qui portaient les blessés étaient tués ou blessés eux-mêmes; la liste officielle en indique cinq appartenant à la section qui avait été détachée à Malghera. Lorsqu'on entendait crier: *Ambulanza*; on savait qu'un individu était de nouveau atteint. Le premier jour ce cri de détresse retentit fréquemment surtout de l'intérieur de la lunette, et chaque fois c'était un des pauvres canonniers qui était atteint. Trois soldats furent blessés coup sur coup sur une pièce de vingt-quatre, d'abord le *Capo pezzo* (chef de service de la pièce, caporal), puis le vice-caporal et enfin un simple soldat; les trois furent atteints d'éclats de grenade en pointant la pièce, les deux premiers à la tête, le dernier au bras gauche; et sans avoir reçu aucun ordre, un quatrième canonnier monta immédiatement sur l'affût où fumait

encore le sang de ses camarades et pendant tout le temps il fit saine et sauf le service le plus dangereux. Pendant que le troisième était transporté avec un bras fracassé, les deux premiers restèrent étendus sur le carreau luttant avec la mort, spectacle qui excitait la plus vive compassion. L'un avait le crâne fracassé par un éclat de grenade à tel point qu'on pouvait voir la cervelle, et cependant il donnait toujours des signes de vie; l'autre auquel un de ces éclats avait enfoncé le nez, les yeux et une partie du front, vécut encore pendant plusieurs heures; c'était un terrible aspect que de le voir se rouler par terre. La balle d'un camarade eût été un véritable bienfait pour lui, bienfait que j'ai été grandement tenté de lui accorder.

L'attachement au symbole de l'indépendance, le drapeau tricolore, que manifestèrent les Italiens pendant cet effroyable combat d'artillerie, a vraiment quelque chose d'admirable. A chaque ouvrage on voyait flotter un de ces drapeaux attaché au bout d'une longue perche. Non seulement l'étoffe de soie de ces drapeaux était déchirée en lambeaux par les nombreux boulets, mais souvent encore la hampe était brisée. Cependant lorsqu'ils étaient abattus il se trouvait toujours un soldat ou un officier intrépide qui, au péril de sa vie, montait sur les remparts pour planter une autre perche, et pendant cette opération périlleuse on le perdait souvent de vue au milieu des tourbillons de poussière que faisaient voler les boulets qui s'abattaient sans interruption sous ses pas ou à ses côtés. Ces traits de bravoure héroïque ne sont pas rares chez les Italiens.

A l'entrée de la nuit l'ennemi suspendit son feu de canons, car l'obscurité ne lui permettait plus de pointer avec certitude, mais il nous inquiéta d'autant plus pendant toute la nuit en lançant des bombes, des grenades.

et surtout des fusées. A huit heures du soir environ je reçus l'ordre d'envoyer un officier avec vingt hommes à l'intérieur. On les employa à décharger un grand vaisseau de munitions d'artillerie sur plusieurs fourgons qui étaient déjà prêts et qui étaient destinés à les transporter dans les magasins des lunettes où l'on commençait déjà à manquer de toute espèce de munitions. Cette périlleuse opération fut exécutée heureusement dans l'espace d'une heure et demie, temps pendant lequel plusieurs bombes vinrent s'abattre à peu de distance; le commandant récompensa ensuite cette troupe en mettant à sa disposition tout ce que je désirai pour elle en fait de vivres et de vin. On l'avait déchargé d'un grand souci en mettant sans accident cette poudre en lieu de sûreté.

Dans cette première journée notre garnison, forte de 2800 hommes, eut environ quarante morts et plus de cent blessés. Nous eûmes en tout près de douze pièces démontées qui purent toutes être remises en bon état où remplacées jusqu'au matin. En déployant les plus grands efforts, nos sapeurs, aidés de quelques centaines d'ouvriers civils, parvinrent aussi à réparer pendant la nuit avec des gabions les canonnières qui avaient été fortement endommagées, de sorte que nos batteries furent prêtes comme la veille à riposter énergiquement à l'ennemi dans le cas où il ouvrirait de nouveau un feu général. On avait eu raison de faire ces réparations, car à la pointe du jour l'ennemi nous prouva qu'il n'avait pas encore épuisé tous ses boulets, quoique la veille (d'après ses propres données) il nous en eût lancé plus de quinze mille. Le feu recommença des deux côtés avec une nouvelle ardeur, et bientôt nous éprouvâmes dans notre lunette le besoin de diverses munitions qui étaient épuisées. L'intrépide Rossarol se rendit lui-même à la forteresse et une heure après il revint avec un fourgon chargé de

poudre. Vu les cavités grandes et nombreuses produites par les bombes, la voiture dut s'arrêter à quelque distance de la porte; les hommes présens formèrent promptement une chaîne jusqu'au magasin de poudre et se passèrent les barils jusqu'à ce qu'ils fussent tous déposés en lieu de sûreté. Pendant cette opération une grenade éclata tout près de la voiture et blessa au cou l'un des deux mulets qu'on détela immédiatement et qui périt après quelques bonds convulsifs. Un boulet frappa au milieu des rangs un Napolitain et lui enleva le pied qui ne tenait plus que par un petit morceau de peau; plusieurs soldats furent atteints par des balles de fusil qui s'échappaient des grenades à la Shrapnels et que l'ennemi nous prodiguait à profusion.

Afin de pouvoir payer à ma compagnie la solde de cinq jour qui lui était due, je fus obligé de me rendre le 23, vers midi, à Venise pour y chercher de l'argent. Je fis le trajet en compagnie du major Rossarol qui avait été délégué par Ulloa à l'arsenal pour y prendre des munitions, des affûts et des gabions, et je me fis escorter par mon soldat d'ordonnance Nater. Déjà pour pénétrer dans l'intérieur du fort nous fûmes exposés à mille dangers. Nous passâmes heureusement au pas de course la route palissadée et le pont de bois qui, conduisant au-delà du fossé extérieur, relie la lunette 13 à la seconde enceinte, et nous primes haleine à l'abri d'un mur qui existe encore du corps-de-garde voisin, pour être à même de supporter une seconde course deux fois aussi longue. J'avais beau me diriger à droite contre le bastion 3 ou à gauche contre le bastion 6, les projectiles pleuvaient avec tant de violence que je ne savais plus quel parti prendre pour jouir de la plus grande sécurité. Je me dirigeai cependant à gauche parce que de ce côté-là je vis danser plusieurs boulets qui sont moins dangereux

que les projectiles creux. J'étais arrivé heureusement derrière la caserne, lorsque je me trouvai dans la nécessité, peu agréable pour moi, de faire encore un quart de lieue environ de chemin au milieu d'un feu croisé, car tous les matelots, bien plus soucieux de la préservation de leurs os que du meilleur salaire, s'étaient retirés à une respectable distance jusqu'au milieu du pont, où ils étaient de nouveau disponibles avec leur empressement accoutumé.

Mus par la pensée que la fortune est toujours favorable à ceux qui ont de l'audace, nous nous engageâmes sur le pont en planches et sur le chemin de fascines qui relie le fort au chemin de fer. Il y eut bien une douzaine de grenades qui tombèrent tout près de nous pendant notre traversée et qui éclatèrent en partie dans l'eau, en partie sur le parapet de la redoute, de sorte que nous fûmes épouvantablement éclaboussés de boue et d'eau, et si je ne m'étais réfugié dans la guérite qui se trouve sur le pont, un éclat de grenade aurait bien pu m'atteindre, du moins entendais-je toujours du fracas aux parois en planches de la guérite pendant que je m'y tenais caché. Nous demeurâmes exposés à ce feu de grenades, qui venait de la batterie de l'aile droite de la ligne ennemie, jusqu'à ce que nous fûmes arrivés près des deux poteaux qui désignent l'entrée du pont; il semble que l'ennemi entretenait ce feu avec une telle vigueur dans le seul but de rendre difficiles les communications avec Venise. Nous échappâmes à ses regards en profitant du sentier longeant à gauche le pied de la digue du chemin de fer qui a plus d'une hauteur d'homme; si nous n'étions pas entièrement à l'abri des grenades sur ce sentier, du moins l'étions-nous en partie. Arrivés à proximité du pont, nous nous trouvions complètement hors de la portée des obusiers, mais en revanche nous étions

à la portée des boulets que la batterie dressée près de Campalto lançait sur nous avec une infatigable ardeur. On devrait croire qu'il est impossible d'atteindre à une aussi forte distance que celle-là; cependant les nombreuses traces de boulets aux parapets de granit du pont prouvent le contraire. Le boulet qui fit voler en éclats les plus belles pierres de taille n'aurait certes pas rebondi après avoir frappé notre charpente osseuse. Lorsque nous eûmes une fois dépassé San Giuliano, nous nous trouvâmes entièrement hors de danger et nous pûmes alors nous amuser à contempler l'intéressant spectacle de la danse qu'exécutaient sur la surface unie des eaux les boulets que la batterie de vingt-quatre dressée près de Campalto lançait contre le fort San Giuliano, sur le pont et sur les vaisseaux de guerre qui se trouvaient à l'ancre.

A Venise je vis presque autant de monde sur les toits que dans les rues. Sur plusieurs maisons il s'était formé des belvédères improvisés; il y avait une vie active sur toutes les tours des églises; de toutes les ouvertures des murailles on remarquait des longues-vues braquées comme des canons dans une forteresse, et certes l'attention politique des Vénitiens n'avait encore jamais atteint aussi généralement ce point culminant. La curiosité publique était dans une tension tout aussi grande. Des personnes auxquelles je n'avais jamais adressé la parole dans ma vie m'assaillirent de questions, et comme parmi ces nombreux assaillans je rencontrai des personnes de ma connaissance auxquelles je racontai quelques petites choses, nous fûmes bientôt cernés par une foule de curieux auxquels on ne pouvait énumérer assez de particularités. Après avoir terminé mes affaires et m'être dédommagé au Restaurant français des privations d'un siège en prenant un diner confortable, je me mis en route

pour rejoindre mon poste. La nuit me surprit avant d'arriver dans la forteresse; comme d'habitude le feu des canons se tut au crépuscule, mais d'un autre côté celui des fusées des obusiers et des mortiers fut d'autant plus vif. Je traversai le pont sain et sauf avec mon compagnon; mais entre l'extrémité de celui-ci et la batterie de cinq arches nous nous trouvâmes de nouveau à portée des bombes et des grenades. Les piétons pouvaient à peine passer encore ce pont, à plus forte raison les voitures. A chaque pas on courait risque de tomber dans un trou. Des morceaux de près de dix pouces de largeur étaient défoncés dans certains endroits où l'on était sur le point de construire un escalier de sauvetage. La dévastation était tout aussi grande à l'intérieur. Le bâtiment du commandant n'était plus qu'un monceau de décombres, et vu les fosses nombreuses creusées par les bombes et les sillons des boulets, à peine pouvait-on reconnaître les deux routes qui conduisent aux ouvrages extérieurs. Nous rentrâmes sans accident dans la lunette 13; cependant nos uniformes portaient des traces très-sensibles que cette phrase politique: « L'homme est poussière et retournera en poussière, » avait failli se réaliser pour nous dans cette promenade que nous n'oublierons jamais, car à notre retour nous fûmes obligés plus d'une fois de nous coucher sur le ventre et d'attendre de cette manière que les bombes eussent éclaté, ce qui était chaque fois accompagné d'une violente pluie de boue, qu'on acceptait toutefois avec reconnaissance pourvu qu'on n'eût pas à goûter les matières solides.

A peine fus-je arrivé à mon poste que je reçus l'ordre d'envoyer un officier et vingt hommes à la garde principale. Je m'y rendis moi-même pour donner quelque repos, au moins jusqu'au minuit, à mon premier lieutenant, car le sergent-major et le sous-lieutenant ayant

été blessés, celui-ci était d'ailleurs fortement mis à contribution. Le commandant m'ordonna d'occuper l'avant-poste sur le chemin de fer pour empêcher à temps utile toute approche éventuelle de l'ennemi. Déjà en chemin, entre la lunette 12 et le fort Rizzardi, deux points principaux de mire d'un feu croisé de l'ennemi, on était très exposé; mais on l'était encore davantage au poste même du chemin de fer. Il était impossible de se tenir sur la digue; elle dut au contraire servir à nous abriter, car l'ennemi, qui connaissait bien la position de l'avant-poste, dirigea pendant toute la nuit un feu non interrompu de mitraille sur cet endroit qui n'était pas à une grande distance de la seconde parallèle. Cependant, lorsqu'on voulait éviter la charge, il suffisait d'être attentif à l'éclair de la batterie et de baisser la tête, car alors la mitraille venait frapper les rails du chemin de fer et rebondissait, ou bien passait en sifflant au-dessus de nos têtes pour aller s'amortir à cinquante pas derrière nous contre les parapets de la lunette. A la pointe du jour mon premier lieutenant, qui m'avait relevé après minuit, me ramena tous mes hommes jusqu'au dernier sans avoir éprouvé le plus léger accident dans ce dangereux service de nuit.

L'ennemi implacable n'avait pas encore consommé, dans un siège de quarante heures sans interruption, les immenses masses de fer qu'il avait amenées pour forcer Malghera. Ses seize batteries semèrent dans la matinée du 26 mai la mort et la destruction dans nos rangs avec la même activité que les deux jours précédents. Notre défense pouvait bien être héroïque et désespérée, mais il était impossible qu'elle fût couronnée de succès, car il était visible que l'artillerie ennemie avait le dessus. Non seulement les vingt-quatre heures qui venaient de s'écouler nous avaient coûté des sacrifices nombreux en

hommes, mais encore les moyens de défense du fort avaient considérablement diminué. Les remparts lézardés, les parapets et les ouvrages latéraux abattus mettaient à découvert les hommes de service des pièces qui ne pouvaient plus être montées, car un bon tiers était hors d'état de servir. Les dommages qu'avait éprouvés la forteresse étaient trop considérables et trop étendus pour qu'on eût pu les réparer même en travaillant avec la plus grande assiduité; il fallut donc se borner aux mesures les plus indispensables, c'est-à-dire à rétablir les communications et les ponts. D'ailleurs les munitions et les vivres commençaient à manquer. Il y avait bien en dehors de San Giuliano plusieurs bateaux chargés de munitions, mais comment aurait-on pu se hasarder à les transporter dans l'intérieur au milieu d'un pluie de feu? Toute la garnison aurait sauté en l'air. Il fallut donc attendre le moment où l'ennemi suspendrait son feu; mais on attendit soixante-dix heures inutilement. Notre lunette, quoiqu'elle eût trois pièces démontées, fit un feu vigoureux pendant toute la journée. Plusieurs de mes soldats se prêtèrent à servir les canons, à apporter les munitions, à transporter les blessés, à chercher les vivres, en un mot on se secourut les uns les autres aussi bien qu'on put le faire. Le frater de ma compagnie prodigua avec empressement ses services aux blessés faisant partie d'autres corps, et c'est peut-être à ses soins dans le premier pansement que maint soldat doit que sa blessure n'a pas été mortelle. Je lui fis de la place à cet effet dans ma baraque, qui fut toujours un lieu de refuge assuré bien que le mur protecteur d'adossement eût été endommagé en plusieurs endroits et que de temps en temps des éclats de grenade vinssent s'abattre sur son double toit de planches. On était moins sûr en dehors de la baraque; il arrivait par ci par là du flanc droit

un boulet qui lancé trop haut, avait passé par dessus la lunette 14. Un de ces boulets effleura la tête d'un soldat couché à terre et prit un nouveau bond à travers les palissades; plusieurs éclats de grenade pénétrèrent au milieu des soldats par le pavillon de la baraque sans en blesser aucun. En revanche, les balles des grenades dites à la Shrapnels blessèrent ce jour-là deux de mes soldats, l'un légèrement en faisant la cuisine, l'autre mortellement pendant qu'il allait à l'eau. Les toits de nos cellules, percés de milliers de trous et ressemblant à peu près à des cribles, témoignaient d'ailleurs du puissant effet de ces grenades qui contiennent 120 balles ordinaires de fusil.

Vers quatre heures du soir le major Rossarol, que je n'avais plus revu depuis la veille à Venise, revint dans la lunette et m'annonça, à mon grand étonnement, que le gouvernement, voyant l'impossibilité de garder le fort plus longtemps, avait décidé de le faire évacuer dans le courant de la nuit, et il me communiqua les dispositions prises par le commandant à cet effet, dispositions d'après lesquelles nous, Suisses, nous devions sortir les derniers, c'est-à-dire, ne quitter la lunette, pour tromper l'ennemi, que lorsque le reste de la garnison serait en marche. C'est seulement alors que nous devions nous retirer, après avoir encloué les canons, jeté les munitions à l'eau, relevé les ponts derrière nous et fermé les portes. Je ne pouvais croire que les choses en fussent déjà arrivées à ce point; je me méfiai donc du rapport verbal de Rossarol, attendu que tous les ordres m'étaient parvenus par écrit et directement de la part du commandant en chef. Je ne pouvais comprendre qu'un ordre pareil, qui était de la plus haute importance, ne m'eût pas été donné également par écrit et pour ce motif j'adressai au colonel Ulloa une lettre

que je lui transmis par une double ordonnance comme tous les rapports, afin que si le porteur de la lettre était blessé, l'autre pût la remettre à son adresse. Je reçus la confirmation de cet ordre de même que la communication par écrit des dispositions qui avaient été prises à cet égard. A dix heures on devait faire rentrer les avant-postes et se retirer par le pont des lagunes. Jusque-là chacune des pièces des batteries devait tirer quatre coups par heure et, pour tromper l'ennemi, un détachement de canonnières devait aussi tirer jusqu'à la pointe du jour en attendant que la place eût été complètement évacuée. Bien qu'on eût recommandé de garder le secret le plus absolu sur cet ordre, il circula néanmoins bientôt après quelques rumeurs parmi les soldats, que j'engageai moi-même à se tenir prêts sous prétexte que nous serions relevés pendant la nuit. J'avais une grande appréhension que quelque traître n'informât l'ennemi de notre projet, car dans ce cas ou bien nous aurions été coupés, ou bien la retraite n'aurait pu s'effectuer qu'avec une grande perte. Ce qui m'étonne le plus, c'est que cela ne se soit pas fait. Le feu de l'ennemi tonna avec la même violence jusqu'à l'entrée de la nuit, tandis que d'heure en heure le nôtre devint plus faible. La plupart de nos canons étaient démontés, le quart (252) des canonnières était tué ou blessé, les magasins à poudre et la caserne de droite étaient sur le point de s'écrouler, les parapets étaient abattus, les munitions épuisées, le sol était comme labouré. Le fort Rizzardi, par exemple, sur seize pièces n'en avait plus que deux propres à servir; il était presque complètement démoli et ressemblait plutôt à un monceau de décombres qu'à un point fortifié, et néanmoins sa garnison tint ferme jusqu'au dernier moment. C'est sur cet ouvrage de flanc que l'ennemi dirigea sa principale attaque; les remparts de ce fort une fois abat-

tus, on ne trouvait plus aucun abri contre l'effet des lourds canons à la Paixhans, dont les boulets de quatre-vingts livres pénétraient à chaque coup. Il n'est pas vrai cependant, comme le porte un rapport autrichien, que deux de nos magasins à poudre, dont l'un d'une grande étendue, soient sautés en l'air. Pas un seul des magasins à poudre n'a pris feu, mais bien cinq caissons de munitions qui se trouvaient près des pièces, accident qui, hélas! a mutilé maint brave canonnier. On pouvait prévoir que le lendemain l'ennemi donnerait l'assaut, auquel nous aurions certainement succombé vu les faibles moyens de défense que le fort avait encore à sa disposition. Il aurait pris sans peine le fort Rizzardi; de là il pouvait intercepter les communications avec Venise et pénétrer immédiatement dans l'intérieur sans rencontrer de grands obstacles, tandis qu'en attaquant de front il aurait eu à franchir une triple ligne de fossés et de remparts et à essuyer le feu d'un nombre dix fois plus grand de bouches à feu. Toutes les mesures que prenait l'ennemi faisaient conclure qu'il donnerait l'assaut au fort sur son extrême aile gauche, car déjà il commençait sa troisième parallèle de ce côté-là. L'évacuation de Malghera était donc non seulement impérieusement commandée par la nécessité, mais c'était aussi un acte de prudence et d'humanité. Venise passait pour inexpugnable; dans tous les cas une concentration des forces militaires n'était qu'avantageuse pour sa défense. Les pertes de Malghera firent de grands vides dans les compagnies; l'honneur militaire avait été acheté chèrement, on n'aurait donc pu justifier l'augmentation du nombre des victimes si l'on eût fait une résistance insensée; car le bombardement de trois jours nous coûta déjà cent morts et environ quatre cents blessés dont les trois quarts moururent encore des suites de leurs blessures.

Conformément à nos instructions, nous évacuâmes à dix heures la lunette 13, après que les canonniers eurent anéanti le peu de munitions qui s'y trouvaient encore et encloué les canons. Je dus employer tous mes gens au transport des bagages, car à prix d'or il eût été impossible de se procurer un bateau. Je tenais principalement à sauver les carabines que j'avais fait venir en certaine quantité à Malghera pour l'armement de la compagnie des Dalmatiens. Nous ne pouvions non plus laisser en arrière les armes et les effets des malades et des blessés. Nous chargeâmes tout sur quatre brancards qui avaient servi au transport des blessés. En outre, nous étions encore tous chargés comme des bêtes de somme. Je portais moi-même un havresac et deux carabines, et j'alternais aux brancards afin d'encourager mes gens.

C'est ainsi que notre retraite eut tout à fait l'aspect d'un convoi funèbre. Heureusement pour nous le feu de l'ennemi avait sensiblement diminué à cette heure-là et nous arrivâmes sans grand danger dans l'intérieur de la forteresse qui était déjà entièrement vide. Il n'y avait plus qu'un groupe d'officiers, parmi lesquels se trouvait le brave colonel Ulloa, à l'entrée de la caserne gauche. Lorsqu'il vit que nous étions tous si fortement chargés pour sauver les armes et les effets, il nous fit aussitôt défiler, sans cela nous aurions été obligés d'attendre encore une heure auprès de lui jusqu'à ce que les derniers soldats dispersés se fussent rassemblés. Nous arrivâmes heureusement sur le chemin de fer par le pont de sauvetage presque entièrement replié. Le feu de l'ennemi avait presque complètement cessé; on n'entendait plus qu'à de rares intervalles quelques coups de mortiers auxquels répondait un détachement d'artilleurs napolitains laissé au bastion B. Nous rejoignîmes sur le pont des lagunes les troupes qui avaient pris les devans et

qui n'ont pas exécuté leur retraite dans le plus grand ordre et la plus parfaite tranquillité, comme l'a annoncé plus tard un bulletin officiel. Pendant cette retraite il régna bien plutôt un coupable désordre que nous aurions payé chèrement si l'ennemi avait remarqué que nous nous retirions, car rien ne lui était plus facile, en suivant nos traces, que de pénétrer dans la ville en même temps que nous. Il n'avait qu'à lancer sur nous quelques escouades de cavalerie pour amener une fuite générale et une confusion telle qu'il eût été impossible de parler de résistance. L'ordre d'évacuer la place avait influé sur la troupe d'une manière démoralisatrice. *Nous sommes perdus!* tel était le sentiment qui prédominait dans cette retraite, et il y en avait bien peu qui fussent disposés à croire que Venise tiendrait plus de huit jours. La circonstance que l'ennemi ne remarqua pas notre retraite nous préserva nous-mêmes ainsi que Venise d'un malheur incalculable. Combien y aurait-il eu de monde écrasé près de San Giuliano par les boulets de l'ennemi si ses batteries avaient fait, comme la veille, un feu croisé sur le chemin de fer et sur le pont, et quelles vengeances n'auraient pas exercées sur des habitans innocens les troupes courroucées jusqu'au paroxisme de la fureur, si elles étaient entrées d'assaut dans la ville? On doit donc remercier la Providence de nous avoir pris si complètement sous sa protection que dans cette retraite périlleuse nous n'eûmes pas une seule victime à déplorer.

Nous trouvâmes de nombreux ouvriers occupés à placer les coffres à poudre dans les mines toutes prêtes au moyen desquelles, à la pointe du jour, on fit sauter sept arches du beau pont pour mettre des obstacles à la marche de l'ennemi sur la ville, ce que d'ailleurs on pouvait empêcher efficacement avec la batterie déjà dressée sur la grande place qui se trouve au milieu du pont,

Déjà les gabions s'y trouvaient en disponibilité pour en obstruer l'étroit passage qui avait été laissé ouvert pour l'usage des rails. Après minuit nous arrivâmes presque les derniers au *Palazzo di Spagna*, où quelques délégués du conseil municipal attendaient déjà les soldats de la garnison de Malghera pour les pourvoir de vivres, dont ils avaient un grand besoin.

Les nôtres ayant toujours tiré quelques coups pendant toute la nuit, l'ennemi ne s'aperçut qu'à la pointe du jour que nous avions évacué le fort. Une patrouille de chasseurs de Styrie envoyée en avant et qui pénétra dans la lunette 13, lui donna des renseignemens positifs sur notre retraite, et bientôt on vit flotter sur les deux casernes de Malghera le pavillon rouge et blanc de la marine et la bannière impériale aux couleurs jaunes et noires. L'ennemi, par le motif probablement qu'il ne trouva à Malghera que des mines à moitié construites, ne prit pas toutes les précautions nécessaires en occupant le fort voisin de San Giuliano qui était également évacué, mais il y entra en toute sécurité avec un détachement de cinquante hommes parmi lesquels se trouvaient plusieurs officiers distingués du génie. Mais à peine y fut-il arrivé qu'une mine placée sous le magasin à poudre fit explosion, les lança tous en l'air et parsema la mer dans une lointaine distance de leurs membres mutilés et des troncs de leurs corps. — Le général Pepe adressa le 27 l'ordre du jour suivant aux troupes :

« La garnison de Malghera, sous la conduite du colonel Ulloa, a mérité l'admiration du gouvernement vénitien et du commandant en chef, et elle recueillera les applaudissemens de toute l'Italie lorsqu'on connaîtra l'histoire du siège que la garnison a soutenu contre les forces extraordinairement supérieures des troupes et de l'artillerie de l'ennemi.

« Si, en délibérant sur la durée du siège, on n'avait dû porter en ligne de compte que la témérité de la garnison, son patriotisme, sa valeur invincible hasardant tout, supportant tout, cette place aurait pu tenir encore pendant plusieurs jours, les nôtres auraient encore repoussé plus d'un assaut. Mais le gouvernement, le commandant en chef et le comité de défense en ont décrété l'évacuation par le motif que la perte de Malghera ne compromet pas la sûreté des lagunes, que les 180 bouches à feu de l'ennemi auraient dompté la résistance de ce fort, par le motif enfin qu'il y avait nécessité de conserver ces braves pour la défense indispensable de la ville et du littoral. C'est pourquoi Malghera a été évacué la nuit dernière dans une retraite exécutée en bon ordre.

« Quoique nous ayons à déplorer des pertes incalculables, l'ennemi, vu ses pertes beaucoup plus nombreuses, ne pourra se moquer de nous. Sur 2800 hommes dont notre garnison était composée, 400 ont été mis hors de combat. Mais que le peuple de Venise sache qu'il n'y a point de forteresse sur la terre-ferme qui ne doive succomber sous un siège régulier et que l'ennemi a employé, pour forcer Malghera, des moyens plus forts que cela n'était nécessaire pour prendre une place de premier ordre, tandis que Malghera est tout au plus un fort de troisième ordre.

« L'ennemi reconnaîtra lui-même la triste position dans laquelle s'est trouvé Malghera. Les magasins à poudre à l'épreuve de la bombe et garnis de bastions étaient exposés à un grand danger, les deux casemates n'offraient aucune sûreté, les plates-formes et les parapets étaient détruits, enfin plusieurs pièces étaient hors d'état de servir. Néanmoins l'ordre a été maintenu à tel point qu'on peut dire qu'il ne manque

rien aux Italiens, que la discipline même est innée en eux. »

Le lieutenant-général commandant en chef:

(Sig.) *Guillaume Pepe.*

Cet ordre du jour était comme on le voit clairement, uniquement calculé en vue de consoler l'armée et la population de la perte de Malghera et d'effacer l'impression décourageante qui en avait été la suite. Aussi produisit-il un bon effet. Bien qu'il dût sembler un peu étrange que le fort de Malghera, qui passait jadis pour être presque inexpugnable, fût mis tout à coup dans la catégorie des places fortes de troisième ordre, cependant les troupes ne se sentaient pas peu flattées des grands éloges qu'on prodiguait aux défenseurs de Malghera. L'émulation des uns étant éveillée et l'ambition des autres excitée, ces deux stimulans furent d'un puissant secours dans la défense ultérieure de Venise.

A peine eut-on effectué la retraite et obstrué toutes les ouvertures, que les canons de la batterie Sant'Antonio tonnèrent sur San Giuliano, qui ne présentait plus qu'un vaste monceau de décombres, afin d'empêcher l'ennemi de se maintenir dans cette position. Dans le courant de la même journée il commença à construire une barricade de terre à l'extrémité du pont pour y abriter quelques mortiers. Le feu de nos canons, nourri sans interception, ne put l'empêcher d'exécuter ces travaux, et déjà dans la matinée du 29 il nous salua en lançant régulièrement sur nous des projectiles de sa batterie dont il avait achevé la construction; quelques jours après il en eut encore dressé une avec de grands sacrifices sur les ruines de San Giuliano.

De notre côté nous travaillâmes activement à la démolition du pont, et jour par jour on en faisait de nou-

veau sauter quelques arches en l'air. Outre les ouvriers salariés, plusieurs centaines d'artisans se prêtèrent volontairement à ce travail dangereux qu'il fallait exécuter à une faible portée des canons de l'ennemi, et ce n'est qu'en déployant les plus grands efforts et la plus grande activité qu'on parvint à le terminer assez à temps. Chaque jour plusieurs ouvriers perdaient la vie. L'un d'eux la perdit d'une manière bien tragique. On l'avait surpris au moment où il était sur le point de mettre le feu à une mine déjà achevée et dont l'explosion aurait enseveli les nombreux ouvriers qui travaillaient à proximité. Pour leur bonheur ceux-ci, pressentant les intentions de cet homme, suivirent ses pas et s'emparèrent de sa personne avant qu'il eût pu consommer son acte, que cette masse d'ouvriers mal informés qualifia de noire trahison. Ce malheureux fut conduit à la station du chemin de fer au milieu des mauvais traitemens nombreux d'une grossière populace. Pour éviter d'être maltraité ultérieurement, il répondit affirmativement à toutes les questions qu'on lui adressa, et de cette manière on lui arracha l'aveu d'avoir reçu quarante liras d'un inconnu pour mettre le feu à la mine. A cet aveu tout le monde se rua sur lui, et au moment où il voulait se précipiter à l'eau pour se soustraire aux sévices de cette masse déraisonnable, il fut tué à coups de rames sur le pont. Il fut constaté plus tard qu'il était parfaitement innocent, car le premier lieutenant Cosenz, compétent à cet effet, lui avait effectivement donné l'ordre de mettre le feu à la mine, et comme l'entreprise était hasardée il lui avait promis une gratification de quarante livres. C'est par suite d'un malentendu qu'on négligea d'en informer les autres ouvriers; ainsi il valait dans tous les cas mieux qu'un seul individu en eût souffert innocemment et que la vie de plusieurs ouvriers eût été sauvée. L'assemblée

décréta un subside pécuniaire à la nombreuse famille de ce malheureux ainsi que l'érection d'un monument pour perpétuer le souvenir de cet acte de justice populaire prématurée.

Le lieutenant-colonel Sirtori entreprit le 29 une reconnaissance avec cinquante hommes montés sur cinq pirogues. Il s'approcha sans être aperçu jusqu'à vingt pas du fort San Giuliano, qu'il trouva occupé par deux cents hommes au moins dont il fit taire le feu de mousquets par des décharges à mitraille. Cette reconnaissance coûta toutefois aux nôtres six hommes sans qu'elle eût été d'une grande importance.

La chute de Malghera rendant la position de Venise toujours plus sérieuse, le gouvernement crut devoir convoquer extraordinairement l'assemblée des représentans, à laquelle il soumit un rapport sur les négociations diplomatiques qui avaient été ouvertes. Le décret suivant fut le résultat de cette séance :

« L'Assemblée des représentans de l'État de Venise décrète au nom de Dieu et du peuple :

« 1^o Les milices de terre et de mer *ont bien mérité de la patrie par leur bravoure*, le peuple *a bien mérité de la patrie par ses sacrifices*.

« 2^o L'Assemblée, se confiant à la bravoure des milices et à la persévérance du peuple, s'en tient à son décret du 2 avril 1849 (*Resistere ad ogni costo*).

« 3^o Le président Manin est autorisé à continuer les négociations diplomatiques commencées, sous réserve de la ratification de l'Assemblée.

« Le 31 mai 1849.

« Le président : *Gio. Minotto*.

« Le vice-président. Les secrétaires. »

Ce décret fut rendu entièrement dans le sens de la grande majorité du peuple, qui nourrissait toujours quelque espoir et qui se promettait des résultats fabuleux de l'issue des négociations diplomatiques. Il avait attendu avec impatience la clôture de la séance (neuf heures du soir), et suivant la coutume reçue, il demanda sur le résultat des délibérations des renseignemens à Manin, qui, à peine rentré dans sa chambre, fut obligé de sortir pour obtempérer aux clameurs du peuple. Il satisfit la curiosité publique en prononçant les paroles suivantes :

« Vénitiens ! L'Assemblée nationale, dans sa séance de ce jour, a maintenu d'une manière conséquente le décret du 2 avril, c'est à dire le décret ayant pour but d'opposer à tout prix de la résistance à l'Autrichien.

« Les résolutions de vos représentans, bien qu'elles aient été prises au scrutin secret, portent qu'ils m'autorisent à l'unanimité à continuer les négociations diplomatiques, sous réserve toutefois de leur ratification.

« Nos milices de terre et de mer n'ont pas perdu courage après l'évacuation de Malghera ; elles se sont réunies avec plus d'énergie et de résolution pour repousser l'ennemi.

« Persistez dans votre persévérance, ayez confiance à la Vierge Marie et nous triompherons !

« Ordre et tranquillité. — Vive notre milice ! Vive la marine ! »

Le premier juin Manin rassembla la garnison de Malghera sur la place St.-Marc et la passa en revue accompagné du général Pepe. Ma compagnie, assez complète, était déployée sur l'aile gauche. Le président se présenta dans un uniforme si modeste que je ne l'aurais

pas reconnu, quoique je l'eusse vu et entendu parler plusieurs fois, si le général Pepe ne m'avait pas dit à part : « C'est le président ! » Je lui adressai alors le plus beau compliment qu'il m'était donné de faire, compliment auquel il répondit avec une grâce extraordinairement prévenante, et me pressa tout cordialement la main par laquelle il me conduisit au front de la troupe. Ma compagnie lui plut extrêmement. » Oh que vous avez de beaux soldats ! Oh qu'ils sont braves ! » Telles furent ses expressions flatteuses. Le compliment — je l'espère — n'était effectivement pas immérité ; ma compagnie se présentait très bien, non seulement à cause de son bel uniforme, mais encore sous le rapport de sa tenue martiale. Manin éprouvait un véritable plaisir à la voir, et à son départ il me dit en me pressant encore une fois chaudement la main : « Capitaine, je suis très content de vous et de vos braves Suisses ! » Lorsqu'on s'éloigna par escouades et qu'on défila la parade, la population applaudit par des battemens de mains à chaque corps qui passait devant elle : mais lorsque le corps des Suisses, qui fermait la parade, vint à défiler à son tour, nous fûmes accueillis par les plus vifs applaudissemens du peuple qui ne pouvait ne pas avoir remarqué l'attention que nous avait vouée Manin et qui éprouvait, aussi bien que ce magistrat, du plaisir à voir l'air distingué et la bonne tenue de notre compagnie. Ce fut au milieu d'applaudissemens infinis et au cri de : « Viva i Svizzeri ! Viva i nostri bravi ! » que nous traversâmes la rue qu'on tenait ouverte pour le défilé des troupes. Lorsqu'elles eurent toutes défilé, Manin adressa l'allocution suivante au peuple :

« Vous venez de voir les troupes qui ont défendu si honorablement le fort de Malghera.

« Vive la garnison de Malghera!

« Tous ceux qui n'ont pu faire partie de cette garnison désirent pouvoir l'imiter.

« Nous avons essuyé des pertes, il faut remplir les vides qui se trouvent dans les rangs.

« Au dépôt d'enrôlement, Venitiens, au dépôt, au dépôt, Venitiens! »

Pendant le revue l'ordre m'était parvenu de me rendre au fort San Pietro en Volta quand elle serait terminée. Lorsque ma compagnie, montée sur deux grandes barques, descendit les canaux de la ville, un nouveau *vivat* retentit en son honneur du haut des ponts, et on jeta dans nos barques des corbeilles entières de fleurs.

CHAPITRE XIV.

San Pietro en Volta.

Description du fort. — Les pêcheurs d'anchois. — L'escadre autrichienne et l'escadre vénitienne. — Les espérances françaises, anglaises, hongroises et américaines. — Explosion de la fabrique de poudre. — Scène tumultueuse nocturne à Venise. — Manin expédie la populace.

La compagnie arriva à son nouveau lieu de destination à une heure passablement avancée de la nuit. Le fort San Pietro s'élève à la pointe nord-est du littoral de Palestrina, et à l'aide du fort Alberoni qui se trouve vis-à-vis, il défend au moyen de vingt-six canons l'entrée du port de Malamocco. Il renferme une très belle caserne toute neuve, bâtie en forme de forteresse et ayant de la place pour six cents à huit cents hommes, ainsi qu'un grand magasin de poudre. Le capitaine du fort, major Mathieu, nous était connu et il nous connaissait aussi de Malghera où il avait été capitaine de place en juillet 1848. Il maintenait un ordre parfait sans être pédant, et nulle part nous n'avons trouvé autant de propriété, qu'à San Pietro. Outre notre compagnie la garnison était composée de 200 hommes de la garde nationale de Palestrina, d'une vingtaine d'artilleurs et d'environ 60

matelots qui, armés de fusils, nous aidaient dans le service de garde. C'est à San Pietro que commencent les célèbres *Murazzi* sans lesquels la mer aurait déjà depuis longtemps balayé l'étroite langue de terre. C'est aussi de ce fort que s'étend jusqu'à une demi-lieue dans la mer la digue grandiose de pierres (diga di Malamocco) qui a été construite avec d'énormes sacrifices pécuniaires pour garantir contre les ensablemens l'entrée du port, qui n'a d'ailleurs pas suffisamment de profondeur. Tout près du village de San Pietro s'élève le petit fort Torreone, dépendant du fort principal: il ressemble à une tour et il est entouré de remparts et de fossés; le bâtiment, d'une forme ovale, était armé d'une batterie couverte au premier étage et d'une batterie découverte à la partie supérieure pour empêcher tout débarquement du côté de la mer.

Bien que le commandant eût donné la consigne de faire occuper par des Suisses les postes les plus importants, le service qu'avait à faire ma compagnie n'offrait cependant aucun intérêt, attendu qu'il n'y avait point de danger. Il ne se passa rien de remarquable non plus pendant tout le temps de notre garnison, si ce n'est qu'un jour un de mes hommes blessa un batelier d'un coup de feu. On avait donné ce jour-là la consigne de ne pas laisser sortir avant la diane les nombreuses barques de pêcheurs lancées chaque matin en mer pour faire la pêche des anchois, afin qu'on fût à même d'observer si elles ne se mettaient pas en communication avec les vaisseaux ennemis. Pareillement il fallait que ces barques rentrassent à la tombée de la nuit. Or, comme c'est justement au lever et au coucher du soleil que la pêche des anchois est la plus productive, les pêcheurs tentèrent fréquemment, en dérogation à la consigne, de sortir pendant l'obscurité un peu de meilleure heure,

pensant que leurs frères italiens ne feraient pas feu sur eux ou qu'ils les manqueraient à dessein. Mes Suisses leur apprirent à l'aide de leurs carabines que l'ordre avait été donné sérieusement, et lorsqu'une fois l'un des pêcheurs eut été atteint d'une balle, ils attendirent tous avec beaucoup de docilité que le tambour eût donné le signal sur le rempart.

La crainte d'un débarquement, motif pour lequel on avait principalement placé des compagnies de carabiniers sur le littoral de Palestrina, ne se réalisa pas : l'escadre autrichienne destinée au blocus se borna à observer les côtes, et à cet effet elle maintint jour et nuit ses six vapeurs dans un mouvement croisé de Chioggia à Treporti, un peu en dehors de la portée du canon, pendant que les grands vaisseaux à voiles, deux frégates, une corvette et deux bricks étaient à l'ancre à une distance de dix à douze milles italiens. A l'intérieur de l'entrée du port gisait inactive la flotte vénitienne, quatre corvettes, trois bricks, environ vingt *trabaccoli* et le vapeur de guerre Pie IX. Il n'y avait que ce dernier qui osât se hasarder de temps en temps à prendre le large ; il se battit quelquefois avec le vapeur autrichien le *Vulcain*, mais sans résultat important. Les autres vaisseaux se tenaient purement sur la défensive, car bien qu'ils fussent supérieurs en nombre à l'escadre autrichienne, ils n'osaient cependant se hasarder à l'attaquer. D'après les explications qui me furent données, on ne pouvait attaquer par le motif que les corvettes et les bricks, qui n'ont pas de batteries couvertes sur le pont, sont trop mal montés pour lutter contre des frégates. En outre notre Pie IX, même avec l'aide des *trabaccoli*, n'était pas de force à se mesurer avec les vapeurs ennemis, et avant qu'on pût tenter quelque chose, il fallait attendre que l'armement des quarante *trabaccoli* en ouvrage fût

terminé. L'escadre autrichienne eut tout aussi peu le courage de tenter une attaque ou un débarquement. Par un respect bien compris pour les batteries qui bordaient nos côtes, elle se tint toujours à une distance convenable, et lors même que les vapeurs en croisière pendant la nuit étaient obligés de s'approcher le plus qu'il était possible de le faire, ils n'osèrent cependant jamais venir jusqu'à la portée du canon.

Plus le maintien rigoureux du blocus rendait la position de Venise difficile et critique, plus il était aisé de donner créance à des bruits sur quelques constellations politiques favorables à la ville, et la population qui, vu la cherté et la rareté des moyens de subsistance les plus indispensables, était déjà livrée en partie à toutes les angoisses de la famine, se nourrissait avec d'autant plus de plaisir de toutes sortes d'espérances exagérées.

Bientôt on répandit le bruit que les négociations de paix entre le Piémont et l'Autriche avaient échoué, que la France et l'Angleterre avaient rendu illusoires les prétentions exorbitantes de l'Autriche, que la première de ces puissances avait fait avancer son armée dans le Piémont, que la dernière avait donné l'ordre à sa flotte de se rendre dans la mer Adriatique. Puis on ajouta que la France avait intimé à l'Autriche d'évacuer le territoire du pape, sinon qu'elle débloquerait immédiatement et occuperait Venise. Bref, on croyait généralement et avec certitude tout ce qu'on désirait. Cette croyance était principalement entretenue par les bruits qui circulaient sur les discussions dans les chambres anglaises et françaises, sur la continuation des négociations diplomatiques de Manin, et lorsqu'un ministre quelconque exprimait ses sympathies pour Venise ou qu'un orateur de la minorité attaquait la politique de non-intervention du ministère, on en faisait immédiatement à Venise un

événement de la plus haute importance et on prédisait positivement une guerre européenne pour la semaine suivante. Après qu'on se fut saturé pendant trois mois de ces espérances françaises et anglaises et qu'on n'eut plus trouvé aucune saveur à ces alimens insolites, on avala avec d'autant plus d'avidité les espérances qui venaient de la Hongrie et de l'Amérique. Les premières commencèrent à la publication de la lettre adressée par Kossuth à Manin sous la date du 20 avril, lettre dans laquelle il donnait au gouvernement de Venise connaissance de sa nomination à la charge de gouverneur de la Hongrie et où il exprimait en même temps les sympathies de son pays pour Venise qui combattait la même tyrannie. Bientôt après on fit circuler le bruit que la Hongrie envoyait un corps auxiliaire en Italie et que le général Görgey s'était frayé un passage en Istrie à la tête de 80,000 hommes, qu'il avait traversé la Drau, franchi la Sau, qu'il était déjà entré à Laibach, qu'un corps marchait sur Fiume, qu'à Trieste tout le monde était dans la plus grande consternation, etc. En effet, Görgey avait fait une évolution vers le sud avec le corps qu'il commandait, et cela avait produit à Trieste une telle frayeur panique que les billets de banque autrichiens perdirent 55 p. c.; mais il était encore bien loin d'avoir franchi la frontière hongroise, et il peut bien se faire qu'il n'en ait jamais eu l'envie. Néanmoins les nouvelles de son approche se succédaient de jour en jour. Tel jour on disait qu'il était arrivé devant Trieste, le lendemain on se racontait qu'il bombardait Trieste, le surlendemain on affirmait que Trieste avait capitulé. Cela produisit à Venise un effet tel que la Moneta del Comune, qui était déjà descendue à plus de 25 p. c. au-dessous de sa valeur nominale, haussa subitement de 10 p. c., et que la Moneta patriotica fut de

nouveau reçue au pair. Bien que toutes ces nouvelles ne fussent fondées que sur des lettres particulières, elles trouvaient néanmoins une créance absolue, et il semble qu'en effet elles inquiétèrent nos ennemis eux-mêmes, car justement alors une grande partie du corps formant le blocus fit un mouvement dans la direction de Treviso. On alla encore plus loin, et un jour qu'on entendait une forte canonnade de Malghera, on répandit la nouvelle que les Hongrois étaient arrivés devant la forteresse, que les troupes de leur nation avaient passé de leur côté et qu'elles cernaient le fort de concert avec eux. Ces espérances s'évanouirent avec la même rapidité qu'elles s'étaient grossies lorsqu'on reçut la nouvelle que Trieste n'avait pas été pris. On se consolait cependant en croyant que les Hongrois campaient devant cette ville, puis, qu'ils étaient certainement à Laibach et à Fiume, d'où ne manquaient pas les descriptions de leur entrée et de l'enthousiasme avec lequel ils avaient été reçus et ce ne fut que quand arriva la nouvelle qu'ils étaient derrière la Sau et que même ils s'étaient déjà retirés derrière la Drau, qu'on commença à comprendre que tout n'avait été que pure invention et déception.

On répandit alors le bruit puisé dans des feuilles françaises que les États de l'Union de l'Amérique du Nord envoyaient une flotte dans la Méditerranée, et il était naturel que le peuple fondât sur cette rumeur de nouvelles espérances. On disait encore à cette époque que le gouvernement avait fait en Angleterre l'acquisition de deux frégates à vapeur, qu'elles étaient déjà en route sous le pavillon américain, et l'on désignait même l'officier de marine qui s'était rendu à Corfou pour la recevoir. Mais les espérances américaines, à l'instar de celles de Hongrie, furent bientôt réduites en fumée.

Le 20, à dix heures du soir, la fabrique de poudre *aux Grazie* sauta en l'air; cet accident causa une consternation extraordinaire à Venise où je me trouvais par hasard pour affaires de service, d'autant plus que dans la matinée du même jour on avait donné l'ordre de livrer toute la poudre et que cet ordre avait répandu parmi le peuple la nouvelle accablante que les approvisionnemens publics diminuaient d'une manière à inspirer des inquiétudes. Chacun devait penser involontairement qu'il y avait une noire conspiration en jeu, pensée qui refoulait naturellement tous les calculs de la possibilité. Il était même dangereux d'exprimer une opinion différente; celui qui ne voulait pas croire au *tradimento* (trahison) était qualifié lui-même de *traditore* (traître).

La populace qui encombrait la piazzetta et la place publique profita de la mauvaise disposition des esprits qui régnait généralement pour porter des *pereat* à telle ou telle personne en défaveur dans cette classe de la société; ces *pereat* étaient principalement vociférés sous les fenêtres de Manin à l'adresse de quelques membres de la commission d'approvisionnement et de quelques autres personnes qui entouraient Manin. Transporté d'indignation Manin se mit à la fenêtre et expédia la populace dans les termes suivans:

« Vénitiens, croyez-vous que cette conduite soit digne de vous? Vous n'êtes pas le peuple, vous n'en êtes qu'une faible partie. Jamais je ne modelerai mes actes sur les caprices d'un amas de gens attroupés, je me dirigerai uniquement d'après le vote de vos représentans. Mais à vous je dirai toujours la vérité, même lorsque le fusil sera braqué ou le poignard tiré sur moi. Maintenant faites en sorte de vous retirer tous (*adesso andate via tutti*). »

Un *Evviva Manin* qui n'avait jamais été plus sincère fut porté au grand citoyen, non par la populace qui se retirait toute confuse, mais par les bons citoyens qui se tenaient en grand nombre à l'écart.

Le séjour de ma compagnie au fort San Pietro expira le 24 juin. Ce jour-là elle fut rappelée à Venise et elle prit une part active à la défense de la ville jusqu'au dénouement du grand drame.

CHAPITRE XV.

Établissement de la Commission militaire.

Pepe commence à tomber en disgrâce. — L'influence de Manin est minée. — Proclamation de Pepe. — Conduite active et énergique des nouvelles autorités. — Interdiction des habits bourgeois. — Mesures de défense en deuxième et troisième ligne. — Le fort San Secondo. — Les batteries du pont. — Renouvellement et effets du bombardement. — Le moulin à vapeur. — Les ouvriers militaires. — Une émeute tentée dans ma compagnie est heureusement comprimée. — Une aventure de mes soldats. — Une exécution militaire. — Les négociations diplomatiques échouent. — Mesures prises en vue des approvisionnemens. — Les bombes-ballons. — Le major Rossarol, son sort et sa mort. — Service à San Secondo. — Grand danger des Suisses, auquel ils échappent par miracle. — Attaque sur la batterie Sant'Antonio.

Dans le but de mettre énergiquement à exécution le décret du 2 avril 1849 (*Resistere ad ogni costo*) confirmé le 31 mai, l'Assemblée des représentans élit dans son sein une commission militaire de trois membres nantie d'un pouvoir illimité sur terre et sur mer. Le colonel Ulloa, promu au grade de général en reconnaissance de ses services dans la défense de Malghera, fut nommé premier membre de cette commission, puis l'ancien prêtre Sirtori, alors revêtu du grade de lieutenant-colonel, fut nommé deuxième membre, enfin le troisième mem-

bre fut le lieutenant de marine Baldiserotto, deux jeunes gens aussi résolus qu'Ulloa. Pepe, qui fut complètement prétérité dans cette élection comme n'étant pas membre de l'assemblée, fut nommé le 17 président de cette commission par Manin, et l'assemblée sanctionna cette élection dans sa séance du 30.

Quelque opportune que fût cette nouvelle institution vu la faiblesse de l'âge du commandant en chef et le manque d'énergie qui en était la conséquence; quelque désir que dût éprouver Manin, lui qui n'était pas initié dans l'art de la guerre, de savoir la direction des affaires militaires confiée à des mains habiles, cependant il devait être choqué, en sa qualité de chef responsable du gouvernement, de se voir privé de toute influence sur la gestion de la guerre, affaire capitale pour l'État et à laquelle étaient subordonnées toutes les autres. A mon avis c'était une absurdité que de créer un second pouvoir discrétionnaire à côté du pouvoir gouvernemental dont la compétence était également illimitée, et c'est assurément à la seule modération patriotique de Manin que Venise doit de n'avoir pas vu les conflits les plus dangereux surgir entre ces deux autorités.

A son entrée en fonctions, le général Pepe publia l'ordre du jour suivant :

« Militaires de tout grade des forces de terre et de mer, vous qui combattez dans les premiers rangs à Venise pour l'indépendance de l'Italie!

« Appelé à la présidence de la commission militaire instituée par l'assemblée nationale, je dois vous dire que dans ce moment important, où l'ennemi a pris pied dans les lagunes en disposant ses mesures d'attaque, vous devez montrer une valeur indomptable et plus grande que vous ne l'avez fait jusqu'ici, plus grande qu'à Mestre, plus grande qu'à Malghera.

« La discipline a toujours été le fondement de la force et l'obéissance aveugle a toujours été le fondement de la discipline. J'exigerai cette obéissance encore plus des grades supérieurs que des grades inférieurs, parce que l'exemple des premiers est plus salubre que celui des derniers. Je serai inexorable à punir les contraventions.

« Quiconque ne justifiera pas dans ces circonstances importantes la confiance que la patrie a mise en lui et qui sous quelque prétexte que ce soit abandonnera son poste, sera déclaré traître à la patrie.

« Mais au lieu de peines vous saurez mériter des récompenses que vous recevrez de moi et de vos compatriotes et que vous, fidèles à vous-mêmes pour l'avenir, apprécierez d'autant plus.

« L'Europe et l'Italie ont les yeux fixés sur vous. Vos vertus actuelles donneront un nouveau lustre aux actes sublimes qui rendent Venise célèbre depuis quatorze siècles. Nous nous montrerons dignes des épreuves auxquelles nous sommes soumis par suite des hautes destinées de cette terre classique. Nous nous conduirons de manière qu'en deçà des monts les hommes à noble cœur puissent dire: Pourquoi ne me trouvé-je pas au milieu de la détresse et des dangers de cette Venise qu'on attaque avec tant de violence?

« Le commandant en chef,

« Président de la Commission militaire:

« *Guillaume Pepe.* »

La nouvelle commission militaire signala son entrée en fonctions par l'abolition des abus qui s'étaient glissés dans les affaires publiques, par l'amélioration de la discipline et en prenant des mesures efficaces de défense. Elle restreignit les permis de congé, ordonna la confiscation de toute la poudre qui se trouvait entre les

mains des particuliers et établit un conseil de guerre extraordinaire pour juger promptement les graves délits militaires. Elle n'épargna surtout pas les officiers qui se permettaient fréquemment les actes les plus arbitraires ou se rendaient coupables des négligences les plus impardonnables. Presque chaque numéro de la *Gazette officielle* annonçait au public la destitution de deux, de trois officiers. En un mot, la commission procéda d'une manière énergique, ce qui avait fait défaut jusque-là, et par ce moyen elle s'acquit la confiance de la population et de l'armée. Comme cela ne pouvait manquer, elle avait l'appui de tous les bons citoyens et les mauvais la craignaient. L'âme de cette commission était le général Ulloa, jeune homme de trente-six ans, généralement estimé à cause de ses grandes connaissances et du courage dont il avait fait preuve à Malghera, et très aimé pour son honorable caractère et sa conduite sans prétention. Il travaillait nuit et jour avec une infatigable activité de même que ses deux collègues Sirtori et Baldiserotto; le premier était une tête capable qui avait dirigé avec bonheur et habileté plusieurs expéditions difficiles dans lesquelles il avait donné des preuves d'un courage personnel extraordinaire; le second était un officier de marine habile et expérimenté. Mais ils exigeaient des autres la même activité, surtout des commandans de corps, qui en général suivaient une fâcheuse ornière dans la reddition des comptes, dans les rapports de situation et dans les réponses aux correspondances qui étaient horriblement arriérées. Dès ce moment tous les ordres furent donnés catégoriquement; ils portaient, par exemple: dans vingt-quatre heures, dans le courant de la journée, ou à l'instant même. La commission procéda radicalement, sans aucune espèce d'égard, dans la nomination aux divers commandemens des forts et aux

inspectors des cinq arrondissemens; elle écarta les nombreux individus incapables revêtus de grades et elle confia chaque poste à celui qui se montrait le plus capable de l'occuper par ses connaissances, son zèle et son courage. Pepe et Ulloa employant principalement des officiers napolitains dans l'état-major, on en inféra qu'ils voulaient favoriser leurs compatriotes. Mais il n'en était pas ainsi; les officiers napolitains offraient le plus grand choix d'officiers habiles, actifs et courageux, et Venise se serait trouvée dans une triste position si elle ne les avait pas eus pour sa défense.

Par ordre de la commission militaire le ministre de la guerre Cavedalis avait entre autres défendu de circuler dans les rues en habit bourgeois, ce qui était devenu de mode parmi les officiers après la chute de Malghera et ce qui produisait un mauvais effet, parce qu'il semblait qu'ils étaient déjà tout préparés à se retirer de l'état militaire pour rentrer dans la vie civile. On se soumit à cet ordre; mais comme le ministre, qui l'avait donné pour les autres, sans doute, et non pour lui, se promenait toujours en habit bourgeois, on se permit de lui faire observer que l'ordre avait été donné pour *tous* les officiers sans exception, et à cet effet on prit des mesures pour qu'on lui présentât une lettre pressante pendant qu'il serait assis au café Quadri; lorsqu'il eut ouvert cette lettre, il vit l'ordre qu'il avait donné lui-même. Il sentit bien ce qu'on avait eu en vue, et dès ce moment il se soumit à la prescription générale.

Après l'évacuation de Malghera, la station du chemin de fer devint le siège de l'état-major du premier arrondissement, qui embrassait alors tous les forts et les batteries de la seconde ligne de défense. L'ennemi avait renoncé à débarquer sur le littoral et à prendre Brondolo; en revanche il avait manifesté d'une manière d'autant plus

positive l'intention d'attaquer directement Venise. L'existence du pont des lagunes et la possession du fort San Giuliano favorisaient ses efforts tentés dans ce but. Immédiatement après la chute de Malghera il avait, comme on l'a vu plus haut, pris position sur ces deux points et déjà le 29 il avait mis une batterie de mortiers en activité à l'extrémité du pont. De nôtre côté nous n'avions rien négligé pour prendre les mesures les plus efficaces de défense à l'effet d'empêcher qu'il ne s'avancât ultérieurement. En avant de la grande batterie Sant'Antonio dressée sur la place du milieu du pont et dominant les alentours, on avait démoli dix-sept arches (faisant une immense trouée sans interception), outre les cinq qu'on avait fait sauter immédiatement après la retraite de Malghera, et on avait déblayé tous les matériaux. Sur la seconde place du pont, à cinq cents mètres derrière la batterie principale, on avait dressé une seconde batterie dite Rossarol, qui était composée de trois pièces de front, de deux pièces de flanc et de quatre mortiers de huit pouces. Douze traverses de gabions de seize mètres cubes d'épaisseur placées en échiquier entre l'extrême et la deuxième batteries avec place pour les tireurs, empêchaient que l'ennemi ne s'avancât davantage et offraient aux hommes de la garde campés derrière quelque abri contre les projectiles ennemis, principalement contre les bombes. A l'extrémité du pont s'élevait la batterie Pie IX, de neuf pièces de marine, et à droite et à gauche du pont, à environ cent pas de distance, étaient dressées les batteries de flanc St.-Marc et Charles-Albert, chacune de quatre pièces. La dernière était en communication avec la batterie principale au moyen d'un chemin couvert.

Le fort San Secondo, îlot situé à 150 pas à droite et un peu au-dessous de la batterie Rossarol, avait été mis

dans le meilleur état de défense. Quatorze canons de 12, 24, 36, 48 et 80 livres couronnaient le rempart élevé qui formait son front nord-est, et dans sa partie la plus profonde on avait dressé six mortiers de douze pouces. Le fort était entouré d'une muraille crénelée, il contenait un blockhaus recouvert de six pouces de terre et un magasin à poudre capable de résister aux bombes. A droite de San Secondo dans la direction de la batterie Campalto et à gauche de San Giorgio dans la direction de la batterie ennemie Bottenigho, étaient échelonnés six à huit petits bâtimens de guerre, des goëlettes, des péniches, et pendant la nuit dix à douze pirogues s'avançaient des deux côtés comme pour en former les avant postes; on distinguait par là la division droite et la division gauche des vaisseaux. Tous les ouvrages de retranchement étaient calculés dans le but de résister au feu d'artillerie le plus violent, et c'est pour ce motif qu'ils avaient été construits avec beaucoup de soins et de solidité sans pécher cependant contre les règles de la beauté et de l'art. Ces ouvrages étaient, comme l'ennemi lui-même l'a avoué plus tard, de vrais chefs-d'œuvre d'architecture militaire; on y avait consacré plus de cent mille gabions et quelques centaines de balles de coton.

Ulloa fut remplacé par le lieutenant-colonel Cosenz (Napolitain) dans le commandement du premier arrondissement; le lieutenant-colonel Mezzakapo, commandant de la légion d'artillerie Bandiera et Moro, fut investi du commandement de la batterie Sant'Antonio; le brave Rosarol fut nommé commandant de la seconde batterie du pont.

Jusqu'au 24 juin, jour de notre rentrée, l'ennemi était parvenu, en faisant des efforts désespérés, à dresser à San Giuliano trois batteries s'élevant en étagère l'une au-dessus de l'autre. Il avait encore dressé trois autres

batteries, l'une derrière les premiers pilots du pont qu'on avait fait sauter, l'autre près des deux colonnes à l'extrémité du pont, et la troisième à l'embouchure du canal del Bottenigo, et depuis le 29 mai il n'avait discontinué de lancer des boulets et des bombes sur nos deux batteries du pont et sur le fort San Secondo. Cependant, malgré son feu bien nourri, nos travaux furent poussés avec activité et terminés quoiqu'il ne se passât aucun jour sans que les boulets ennemis ne nous fissent éprouver une perte de quatre à six, quelquefois de dix à douze hommes. Dès le commencement l'ennemi avait tenté de lancer de San Giuliano des bombes sur la ville; mais ces projectiles n'atteignaient leur but que dans des cas excessivement rares; la plupart éclataient en l'air, car leurs goulots n'étaient pas calculés pour franchir une distance de 3500 mètres. Toutefois les quelques douzaines de bombes qui tombèrent sur le quartier del Canarreggio, le plus exposé de tous, eurent pour effet que les habitans craintifs, composés d'israélites pour la plupart, quittèrent en grande partie le quartier; c'est ainsi qu'il fallut abandonner aussi l'hôpital militaire de Santa Chiara qui était très-exposé aux projectiles de l'ennemi. On transporta les malades dans les localités dites *ai Convertiti*. Le grand moulin à vapeur qui est également situé dans ce quartier et qu'on peut distinguer de loin à la fumée qui sort de sa tour, était en grande partie le point de mire de l'ennemi, qui avait su calculer le dommage que causerait à la ville la ruine de cet important établissement. Venise n'avait pas d'autres moulins et elle ne pouvait plus, comme précédemment, tirer du dehors ses approvisionnement de farine. Il lui était impossible de fournir à sa consommation sans le moulin à vapeur, car quoiqu'il fût jour et nuit en activité et qu'on eût construit des moulins à pierre partout où il existait une force

quelconque à faire agir au moyen de la vapeur, même sur les locomotives du chemin de fer, sur les *cava fanghi* (espèce de machines mises en mouvemens par la vapeur pour nettoyer les canaux), dans la fabrique de tabac, etc. et que plusieurs moulins à la main fussent en activité dans les maisons particulières, le blé moulu était toujours l'article de commerce le plus rare et le plus recherché. Dans le but de mettre le moulin à vapeur à l'abri des bombes, le gouvernement fit recouvrir de balles de coton la partie supérieure du bâtiment qui contient les machines. Il y mit aussi un poste de la garde nationale pour faire échouer les plans éventuels de la malveillance et pour empêcher toute tentative de pillage. Bien que vingt-deux bombes outre une quantité de boulets fussent tombés dans la ferme de cet établissement et que plusieurs eussent même atteint le corps principal du bâtiment, on put néanmoins y travailler sans interruption jusqu'à la fin du siège.

A notre arrivée nous fûmes casernés aux *Tolentini*, bâtiment employé jusqu'alors comme hôpital militaire, mais qui avait dû être évacué pour pouvoir loger toute la garnison de Venise dans la partie de la ville la plus menacée, à la proximité de la station du chemin de fer. C'est ainsi qu'outre le *Palazzo di Spagna*, le spacieux *Palazzo Labia* fut entièrement rempli de troupes de ligne. Et comme il était impossible, même au prix du salaire le plus élevé, de trouver un nombre suffisant d'ouvriers civils pour réparer pendant la nuit les dommages que les boulets ennemis avaient causés pendant le jour à nos batteries, il fallait à tour de rôle employer les troupes à ces travaux. En général elles se soumettaient de plein gré et avec zèle à cette mesure que commandait une nécessité de fer, et chaque soir elles se rendaient à ces dangereux travaux comme à une fête, musique en

tête et tambour battant, mais rarement rentraient-elles en nombre égal dans leurs quartiers, car dans la règle un ou plusieurs soldats trouvaient la mort dans l'accomplissement de ce devoir.

Le premier jour de notre arrivée je reçus l'ordre d'expédier dans le même but un détachement de vingt-quatre hommes à la station du chemin de fer. Lorsque mon sergent-major eut commandé les gens pour ce service, un nommé Scherrer, de Rheimau, l'un des plus inflexibles et des plus arrogans, sortit des rangs et protesta contre cet ordre, prétextant qu'il s'était enrôlé comme soldat et non comme journalier; il déclara catégoriquement qu'il ne marcherait pas et que quiconque ne l'imiterait pas serait un âne; en un mot il chercha à exciter les autres soit à la résistance, soit à l'émeute, et à cette occasion il déploya une éloquence révolutionnaire si distinguée que déjà d'autres voix acclamaient que Scherrer avait raison, et la troupe qui était déjà prête à se mettre en marche rompit les rangs. C'était un de ces momens où les conquêtes de tous mes efforts, la discipline et directement aussi l'honneur du corps et du nom suisse se trouvaient en jeu, un de ces momens où il dépend uniquement du degré plus ou moins grand de résolution et d'énergie des chefs militaires qu'on soit couvert de gloire ou de honte. Ma compagnie était induite dans la plus grande tentation, les paroles de Scherrer portaient au cœur de la troupe, car le bon soldat ne fait qu'avec répugnance le service de journalier; son orgueil consiste à remplir ponctuellement ses devoirs militaires; mais il ne veut et ne peut travailler, il considère cela comme une occupation vile et secondaire, et son amour-propre militaire se trouve lésé lorsqu'on veut l'y forcer. Mon sergent-major, nommé Morf, comprit très bien l'importance et le danger du moment, et son énergie jointe

à sa prudence donna à cette affaire une heureuse solution. En effet comme Scherrer, refusant d'écouter des représentations raisonnables, provoquait toujours davantage et était sur le point d'être applaudi pour son insubordination, le sergent-major dégaina sa dague et tenant le bras élevé il le menaça de lui fendre à l'instant même la tête s'il proférait encore une seule parole. Cela produisit son effet. Cette énergie, inaccoutumée chez le sergent-major qui était d'ailleurs d'une nature pacifique, fit taire immédiatement ce malin coquin. Les motifs de raison trouvèrent accès et tous les soldats rentrèrent dans le devoir. Lorsque Scherrer vit que son plan avait échoué, il alla spontanément rejoindre les autres pour échapper à la peine qui le menaçait. Mais je donnai à la chose une tournure tout autre qu'il ne se l'était imaginé, car dans certaines circonstances je regarde des gens de cette trempe comme plus dangereux que des voleurs. Lorsqu'on m'eut fait rapport sur cette affaire, je le fis aussitôt arrêter par une garde, je le déférai à la commission militaire et celle-ci au conseil de guerre extraordinaire qui le condamna à la dégradation et à 4 ans de fer. Le jugement fut mis à exécution à teneur des prescriptions du code pénal militaire fédéral, et il ne manqua pas de produire sur le reste de ma troupe l'effet qu'on désirait. Par ce moyen j'évitai le retour de scènes pareilles. Je ne raconte celle-ci en détail que pour faire comprendre au lecteur qu'il a fallu déployer les plus grands efforts, vu les divers élémens qui composaient ma compagnie, pour en conserver jusqu'à la fin l'honneur militaire intact.

Un autre jour que je dus envoyer un détachement de mes gens aux travaux de retranchemens, neuf d'entre eux eurent une aventure d'un caractère tout particulier. Ayant été chargés de conduire quelques centaines de

gabions à la batterie Sant'Antonio, ils se servirent à cet effet d'une grande barque qui était conduite par trois rameurs et un jeune garçon. Comme ces hommes pensaient qu'ils pouvaient se dispenser de leurs armes pour exécuter ce travail, ils les laissèrent au débarcadère du chemin de fer, mais ils avaient eu bien tort; car lorsqu'ils s'approchèrent de la batterie où les bombes et les boulets ennemis tombaient toujours plus nombreux dans l'eau, les deux bateliers perdirent tellement courage qu'à un signe convenu ils se jetèrent subitement les deux à l'eau avec leurs rames, à l'aide desquelles ils nagèrent vers une pirogue qui était à l'ancre tout près de là. Ils abandonnèrent le bateau chargé à la merci des vagues agitées par un violent vent de nuit. Le garçon qui était resté, trop faible pour conduire l'embarcation avec une seule rame, commença à pleurer à chaudes larmes, et lorsque mes gens, dont aucun ne savait ramer, virent qu'ils avaient dépassé la batterie en se rapprochant toujours davantage de la côte ennemie, ils furent en proie au plus grand désespoir. Ils passèrent tout près des endroits du pont qu'on avait fait sauter en éclats et où les Autrichiens travaillaient à la lueur des lanternes. On leur cria une fois *qui vive* sans être arrêtés, quoiqu'ils n'eussent pas répondu, probablement parce qu'on les prit pour des amis à en juger par la réponse allemande qu'ils parlaient ou que la garde crut peut-être avoir entendu la réponse; bref, on les laissa passer. Dans cette course vagabonde pendant une nuit sombre et pluvieuse ils atteignirent enfin un pieu isolé. Mais à défaut de corde pour attacher le bateau, il fallut que deux tinssent alternativement le pieu embrassé pour ne pas le perdre. Le vent faisait tourner continuellement le bateau autour de ce pieu, de sorte que cette tâche était extrêmement pénible et difficile. Cependant ils tinrent pendant une heure et

demie environ dans cette position qui n'était certes pas à envier, jusqu'à ce que le jour fut venu les délivrer. Sur le point de chavirer près de Fusina, ils furent aperçus par un bateau ami qui faisait la patrouille et sauvés du danger d'être faits prisonniers de guerre, danger auquel ils avaient été bien exposés sans qu'il y eût de leur faute. Chacun de ces hommes reçut une indemnité de trois livres, et plus tard ils s'amusaient à dépeindre leur désespoir sur le bateau et les angoisses au milieu desquelles ceux mêmes qui se vantaient de ne pas craindre le diable avaient commencé à prier à haute voix et avec ferveur, chacun dans leur langue, en allemand, en français et en italien.

Je reçus un jour à midi l'ordre d'envoyer à deux heures un caporal avec six hommes au commandement de place. Croyant qu'ils seraient obligés de pourvoir à un petit poste quelconque, ils furent présens à l'heure prescrite; mais cette fois ils avaient été appelés pour un service beaucoup plus important. Un officier de place se rendit avec eux à la maison de correction de la *Giudecca*, dans la cour de laquelle se trouvaient déjà une compagnie de gendarmes et un nombre égal de troupes composées de détachemens des différens corps qu'il y avait à Venise. L'officier de place leur déclara qu'ils étaient destinés à mettre à exécution un jugement rendu par le conseil de guerre extraordinaire. En effet on amena trois condamnés, assistés chacun d'un capucin, et on leur donna lecture de la sentence de mort. C'étaient des matelots du bateau à vapeur Pie IX, auteurs d'une émeute qu'ils avaient ourdie et qui avait fini par éclater contre les officiers de ce bâtiment. On commença l'exécution par le caporal qui se trouvait parmi eux. Lorsque celui-ci, frappé de trois balles, tomba mort, les deux autres tombèrent également en se roulant à terre comme des

vers. Conformément à l'ordre qui avait été donné, on leur annonça que la peine de mort à laquelle ils étaient condamnés avait été commuée en celle de vingt ans de fer. Ils accueillirent les deux cette faveur avec des marques extraordinaires de reconnaissance; mais les angoisses de la mort auxquelles on les laissa exposés d'une manière cruelle avait totalement dérangé leur cerveau et quinze jours plus tard ils furent entièrement graciés comme atteints d'aliénation mentale. Ce fut la première et aussi la dernière sentence de mort mise à exécution sous le gouvernement de Manin.

Dans l'intervalle les négociations diplomatiques avaient reçu un dénouement. Comme on pouvait le prévoir, elles avaient complètement échoué, car les citoyens Calucci et Pasini qui en avaient été chargés avaient dû prendre pour base l'indépendance de Venise. La chambre des représentans, dans la séance du 30 juin 1849, passa à l'ordre du jour sur les offres autrichiennes et décréta la publication des actes diplomatiques afin que l'Europe fût juge entre Venise et l'Autriche. Je donne ici la traduction des plus importans :

*Le Président du Gouvernement provisoire de Venise
aux Ministres des affaires étrangères de S. M. la
reine de la Grande-Bretagne et de la République
française.*

« Venise, le 4 avril 1849.

« Monsieur! C'est au nom de l'humanité et de la justice, c'est au nom de la légitimité et de la liberté, que le peuple de Venise implore les effets aussi prompts que possible de cette médiation bienfaisante que lui font espérer depuis quelques mois les gouvernemens des plus puissantes et plus libres nations de l'Europe. Nous allons rappeler des faits bien connus; mais le malheur nous y

force : et le malheur, dignement supporté, quand même il serait dénué de tout autre droit, est à lui seul un titre auprès des cœurs généreux. Les droits du peuple vénitien sont, comme chacun sait, des plus anciens et des plus légitimes. Venise, sortie de ses lagunes comme une création du libre arbitre et de la persévérance humaine comme une protestation violente contre la violence étrangère, fit de son histoire une conséquence immédiate de son origine ; et tout en gardant son indépendance et son originalité, noua d'honorables rapports avec les peuples les plus redoutés de la terre, et rendit quelques services à la civilisation par ses arts, à l'humanité par son commerce, à la chrétienté par ses armes. Les moyens spontanés par lesquels elle acquit et garda ses domaines ; la façon dont elle perdit et ses domaines et son existence politique concourent à témoigner de ses droits. Tout en lui promettant une liberté plus vraie que celle qui lui était connue, on la livra à une puissance qui n'avait alors sur elle pas même le droit du plus fort. La Sainte-Alliance, dont le rôle était de faire respecter tous les droits qu'on disait violés par la révolution et la guerre ; la Sainte-Alliance ne songea pas à Venise. L'Autriche, dont les proclamations animaient les Italiens à la guerre contre la France dans l'espoir de recouvrer leur vie nationale et l'héritage de leurs souvenirs ; l'Autriche n'a pas tenu ses promesses. Les traités de 1815 ont subi des changemens que l'Europe a déjà reconnus. L'Angleterre et la France, qui ont reconnu la légitimité du mouvement sicilien, ne pouvaient sans doute refuser leur appui à notre délivrance, dont la légitimité repose sur des fondemens plus sacrés. Venise, en joignant ses forces dans le moment de la lutte à celles d'autres États d'Italie, n'en garde pas moins la propriété de ses titres et le caractère unique dont elle fait preuve, même dans les présens

efforts de sa résistance. Nous ne rappellerons pas les promesses dont l'Europe a retenti, ni ces paroles solennelles où la pacification de la Péninsule était inséparablement liée à l'idée d'affranchissement, ni tous les témoignages de sympathie qu'eut Venise et qui, dans son état, deviennent autant de promesses pour son avenir.

« Si d'autres États italiens ont jadis rejeté le secours de la France, Venise était, en revanche, accusée du contraire; les journaux du temps en font foi. Et si quelqu'un, en son nom, a jamais osé s'associer à un refus, non moins imprudent qu'ingrat, aucun de ses actes officiels ne saurait être cité qui ne prouvât notre gratitude et notre confiance. C'est ainsi que, dès le commencement, nous adressâmes au Gouvernement de S. M. Britannique des paroles dont la signification n'était pas douteuse. Mais quand nous aurions, à cet endroit-ci, des torts que nous n'avons pas, ce serait offenser des Gouvernemens tels que ceux des puissances médiatrices, que de penser qu'ils daigneraient saisir de si minces prétextes pour nous abandonner dans notre détresse.

« En nous séparant un instant de notre peuple et en assumant l'orgueil de mérites qui ne nous sont pas personnels, nous pouvons affirmer que le titre principal de Venise à l'appui des puissances, n'est pas tant ce qu'on lui a fait ou ce qu'on lui a promis, que sa propre souffrance et la manière dont elle sait l'endurer. L'histoire des révolutions ne présente pas beaucoup d'exemples d'un amour de l'indépendance allié avec un tel génie de sacrifices, qui paraît être devenu l'état naturel des esprits. Point de factions, point de tumultes, point d'ostentation, point de haines. La liberté nouvelle n'éteint pas l'ancienne piété: les habitudes d'une vie par trop pacifique font place à de rudes exercices, à des privations journalières. La durée de la résistance est elle-même un

titre, puisqu'elle démontre que ce n'est pas une ivresse turbulente, mais une volonté réfléchie.

« Tout en recommandant à Votre Excellence (à vous, Monsieur le Ministre) l'Italie tout entière dont les intérêts sont solidaires et dont la pacification, c'est-à-dire l'affranchissement, est devenu la condition indispensable de la paix de l'Europe, nous devons vous supplier de prendre dès l'abord en considération notre état qui, faute de moyens économiques, ne saurait se prolonger sans donner gain de cause à notre ennemi. Ses délais sont calculés; il veut que la diplomatie de deux grandes puissances soit sa dupe et qu'elle paraisse sa complice. Ce que Venise demande c'est que le joug autrichien ne pèse plus désormais sur elle; c'est non pas qu'on lui rende ce que Campoformio lui a ôté, mais son nom au moins et ce qui est strictement nécessaire à son existence. Elle se place sous le patronage associé de l'Angleterre et de la France, et leur abandonne le choix des moyens. La diplomatie, dans cette espèce de négociation, a beau jeu, puisque notre délivrance n'est pas une révolution, c'est la reprise de nos droits historiques, de notre légitimité.

« Au fait, Venise affranchie ne saurait donner de l'ombre; Venise autrichienne serait une honte et un embarras.

« Agréez, etc.

« *Manin.* »

Le Ministre des affaires étrangères de Sa Majesté la Reine de la Grande-Bretagne à M. Manin (Reçu le 10 mai.)

« Bureau des affaires étrangères, 20 avril 1841.

« Monsieur! J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 et de vous donner en réponse l'assurance que le gouvernement de Sa Majesté a vu avec

un grand intérêt non seulement les immenses sacrifices que le peuple de Venise a faits durant les derniers douze mois pour soutenir la cause qu'il a embrassée, mais encore le bon ordre qui a été maintenu dans la ville pendant toute cette période. Mais pour ce qui concerne le vœu exprimé au nom de vos concitoyens que Venise cesse d'appartenir à l'Autriche, le gouvernement de S. M. peut vous dire seulement que le traité de Vienne, dans lequel la Grande-Bretagne est intervenue comme partie contractante, désigne Venise comme faisant partie de l'Empire d'Autriche, et que les points proposés en août dernier au gouvernement d'Autriche par les gouvernements anglais et français comme base des négociations, n'avaient pas pour but d'altérer sous ce rapport le traité de Vienne. Un changement quelconque dans la position politique de Venise ne peut s'opérer qu'avec l'assentiment et le concours du gouvernement impérial, et ce gouvernement a déjà annoncé son intention en ce qui concerne ce point. Ainsi le gouvernement de S. M. ne peut que réitérer sérieusement l'avis qu'il a communiqué il y a peu de temps au consul-général de S. M. à Venise pour être transmis au gouvernement de Venise, savoir que les Vénitiens ne perdent pas de temps pour entrer en négociations amiables avec les autorités autrichiennes, procédé qui est le moyen le plus propre à rétablir sans collision dans la ville de Venise l'autorité de l'empereur d'Autriche.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

« *Palmerston.* »

Le ministre des affaires étrangères de la République française à Monsieur Manin, etc. (Reçu le 14 mai.)

« Monsieur! J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois. Les nobles sen-

timens qui y sont exprimés avec tant d'élévation et de dignité, m'ont profondément touché. Personne plus que nous ne rend justice au courage, à la modération, à l'abnégation de tout intérêt personnel que le peuple vénitien a apportés à la défense de son indépendance. Si la liberté italienne eût été partout défendue ainsi, elle n'aurait pas succombé, ou du moins, en recourant à temps, après une honorable résistance, à la négociation, elle eût obtenu des conditions qui lui eussent assuré une partie des bénéfices de la victoire. Il en a été autrement. Des fautes irréparables ont été commises, et les Vénitiens, qui n'ont pas à se les reprocher, doivent aujourd'hui, par la force des choses, en supporter les conséquences. Quelque illusion que puisse vous faire un généreux patriotisme, vous êtes trop éclairé, Monsieur, pour ne pas comprendre qu'après les événemens accomplis, lorsque Venise continue seule, en Italie, à tenir tête à l'Autriche, le cabinet de Vienne ne saurait être amené à lui accorder une existence complètement séparée qu'il lui refusait à l'époque même où il consentait à l'accorder aux Lombards. Pour l'y déterminer il faudrait ou des événemens au-dessus de toute prévoyance humaine, ou une guerre générale, qui serait pour l'Europe, dans les conjonctures actuelles, une si terrible calamité que vous-même, Monsieur, vous pouvez à peine la désirer, votre haute raison ne vous permettant sans doute pas d'attendre pour votre patrie des avantages incertains ou hypothétiques au prix d'une catastrophe universelle, dans laquelle Venise elle-même se trouverait peut-être engloutie. Je vous en conjure, donc, Monsieur, n'essayez pas plus longtemps de vous dissimuler les nécessités de la situation; usez, pour ouvrir les yeux de vos compatriotes, de l'autorité que vous ont justement acquise vos talens et vos services, et sans perdre davantage un temps

précieux, mettez à profit l'ensemble des circonstances qui, aujourd'hui encore, peut disposer l'Autriche à traiter Venise avec plus de ménagemens, ou même à lui faire, sous une forme quelconque, des concessions importantes. Je n'ai pas besoin de vous dire que, si vous entrez dans cette voie, la France fera tout ce qui dépendra d'elle pour vous la faciliter. Vous saurez déjà, lorsque cette lettre vous parviendra, que tels sont aussi les sentimens et les dispositions du cabinet de Londres.

« Agréez, etc.

« *E. Drouyn de Lhuys.* »

Manin suivit le conseil que lui donnaient l'Angleterre et la France, car ces deux puissances s'exprimaient trop clairement dans leurs réponses pour qu'on eût pu se tromper plus longtemps en se berçant de l'espoir d'une intervention. C'est pourquoi il eut recours à la médiation de l'ambassadeur français à Vienne afin d'obtenir du cabinet autrichien un sauf-conduit pour le délégué vénitien Pasini en résidence à Paris à l'effet de traiter directement avec l'Autriche. Mais malgré cette influente intervention, le sauf-conduit demandé fut catégoriquement refusé, car à cette époque le ministère autrichien était encore fermement résolu à ne plus entrer en négociations avec Venise, ne doutant pas qu'il reprendrait bientôt cette ville. Il repoussa donc l'intervention de l'ambassadeur français et renvoya les Vénitiens à s'entendre avec le maréchal Radetzky au sujet de leur soumission.

Cependant après l'évacuation de Malghera, le ministre du commerce de Bruck, qui se trouvait en Italie, donna le 31 mai avis au gouvernement qu'il serait le lendemain matin à huit heures à Mestre, et qu'il avait plein-pouvoir d'entrer en négociations.

A la réception de cet avis, Manin envoya à Mestre une délégation composée des députés Calucci et Foscolo;

ils y furent reçus et traités avec distinction par M. de Bruck. Dès l'abord il leur dit avec politesse que l'Autriche actuelle n'était plus l'Autriche des temps passés, que les hommes qui en dirigeaient les affaires étaient mus par des principes libéraux, et qu'ils avouaient eux-mêmes que l'Italie avait eu peu de garanties jusqu'ici, que souvent même on n'avait pas respecté ces garanties, qu'en conséquence ils devaient lui exposer clairement ce qu'on entendait à Venise par ces mots : *existence politique convenable*. (Voir réponse de Manin à Radetzky du 3 mai, page 192). Comme le délégués, conformément à leurs instructions, mirent en perspective l'indépendance de la ville avec un rayon de territoire assurant son existence économique, le ministre leur déclara catégoriquement que sur cette base toute négociation était impossible ; que l'Autriche était fermement résolue à reconquérir Venise, et que pour ce motif il pouvait uniquement s'agir de la constitution future. Il ajouta qu'il avait été chargé lui-même d'en élaborer le projet pour le royaume lombardo-vénitien et il leur donna lecture de ce projet.

Aux termes de cette constitution, le royaume lombardo-vénitien aurait constitué une partie intégrante de la monarchie et il aurait été gouverné par un lieutenant de l'Empire conjointement avec un conseil d'État. Vérone serait devenue la capitale. Le pouvoir législatif aurait été exercé par une chambre et un sénat ; toutefois les affaires diplomatiques et celles de la guerre auraient été traitées par la chambre de la monarchie résidant à Vienne, dans laquelle les Italiens auraient nommé leurs députés.

Au reste il déclara qu'il était facultatif à Venise ou bien de constituer une partie intégrante de la monarchie commune, ou bien, dans le but de conserver le caractère et les avantages d'une capitale, de former un

royaume à part conjointement avec ses provinces, ou bien, à l'instar de Trieste, de devenir une ville impériale ayant une administration municipale. Plus tard il donna encore aux délégués par écrit plusieurs explications qu'ils transmirent au gouvernement accompagnées d'un rapport sur la conférence qui avait eu lieu.

Manin convoqua de nouveau l'assemblée des représentans pour le 16 juin et fit par son influence que la majorité, se désistant de la condition d'indépendance complète, le chargea de reprendre les négociations qui avaient été ouvertes à l'effet de fixer les institutions du royaume et ses rapports avec l'empire d'une manière propre à garantir le bien-être et la dignité de la nation. A cette fin il délégua une seconde fois à Vérone les députés Calucci et Foscolo.

Le 1^{er} juillet ils firent rapport à l'assemblée des représentans sur la conférence qui avait eu lieu le 21 et le 22 juin, conférence dans laquelle le ministre de Bruck leur soumit, outre le projet de constitution pour le royaume, un autre projet de loi municipale, et leur communiqua en même temps les conditions de la soumission qu'il avait arrêtées de concert avec Radetzky.

Quoique les droits fondamentaux de la liberté de la presse, le droit d'association, la liberté personnelle, l'inviolabilité du domicile et le secret des lettres fussent consacrés en principe, cependant les deux délégués proposèrent le rejet des offres qui avaient été faites, parce qu'à teneur du projet de constitution :

1^o Les droits fondamentaux pouvaient être abolis en temps de guerre ou d'émeute;

2^o Les fonctions de l'administration étaient accessibles à tous les citoyens de la monarchie et non pas aux Italiens seulement;

3° Parce que la partie la plus importante de la législation était réservée au parlement général, et principalement

4° Parce qu'on ne créait ni une flotte ni une armée composée exclusivement d'Italiens, qu'on ne déterminait pas d'une manière quelconque qu'il en resterait une dans le pays, au moins en partie.

Toutefois, ce qui était le plus opposé aux intérêts économiques et aux libertés des Vénitiens c'étaient les conditions de la soumission communiquées par M. de Bruck, d'après lesquelles :

1° La Moneta del Comune, ainsi que tous les titres dérivant d'emprunts forcés, ne seraient reconnus qu'à 2/3 de leur valeur nominale, la Moneta patriotica à la moitié seulement ;

2° Tous les anciens employés devaient retourner à leurs postes ;

3° Tous les étrangers et tous les militaires autrichiens non compris dans l'amnistie générale de Radetzky, ainsi que quarante citoyens, devaient quitter tant la ville que les États autrichiens.

Comme je l'ai dit ci-dessus, l'assemblée passa à l'ordre du jour sur les offres autrichiennes, et Manin transmit par la lettre suivante au ministre de Bruck le décret qui fut rendu en cette matière :

Le Président du Gouvernement provisoire de Venise à Son Excellence M. le Chevalier de Bruck.

« De la part du Gouvernement provisoire de Venise, le 1^{er} juillet 1849.

« Excellence! J'ai communiqué à l'assemblée des représentans le rapport que messieurs Calucci et Pasini

ont fait au gouvernement sur les conférences qui ont eu lieu avec V. E. à Vérone le 21 et le 22 juin, ainsi que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 23 de Milan, et l'assemblée, dans sa séance d'hier, a rendu au scrutin secret, par 105 voix sur 118 votans, le décret suivant :

« Entendu les communications du gouvernement :

« Vu les actes de la correspondance diplomatique :

« Considérant que les offres faites par l'Autriche en ce qui concerne le Lombardo-Vénitien ne garantissent, d'une part, ni les droits de la nation, ni respectent sa dignité, que d'autre part elles se réduisent à de simples promesses qui sont dépourvues de toute garantie et dont l'accomplissement dépend uniquement du bon vouloir de l'Autriche elle-même ;

« Considérant que les offres qui concernent Venise en particulier ne renferment que des propositions déshonorantes de capitulation ;

« Entendu la déclaration du gouvernement que les actes des négociations seront livrés à la publicité par la voie de la presse afin que l'Europe soit juge entre l'Autriche et Venise ;

« L'assemblée passe à l'ordre du jour.

« Tout en vous transmettant, conformément à mon devoir, la présente communication, je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret que le caractère des propositions de paix ait rendu illusoire notre intention sincère de donner les mains à un accommodement honorable et satisfaisant pour les deux parties.

« Agréez, Excellence, etc.

« *Manin.* »

Si l'Autriche, dans ses assurances, avait tenu compte davantage de la nationalité italienne, Venise l'aurait prise

au mot et elle aurait donné les mains à la pacification de l'Italie si nécessaire à la monarchie; mais elle devait à son honneur national de pousser à l'extrémité la lutte, qui était toujours plus désespérée, et de faire en sorte que le décret du 2 avril 1849 (*Resistere ad ogni costo*) devint une vérité.

La ville commençait à se trouver dans une position inquiétante, et aux nombreux soucis qu'avait déjà le gouvernement venait encore se joindre celui de pourvoir à la subsistance du peuple affamé. Il fallut prendre des mesures larges et énergiques à l'effet de répartir équitablement les approvisionnemens de vivres existans et pour les mettre à la disposition du gouvernement, car sans cela ils seraient tous tombés entre les mains des accapareurs. Par décret du 7 juillet on institua une « *Commissione annonaria centrale* » (commission centrale d'approvisionnement), à laquelle était subordonnée dans chaque commune et dans chaque quartier de la ville une commission municipale de même espèce. Elle ordonna, sous peine de confiscation, la déclaration d'office de tous les approvisionnemens privés, elle fixa le prix de tous les vivres, en régla la vente et la répartition uniforme, et empêcha de cette manière qu'une partie de la population ne mourût de faim pendant qu'une autre partie s'enrichirait à ses dépens. Ces mesures la mettaient en outre en état de calculer approximativement jusqu'où l'on pourrait aller avec les approvisionnemens existans. Dès le 23 juillet il ne fut plus possible de recevoir du blé à moudre dans les moulins à la main, de la polenta (bouillie de maïs) et du pain que pour l'usage journalier et moyennant l'exhibition d'un certificat délivré par les curés des paroisses pour quinze jours d'après les besoins de chaque ménage. Cependant les troupes recevaient leurs rations ordinaires de pain des boulangeries militaires.

On avait aussi établi un magasin particulier d'où elles pouvaient tirer les autres besoins culinaires des compagnies.

On avait déjà appris depuis longtemps à Venise que l'ennemi avait l'intention de bombarder, à l'aide de ballons aériens, la ville qui était inaccessible à ses projectiles et qu'on en fabriquait une grande quantité dans l'arsenal de Trévis. Cependant on regarda généralement cette nouvelle comme un conte fait à plaisir et on s'amusa à mettre en vente diverses caricatures sur ces ballons ; on y voyait une demi-douzaine de Croates activement occupés à faire descendre d'énormes bombes sur la place Saint-Marc. Cependant le jour de la fête della Madonna della Salute les Vénitiens aperçurent effectivement des ballons de ce genre, qui de cinq en cinq minutes s'élevaient en l'air d'un vaisseau de guerre à l'ancre derrière le Lido, et ils virent de leurs propres yeux se réaliser un conte qu'ils tenaient pour incroyable ; mais ils en furent plutôt édifiés que consternés. Aucune des vingtaines de bombes lancées ne s'abattit sur la ville, elles éclatèrent la plupart en l'air ou tombèrent dans la mer ; d'autres, poussées par un violent vent du sud-est, passèrent par-dessus la ville et les lagunes, et déchargèrent à Mestre et à Campalto leurs masses destructives de fer sur la propre tête de nos ennemis inventeurs, qui, dans la position souffrante où nous nous trouvions, ne pouvaient nous amuser plus agréablement qu'en nous donnant le spectacle de ces bombes-ballons. Ce jour-là Venise présentait un aspect tout particulier. Chacun se tenait sur les places publiques dans une attitude silencieuse, bouche béante, les yeux levés au ciel, comme si l'on voyait voler des alouettes rôties, et lorsqu'un petit nuage de fumée noire, suivi d'une faible détonation, se formait en l'air et annonçait par là qu'une bombe avait

éclaté, tout le monde battait instinctivement des mains. Les applaudissemens publics se manifestaient d'une manière plus générale et avec plus de vivacité lorsque par-ci par-là on voyait l'une de ces maudites bulles de savon s'abattre dans la direction de Mestre; alors non seulement on criait *viva!* en battant des mains, mais on ajoutait encore: *Bravo! buon appetito!* (bon appétit).

Nos batteries avaient opposé à l'approche de l'ennemi un obstacle qui semblait insurmontable; car depuis le commencement de juillet, malgré un feu violent qui durait depuis plus de quatre semaines, il n'avait pu faire un seul pas en avant. Il est vrai qu'il ne se passait pas de jour que nous n'eussions plusieurs pertes à déplorer. Parmi les victimes se trouva le brave major Rossarol, qui lors du siège de Malghera avait exposé sa vie avec tant de témérité et qui depuis lors avait commandé la seconde batterie du pont avec la même intrépidité et la même activité. Son convoi funèbre, qui eut lieu le 30 juin, fut extrêmement pompeux et nombreux. La commission militaire y assista. Pepe le visita sur son lit de mort et lui prodigua de grands éloges dans un ordre du jour. L'histoire de la vie de Rossarol est trop intéressante pour que je ne mette pas sous les yeux du lecteur une courte esquisse biographique de ce brave officier.

Rossarol, fils du célèbre baron napolitain Rossarol-Sforza, mort dans l'exil bourbonnien, naquit à Rome en 1809; il fut élevé militairement et déjà dans sa première jeunesse il combattit en Grèce et en Espagne à côté de son père pour la cause de l'indépendance. Plus tard il servit à Naples en qualité de sergent des hussards de la garde. En 1833 il avait tramé, avec un nommé Lancellotti, une conspiration contre la vie du roi, mais elle fut découverte et il ne leur restait plus d'autre perspective que l'échafaud du criminel. Pour se soustraire à cette

mort ignominieuse, ils tombèrent d'avis qu'ils se tueraient réciproquement, et à cet effet chacun appuya un pistolet contre la poitrine de l'autre. Lancellotti tomba mort, mais Rossarol ne fut que grièvement blessé. On le transporta à l'hôpital où il fut guéri après sept mois de soins assidus. Il ne le quitta pas pour courir le monde, mais pour monter à l'échafaud, car dans l'intervalle une sentence de mort avait été prononcée contre lui. Il entendit sans pâlir la lecture de son jugement, monta les degrés de l'échafaud, et déjà il voyait brandir au-dessus de sa tête le couteau de la guillotine lorsqu'il apprit avec le même sang-froid que la peine de mort à laquelle il avait été condamné était commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Quoique chargé de chaînes, épuisé par de violens efforts et en butte à des humiliations morales, il s'adonna à l'étude de l'histoire et des sciences militaires où il fit de très grands progrès, et attendit ainsi le jour du réveil de l'Italie. Ce jour tant désiré pointa à l'horizon le 27 janvier 1848 où le roi de Naples octroya une constitution au pays et accorda la liberté aux condamnés politiques. A peine fut-il élargi qu'il enrôla un bataillon de volontaires, et avec ce bataillon et le dixième régiment de ligne il partit comme avant-garde de l'armée napolitaine. Le 15 et le 29 mai 1848 il se distingua avec la troupe sous ses ordres dans les plaines de Curtatone, où il contribua à mettre en fuite l'ennemi qui avait des forces quatre fois supérieures: dans cette affaire il fut blessé et reçut la décoration toscane du mérite de l'ordre de Saint Joseph. Lorsque l'armée napolitaine se retira, Rossarol se rendit à Venise, où il fut accueilli avec le grade de major dont il était revêtu. J'ai déjà exposé quel courage et quelle activité il déploya en sa qualité de commandant de la lunette 15 pendant le siège de Malghera; mais le boulet qui l'épargna à ce poste d'une

manière si miraculeuse, l'atteignit à son nouveau poste d'honneur. Le 27 juillet une bombe mit le feu à un dépôt de poudre de la batterie Sant'Antonio que Rossarol commandait avec un zèle intrépide. Pendant qu'il était occupé à réparer les dégâts causés par l'explosion et à remettre en état la batterie, dont deux pièces seulement pouvaient encore faire feu, un boulet de vingt-quatre le toucha à l'épaule gauche et la même nuit le héros succomba à cette blessure mortelle. On fait le tableau le plus touchant de ses derniers momens. Il mérita bien, lui qui avait souffert et qui était mort pour la cause italienne, la distinction que Pepe consacra à sa mémoire en donnant son nom à la batterie dressée sur la seconde place du pont.

Au commencement de juillet ma compagnie se rendit à San Secondo pour y tenir garnison; elle y fût employée, alternant chaque fois pour dix jours avec la légion hongroise, au service des mortiers qui tiraient continuellement avec activité sur le fort San Giuliano. Quoique ce service fût très pénible, mes gens ne cessèrent cependant d'y prendre goût comme à quelque chose de nouveau, et ils ne tardèrent pas à acquérir dans l'art de l'artillerie des connaissances telles, que coup pour coup ils expédiaient à San Giuliano les bombes de douze pouces aussi bien que les officiers et sous-officiers de la batterie Bandiera et Moro qui les avaient instruits dans cette partie. Comme on tirait toujours à la même distance, le pointage était la chose principale, la charge ne variant pas. Mes soldats se plaisaient surtout à San Secondo à cause des rations de vin et de jambon que chaque homme y recevait régulièrement, et extraordinairement pour chaque service d'une nature particulière, car déjà le vin était devenu une rareté et une marchandise trop coûteuse pour le soldat.

Il suffisait d'un officier pour la surveillance du service à San Secondo. Mes deux lieutenants alternaient dans ces fonctions; quant à moi je me bornais à faire une visite journalière dans ce fort, qui d'ailleurs n'avait pas de place pour y vaquer aux travaux de chancellerie qui m'étaient imposés; je maintins de même à la caserne le sergent-major, le fourrier et le chef d'ordinaire. Au reste, dans les premiers temps le fort de San Secondo n'était que rarement le point de mire des projectiles de l'ennemi, car tous ses efforts tendaient à démonter la batterie antérieure du pont ou à l'isoler en démolissant ses communications avec la ville. C'est ainsi que mes gens n'essayèrent aucune perte ultérieure pendant tout le temps de leur service à San Secondo. Il est bien arrivé parfois que des soldats qui s'étaient approchés des mortiers par imprévoyance perdirent l'ouïe; cependant ils furent tous rétablis à l'hôpital. Mes soldats échappèrent une fois comme par miracle à une mort certaine. En effet, une nuit qu'ils s'étaient retirés pour la plupart dans le blockhaus, une bombe tomba près de la porte d'entrée. Après qu'elle eut éclaté, les miens sortirent avidement pour examiner les effets de l'explosion, car comme je l'ai déjà dit, on tirait alors bien peu sur le petit fort et il était encore beaucoup moins atteint. Pendant qu'ils étaient sortis, une seconde bombe tomba au milieu du blockhaus, qu'on croyait de nature à pouvoir résister, brisa en deux ses fortes poutres de chêne en traversant la terre, qui avait six pouces de profondeur, alla se nicher dans l'intérieur précisément à la place où mes gens étaient couchés auparavant, et en éclatant elle tua trois Napolitains. C'est ainsi que la curiosité sauva les miens.

Dans la nuit du 6 au 7 juillet une canonnade extraordinairement forte de San Secondo et des pirogues m'éveilla en sursaut. Je montai à la plate-forme du toit

d'une maison de Campo Sant'Andrea où j'avais ma demeure, et à mon grand étonnement je remarquai qu'un vif combat s'était engagé sur la batterie principale Sant'Antonio. Les vaisseaux de la division droite et de la division gauche tiraient sans interruption et avec vivacité pendant que San Secondo exécutait un feu de file avec ses quatorze canons. Je me rendis en toute célérité à la caserne où j'avais encore une douzaine de mes gens; mais le combat fut bientôt terminé et aucun ordre ne me parvint de quitter le quartier où nous étions déjà sous les armes. Ce n'était ni plus ni moins qu'une attaque de l'ennemi sur la batterie Sant'Antonio. En donnant différens signaux de feu, l'ennemi avait attiré l'attention des sentinelles sur le côté gauche, pendant qu'un brûlot ennemi s'approchait de la batterie sans être aperçu en faisant une exploration. Protégé par la fumée qui enveloppa toute la batterie et favorisé par la confusion qui s'ensuivit, un détachement de soixante hommes qui s'avançait sur plusieurs bateaux parvint à monter sur la batterie. Les canonniers surpris et armés de sabres seulement, incapables de résister à ce choc, prirent la fuite après un combat désespéré avec les assaillans, qui tuèrent un officier et même quelques hommes. Mais au cri de détresse poussé par les canonniers, la réserve de soixante gendarmes stationnés au débarcadère accourut en toute hâte. Ceux-ci, appuyés par les petits postes avancés qui comptaient trente hommes environ du régiment Sile, marchèrent courageusement sur la batterie et la purgèrent à la baïonnette de l'ennemi qui était précisément occupé à enclouer les canons et qui dans son désespoir se retira dans les barques; mais cette retraite se fit avec tant de précipitation que plusieurs se jetèrent à l'eau. Les nôtres poursuivirent ensuite les fuyards à coups de fusil, pendant que la pirogue la *Brillante*, d'un côté, et le fort San Secondo, de l'autre, tiraient

sur eux à mitraille, de sorte qu'il est à présumer qu'il en revint bien peu de cette téméraire entreprise. Tous nos canons, sauf un, avaient été encloués, mais heureusement on s'était servi de clous si petits qu'on put les retirer immédiatement soit avec les doigts, soit avec des tenailles. Quelques heures après cette attaque toutes les pièces firent feu de nouveau, car on ne trouva que deux canons endommagés, qu'on remplaça de l'arsenal avec une rapidité extraordinaire. Dans cette affaire un brûlot encore intact, quelques barques et une quantité d'armes tombèrent entre nos mains. Toutefois le plus grand profit que nous retirâmes de cet accident, ce fut la leçon qui nous fut donnée de ne plus nous laisser aller à une pareille insouciance, mais d'avoir pendant la nuit près de la batterie une escorte convenable d'infanterie et de munir les canonniers de fusils. Si l'ennemi fût venu en plus grand nombre et qu'il se fût avancé à pas accélérés, il aurait pu, au milieu de la confusion, non seulement s'emparer des batteries extérieurs, mais encore prendre avec la même facilité les batteries intérieures et entrer immédiatement dans la ville qui, surprise de cette manière, n'aurait certes plus opposé aucune résistance. Lors de cet événement, le peuple, suivant son habitude passionnée, cria de nouveau à la trahison, et un jeune Grec de ma connaissance, qui était attaché à l'état-major en qualité de sous-lieutenant, fut cette fois la victime expiatoire, car à onze heures et demie il avait encore fait la ronde, et attendu qu'il n'avait rien vu d'extraordinaire, il avait annoncé que tout était dans le meilleur ordre possible, tandis qu'une demi-heure après l'affaire éclata. Le Grec fut arrêté, jeté dans une mauvaise prison et maltraité. Cependant l'enquête ne mit pas à sa charge la plus légère infraction à ses devoirs, à plus forte raison ne put-elle établir qu'il y eût de sa part connivence criminelle

avec l'ennemi, et après qu'on l'eut maltraité pendant quinze jours, on proclama son innocence. Ce procédé le dégoûta entièrement du service volontaire à Venise et il ne revêtit plus jamais l'uniforme.

Dès ce moment on prit des mesures pour que du côté ennemi aucun bateau ne pût s'approcher à plus de cinquante pas de la batterie Sant'Antonio ou du fort San Secondo, car sur une longueur de plusieurs centaines de pied on plaça de fortes poutres qu'on affermit au moyen de crampons de fer. Quelques tentatives ultérieures de l'ennemi dans le but de s'approcher de la batterie furent découvertes à temps et repoussées avec succès. Après plusieurs échecs l'ennemi renonça spontanément à ces tentatives, soit qu'il vît bien l'impossibilité de la réussite, soit qu'il espérât que la position gênante de la ville la forçerait de se rendre bientôt.

Le 14 juillet une partie de la fabrique de poudre *nelle Grazie* sauta de nouveau en l'air, et quoique le bulletin officiel eût déclaré que le dommage était de peu d'importance, on apprit cependant avec certitude que la machine nouvellement construite était mise hors de service. C'était une perte bien sensible, car chaque jour on consommait plus de poudre qu'on n'était à même d'en fabriquer, et les approvisionnemens qu'on avait regardés comme suffisans pour plusieurs années diminuaient d'une manière inquiétante depuis trois mois.

Dans ces temps de gêne générale les Vénitiens restèrent cependant fidèles à leurs habitudes. Comme d'ordinaire la place Saint-Marc était tout aussi animée et les nombreux cafés étaient sans cesse remplis de monde: on ne voyait guère circuler que la population mâle et particulièrement les militaires. Les dames se faisaient voir plus rarement pendant le jour, mais l'aspect des costumes militaires bigarrés et des milliers de pantalons

rouges, qui étaient alors de mode, compensait cette privation tout aussi peu que le cliquetis des sabres trainans avait remplacé précédemment la jouissance que produisait régulièrement la musique militaire.

Au reste, on était péniblement affecté en rencontrant tant de jeunes gens robustes auxquels il aurait mieux convenu de prendre un fusil que de se promener dans les rues avec bottes vernies, gants glacés et le cigare à la bouche. Le soir tout le monde se portait ordinairement au campo Sant'Andrea et au Campo di Marte, et jusque bien avant dans la nuit fourmillaient dans ces deux endroits des milliers de spectateurs qui, armés de longues-vues de tout calibre, contemplaient le spectacle grandiose du combat que se livrait l'artillerie des deux parties belligérantes, combat auquel prenaient aussi part de jour plusieurs de nos *zatterie* (batteries flottantes recouvertes de parapets de liège de deux pieds d'épaisseurs). Les théâtres publics, quoique moins fréquentés que d'ordinaire, avaient cependant toujours un grand nombre d'amateurs, et ils s'appliquaient principalement à représenter des scènes patriotiques de héros que produisaient en quantité des poètes sans moyens d'existence.

Dans l'intervalle la détresse générale s'accrut chaque jour parmi le peuple, ce qu'on remarqua surtout dans l'augmentation extraordinaire des mendiants. A chaque pas, pour ainsi dire, on était arrêté, souvent même par des gens qui trahissaient dans leur maintien que ce n'était pas là leur occupation journalière. On n'avait pas même de repos dans sa chambre, car souvent des demandes de subsides par écrit venaient vous importuner chez vous. Il fallait prendre pour règle d'éconduire tous les solliciteurs, car il fut un temps où chacuu avait assez à faire pour soi-même, et avec les plus beaux honoraires qu'on pût recevoir par jour il était impossible d'économiser un centime pour faire l'aumône à autrui.

L'accumulation de peuple qui avait lieu le matin et le soir devant les boulangeries et les magasins d'épicerie pour recevoir la ration journalière qui leur était assignée par le curé de la paroisse, était encore un fait de nature à inspirer des inquiétudes. Il arrivait ordinairement que l'approvisionnement ne pouvait suffire pour tous ceux qui se présentaient et que les derniers devaient s'en retourner les mains vides. C'est pourquoi un grand nombre de personnes attendaient déjà avant l'heure prescrite pour être les premières quand le magasin s'ouvrirait. C'était un spectacle déchirant le cœur que de voir de pauvres femmes, dont tous les traits trahissaient la faim et la misère, se pousser et se refouler pour obtenir leur pain quotidien au prix d'un argent gagné avec beaucoup de peine ou même mendié en commun. Il y eut quelquefois de véritables mêlées, et il est constaté que plusieurs personnes ont été étouffées dans ces scènes provoquées par la famine. On plaça plus tard dans ces endroits des gendarmes qui, à la vérité, maintinrent un certain ordre qui obvia à des malheurs ultérieurs, mais cela ne fut pas de nature à diminuer la détresse ni à mitiger l'impression extrêmement pénible qu'elle produisait.

CHAPITRE XVI.

Bombardement de la ville.

Surprise causée par les boulets. — L'émigration. — Effets des bouches à feu. — Ravages du choléra. — La dernière sortie de Brondolo. — La sortie de Treporti. — Dévastation du palais archi-épiscopal. — La mobilisation de mille hommes de la garde nationale ne peut être effectuée. — Les élections sont ordonnées, mais elles ne peuvent se faire.

Le 29 juillet à minuit l'ennemi ouvrit de toutes ses batteries dressées à l'extrémité du pont et à San Giuliano un feu vif qui ne s'était plus fait entendre depuis plusieurs semaines, et à la grande surprise des Vénitiens les boulets volaient cette fois jusqu'au-delà du centre de la ville. Peu de jours auparavant j'avais pris une chambre dans le voisinage de Saint Moïse où je me trouvais en dehors de la portée des projectiles. Je me levai en toute hâte et je me rendis aux *Tolentini* sur une gondole de notre caserne. Mais à peine étais-je arrivé près du bâtiment de l'académie, qui n'est pas éloigné, que mon gondolier perdit courage parce que quelques boulets sifflaient au-dessus de nos têtes, que d'autres tombaient dans l'eau ou pénétraient avec fracas dans les maisons. Comme il tenait à sa gondole, il me déposa

à terre et me laissa marcher en paix. Plus je m'approchais de la caserne, plus je trouvais sur mon chemin des traces nombreuses des boulets. Je vis plusieurs gens portant des paquets et sauvant leurs effets les plus précieux comme dans un incendie. Cependant on ne battit pas la générale, comme je m'y attendais, et je pus de nouveau congédier mes gens qui s'étaient déjà mis sous les armes.

Le feu continuant le lendemain matin, il se fit des quatre cinquièmes de la ville qui en étaient atteints une émigration générale dans le dernier cinquième où les projectiles ne portaient pas. Plusieurs habitans s'enfuirent avec leur fortune à Murano; d'autres se firent une demeure sur les vingt à trente vaisseaux qui étaient dans le port, et ceux qui ne purent trouver d'asile couvert campèrent en plein air au *Giardino pubblico*, ou allèrent se réfugier sous le portique des églises. Les quartiers abandonnés furent surveillés par la garde civique, et personne ne pouvait s'y rendre pendant la nuit que ceux qui se trouvaient en service ou en possession d'une marque distinctive militaire. A la pointe du jour les habitans rentraient en partie dans leurs maisons pour vaquer à leurs occupations. Cela coûta bien des victimes qui ne furent pas toutes connues; cependant on doit s'étonner, vu la quantité des boulets qui pendant vingt-cinq jours ont été lancés sur la ville, que le nombre n'en ait pas été plus considérable.

Pour lancer ses boulets à la distance inouïe de 8500 mètres, l'ennemi se servit de Paixhans de vingt-quatre livres pour lesquels on avait construit avec des poutres des affûts extrêmement solides pour les décharger sous une inclinaison de 48 degrés. Comme les projectiles n'arrivaient qu'avec la force que leur donnait la chute de cette hauteur considérable, leur effet ne pouvait jamais

être celui d'un coup tiré à ricochets. La plupart entraient dans les maisons par les toits, et comme ils traversaient rarement plus de deux étages, on ne peut dire qu'ils aient causé de bien grands dommages. Les façades des maisons ne portaient pas non plus des traces bien nombreuses de ces projectiles. Cependant quelques jours après l'ennemi mêla à son feu des bombes, des grenades et il commença à tirer aussi à boulets rouges. Il lançait ses bombes à une distance de 3850 mètres, ses grenades et ses boulets rouges à une distance de 4400 mètres. Il en résulta des incendies fréquents dont les pompiers, qui étaient toujours en disponibilité, purent ordinairement se rendre maîtres immédiatement. Je ne me souviens que d'une maison qui ait été entièrement réduite en cendres; l'incendie le plus considérable fut celui de l'église située à côté du *Palazzo Labia*, où furent détruits des tableaux et des sculptures pour la valeur de 400,000 fr. En éteignant cet incendie deux soldats du régiment Sile perdirent la vie par l'effet d'une bombe qui éclata, car l'ennemi tirait dans cette direction avec une activité inaccoutumée.

Sur ces entrefaites on avait évacué non seulement les maisons des particuliers, mais encore les bureaux de l'administration publique, et autant que cela pouvait se faire, les casernes exposées au feu de l'ennemi. Parmi ces dernières se trouvait aussi la nôtre dite *ai Tolentini*. Un grand nombre de boulets étaient tombées à proximité, dans la cour ou sur le parvis; un de ces projectiles était même entré dans le dortoir de ma compagnie et avait blessé un homme par un éclat de pierre; un autre avait enlevé la tête à un soldat napolitain couché avec insouciance sur un banc du vestibule, et deux autres furent grièvement blessés par les pierres qu'il fit tomber. Nous délogeâmes dans la caserne San Sepolcro, située sur la

Riva dei Schiavoni. Le commandement de place avait été transféré à San Zacharia tout près de nous, et c'est à cette circonstance défavorable que nous dûmes d'être honorés fréquemment d'un service extraordinaire et pressant, parce que ces Messieurs de la place s'accommodaient très bien de n'être pas obligés d'aller chercher les gens bien loin.

Depuis plusieurs semaines déjà on remarquait les symptômes de quelques cas de choléra sans qu'on s'en inquiétât beaucoup. Cependant depuis la grande émigration au *Sestiere del Castello* ils augmentèrent dans une progression effrayante, et dans la première quinzaine du mois d'août cette épidémie sévit avec tant d'intensité dans la ville, déjà affligée de la guerre et de la famine, qu'il y succombait jusqu'à quatre cens personnes par jour. Ma compagnie, qui à cette époque était déjà réduite à 81 hommes, perdit dix-huit hommes dans l'espace de dix jours. Elle enlevait principalement ceux qui étaient affectés de maladies vénériennes, ou dont la santé était d'ailleurs souffrante; cependant elle attaqua aussi plusieurs hommes de ma compagnie propres au service, lesquels, voyant la fin prochaine de leurs souffrances et de leurs labeurs pendant quinze mois, se réjouissaient de revoir leur patrie qui leur était devenue dix fois plus chère; parmi ceux-ci se trouvaient deux de mes soldats qui, heureusement guéris des blessures qu'ils avaient reçues, venaient à peine de quitter l'hôpital. Dans la règle le malade succombait au bout de vingt-quatre heures; quelques-uns qui prévirent leur mort partagèrent leur petit avoir entre leurs camarades; il n'y a que les gens robustes et sains qui aient pu résister à la crise. Les autorités déployèrent un zèle louable dans le maintien des mesures sanitaires extraordinaires qui étaient devenues indispensables. Il ne manquait pas d'ordonnan-

ces et d'instructions pour se préserver de la contagion et empêcher la propagation de l'épidémie; néanmoins elle faisait de jour en jour un plus grand nombre de victimes. La mauvaise nourriture de la population était une des causes principales de cette maladie. Le vin et l'eau de-vie manquaient complètement; le pauvre pouvait à peine se procurer encore de la viande et du poisson et il était presque réduit à se nourrir exclusivement de *polenta* et de légumes. On déconseillait comme du poison l'usage des raisins, des melons et de la salade, néanmoins il y en avait un grand nombre qui ne pouvaient s'en passer. Du reste la surabondance de population du quartier de la ville épargné par les boulets et notamment les fortes chaleurs caniculaires ont principalement contribué à propager la maladie avec une telle violence; du moins la mortalité cessa-t-elle et l'épidémie fut-elle pour ainsi dire coupée après une pluie d'orage rafraîchissante qui tomba le 29 août.

Le 2 août le lieutenant-colonel Sirtori fit de Brondolo, avec 1200 hommes de toutes armes, une expédition le long de la ligne de la Brenta, et s'avança triomphant à neuf milles plus loin en passant par Conche et Ste-Margarita. Bien qu'abrité par des fortifications de campagne, l'ennemi prit la fuite à la première salve, abandonnant un grand nombre d'armes et de havresacs. Le poste qui se trouvait à l'entrée du vieux canal de la Brenta, défendu par la nature et en outre bien fortifié, n'opposa aucune résistance, sur quoi le second bataillon du dix-huitième régiment qui occupait la Brenta dell'Alba et Calcinara, craignant d'être coupé, se retira également en désordre après avoir tenté une défense faible mais inutile dans les maisons. Le major de ce bataillon abandonna tout son bagage et même le drapeau du bataillon. La colonne retourna à Brondolo avec onze prisonniers,

deux cents bœufs, cinquante barques chargées de vivres et une quantité de bagages de guerre pris sur l'ennemi. La perte qu'elle éprouva fut de peu d'importance.

Une seconde sortie entreprise de Treporti n'offrit aucun résultat. L'ennemi, qui en avait été informé, attendit dans une position favorable et en nombre supérieur notre colonne, qui n'était forte que de 400 hommes sous la conduite du major Radaelli. Étant d'ailleurs mal conduite, elle se retira en désordre.

Le succès de Brondolo donna de nouvelles forces au parti de la résistance, et quoique ce fût une absurdité que de croire que de cette manière on approvisionnerait régulièrement la population des lagunes, qui comptait 200,000 âmes, la masse était néanmoins très bien disposée en faveur du renouvellement de ces sorties, et on n'osait pas encore prononcer le mot de *capitulation*, qui courait cependant dans la bouche de tant de gens souffrant de la misère. Il se passa le 3 août un événement de nature à inspirer des inquiétudes et qui fit clairement comprendre le danger auquel on s'exposait en prononçant le mot de capitulation.

Le cardinal archevêque, se confiant à la grande considération dont il jouissait dans les basses classes du peuple vénitien, avait osé prendre l'initiative dans cette question délicate, en mettant en circulation parmi les personnes de sa connaissance une pétition à l'Assemblée des représentans, dans laquelle on priait cette haute autorité de mettre un terme aux lourdes souffrances du peuple en entamant des négociations en vue d'une capitulation. Ce document, qui était déjà revêtu de 80 signatures, à la tête desquelles figurait celle du patriarche, fut retenue par un indiscret et jetée dans le public; aussitôt une foule de monde se rendit au palais du gouvernement et remit cette pièce entre les mains de Manin.

La nouvelle de cette démarche se répandit avec la rapidité de l'éclair, et un amas de gens exaltés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs soldats, se porta devant le palais de l'archevêque en criant: *Morte al patriarca!* Un certain nombre de ces gens pénétra par les fenêtres dans une chambre inférieure, en brisa tous les meubles, qu'il jeta dans le canal avec tous les livres et les écrits qui lui tombèrent sous la main. Puis ils firent sauter les portes, pénétrèrent dans les étages supérieurs et les ravagèrent aussi de la même manière, le tout au milieu des applaudissemens les plus sauvages de la foule qui contemplait ce spectacle sous les fenêtres du palais. Ils cherchèrent en vain le patriarche, qu'ils auraient probablement égorgé dans leur fureur. Il s'était enfermé, à ce qu'on dit, dans sa bibliothèque, et il avait passé cette demi-heure pleine d'angoisses priant au pied d'un crucifix. Vers la fin de la scène arriva un piquet de gendarmerie qui sauva divers objets précieux des mains de voleurs qui s'étaient insinués dans la foule; cependant les gendarmes n'osèrent pas arrêter un seul individu, mais ils se bornèrent à purger la maison de ces hôtes importuns. En général on blâma beaucoup ce fâcheux accident; le gouvernement fit ouvrir une enquête à ce sujet, cependant on se prononça aussi fortement contre le patriarche qui avait eu l'imprudence de se compromettre aux yeux du peuple en se mêlant d'affaires politiques et d'avoir sanctionné par là d'une manière si peu équivoque le soupçon, qui était probablement sans fondement, d'être le chef du parti autrichien.

L'enrôlement volontaire pour la marine publié en juin par la commission militaire n'avait eu que des résultats peu satisfaisans; mais comme dans l'intervalle on avait opéré l'armement de quarante *trabaccoli* ainsi que d'un brick, et que tous les corps de l'armée de terre avaient été considérablement affaiblis par les pertes

nombreuses qu'ils avaient essayées depuis l'évacuation de Malghera, l'Assemblée des représentans, dans le but de remplir les vides et d'équiper les vaisseaux, décréta le 20 juillet la levée de 600 matelots et le 24 la mobilisation de 1000 hommes de la garde nationale. Le premier de ces décrets fut mis à exécution, mais le second ne put l'être par suite des événemens qui survinrent. Le tirage de ces mille hommes devait s'effectuer sur la base de registres nouvellement dressés sur tous les individus aptes à porter les armes. Cette manipulation, de nature à absorber beaucoup de temps, fut interrompue par le bombardement de la ville qui s'ouvrit le 29 et rendue absolument impossible par l'émigration qui s'ensuivit des quartiers atteints par les projectiles. La plus grande partie des citoyens avaient changé demeure et par ce moyen ils s'étaient soustraits au contrôle de la police. Les offres volontaires pour le service actif n'étaient plus à la mode déjà depuis longtemps; c'était à une époque où chacun avait suffisamment à faire pour son propre foyer qu'on pouvait le moins y compter.

Il en fut de même des élections ordonnées à la fin de juillet pour le renouvellement de l'Assemblée dont le mandat expirait le 15 août. Les citoyens firent preuve d'une si grande indifférence que malgré la prolongation de plusieurs jours du terme fixé pour déposer les bulletins dans l'urne électorale, et quoiqu'il ne fallût que le sixième des voix de ceux qui avaient le droit de voter pour valider une élection, il n'y en eût cependant que très peu qui eussent pu être faites.

Ces deux faits, peu réjouissans de leur nature, devaient ouvrir les yeux au gouvernement et à la chambre. Le peuple avait manifesté, par cet indifférentisme politique, qu'il désespérait de la conquête de son existence sociale et il avait fait comprendre aux autorités de la manière la plus positive qu'il était temps de mettre un terme à ses souffrances.

CHAPITRE XVII.

Renouvellement de la dictature absolue de Manin.

Le décret du 6 août. — Situation réduite à sa dernière extrémité. — Démarches à l'effet d'obtenir pour ma compagnie une indemnité convenable dans le cas où la capitulation serait conclue, et succès de ces démarches. — Chant du cygne de Pepe. — Menées du parti de la résistance. — Réunion des officiers. — Énergie et efforts honorables de Pepe. — Une aventure du consul anglais. — Effets du feu sur la ville, ravages sur le pont. — Faiblesse de la marine. — Espoir en Garibaldi. — Dernière revue de la garde nationale.

Après que l'Assemblée des représentans, réunie le 6 août, eut entendu les rapports des trois commissions instituées pour examiner l'état politique, militaire, économique et sanitaire de l'État, et qu'elle eut acquis la conviction que la situation était désolante sous toutes ces faces, elle rendit le décret suivant contre une minorité de 27 voix :

« L'Assemblée concentre tout pouvoir entre les mains du président du gouvernement, Daniel Manin, afin qu'il pourvoie, comme il croira le mieux, à l'honneur et au salut de Venise, et elle se réserve à elle-même la ratification de toute décision quelconque sur les affaires politiques. »

Manin communiqua dans les termes suivans ce résultat au peuple qui, selon son habitude, attendait avec impatience l'issue de la séance :

« Dans les graves conjonctures actuelles, l'Assemblée de vos représentans a trouvé opportun de faire ce qui se pratique aussi dans d'autres pays au milieu de pareilles circonstances : elle a concentrée tous les pouvoirs entre les mains d'une seule personne, et cette personne c'est le président du gouvernement.

« Vous savez que j'aime sincèrement Venise, et avec l'assistance des Vénitiens et de tous les Italiens qui sont réunis ici je ferai tout ce qu'il me sera possible de faire pour la prospérité et l'honneur de cette ville. La divine Providence ne voudra certainement pas nous abandonner. »

Dès ce moment tous les efforts de Manin ne tendirent plus qu'à obtenir pour la ville les conditions de capitulation les plus favorables afin de terminer avec honneur cette lutte glorieuse, nécessité dont personne ne se faisait plus un mystère ; car du rapport de la commission d'approvisionnement il ressortait que le moyen principal de subsistance, la *polenta*, ne suffisait plus que pour dix jours et qu'on n'avait plus d'autre farine que pour seize jours. Ainsi, tandis que trois jours auparavant on exposait sa vie en parlant de capitulation, on pouvait alors le faire sans se gêner, et ce mot précédemment si dangereux roulait dans toutes les bouches. Les troupes et le peuple saluèrent cet événement à une immense majorité comme le terme de leurs efforts et de leurs souffrances, événement après lequel on soupirait déjà depuis longtemps en secret ; quant à nous Suisses, nous le saluâmes en outre parce qu'il nous ouvrait la perspective assurée de retourner dans notre chère patrie.

Depuis longtemps déjà j'étais inquiet de ce que le traité incomplet de notre capitulation ne renfermait aucune disposition sur la question de savoir comment on procéderait dans le cas d'une dissolution ou d'un licenciement de la compagnie avant l'expiration de deux années, terme fixé pour le service, quoiqu'il se fût entendu de soi-même qu'on ne pouvait nullement nous licencier sans une indemnité proportionnée; cependant, aussi longtemps qu'une disposition ne statuait rien à cet égard, je dépendais de la générosité plus ou moins grande du gouvernement, de laquelle il y avait toutefois bien peu à attendre vu la position désespérée des finances de l'État. C'était une tâche excessivement délicate en ma qualité d'officier que d'agiter cette question, car il m'était impossible de dissimuler mes doutes sur l'heureuse issue de la lutte, et pour ce motif je courais risque qu'une pareille démarche ne fût interprétée comme une lâcheté. Dans aucune circonstance je n'aurais pu me hasarder de la faire auprès de la commission militaire; c'est pourquoi je pensai qu'il valait mieux m'adresser directement au président du gouvernement, qui assurément m'en saurait moins mauvais gré que les rigides Messieurs de l'autorité militaire. J'avais déjà rédigé en langue française la lettre suivante lorsque le décret du 6 août vint m'enlever tout motif de différer de la remettre à son adresse :

« Venise, le 6 août 1849.

« Très honoré Monsieur le Président !

« Mes obligations personnelles envers mes compatriotes servant dans ma compagnie m'imposent le devoir, l'extrémité de la situation me donne le droit et ma confiance illimitée dans vos nobles et généreux sentiments me fait trouver le courage de faire auprès de vous une

démarche confidentielle dans la délicate question du droit spécial de ma compagnie, démarche délicate surtout pour un militaire qui ne devrait s'occuper que de combattre la crise au lieu de donner cours à la pensée de savoir comment on peut la rendre moins sensible, mais démarche excusable pour celui qui a des devoirs sacrés à remplir pour le bien-être moral, physique et économique d'un nombre de jeunes gens qui lui ont aveuglément confié tous leurs intérêts en le suivant loin de leur patrie pour aider un peuple opprimé à reconquérir son indépendance, sans même connaître les conditions de service qu'il avait contractées en leur nom.

« Vous savez, très honoré Monsieur, qu'il existe, relativement aux conditions de service de ma compagnie, un contrat conclu le 22 mai 1848 à Zurich entre la République de Venise, représentée par M. Antonio Canetti, et moi comme représentant de la compagnie. Par ce contrat, incomplet à beaucoup d'égards, la République nous admit à son service pour deux ans, mais il ne prévoyait pas le cas où, par des motifs extraordinaires, la compagnie serait licenciée avant le temps, ni ne fixe une compensation proportionnée. Aussi cette convention n'a jamais été *formellement* confirmée par le gouvernement, quand même elle a été reconnue *par le fait* plus encore que de droit.

« Il m'importe cependant que cette formalité soit remplie pour avoir dans mes mains un document garantissant nos droits; il m'importe qu'il soit postérieurement ajouté un article qui stipule l'indemnisation due par l'État pour le cas où le licenciement de la compagnie aurait lieu avant le temps fixé par la convention, c'est-à-dire avant le 1^{er} juin 1850, le service ayant commencé le 1^{er} juin 1848, et je prends la liberté de vous en adresser par la présente formellement la prière.

« Je me félicite avec tous mes subordonnés d'avoir pu jusqu'à présent jouir de l'estime et des égards particuliers des autorités. Quelle que soit l'issue de cette lutte grandiose, nous chercherons notre honneur en faisant notre devoir jusqu'à la fin, en restant fidèles au gouvernement légitime, et cela par amour pour notre patrie comme pour la vôtre.

« Je m'abstiens de vous faire, Monsieur le Président, des propositions, me confiant entièrement à la loyauté et à la générosité du gouvernement. Je serais heureux d'avoir une occasion de m'expliquer plus spécialement. En tout cas j'espère recevoir un avis, dont je ne manquerai pas de faire le plus discret usage, m'informant si ma demande a été prise en considération.

« En attendant j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de vous présenter l'hommage de ma considération distinguée.

« *Jean Debrunner*, capitaine
et commandant de la compagnie Suisse
de chasseurs. »

Ensuite de cette lettre je reçus le même soir l'invitation de me rendre chez le président. Il m'accueillit le lendemain avec son amabilité et sa prévenance accoutumées, et bien loin de manifester une susceptibilité quelconque sur la demande que je lui avais présentée, il me dit au contraire: « C'est très juste, je vous promets que nous ferons tout ce que nous pourrons; mais pour vous payer selon vos mérites, il nous manque l'argent. » Comme j'hésitais de répondre à Manin, qui m'avait invité à lui présenter une réclamation, il me demanda ensuite si trois mois de solde seraient suffisants. Je pris la liberté de lui faire observer que si le retour devait s'effectuer par Marseille, il faudrait environ deux mois à cet effet, et qu'étant d'ailleurs engagés pour un temps déterminé,

nous ne pouvions être mis sur la même ligne que les autres troupes. Là-dessus le président me congédia en me faisant entendre qu'il conférerait de la chose avec l'intendant en chef et qu'il aurait égard à nous le plus qu'il serait possible de le faire. Quelques jours après cette affaire fut effectivement liquidée. L'intendant en chef Marcello, homme extrêmement bien disposé en faveur de ma compagnie, avait proposé de l'indemniser en établissant trois classes. La première comprenait tous les individus enrôlés en Suisse; la deuxième ceux qui avaient été enrôlés jusqu'en novembre 1848, et la troisième ceux qui avaient été reçus dans la compagnie depuis le mois de novembre 1848. On assura à la première classe quatre mois, à la deuxième classe trois mois, et à la troisième classe deux mois de solde outre une bonification de pain de 28 centimes, et chaque homme sans distinction reçut encore la paie fixée par le règlement pour les étapes, soit 20 centimes pour 25 étapes. Transporté de joie d'avoir été traité avec tant de générosité, je me rendis à la caserne pour en informer mes soldats. Ils furent naturellement très contents, car aucun d'eux ne fondait des espérances aussi grandes. Je fis très bien d'avoir pris à temps des mesures en faveur de ma compagnie, et c'est assurément à cette circonstance que je dois principalement qu'elle maintint la subordination jusqu'au dernier jour et qu'elle conserva intact son honneur militaire, tandis qu'une indiscipline effrénée envahit tous les autres corps de l'armée vénitienne.

Le général Pepe, voyant l'amère nécessité de retourner en exil, chercha, de même que Manin, une consolation pour son nouveau malheur en recourant aux moyens de finir la lutte d'une manière honorable. Déjà le 31 juillet il avait publié dans ce sens un ordre du jour, dans lequel il dissimulait si peu le danger de la position qu'on

regarda généralement cette pièce comme le chant du cygne du vieux général. Cet ordre du jour était de la teneur suivante :

Commandement en chef des troupes de Venise.

« 31 juillet 1849.

« *Ordre du jour.* Officiers, sous-officiers et soldats, afin que vous donniez une preuve de l'aptitude des Vénitiens dans la carrière des armes, la fortune vous a placés au milieu des plus dures épreuves qui se rencontrent dans notre métier : des privations de toute espèce, un long blocus, un siège dans lequel l'ennemi a employé et emploie encore la meilleure artillerie de nos temps. A cette calamité viennent s'en joindre d'autres qui sont encore plus dures : se voir abandonné de tout le monde et menacé de la famine. A tant de dangers, à des souffrances si cruelles et si longues vous avez opposé le souverain mépris de la mort, la persévérance la plus incomparable, et principalement ce calme qu'on ne rencontre pas ordinairement dans de jeunes guerriers et que vous a sans doute inspiré la sainteté de la cause pour laquelle vous combattez, cause qui étant une œuvre de la fortune a soufflé dans la poitrine du peuple vénitien ce sublime génie que je n'ai encore jamais vu dans les nombreuses vicissitudes de ma vie : je parle de cette résolution avec laquelle les Vénitiens contemplant sans pâlir les attaques que l'ennemi dirige en nombre fortement supérieur contre cette ville si admirable.

« Soldats, vous m'avez tenté d'orgueil. Oui, je suis fier de commander une jeune milice italienne qui brille par dessus toutes les autres par ses vertus militaires et civiques.

« Il ne me reste plus qu'à vous dire que la gloire que vous avez achetée chèrement doit demeurer pure depuis

le commencement jusqu'à la fin de votre carrière. Elle doit ressembler à ces beaux jours où l'horison, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil, n'est troublé par aucun nuage.

« Votre général en chef peut vous donner l'assurance que la Chambre et le Gouvernement auront à cœur jusqu'à la dernière extrémité et pour aussi longtemps qu'il sera permis à la fermeté et au patriotisme des plus nobles citoyens, l'honneur du nom italien et votre propre bien-être. Continuez d'agir comme vous l'avez fait jusqu'ici et soyez persuadés que si vous aviez encore de mauvais jours à passer, vous inspireriez aux hommes et même à vos ennemis de l'envie, mais jamais de la compassion.

« Le lieutenant-général Commandant en chef:

« *Guillaume Pepe.* »

A cette époque le parti de la résistance fit encore ses derniers mais dangereux efforts. Il était composé presque exclusivement de gens qui ne trouvaient que dans la continuation de l'état révolutionnaire les moyens de pourvoir à leur existence et de satisfaire leur ambition. C'étaient des fonctionnaires et des employés, mais la plupart des officiers des régimens italiens qui avaient passé du côté de Venise; leur fortune et leur liberté personnelle étaient compromises et ils n'avaient plus devant les yeux qu'un avenir incertain ou même désespéré. Toutes les têtes les plus exaltées et les plus dérangées s'étaient associées à ce parti. Ces gens ne voulaient capituler à *aucune* condition. Et quoiqu'il n'y eût plus de vivres que pour quelques jours et que la flotte n'osât sortir de place, tandis que la population était dans une attitude tout à fait passive et trahissait l'épuisement le plus absolu, ces gens-là prétendaient néanmoins que

les choses étaient loin d'en être venues à cette extrémité et qu'on n'avait pas encore assez fait; au moment où il était impossible de mobiliser mille hommes seulement, ils prêchaient une levée en masse! Ce parti se fondait principalement sur les paroles du général Morandi qui déclarait qu'avec 8000 hommes il approvisionnerait Venise pour trois mois. Comme ce général avait servi avec distinction en Espagne et en Amérique, on avait généralement une bonne opinion de ses capacités militaires. Mais Pepe, qui devina bien le plan ambitieux qui était caché par derrière, déclara que c'était une pure absurdité. Cependant le parti exalté et anthropophage ne renonça pas à l'exécution de son plan et tenta d'agir dans ce sens en affichant des placards provocateurs. Parmi les nombreux bons conseils donnés par ces amis du peuple qui chaque matin en recouvraient tous les coins des rues, celui d'un nommé Tondelli se distinguait entre autres par son originalité et son audace. Afin que le lecteur puisse se faire une idée du parti que l'on avait alors à combattre, je reproduis ici cette pièce textuellement:

« A Venise on ne cultive ni vin ni pain, voilà pourquoi on ne les y récolte pas non plus. Un grenier, plusieurs greniers, quelque remplis qu'ils puissent être, se vident lorsqu'on y puise toujours du blé sans en remettre de nouveau. Veux-tu opposer de la résistance? Prends tes mesures à temps et tu le pourras. Veux-tu céder? Enferme-toi désormais, et lorsqu'un boulet viendra à tomber, mets-toi hors du chemin, quitte ton foyer au lieu de songer à l'expulsion des Allemands, et tu céderas. Si tu résistes, tu demeureras libre, maître de toi-même, de ta famille, de ta ville. Si tu cèdes, tu redeviendras esclave: si tu es en état de porter les armes,

on te traînera en Hongrie pour t'y faire égorger; si tu n'es pas propre à cet effet, on te contraindra au service d'esclave et tu verras ta ville convertie en cimetière par des milliers de Croates atteints du choléra, du typhus, de la variole. La question est donc celle-ci: être ou ne pas être. Veux-tu conserver ta vie pour toi-même, pour ta famille, pour ta patrie? Voici le seul moyen à cet effet. Décrète dans ta souveraineté, à moins que tu ne veuilles être perdu pour toujours, la simple loi suivante: 1° Tous les forts sont livrés à un certain nombre de défenseurs; le maintien de la tranquillité à l'intérieur de la ville est confié aux vieillards, aux enfans et aux mères de famille bien pensantes; quiconque est en état de porter les armes sortira de Venise avec les troupes de terre et de mer et ne rentrera pas avant que la ville soit approvisionnée pour un an. 2° Quiconque ne prendra pas les armes lors de la levée en masse sera tué par son voisin suivant le droit et la loi. 3° Tout étranger qui dans le délai de 48 heures n'aura pas quitté Venise sera considéré comme citoyen vénitien et traité comme tel. 4° A minuit on prêtera sur la place St.-Marc le serment solennel de vaincre ou de mourir pour la patrie. 5° Le gouvernement est chargé de l'exécution du présent décret populaire. »

Cet homme s'était toutefois étrangement trompé, car personne ne se trouva pour la grandiose prestation du serment. En revanche, le gouvernement avait jugé à propos de lui faire passer le goût de ses élucubrations de jacobinisme en donnant l'ordre de l'enfermer vers cette heure-là dans une cellule de la prison criminelle.

Le 7 août, à dix heures du soir, une démonstration eut lieu sous les fenêtres de Manin. La place St.-Marc présentait l'aspect inquiétant d'une foule populaire agi-

tée par la passion. On cria longtemps: *Fuori Manin!* jusqu'à ce qu'enfin il se montra. « *Que veut le peuple?* » Telle fut la question qu'il adressa à cette foule. Une voix répondit de la place: « *Le peuple de St.-Marc sent le besoin de s'armer et demande au gouvernement une levée en masse. Leva in massa, leva in massa!* » tel fut le refrain du peuple. Manin répliqua d'une voix résolue, ferme, visiblement irritée: « Le peuple de St.-Marc n'a pas besoin de faire cette demande; le peuple de St.-Marc sait que les registres sont ouverts. Faites vous inscrire si vous voulez vous battre. Jamais je ne vous en ai empêchés, toujours je vous ai dit: Les contrôles sont ouverts! Je suis las de vous entendre toujours crier comme des femmes; je veux des *actes* et non seulement des *paroles!* Vous voulez vous battre? Eh bien, enrôlez-vous; il n'y a point d'autre moyen! Faites-le, et il y aura des gens qui vous commanderont! Je descendrai à l'instant au milieu de vous et j'ouvrirai les listes. » — En effet, on descendit une table sur la place, et Manin s'y assit lui-même en s'écriant: « Eh bien, quiconque est disposé à se battre n'a qu'à se faire inscrire! » — On aurait donc dû croire qu'il y aurait une grande affluence; mais loin de là! Au contraire, les plus grands criards firent preuve qu'ils n'étaient que des fanfarons; ils se dispersèrent de tous les côtés, et la foule ne tarda pas à se retirer toute confuse dans ses foyers. Il n'y eut que dix-huit individus qui donnèrent suite à l'invitation aussi patriotique que sagement calculée de Manin; parmi ces dix-huit il y en eut quinze qui furent trouvés complètement inaptes au service, comme je l'appris plus tard du major Fontana lui-même, directeur du dépôt d'enrôlement.

Malgré ce pitoyable esclandre le parti de la résistance ne se tint pas encore pour battu. Il travailla les officiers, et ceux-ci méconnurent leur position à un tel point qu'ils

se laissèrent déterminer à prendre part à une délibération sur les affaires politiques et militaires. Cette réunion devait avoir lieu le 8 août, à neuf heures du soir, à l'hôtel portant pour enseigne *Alla Gran Bretagna*. Lorsque Pepe en eut connaissance, il fit appeler tous les commandans de corps chez lui et leur demanda compte de cette affaire. Ils s'excusèrent en disant que cette réunion n'émanait pas d'eux, mais qu'elle n'avait d'autre but que de lui adresser en commun la demande d'organiser une sortie sur une plus grande échelle. « Ce serait la plus grande folie, » répondit Pepe. Puis il exprima un blâme sévère sur la conduite des officiers qui donnaient les premiers l'exemple de l'insubordination. Cependant il n'alla pas jusqu'à interdire la réunion, mais il engagea rigoureusement la responsabilité des commandans de corps que cette réunion se bornerait à nommer une délégation et qu'à l'avenir des démonstrations de cette nature n'auraient plus lieu. Lorsque cette délégation, qui ne fut pas composée, comme il avait été entendu, de 1 à 2 officiers de chaque corps, se présenta chez lui le lendemain matin et qu'il vit précisément les premiers auteurs du mouvement, il les apostropha de telle sorte que, effrayés de ses menaces, ils partirent et ne donnèrent pas suite à l'affaire. Le général leur dit en face qu'il avait encore suffisamment de troupes qui lui étaient attachées pour s'opposer à leurs intrigues, et qu'il ferait fusiller sur la place St.-Marc tous ceux qui auraient encore une fois l'audace de s'élever contre lui. Le même jour il fit transporter quinze officiers dans des forts écartés, et ordonna que tout officier stationné en dehors de Venise qu'on rencontrerait en ville sans son autorisation spéciale serait arrêté immédiatement et déferé aux tribunaux. Ces mesures intimidèrent la population et produisirent une impression d'autant plus sa-

lulaire qu'on n'était pas accoutumé à une pareille énergie de la part de Pepe, et qu'en toute chose on s'en remettait à la grande bonté de son cœur. A partir de ce jour les commandans de corps furent tenus de se rendre tous les soirs à neuf heures chez le général en chef. Il ne nous congédiait jamais sans nous recommander de nouveau la plus stricte discipline. « La seule chose que nous puissions encore sauver, disait-il, c'est l'honneur; tous les sacrifices que nous avons faits seront nuls, toute la gloire que nous avons acquise sera perdue, si nous ne terminons pas dignement la lutte. L'histoire militaire, ajoutait-il, ne cite aucun exemple qu'une place forte, sans être déclarée en état de siège, ait résisté aussi longtemps que Venise; je me fais le plus grand honneur de pouvoir dire cela, et c'est pourquoi je n'aurai pas recours à cette mesure. Si vous m'appuyez, Messieurs, je resterai jusqu'au dernier jour; mais n'attendez pas de moi que je joue le polichinelle, car s'il en était ainsi, je trouverais place, à mon choix, soit sur un vaisseau anglais soit sur un vaisseau français. »

Dans l'intervalle les négociations sur la capitulation suivirent leur cours. Les consuls anglais et français prêtèrent leur intervention à cet effet. Le premier eut une aventure par trop intéressante pour qu'il ne lui importât pas personnellement que le bombardement eût un terme. Pour n'inspirer à personne des doutes sur son courage, il n'avait pas délogé quoiqu'il habitât une maison exposée au feu de l'ennemi. Une nuit qu'il était au lit, un boulet pénétra par sa couverture et lui passa entre les jambes, mais heureusement sans lui faire d'autre mal que de lui causer une légère lésion. Je pris d'abord cette anecdote pour un conte jusqu'à ce que j'eus appris avec certitude qu'elle reposait sur l'exacte

vérité. Son collègue suisse l'ayant rencontré plus tard au convoi funèbre du consul américain et l'ayant questionné à ce sujet, il lui confirma le fait en riant et lui fit observer que c'était précisément pour ce motif qu'il boitait. Malgré les négociations en vue de la capitulation, le feu des batteries ennemies continuait sans cesse, toutefois avec moins de violence. Je profitai de cette circonstance pour examiner encore une fois partout exactement les ravages avant mon départ. Dans la ville même je les trouvai bien au-dessous de mes craintes. Le long du grand canal, principalement sur la rive gauche, on voyait bien aux maisons des traces nombreuses de boulets; cependant il n'y avait point de dévastation proprement dite, encore moins y rencontrait-on des ruines. Et quelque fréquens qu'eussent été les incendies, aussi peu nombreux étaient les bâtimens qui en avaient été détruits, car on parvenait presque toujours à maîtriser les flammes. Il est vrai que je ne puis dire quel était l'aspect que présentait l'intérieur des maisons; cependant les dégâts ne doivent pas avoir été bien graves, puisqu'on ajouta foi à un calcul établi par un esprit ingénieux, portant que la valeur des projectiles trouvés compensera le dommage qu'ils ont causé. L'ennemi les avait prodigués avec tant de libéralité que maint propriétaire de maison en reçut en cadeau 10, 12 à 20 et que ceux qui étaient restés au-dessous de ce nombre enviaient l'attention dont les autres étaient l'objet.

A l'extérieur de la ville la dévastation était plus grande qu'à l'intérieur. Je trouvai dans plusieurs endroits de larges brèches au mur d'enceinte de San Secondo. La tour à poudre, qu'on avait heureusement vidée auparavant et dont on ne se servait plus que pour y déposer des bombes remplies et des grenades, était enfoncée. On me raconta à San Secondo que peu de temps aupa-

ravant un boulet ennemi était entré dans une pièce de 36 livres qui le renvoya à San Giuliano. Jamais je n'aurai pu admettre cela qu'à titre de pointe d'esprit, si en visitant à l'arsenal les canons mis hors d'usage je n'avais remarqué que la plupart d'entre eux étaient endommagés à l'embouchure. Un boulet a pu entrer une fois dans le canon tout aussi bien que de frapper l'embouchure, et si cela n'est jamais arrivé, cela pouvait se faire assurément à San Secondo qui a été canonné pendant plusieurs semaines. Pendant que ma barque traversait la distance de cent pas qui sépare le fort du pont, je vis partir un coup de la batterie ennemie de flanc dressée à l'extrémité de celui-ci, puis un gros boulet danser en ricochets innombrables le long du pont; je m'amusais sans inquiétude à l'examiner, ne croyant pas qu'il eût assez de force pour venir jusqu'à moi. Mais je m'étais trompé : il continua sa danse en s'avancant toujours davantage, effleura en murmurant par ricochets toujours plus faibles la partie postérieure de la barque et ne mourut qu'à moitié chemin de San Secondo dans la direction de la ville. Un coup de rame de plus, et le battelet et peut-être moi-même aussi aurions-nous été atteints; dans tous les cas cela aurait produit un bain merveilleux. Étant heureusement échappé à ce danger, je visitai encore les deux batteries du pont Sant'Antonio et Rossarol. L'intérieur de la première surtout présentait un tableau intéressant de dévastation; c'eût été à coup sûr un sujet distingué pour un peintre. Ce spectacle offrait un caractère beaucoup plus sérieux que celui de Malghera après notre sortie de ce fort. On s'était borné à réparer le parapet de la batterie, mais on avait laissé l'intérieur dans le même état. Peu de temps auparavant le magasin à poudre avait fait explosion, il avait tué onze hommes et recouvert toute la place de décom-

bres. Tous ces décombres gisaient pêle-mêle en désordre; ici apparaissait le canon d'une bouche à feu, là une roue, ici un affût, là un refouloir sortant du sol fouillé par les bombes et sillonné par les boulets. A gauche les yeux plongeaient, comme dans le cratère d'un volcan, dans l'immense ouverture qu'avait creusée l'explosion. Les traverses portaient par centaines les traces des boulets qui les avaient frappées; plusieurs balles de coton gisaient çà et là entamées par le feu; en un mot de quelque côté qu'on portât ses pas ou ses regards on ne voyait que mort et destruction. Cette place (qui a 156 mètres de longueur sur 30 de largeur) demeurera et doit demeurer classique. Du 29 mai au 22 août, ainsi pendant 88 jours, on tira sur les batteries avec un nombre bien supérieur de calibres, et les canonniers vénitiens les ont défendues avec un mépris de la mort digne d'admiration. Plusieurs centaines d'entre eux y ont succombé victimes de leur courage, il n'y a pas un affût qui n'eût été teint du sang de ces braves, pas un pouce de terrain qui n'eût aspiré goutte à goutte ce levain de liberté. Retournant de là sur le pont, je ne rencontrai partout que traces de dévastation. Toutes les arches du pont étaient endommagées jusqu'à la batterie Rossarol; les bombes avaient percé pièce par pièce et de part en part la voûte de pierres de taille qui avait trois pieds d'épaisseur, quoiqu'elle eût encore été recouverte de plusieurs pieds de décombres. Je trouvai plus de vingt arches ruinées, il y en avait quelques unes qu'on n'aurait plus même pu passer. Lorsque la bombe frappait de côté, elle renversait ordinairement le mur latéral dans l'eau; la force de ce projectile était si grande que je trouvai courbé de plusieurs pouces un rail du chemin de fer qui n'avait été frappé que par un éclat volant.

Lorsque de retour de cette excursion je repassai par les rues de la ville, tous les six pas je fus assailli par un mendiant, puis je rencontrai une demi-douzaine de fois le prêtre portant le Sanctissimo. En outre sur trois ou quatre magasins j'en trouvai un fermé et une invitation à un convoi funèbre appendue en dehors de la poudre, ou bien la fréquente inscription que voici: « *Chiusa per la morte del padrone o della padrona* » (fermée à cause de la mort du propriétaire ou de la propriétaire). Lorsque je voyais les débits de viande vides, lorsque je pouvais m'approcher des boulangeries en perçant la foule, et que mes yeux ne rencontraient partout que ces inscriptions placardées aux murs: « Viva Manin! Viva la Repubblica! Viva S. Marco! » je ne savais vraiment pas ce que je devais le plus admirer, la persévérance de ce peuple ou le courage de ses défenseurs à affronter la mort.

Le fait le plus déplorable dans ces temps de crise pour Venise fut l'inaction et l'impuissance de son escadre, pour le renforcement de laquelle on avait fait des sacrifices si énormes en fondant de grandes espérances sur son efficacité. Depuis longtemps on avait pourvu à l'armement et à l'équipage des quarante *trabaccoli*, depuis longtemps on avait désigné un commandant muni de pleins-pouvoirs quant aux opérations dans la personne d'Achille Buchia, capitaine de corvette; mais le vent favorable ne voulait jamais souffler pour sortir du port conjointement avec les vaisseaux réunis près d'Alberoni. Il était naturel que ce retard inspirât au peuple une opinion extrêmement désavantageuse du patriotisme de la marine; on poussa même la malice jusqu'à tourner en ridicule la valeur des troupes de mer. Les encouragemens donnés par la presse et les interpellations à la chambre ne faisaient pas défaut; mais on répondait tou-

jours « que la flotte ne pouvait sortir, que le *sirocco* soufflait. » Il s'engagea même un jour une polémique entre les officiers de la marine et le citoyen Tomaseo, qui s'était permis, dans une lettre imprimée, à leur rappeler les réclamations que le pays faisait à la marine. Cette polémique se termina toutefois par l'assurance donnée par ces officiers que sous peu ils prouveraient qu'ils connaissaient leurs devoirs, mais le *sirocco* souffla encore pendant huit jours! C'était sur le cœur de Manin que devait peser le plus lourdement ce fait qui affligeait tout vrai Vénitien, car rien ne manquait plus à la gloire et à l'éclat de Venise qu'une coopération efficace de la part de la marine. C'est par la marine que l'ancienne république s'est élevée à sa splendeur, c'est par elle que la ville acquit ses richesses, sa gloire et son importance, c'est par elle qu'elle est devenue la *Reine des Mers*. Manin fit une démarche officielle pour que la flotte tentât au moins de se mesurer avec celle de l'ennemi. Il se rendit à Alberoni, alla de vaisseau en vaisseau, harangua les hommes, partout il produisit de l'enthousiasme et reçut les assurances les plus positives. Il n'y avait pas non plus de temps à perdre. C'est au commencement du mois d'août que le niveau des eaux est le plus élevé et c'est seulement alors que l'entrée du port est navigable pour les grands vaisseaux. En effet, le 8 août l'agréable nouvelle se répandit que la flotte avait pris le large. La marine avait tenu parole et le peuple, qui commençait déjà à désespérer, conçut de nouveau quelque espoir. C'était une vérité, nos vaisseaux cinglaient en pleine mer, ceux de l'ennemi se retiraient (manœuvre calculée), et tout le monde respirait plus librement.

A cette circonstance vint se joindre un incident qui influa puissamment sur l'opinion publique. Le bruit se répandit que le célèbre Garibaldi était en marche avec

son corps, à quelques lieues seulement de Brondolo, pour venir délivrer Venise. Cela éveilla de nouveau de grandes espérances, qui firent place à un enthousiasme général lorsqu'effectivement le 8 août, à 9 heures du soir, un prétendu adjudant de Garibaldi, travesti en paysan, arriva de Chioggia et annonça l'arrivée du général lui-même pour un des jours suivans. Cette nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair. Tout le monde afflua sur la place St-Marc. L'adjudant avait été conduit dans l'intervalle chez Manin. Celui-ci ne pouvait différer de satisfaire la curiosité du peuple qui attendait dans une vive impatience. Cependant il s'était déjà débarrassé du nouveau venu, qui ne pouvait être pour lui, dans les circonstances qui existaient alors, qu'un hôte aussi incommode que l'eût été Garibaldi lui-même, et il le renvoya au général Pepe. Lorsque le peuple apprit cela de la bouche de Manin, il se porta en foule de l'autre côté de la place sous les fenêtres de Pepe et en poussant les cris de *Viva Garibaldi!* il engagea l'adjudant à se montrer à la croisée. Celui-ci, beau jeune homme ayant une forte voix, confirma ce bruit dans ce sens que son général avait effectivement l'intention de se rendre à Venise avec le reste de son corps. Il finit son discours par ces mots: « *Morte agli Austriacanti* (mort aux partisans de l'Autriche)! *Fuori lo Straniero* (chassons l'étranger)! *Viva la guerra* (vive la guerre)! » A chacune de ces exclamations il faisait une pause, et le peuple répétait à l'unanimité et solennellement: *Morte, fuori* et *viva*, comme si c'eût été une chose arrêtée que les affaires recommenceraient tout de nouveau.

Cependant cet enthousiasme ne fut pas de longue durée. Garibaldi n'arriva ni le lendemain ni les jours suivans. Au lieu de ce général il n'arriva qu'une demi-douzaine de membres de son corps dispersé; mais vu leur

extérieur équivoque et marqué au coin du brigandage, ils n'étaient pas propres à se concilier, même de loin, les sympathies des citoyens. L'esprit public atterré se changea donc en désolation complète lorsque, dans la soirée du 10, la nouvelle se répandit et se confirma que la flotte était rentrée *sans avoir livré aucun combat*. Manin, que cet événement consternait sans doute au suprême degré, déclara au peuple qui l'interpelait à ce sujet qu'à la première nouvelle du retour de la flotte il l'avait sommée de se justifier et que si elle ne le faisait pas d'une manière complète, il était résolu de sévir avec la dernière rigueur contre les coupables. Plus tard parut une déclaration officielle attestant que la justification avait été suffisante et que des motifs péremptoires avaient provoqué le retour de la flotte. Mais on ne sut jamais rien de positif à cet égard. Tout ce qu'on apprit fut que des vaisseaux anglais et français avaient menacé de traiter la flotte en ennemie parce qu'ils ne reconnaissaient pas le pavillon tricolore; puis on dit plus tard que le choléra avait éclaté à bord, et à la fin on répandit même la rumeur que le commandant Buchia avait perdu la tête par pur désespoir; cette dernière version n'est pas la plus invraisemblable.

De cette manière le calice des espérances était épuisé jusqu'à la lie et il n'y avait donc plus que la question de la capitulation qui occupât l'opinion publique. Manin, qui le 23 mars avait été proclamé chef de l'État par la bourgeoisie armée, voulut encore prendre congé d'elle publiquement. Il convoqua le 12 août toute la garde nationale de la ville à une dernière revue sur la place St-Marc. Malgré les empêchemens particuliers, les huit légions parurent néanmoins en assez grand nombre. L'inspection et le défilé se passèrent dans le plus bel ordre. La revue terminée, Manin se montra de nouveau à sa

fenêtre, de laquelle depuis dix-sept mois il avait annoncé tant d'événemens réjouissans et tristes aussi quelquefois, et où on lui avait porté tant de *Viva*. Les huit légions formèrent devant lui une colonne étroitement serrée. Ce fut un moment solennel, ce fut une scène vraiment attendrissante lorsque Manin, d'une voix profondément émue, s'exprima ainsi :

« Soldats citoyens ! Si notre révolution s'est maintenue pure pendant dix-sept mois entiers ; si le nom de Venise, autrefois conquis, est aujourd'hui vénéré de nos amis et de nos ennemis, le mérite principal en est dû au zèle constant, infatigable, intelligent de la milice citoyenne.

« Un peuple qui a fait et a souffert ce qu'a fait et a souffert et souffre encore notre peuple, ne peut périr. Il doit venir un jour où une brillante récompense couronnera son mérite.

« Quand viendra ce jour ?

« Cela est dans la main de Dieu.

« Nous avons semé : la bonne semence fructifiera dans un bon terrain. De grands malheurs peuvent arriver ; ils sont peut-être imminens ; des malheurs dans lesquels nous aurons la satisfaction de dire : Ils sont arrivés sans notre faute. S'il n'est pas en notre pouvoir de conjurer ces malheurs, il est cependant en notre pouvoir de maintenir intact l'honneur de cette cité. C'est à vous qu'il appartient de conserver ce patrimoine à vos fils, peut-être pour un temps très rapproché ; c'est à vous qu'appartient cette grande œuvre sans laquelle tout ce qui a été fait serait perdu, sans laquelle nous ne serions pas moins la risée de nos ennemis que, ce qui pis est, de nos propres amis ; nous serions la proie des railleurs qui cherchent toujours à mettre les torts du côté de ceux qui sont malheureux. Si un seul jour Venise n'était pas

digne d'elle-même, tout ce que vous avez fait serait oublié, serait perdu.

« J'ai donc invité la milice citoyenne, déjà harassée par tant de fatigues, déjà épuisée par tant de souffrances, à se réunir ici autour de moi comme à un conseil d'amis et de famille. Et la garde civique je la prie et je la conjure de persévérer dans cette œuvre salutaire, va-leureuse et sublime qui est la sienne, et d'y mettre, s'il est possible, un zèle encore plus grand.

« Je désirerais que toutes les classes des citoyens inscrits dans la garde civique fissent personnellement ce service, qui n'est pas seulement un service politique, mais bien plus encore un service de défense de son propre foyer, de sa propre famille; il serait injuste que ceux qui possèdent laissassent à ceux qui ne possèdent pas la défense de leur propre fortune.

« Le nom de la garde civique de Venise brillera d'une auréole de gloire dans les annales de l'histoire; et quel que soit le verbiage de nos contemporains, l'histoire dira toujours :

« Vive la garde civique de Venise !

« Je dis expressément la garde civique. Elle n'est pas un pouvoir politique, mais toute la garde civique n'est autre chose que le peuple armé; c'est cette même garde civique qui a institué et proclamé le gouvernement du 22 mars 1848. L'assemblée des représentans, qui est le seul pouvoir légitime, a voulu me confier une charge d'un poids insupportable pour moi, *parce que tous les autres l'ont refusée.*

« Mais si la garde civique n'avait pas cette confiance en ma loyauté, je ne parle pas du reste, cette confiance qu'elle m'a accordée pendant longtemps, il ne serait pas possible que quelqu'un eût continué de porter ce poids énorme sans avoir l'appui de cette garde.

« Alors l'assemblée pourrait légalement confier à d'autres mains ce pouvoir que je n'ai pas recherché et qui n'est pas à désirer.

« Je demande franchement à la garde civique: *A-t-elle confiance en ma loyauté?*

(Toute la garde civique et le peuple: *Oui!* Applaudissemens frénétiques et prolongés.)

« Cet amour infini me contriste, il me fait sentir plus vivement encore, s'il est possible, combien ce peuple souffre. Vous ne pouvez compter sur mon esprit, sur mes forces physiques, morales et intellectuelles; mais appuyez-vous toujours sur mon affection grande, intime, immortelle. Et quoi qu'il arrive, dites: « *Cet homme s'est trompé,* » mais ne dites jamais: « *Cet homme nous a trompés.* »

(Tous: *Non, jamais!* Applaudissemens répétés.)

« Je n'ai jamais trompé personne; je n'ai jamais inspiré des illusions que je n'avais pas; je n'ai jamais dit d'espérer quand je n'espérais pas. »

CHAPITRE XVIII.

Capitulation.

Les négociations. — Les derniers six millions. — Agitation et démonstration dangereuse des troupes. — Scènes tumultueuses. — Dernière apparition courageuse de Manin. — Emeute des artilleurs. — Les Suisses sont intégralement payés. — Retraite de Manin. — La capitulation, dangers du 25 août. — Notre intervention contre les pillards. — Départ et bons traitemens de la part des Autrichiens. — Conclusion.

Le 11 août, Manin adressa la lettre suivante au ministre de Bruck, qui se trouvait à Milan :

« De la part du Gouvernement provisoire, 11 août.

« Excellence! Dans la lettre que j'eus l'honneur d'adresser à V. E. le 1^{er} juillet de cette année, je lui exprimai mon regret sincère de ce que les négociations entamées en vue d'une conciliation n'avaient amené aucun résultat. Si j'avais eu l'autorisation de discuter notre véritable état politique et financier, il ne m'aurait pas été difficile de vous convaincre que les conditions qui nous sont faites toucheraient trop profondément aux intérêts moraux et matériels du pays. Mais aujourd'hui que l'assemblée des représentans, par son décret du 6

de ce mois, m'a donné des pouvoirs étendus en m'autorisant de reprendre les négociations, je m'adresse de nouveau à V. E. en déclarant que je suis disposé à entrer en négociations sur les clauses concrètes et positives d'un traité pouvant se concilier avec l'honneur et le salut de Venise. Si, comme je l'espère, V. E. persiste toujours dans le noble projet de coopérer, ce qui nous concerne aussi, nous Vénitiens, à la tranquillité de la Haute-Italie, je vous prie de bien vouloir recevoir de nouveau MM. Joseph Calucci, Louis Pasini et George Foscolo, pour arrêter le projet d'une convention définitive qui, aussitôt qu'elle sera ratifiée par l'assemblée des représentans du peuple, pourrait mettre fin à une guerre sanglante, qui est devenue encore plus meurtrière par suite d'une épidémie sévissant toujours avec plus de rigueur.

« Agréez, Excellence, etc.

« Le Président *Manin*. »

Il reçut le 16 la réponse suivante :

« *Milan, 14 août.* A. M. l'avocat Manin. Comme je l'ai déclaré à plusieurs reprises, les négociations dans lesquelles je ne me suis pas engagé de plein gré avec vous n'avaient d'autre but que de faire cesser de la part des Vénitiens une résistance qu'on pouvait peut-être encore prolonger, mais dans tous les cas plus pour une longue durée, et qui avait inévitablement pour conséquence toutes les calamités de la guerre, la ruine d'une ville célèbre, les horreurs de l'état de siège et du bombardement. Les conditions et les facilités offertes à ce sujet justifient suffisamment le but qu'on avait en vue; mais les Vénitiens, ou, pour s'exprimer avec plus de justesse, l'assemblée rejeta d'une manière déraisonnable le moyen qui

lui était généreusement offert pour sauver le pays, et au lieu de pourvoir au salut de Venise, elle n'a fait que en empirer la position morale et matérielle, sourde qu'elle a été aux cris de détresse d'une population malheureuse qui, poussée par les maladies et la famine, a maintenant tout perdu jusqu'à l'espérance. Par votre lettre du 11 de ce mois, que je reçois à l'instant même, vous m'annoncez, M. l'avocat, qu'investi de pleins pouvoirs par l'assemblée, vous jugez le moment propre à renouer les négociations. — Ici surgit aussitôt l'importante observation que voici: Puisque les négociations primitives tendaient à épargner les calamités et les suites inévitables de la guerre, maintenant qu'une résistance prolongée et injustifiable n'a que trop causé les maux qu'on voulait alors éviter, il n'y a plus rien de possible qu'une *soumission sans condition*. Cependant, pour donner une nouvelle preuve de l'humanité et de la modération qui ont été le seul motif déterminant des négociations précédentes, je puis vous déclarer, M. l'avocat, de la part de S. E. le feldmaréchal comte Radetzky, que, écartant toute négociation ultérieure, ce à quoi il ne faut plus songer, la seule condition que S. E. peut offrir pour le moment et qu'elle offre par les présentes aux Vénitiens, c'est que M. le feldmaréchal confirme les concessions qu'il a déjà accordées sous la date du 4 mai de cette année et qu'il a réitérées dans la proclamation du 13 août ci-annexée. M. le feldmaréchal s'attend à ce que la presse de Venise et de ses dépendances donne la plus grande publicité possible à cette proclamation, sous peine de trahir le bien de la patrie et de léser l'amour civique. Si les Vénitiens acceptent ces conditions, ils pourront s'adresser au général de cavalerie chevalier de Gorzkowsky, commandant du corps assiégeant, qui, conformément aux ordres qu'il a reçus, pourvoira au mode

d'exécution. Et dans ce cas heureux, aussitôt que les ratifications de la paix seront échangées avec le Piémont, ce qui me retient à Milan, je partirai sans délai pour Mestre, et j'éprouverais la plus grande joie de voir se réaliser les nobles sentimens du meilleur des monarques par la participation de Venise à la paix générale de l'Italie.

« *De Bruck.* »

Le 17 Manin délégua à Mestre, à l'effet de négocier la soumission, une commission composée des citoyens Priuli, Medin, Calucci, Antonini et Cavedalis. On espéra en vain une suspension du feu, qui depuis quelques jours était aussi dirigé sur Murano où plusieurs Vénitiens s'étaient réfugiés. Le même soir déjà la commission retourna à Venise. Gorzkowsky ayant besoin de pleins pouvoirs plus étendus de la part de Radetzky, les négociations durent être suspendues jusqu'à ce que ces pleins pouvoirs fussent arrivés. Le 21, à 6 heures du matin, la canonnade cessa enfin; un parlementaire apporta à Manin une dépêche ensuite de laquelle la commission se rendit derechef à Mestre.

L'influence et les efforts de Manin lui firent obtenir de citoyens patriotes, par l'intercession du conseil municipal, un dernier emprunt de six millions, ce qui porta à 24 millions le montant de la *Moneta del comune* qui avait été émise. Le gouvernement consacra cette somme à secourir les militaires inaptes au travail par suite de leurs blessures, à indemniser les troupes qui devaient être licenciées, enfin à donner des subsides à ceux qui étaient contraints d'émigrer. La question du paiement des troupes causa parmi elles une agitation excessivement dangereuse, à laquelle s'associèrent en partie les officiers eux-mêmes loin de chercher à la calmer. Ces

troupes firent en général des demandes exagérées dans lesquelles elles ne prirent en considération ni la diversité des droits, ni l'exiguïté des forces financières du gouvernement; c'étaient surtout les privilèges connus des Suisses et des Napolitains qui leur portaient ombrage, quoiqu'ils fussent entièrement justifiés du point de vue de la justice et de l'équité. — Les artilleurs de la marine, ainsi précisément ceux qui avaient le moins fait, furent les plus impudens dans leurs demandes. Passant par-dessus tous les devoirs de service, ils tentèrent de faire réussir leur affaire par des menaces et des démonstrations publiques. Les patrouilles de la gendarmerie ayant empêché leur premier attroupement, ils allèrent le lendemain de caserne en caserne et engagèrent les autres troupes à faire cause commune avec eux dans cet acte répressible. La gendarmerie, ce corps d'élite sur lequel le gouvernement se fondait comme sur son appui le plus solide, ne résista pas même à la tentation. Elle força sa propre garde à la caserne Salvatore où elle avait été consignée, et se mêlant parmi les agitateurs, elle se rendit en masse sur la place St.-Marc. Manin, que les cris attirèrent à la fenêtre, eut beaucoup de peine d'apaiser cet amas de gens. Il ne pouvait presque pas préférer une parole, tant ils poussaient vers lui des cris confus. Il eut alors recours au prudent moyen de les inviter à lui déléguer une députation, attendu qu'il ne pouvait parler à tous. Un sous-officier d'artillerie et un gendarme montèrent dans sa chambre. Manin les plaça à côté de lui à la fenêtre et demanda à la foule qui se tenait sur la place: « Êtes-vous contents que je traite avec ces deux en votre nom? » — « Oui! oui! » s'écrièrent-ils tous, et dans l'intervalle ils attendirent le résultat, qui consistait à ce que Manin déclarât que tous les commandans de corps recevraient sans délai les assignations né-

cessaires à l'effet de distribuer la solde. Tous devaient être indemnisés sur la même échelle et aussi largement que les circonstances le permettaient. Sur les exhortations de ceux qui étaient plus raisonnables, la majorité se déclara satisfaite, et la foule s'écoula insensiblement.

Il se forma le soir un nouveau rassemblement sur la place St.-Marc. Le peuple demanda avec impatience des renseignemens sur le résultat des négociations. Manin répondit que le général Cavedalis était parti expressément au sujet de quelques explications qui manquaient, et que le lendemain matin la convention serait rendue publique par la voie de la presse. Comme la foule ne voulait pas se tranquiliser, il se présenta une seconde fois, et avec toute la force de son caractère inflexible il lança les paroles suivantes sur la place agitée :

« Êtes-vous Italiens? (De tous côtés: Oui! Oui!) Voulez-vous mériter d'être libres, peut-être dans un avenir peu lointain? (Oui! Oui!) Eh bien, repoussez de votre sein les infames qui vous excitent à l'émeute. Pour ce qui me concerne, je vous promets que je me ferai plutôt tuer que de signer une convention quelconque déshonorante. Si la supériorité des armes, si l'abandon de l'Europe entière nous forcent à nous rendre, nous voulons du moins conserver intact l'honneur de cette Venise admirée de tout l'univers à cause de la conduite que vous avez tenue jusqu'ici. « Viva l'Italia! » A chaque phrase la place retentissait du cri: « Viva Manin! » Une émotion générale s'empara de tous les esprits et contraignit même au silence ceux qui nourrissaient de mauvaises intentions. Mais les applaudissemens furent tumultueux quand Manin, s'avancant de nouveau après une pause, s'écria: « *Que celui qui est vrai Italien vienne et pa-*

trouille avec moi! » En effet il descendit, les officiers qui se trouvaient sur la place s'associèrent à lui et tirant comme lui l'épée, ils parcoururent les différens quartiers de la ville au milieu d'applaudissemens continuels.

Dans l'intervalle les canonniers stationnés aux batteries du pont avient organisé, conjointement avec ceux de la marine, une insurrection formelle; ils avaient braqué quelques canons contre la ville et menacé d'avancer sur les pirogues devant le palais si on ne leur payait pas sans délai trois mois de solde. Lorsque Manin s'approcha avec sa patrouille du grand pont du canal de Canareggio, plusieurs coups de feu partirent d'une rue sur cette patrouille et la firent hésiter. Mais Manin s'avança sans crainte, découvrit sa poitrine et s'écria: « *Vous voulez ma vie, prenez-la!* » Dans cette position critique, où l'insubordination avait envahi tous les corps de la garnison, à l'exception du mien, et les avait littéralement dissous, où l'on avait à craindre une anarchie générale avec toutes ses conséquences, le pillage, le vol et le meurtre, Manin s'adressa à la fidélité des Suisses et il appela en même temps sous les armes toute la garde nationale en faisant battre la générale. Il était près de minuit lorsque je reçus l'ordre de venir à son secours avec mes gens. Ils furent promptement sous les armes, et après une demi-heure de marche nous arrivâmes à pas accéléré au quartier de Canareggio où se trouvaient déjà environ quarante gendarmes et quelques milices de la garde nationale. Les émeutiers, au nombre de deux cents environ, s'étaient complètement organisés, ils avaient établi des gardes et délivré un mot de passe spécial. Le général Ulloa, qui était présent, prit toutes les mesures pour les enclaver dans le quartier de la station du chemin de fer, et ordonna de différer l'attaque jusqu'à la pointe du jour. J'attendis plus d'une heure

sur un ordre à cet égard, et pendant le temps je fis prisonniers tous ceux qui tentaient de s'esquiver clandestinement. Je fis enfermer plus de cinquante individus dans une grande dépendance (restaurant d'été) du *Giardino* entourée d'une grille de fer et surveiller par des hommes de la garde nationale. Puis je marchai avec ma compagnie et une escouade de *Bersaglieri* sur la batterie San Marco, contre laquelle les insurgés avaient braqué un canon. Cette batterie avait déjà été occupée pendant la nuit, mais non sans peine, par les gendarmes. Cependant ceux-ci refusèrent au commencement de marcher contre leurs frères, ils mirent la main sur l'ouverture du canon de leurs fusils lorsqu'on leur commanda de charger les armes et ils ne le firent à la fin que sur les pressantes sollicitations de leurs officiers. Lorsqu'ils s'aperçurent que nous étions décidés d'agir, ils revinrent à de meilleurs sentimens et se soumirent de plein gré à mes ordres. Je fis ensuite marcher de deux côtés sur la batterie Pie IX où les chefs s'étaient retranchés. Ils n'eurent cependant pas le courage de décharger sur nous les canons chargés à mitraille, mais ils prirent la fuite de tous les côtés sans opposer de résistance. Nous fîmes environ vingt prisonniers, que nous enfermâmes avec les autres. Ils furent toutefois bientôt relâchés sans punition.

Lorsque le 24 avant midi je rentrai dans mon quartier, j'y trouvai l'avis que les assignations étaient prêtes pour l'argent nécessaire au paiement de la compagnie. Je le reçus immédiatement, et le même jour encore je fis la répartition entre mes gens. Nous fûmes payés en papier, qui fut cependant changé par la banque nationale moyennant une provision de 2^o/10. Je m'accommodai cependant volontiers de cet escompte ainsi que du cours démesurément élevé des napoleons d'or (26 fr.), car ayant

de nouveau nos poches remplies nous avions tous le cœur plus léger.

En effet, on était bien près de craindre un pillage général, et peut-être aurait-on pu à peine l'éviter si nous ne nous étions pas prononcés si énergiquement pour le maintien de l'ordre et si par notre attitude nous n'avions pas fait réfléchir les pillards que cela n'était pas possible sans exposer leurs têtes.

Dans la soirée du 24 parut le dernier décret de Manin, par lequel il déposait son pouvoir gouvernemental entre les mains du Conseil municipal. Celui-ci publia en même temps la capitulation qui venait d'être conclue et les noms des quarante exilés. Parmi ceux-ci se trouvait le commandant Canetti, qui nous avait tellement maltraités à Milan. Le sort voulut cependant qu'il mourût le même jour du choléra.

Voici le texte de la capitulation :

« 1° La soumission aura lieu entièrement d'après les conditions de la proclamation de Son Excellence Monsieur le comte Radetzky du 14 août de cette année.
2° La reddition complète, en tant qu'il en est parlé dans cette proclamation du 14 août, s'effectuera dans le terme de quatre jours à partir d'après-demain, de telle sorte qu'il sera institué une commission militaire composée, d'une part, de Leurs Excellences M. le général de cavalerie chevalier Gorzkowsky, M. le général d'artillerie baron de Hess, ainsi que de M. le colonel chevalier Schlitter, adjudant-général de S. E. le feldmaréchal comte Radetzky, et M. le chevalier Schiller, chef de l'état-major général du deuxième corps d'armée de réserve; d'autre part, de M. l'ingénieur Cavedalis, qui s'adjoindra un officier supérieur de marine. Après que MM. les délégués vénitiens eurent exposé la nécessité de quelques expli-

cations relativement aux dispositions contenues dans les articles 4 et 5 de la proclamation précitée, il est déclaré que parmi les personnes qui auront à quitter Venise on comprend premièrement tous les officiers I. R. qui ont pris les armes contre leur souverain légitime; puis tous les militaires étrangers de quelque grade qu'ils soient revêtus; enfin les personnes civiles nommées dans la liste qui sera remise aux délégués vénitiens. Vu la circonstance qu'il circule actuellement à Venise exclusivement une masse de papier-monnaie qu'on ne pourrait retirer à la partie pauvre de cette nombreuse population sans les préjudices les plus sérieux pour son existence; vu en outre la nécessité de régler cet objet avant l'entrée des troupes I. R., il est statué que le papier-monnaie qui se trouve en circulation sous la dénomination de *Carta comunale* sera réduit à la moitié de sa valeur nominale et qu'il aura, avec la valeur réduite susindiquée, cours forcé à Venise, à Chioggia et dans d'autres localités comprises dans l'arrondissement de la ville (estuario) jusqu'à ce qu'il soit retiré et remplacé de concert avec le conseil municipal, ce qui devra se faire dans un bref délai. L'amortissement de ce nouveau papier-monnaie se fera entièrement aux frais de Venise et de l'arrondissement précité de la ville au moyen d'une contribution additionnelle de 25 centimes par an pour chaque livre d'impôt foncier ainsi qu'au moyen de toutes les autres ressources financières qui pourront être nécessaires pour accélérer cet amortissement. Il ne sera point imposé de frais de guerre pour cet impôt et on aura égard à ceux qui sont déjà imposés à quelques Vénitiens au sujet de leurs propriétés sises sur la terre-ferme. En ce qui concerne la soidisant *Carta patriotica*, qui est totalement retirée de la circulation, ainsi que les autres titres de la dette publique, on statuera plus tard

les dispositions convenables. Ainsi arrêté en double original et signé aux jour et lieu ci-dessus.

« *Gorzowsky*, m. p., général de la cavalerie.
Hess, m. p., général de l'artillerie et
 quartier-maître général. *Marzani*, m. p.
Nicolo Priuli, m. p. *Datario Medin*, m. p.
Giuseppe Calucci, m. p. *Andrea Anto-*
nini, m. p. *C. Cavedalis*, m. p. »

Le 24 la reddition de la place et de l'arrondissement de la ville se fera de la manière suivante:

« 1^o Départ des bataillons lombards commandés par Meneghetti, de la ville de Venise et du Vénitien pour se rendre sur la terre-ferme, c'est à dire par Fusina.

2^o Occupation des forts le 25, tels que: San Secondo, Piazzale, San Giorgio, Sant'Angelo, et celui de la station du chemin de fer.

3^o Départ des corps Euganea et du corps du Sile le 26 par Fusina.

4^o Occupation de la ville, remise de l'arsenal et de la flotte le 27; réunion des officiers au fort sur le Lido.

5^o Départ des corps Friuli, de la Brenta et du Galateo le 28, et dissolution des deux régimens.

6^o Occupation de Chioggia, de Burano et des districts respectifs de ces localités le 29.

7^o 30 août départ des Napolitains par mer et occupation du fort San Nicolo et du Lido.

8^o 31 août, départ des officiers et remise du fort sur le Lido. »

Le 28 à midi je reçus l'ordre d'occuper avec mes Suisses la place St.-Marc, qui était derechef animée par une foule très agitée. On craignait une attaque sur le

palais, car les troupes se montraient mécontentes de la solde de 1 1/2 mois qui leur avait été allouée, et elles parcouraient les rues en proférant des menaces et en tapageant. Manin et Pepe étaient partis pendant la nuit et le conseil municipal gouvernait en remplacement du premier. Marsich, général de la garde nationale, commandait pour le dernier. Les deux autorités siégeaient en permanence dans la chambre qu'avait occupée Manin. Pendant que je me faisais annoncer au commandant de la garde nationale pour recevoir ses ordres, le lieutenant-colonel Marchese, directeur de l'arsenal, arriva presque hors d'haleine apportant la nouvelle que les artilleurs de la marine s'avançaient en armes sur la place. On remarqua qu'il ne craignait pas peu pour ses jours. Il était précisément revêtu de la charge de Miranowich, et sans doute pensait-il à sa fin tragique. Le général Marsich me donna donc l'ordre de prendre mes mesures pour la défense du palais et mit à ma disposition les 60 à 70 gendarmes qui se trouvaient à l'intérieur de cet édifice. Avant tout il fallait faire évacuer la place qui était encombrée d'un amas populaire. Je le fis sans peine avec ma faible troupe. Les gendarmes occupèrent toutes les issues et je pus opérer librement avec le reste. Lorsque les émeutiers s'aperçurent qu'on prenait les meilleures dispositions pour les recevoir, ils se desistèrent de leur projet criminel et ce danger fut conjuré pour le moment. Mais il y avait fermentation sur d'autres points. Une émeute avait éclaté parmi les forçats du bague maritime. Je dus y envoyer un officier avec vingt hommes pour la comprimer. Le lieutenant-colonel Marchese se croyait menacé dans sa maison. Je lui donnai un caporal et quatre hommes pour le garder et avec le reste je stationnai à la caisse. Le consul napolitain voulut aussi requérir le secours des Suisses, mais je ne pus

acquiescer à sa demande. Dans l'intervalle nous fûmes relevés par les Napolitains, qui s'étaient révoltés quelques heures auparavant, mais qui alors, cédant aux représentations de quelques officiers, obéissaient de nouveau spontanément.

Le 26 le conseil municipal requit derechef les services de ma compagnie, qui pendant trois jours avait été pour ainsi dire jour et nuit sur pied. Cette réquisition avait pour but de faire cesser les pillages qui étaient à l'ordre du jour au Sestiere del Castello et à San Biagio. Déjà notre départ était fixé pour la matinée du 27 et l'ordre de marche portait que nous partirions par mer en nous dirigeant sur Marseille. Le général Cavedalis eut cependant la complaisance de le modifier dans ce sens que nous retournerions directement dans notre patrie en empruntant la voie de terre, mais je dus promettre en compensation de rester encore toute la journée à sa disposition. Quoique je fusse à bout de forces, je consentis volontiers à cette condition; car le voyage sur Marseille avec bâtimens à voiles aurait duré un mois, tandis qu'en passant par la Lombardie nous pouvions dans trois jours atteindre la frontière suisse. Nous ne pûmes nous emparer des pillards, mais pourtant nous les dispersâmes et nous empêchâmes le renouvellement d'excès de cette nature, ce qui était rendre un grand service à la population inquiète et au conseil municipal.

La gendarmerie et les Suisses furent les seuls qui maintinrent l'ordre public dans ces derniers jours pleins de danger. Chaque garde national, soucieux de son propre domaine, s'était retiré du service, et pour ne pas laisser le palais sans garde, il fallut la faire monter par des officiers, de sorte qu'on voyait même un lieutenant-colonel et un major l'arme au bras devant les portes de cet édifice.

Le 27, à 8 heures du matin, j'embarquai ma compagnie pour Fusina. Il y avait encore 61 hommes des 126 qui en faisaient partie. Je dus en laisser sur le cimetière de Murano 47 qui moururent soit de leurs blessures, soit des suites des fatigues qu'ils avaient supportées, soit du choléra; 10 avaient été congédiés pour cause de mauvaise conduite, 6 pour cause d'incapacité physique du service. J'avais préparé à temps à chaque homme son congé et pris des mesures pour qu'il fût revêtu des signatures et du sceau fixés par le règlement; je procurai aux deux officiers des attestations de service entièrement conformes au texte de mes propositions. Déjà le 14 le général Pepe avait délivré, pour m'être transmis et à ma compagnie, le certificat suivant que je crois devoir annexer ici :

Traduction.

« Venise, le 14 août 1849.

Commandement supérieur des troupes de l'État de Venise.

N° 645. Section présidentielle.

A Monsieur le capitaine Jean Debrunner, commandant de la compagnie suisse.

« La compagnie commandée par vous a justifié sous tous les rapports la haute réputation militaire dont jouissent vos compatriotes suisses. Valeur, discipline et mépris des privations sont des vertus dont vos officiers et soldats et particulièrement vous-même avez fourni des preuves. Mon cœur est charmé de pouvoir vous en donner le présent certificat.

« Le lieutenant-général commandant en chef
(L. S.) et président de la commission militaire :

(Sig.) *Pepe.* »

Manin le confirma de sa propre main dans les termes suivans :

« Le gouvernement provisoire de Venise confirme le présent certificat dans tout son contenu et conservera toujours une mémoire affectueuse et reconnaissante de la bien méritoire et vaillante compagnie suisse et de son digne chef.

« Venise, le 15 août 1849.

(L. S.)

(Sig.) *Manin.* »

« Venise, le 16 août 1849.

« Pour traduction conforme à l'original en langue italienne :

« Le vice-consul gérant le consulat général
(L. S.) de la Confédération suisse,
(Sig.) *Benoit Wölflin.* »

Le 17 je fus agréablement surpris en recevant le brevet de major de la ligne, brevet que j'acceptai volontiers comme une preuve manifeste qu'on était content de mes services et que je conserve pour la joie de mes amis et comme un bouclier contre mes ennemis. Je dois à la bienveillance de l'intendant en chef d'avoir reçu encore pour chaque homme une paire de souliers neufs du magasin et l'autorisation d'échanger les uniformes usés contre des neufs, de sorte que chaque homme de ma compagnie put saluer sa patrie équipé d'une manière irréprochable.

Nous déposâmes les armes à Fusina, mais on nous laissa tout le reste de l'équipement. Le lieutenant-colonel qui commandait le poste, à la recommandation que le

major de place de Venise avait inscrite sur la feuille de route, laissa d'abord aux officiers leur épée; mais l'ordonnance qu'il avait envoyée à Mestre pour chercher la confirmation de cette disposition exceptionnelle n'étant pas revenue assez tôt, nous dûmes néanmoins les déposer pour ne pas retarder notre départ. L'Autrichien s'excusa de bonne grâce, fit mettre les épées de côté et promit qu'il les ferait suivre. Les troupes furent ensuite escortées jusqu'à Mestre, et delà nous fûmes expédiés à Vérone par le chemin de fer. Toutes les troupes arrivant de Venise à Vérone furent conduites au Castel situé à 1/2 lieue sur la montagne, et jusqu'au lendemain à midi chaque soldat reçut une feuille de route avec laquelle il pouvait se rendre librement à la frontière. En dinant à l'hôtel *Aeppe*, je me trouvai en compagnie de plusieurs officiers autrichiens, entre autres d'un jeune Suisse de Frauenfeld, mon lieu d'origine; il sert en qualité de lieutenant dans le régiment Baden, qui nous avait fait face de si près à Malghera. Ces officiers ne me firent absolument pas sentir que j'avais été leur adversaire: je m'entretins tout-à-fait agréablement avec eux, et je dois leur rendre toute justice pour leurs bons procédés.

Je termine le présent Mémoire sur la conduite de la compagnie suisse à Venise. Quoique je ne puisse vanter aucun fait éclatant qui soit son œuvre, de quelque manière que mes propres actes soient appréciés par mes anciens subordonnés, il me reste la conscience d'avoir rempli mon devoir et pourvu de mon mieux à leur bien-être. Ma tâche de former des soldats aptes au service avec cent individus ayant les caractères les plus divers et

de recueillir de la gloire avec eux, n'était certes pas facile; mes actions n'ont jamais eu non plus pour mobile d'acquérir de la popularité auprès de mes gens, mais bien de rapporter dans notre chère patrie l'honneur militaire du nom suisse comme conquête de tous mes efforts. Et personne ne contestera que je n'y aie pas réussi.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.



AYANT-PROPOS. Page 5

CHAPITRE 1^{er}. *Introduction*. " 9

Exposé concis de l'histoire de Venise jusqu'à la chute de l'ancienne République. — Domination française et autrichienne. — Fermentation dans le peuple. — Manin et Tomaseo. — Violence autrichienne. — Nouvelles de Vienne. — Mise en liberté des détenus politiques. — Première mêlée. — Formation de la garde civique. — Allégresse inspirée par les concessions impériales. — Vengeance exercée par les ouvriers de l'arsenal sur Miranowich. — Explosion de la révolution. — Prise de l'arsenal. — Capitulation. — Le comte Zichy. — Retraite des Autrichiens.

CHAPITRE II. *Enrôlemens vénitiens en Suisse*. " 24

Notre convention avec les délégués vénitiens, le commandant Canetti et le major Olivieri. — Le décret de la Diète; conduite des autorités de police. — Départ aventureux.

CHAPITRE III. *Le voyage.* " 55

Grandes difficultés. — Milan. — Calluzzi. — Conduite du colonel Lu-
vini. — Protection du consul suisse Reymond. — Accommodement.
— Pavie. — La maison du Podesta. — Voyage sur le Pô avec le
bataillon Noaro. — Première inspection du général Pepe. — Ré-
ception à Adria. — Grand danger près de Brondolo.

CHAPITRE IV. *Arrivée et premiers jours à Venise.* " 52

Impression grandiose. — Accueil de la part de la population et des
autorités militaires. — Bataille de Vicence et ses suites. — Descrip-
tion de Venise et des lagunes. — Nomination de Pepe et son appa-
rition sur la scène politique en qualité de commandant en chef. —
Interpellation à Charles-Albert. — Organisation de la compagnie. —
Premiers exercices. — Introduction de la discipline. — Danger de
parler allemand. — Attaque de l'artillerie près de Fusina. — Les
premiers blessés.

CHAPITRE V. *Le Lido.* " 69

Description du fort. — Aventure. — Service de garde. — Le lieutenant-
colonel Lanzetta. — Les déserteurs autrichiens. — Le général Ar-
mandi.

CHAPITRE VI. *Malghera.* " 75

Description du fort. — Le colonel Belluzzi. — La lunette 15 où nous
étions casernés. — Service de patrouilles. — Reconnaissances. —
Sortie du 9 juillet. — Reconnaissances le long de la Cavanella; de
l'Adige. — Annexion à Charles-Albert. — La fièvre froide et la fièvre
chaude.

CHAPITRE VII. *Burano.* " 91

Service à Monte dell'Oro, Mazzorbo et Valle Togado. — Les désér-
teurs de Rimini. — L'armistice avec le Piémont. — Déchéance de
Charles-Albert. — Dictature de 48 heures de Manin. — Danger
pour la vie des commissaires piémontais. — Triumvirat Manin, Ca-
vedalis, Graziani.

CHAPITRE VIII. *Chioggia*. » 114

Le bataillon d'étudiens. — Le général Rizzardi. — Le fort Brondolo. — Service sur ses avant-postes. — Fatigues de guerre à Sotto-Marina. — Augmentation des malades. — Enterremens militaires. — Infractions au service. — Mauvaise position des prisonniers. — Les hôpitaux. — Intention de faire une sortie de Brondolo. — Victoire de Mestre. — Deux jeunes garçons courageux.

CHAPITRE IX. *Les plus mauvais jours*. » 129

Voyage par eau conduit à terme à force d'efforts. — Augmentation des malades. — Les quatre cinquièmes des hommes à l'hôpital. — Vices des hôpitaux. — Les mauvais infirmiers. — Tentatives de prosélytisme. — Oeuvres de la société des dames. — M. Wöllin, consul suisse.

CHAPITRE X. *Murano*. » 137

Description de la localité. — Service rigoureux d'hiver aux batteries extérieures. — La compagnie de sous-officiers. — La légion hongroise. — Les recrues napolitaines. — Le plan ayant pour but d'augmenter notre compagnie du bataillon des Suisses au service du pape échoué.

CHAPITRE XI. *Commencement de l'année 1849*. » 148

Situation financière de Venise. — La chambre des représentans en permanence. — Anniversaire de la délivrance de Manin et de Tomaseo. — Démonstration populaire en l'honneur de Manin à l'occasion de sa grande victoire électorale. — La conférence de Bruxelles échouée. — Gouvernement directorial de Manin. — Reprise des hostilités de la part de Charles-Albert. — Anniversaire du 17 et du 22 mars. — Mesures à l'effet de prendre l'offensive. — Notre départ. — Lettre patriotique d'adieu de la part des Suisses domiciliés à Venise. — Nouvelle de la défaite de Novare et impression qu'elle produit.

CHAPITRE XII. *Dictature absolue de Manin*. » 166

Le décret du 2 avril. — Nouvelle marque distinctive politique. — Épuration de l'armée. — Nouvel emprunt forcé. — San Giorgio en Alga. — Notre don d'honneur au tir fédéral. — Lettre pastorale du patriarche.

CHAPITRE XIII. *Siège de Malghera*. » 180

Les travaux de l'ennemi. — Le général Paoluzzi et sa chute. — Dégout du service à San Giorgio. — Premier bombardement du 4 mai. — Sommation de Radetzky et réponse de Manin. — Émeute des Dalmatiens et leur punition. — Plusieurs sorties. — Sorties de Brondolo et de Treporti. — Blocus hermétique par mer et ses suites. — Bombardement principal du 24 au 27. — Évacuation de la forteresse. — Mine au fort San Giuliano; le pont saute en éclats. — Justice populaire prématurée. — Décret du 31 mai 1849. — Revue de la garnison de Malghera passée par Manin.

CHAPITRE XIV. *San Pietro en Volta*. » 231

Description du fort. — Les pêcheurs d'anchois. — L'escadre autrichienne et l'escadre vénitienne. — Les espérances françaises, anglaises, hongroises et américaines. — Explosion de la fabrique de poudre. — Scène tumultueuse nocturne à Venise. — Manin expédie la populace.

CHAPITRE XV. *Établissement de la Commission militaire*. . . » 231

Pepe commence à tomber en disgrâce. — L'influence de Manin est minée. — Proclamation de Pepe. — Conduite active et énergique des nouvelles autorités. — Interdiction des habits bourgeois. — Mesures de défense en deuxième et troisième ligne. — Le fort San Secondo. — Les batteries du pont. — Renouvellement et effets du bombardement. — Le moulin à vapeur. — Les ouvriers militaires. — Une émeute tentée dans ma compagnie est heureusement comprimée. — Une aventure de mes soldats. — Une exécution militaire. — Les négociations diplomatiques échouent. — Mesures prises en vue des approvisionnements. — Les bombes-ballons. — Le major Rossarol, son sort et sa mort. — Service à San Secondo. — Grand danger des Suisses, auquel ils échappent par miracle. — Attaque sur la batterie Sant'Antonio.

CHAPITRE XVI. *Bombardement de la ville*. » 274

Surprise causée par les boulets. — L'émigration. — Effets des bouches à feu. — Ravages du choléra. — La dernière sortie de Brondolo.

— La sortie de Treporti. — Dévastation du palais archi-épiscopal.
 — La mobilisation de mille hommes de la garde nationale ne peut être effectuée. — Les élections sont ordonnées, mais elles ne peuvent se faire.

CHAPITRE XVII. *Renouvellement de la dictature absolue de Manin.* " 282

Le décret du 6 août. — Situation réduite à sa dernière extrémité. — Démarches à l'effet d'obtenir pour ma compagnie une indemnité convenable dans le cas où la capitulation serait conclue, et succès de ces démarches. — Chant du cygne de Pepe. — Menées du parti de la résistance. — Réunion des officiers. — Énergie et efforts honorables de Pepe. — Une aventure du consul anglais. — Effets du feu sur la ville, ravages sur le pont. — Faiblesse de la marine. — Espoir en Garibaldi. — Dernière revue de la garde nationale.

CHAPITRE XVIII. *Capitulation.* " 305

Les négociations. — Les derniers six millions. — Agitation et démonstration dangereuse des troupes. — Scènes tumultueuses. — Dernière apparition courageuse de Manin. — Émeute des artilleurs. — Les Suisses sont intégralement payés. — Retraite de Manin. — La capitulation, dangers du 23 août. — Notre intervention contre les pillards. — Départ et bons traitemens de la part des Autrichiens. — Conclusion.



n° inv. 11099





M. A. R. E. A. D. R. S. A. T. S. C. O.

ANT 1887

200E

ANT 1887

€2,00 =





